JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE
532,985

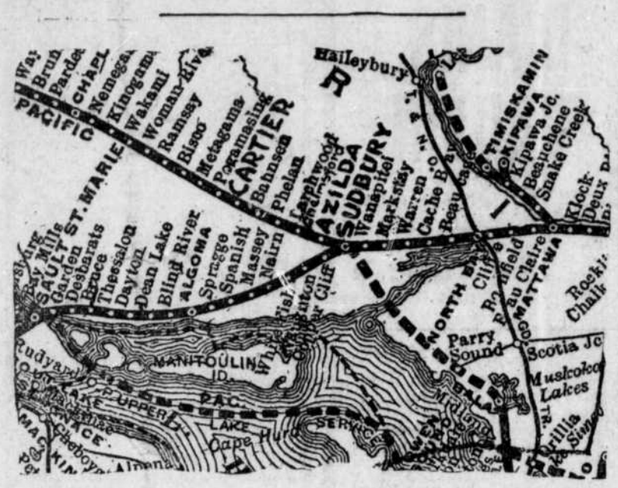
22ME ANNEE—No 264 MONTREAL, JEUDI 13 SEPTEMBRE 1906 14 PAGES—UN CENTIN

Rev. Ed Paradis 103 Seminaire

L'AFFREUSE CATASTROPHE D'HIER PRES DE SUDBURY

Onze voyageurs tués instantanément et une vingtaine de blessés dont six grièvement, tel est le résultat de la collision qui s'est produite hier sur la voie du Pacifique Canadien.

Toutes les victimes sont des citoyens d'Ontario qui étaient en route pour l'Ouest. — L'accident est attribué au mauvais fonctionnement des freins à air comprimé.—Crime ou négligence ? Les secours.



Carte indiquant l'endroit où s'est produite la catastrophe. Azilda, gare de fort peu d'importance est située à quelques milles à l'ouest de Sudbury. Cartier est l'endroit où les freins à air comprimés du Transcontinental ont été examinés pour la dernière fois avant l'accident.

La collision qui a eu lieu hier matin à la gare Azilda, sur la ligne du Pacifique Canadien, entre le convoi express transcontinental et un train bondé de moissonneurs est certainement l'une des plus désastreuses que nous ayons eue à enrégistrer en ces dernières années quant au nombre des victimes et aux pertes matérielles qu'elle a entraînées.

L'accident a-t-il eu lieu par suite d'une négligence coupable des employés ou bien est-il l'oeuvre d'un criminel ? C'est ce que démontrera l'enquête minutieuse qui sera faite tant par la compagnie que par les autorités publiques, sur cette catastrophe, dans laquelle onze personnes ont perdu la vie et un grand nombre d'autres ont été blessées sérieusement.

On attribue la cause de l'accident au mauvais fonctionnement des freins à air comprimé, parce que l'un des robinets d'arrêt entre deux wagons du transcontinental avait été fermé. Le pesant convoi est arrivé à la gare d'Azilda sans pouvoir ralentir sa marche. Le convoi des excursionnistes était à ce moment sur la voie principale, attendant d'être placé sur une voie d'évitement.

Le choc a été terrible. Le lourd convoi transcontinental a entièrement démoli les wagons des colons excursionnistes.

Onze des malheureux voyageurs qui se rendaient dans l'Ouest où tout un avenir brillant leur souriait, ont

ETE TUES INSTANTANEMENT.

On ne connait pas encore le nombre exact des blessés, six d'entre eux sont en danger de mort, les autres ont reçu des blessures légères.

Le robinet d'arrêt des freins à air comprimé a dû être fermé lorsque le convoi transcontinental a laissé Cartier à quarante milles à l'ouest de l'endroit où a eu lieu la collision. A Cartier, on a constaté que toutes les valves fonctionnaient bien. Est-ce l'oeuvre d'un fou ou bien une négligence des employés? L'enquête le démontrera. De Cartier à Azilda, le mécanicien a eu souvent occasion d'appliquer les freins et il est évident que la valve a été fermée après le dernier arrêt du train, avant la collision.

Les voyageurs à bord du Transcontinental n'ont pas été blessés, et les wagons n'ont pas été endommagés d'une manière considérable.

Les morts et les blessés sont de la province d'Ontario. Ils s'étaient réunis des différents points de cette province, à Toronto, pour de là prendre le convoi à North Bay.

LES MORTS ET LES BLESSES

Voici la liste des morts: J. J. Noble, Barrie Ont., T. Puddicomb, Hagersville, L. Pluff, New-Hamburg, Percy Baker, Stayner, S. F. Myrne, T. N. O., Chs. Palmer, Toronto; F. Blackwell, Toronto; William Puddicomb, Toronto; deux enfants Viola et Oliva Shade, âgés respectivement de 10 et 12 ans.

Ceux qui ont été blessés sérieusement sont: MM. William Wallace, Georges Arose, Sheldon Morris, Leonard Shade, Mme Leonard Shade, M. E. Walb, et Samuel Kingston.

La collision a eu lieu vers 7.30 heures, hier matin, au moment où les excursionnistes, au nombre de cinq cent, prenaient leur déjeuner en attendant que le convoi fût mis sur la voie d'évitement. Le mécanicien du transcontinental appliqua les freins à une assez grande distance; mais il était évident que le convoi ne pouvait être arrêté à temps pour

PREVENIR UNE CATASTROPHE.

Le mécanicien du convoi des excursionnistes ainsi que le chauffeur eurent le temps de sauter.

Un des wagons de colons fut complètement brisé, et des décombres, on retira les cadavres de onze voyageurs. Des convois de secours furent expédiés sur les lieux et les blessés, après avoir reçu les premiers soins médicaux, furent transportés à l'hôpital de Sudbury.

On a dit que les échevins Dagenais et Proulx qui devaient revenir à Montréal de leur voyage dans l'Ouest étaient à bord du transcontinental; mais la nouvelle n'a pu être confirmée.

Le vice-président du Pacifique, M. D. McNichol, et plusieurs autres officiers sont partis hier soir pour se rendre sur les lieux de l'accident et tenir une enquête.

LE CHATEAU FORT DE LA RACE FRANCAISE

Les délégués de la coopération des colons du nord exposent à la Chambre de Commerce, les vues patriotiques qu'ils entretiennent sur l'avenir de notre arrière pays.

De Témiscamingue à la Ferme-Neuve et à Montréal, — Brillant exposé de la situation du colon par l'abbé Corbeil, le Rév. Père Mouttet et autres.

Le conseil de la chambre de commerce a reçu, hier après-midi, dans ses salons de la rue Saint-Gabriel, les délégués de la Coopérative des colons du Nord, venus pour exposer les besoins de cette intéressante région. Disons de suite que ces délégués sont repartis enchantés de leur visite, flattés des égards dont on les a entourés, et plus confiants que jamais en l'avenir.

Ces délégués étaient le Rév. Père Mouttet, curé de Nominingue, M. l'abbé Corbeil, curé de l'Ascension, M. C. Boileau de l'Annonciation, M. J. A. Denault, rédacteur et gérant de "L'Avenir du Colon".

La séance du conseil était présidée par M. L. J. A. Surveyer, vice-président. On remarquait; les honorables MM. J. D. Rolland et Alphonse Desjardins, MM. Damase Masson, E. Boivin, J. P. Mullarkey, Jos. Contant, Jos. Fortier, P. Gravel, F. C. Larivière, l'échevin N. Leclerc, Geo. Gonthier, E. D. Marceau, P. Arthur Côté, Dr Brisson, L. E. Carufel, René Dupont, (de la société de colonisation de Québec,), Isaïe Préfontaine, etc.

Après la lecture des minutes de la dernière séance et de quelques correspondances, le président demande la suspension des délibérations, afin d'entendre les délégués de la Coopérative des Colons du Nord, exposer leurs griefs. Cette demande est favorablement accueillie, puis

LE REV. MOUTTET

se lève.

"Cette délégation, dit-il en substance, est venue vous exposer en peu de mots ce que vous pouvez faire pour notre colonie naissante, et, en retour, ce que cette dernière serait en mesure de vous offrir, si vous vouliez bien lui donner l'appui de votre haute influence, vous intéresser à son sort.

Le Père Mouttet, en peu de mots fait connaître la vaste étendue de la région Labelle, qui s'étend par delà les Laurentides et qui forme tout un royaume. "Ce pays partiellement colonisé, est aussi partiellement relié à la métropole par le chemin de fer Pacifique Canadien. La tête de ligne actuelle du chemin de fer n'est pour ainsi dire qu'au seuil de superbes vallées s'étendant à quelque centaines de milles sur le versant septentrional des Laurentides. C'est notre arrière pays, notre nouveau Québec, une future province française, si on le veut bien.

"La compagnie du C. P. R., parle de prolonger son réseau vers le nord; nous voudrions, nous les colons, que ce prolongement se fit

VERS LE TEMISCAMINGUE

en passant par le Rapide L'Orignal et la Ferme, pour aller se souder au Transcontinental.

"Nous voudrions encore que le C. P. R. nous accorde des taux de transport moins élevés, pour l'exportation vers la métropole de nos produits de la ferme et de la forêt." Et le Rév. P. Mouttet fait voir de quel secours serait pour le colon la vente à prix suffisamment rémunérateur de ses légumes, de son foin, de son bois de corde. Il peut difficilement le faire aujourd'hui à cause des taux exorbitants qu'on lui demande. Ces bénéfices que le colon retirerait, l'ouvrier de Montréal en ferait également son profit, puisque le prix du bois subirait naturellement une baisse.

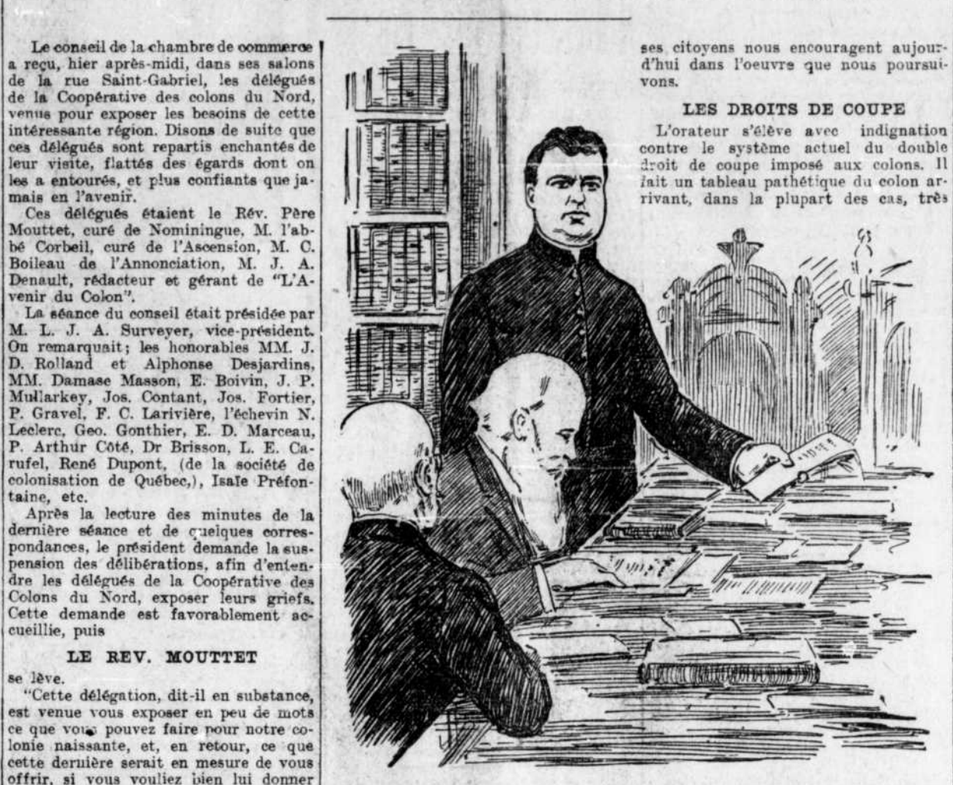
La "Coopérative" croit qu'il serait plus avantageux que la ligne projetée du C. P. R. se dirige plutôt vers le nord, à travers les cantons richement boisés, que de diriger cette même ligne vers Maniwaki. Mais pour réaliser ce projet, il semble indispensable d'obtenir

UNE SUBVENTION

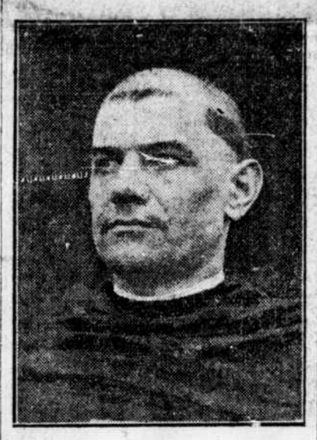
du gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ne pouvant que donner des terres, vu l'insuffisance du subside fédéral. Le gouvernement d'Ottawa, en ce faisant, rendrait à notre province le même service qu'il rend si généreusement aux autres provinces.

M. L'ABBE CORBEIL

a prononcé une vibrante et patriotique allocution. On l'a chaleureusement applaudi. Il dit en commençant qu'il veut exposer brièvement la situation présente du colon. Quand le curé Labelle ouvrit à la colonisation l'étendue du pays auquel on donna si justement le nom de royaume, on reconnut qu'il fallait l'appui de Montréal, des citoyens de la métropole pour conduire cette belle entreprise à bonne fin. Nous sommes aujourd'hui dans la même situation. Ou plutôt, nous subissons une crise identique à celle qui, à plusieurs reprises, mit le "royaume" en péril. Et c'est vers vous que nous tournons nos regards, en ce moment d'angoisse.



M. l'abbé Corbeil expliquant le programme de la Coopérative des Colons du Nord, aux directeurs de la Chambre de Commerce du district de Montréal, hier.



Le Révérend Père Mouttet, président de la Société Coopérative des Colons du Nord, qui a adressé la parole

L'abbé Corbeil parle des débuts de la grande oeuvre de colonisation; il montre le travail désintéressé, patriotique, des ardents travailleurs de la première heure, alors que tout était à créer. "La société de Colonisation de Montréal, dit-il, a fait ce qu'elle a pu, dans le temps; quand elle a voulu travailler pour le nord de Montréal, nous avons senti son influence, par le nombre de colons qu'elle nous a envoyés.

"Aujourd'hui, ce n'est

PLUS LA MEME CHOSE.

La société embrasse trop. Nous voulons une société de colonisation de Montréal non pas pour coloniser la Gaspésie ou le Lac Saint-Jean, mais pour coloniser notre arrière pays. Si la société actuelle ne peut pas être à nous "tout seuls", eh bien, nous en trouverons une, nous l'avons dans cette jeune association pleine de sève et d'ardeur, qui vit à Nominingue Croyez-vous que la société du Lac Saint-Jean s'occupe de nous? Faisons donc comme elle."

LES EMBARRAS

L'abbé Corbeil parle de l'arrivée d'un colon sur un lot et des ennuis qu'il y trouve. Les marchands de bois le guettent et lui suscitent toutes sortes d'entraves. Ces marchands sont formés en association ayant pour but d'empêcher, ou, du moins, de retarder le plus possible, le développement de la colonisation, le peuplement de nos régions à coloniser. C'est qu'ils ont peur. Le colon est l'ennemi des terres en bois debout, de la forêt; ils préfèrent de beaux champs de blé ou de gras pâturage.

LE GRAND OBSTACLE

à la colonisation est donc la propriété des lots concédés. Il y a sur ces lots

DEUX PROPRIETAIRES

en antagonisme constant, en lutte perpétuelle. Le plus faible succombe le plus souvent, c'est le colon. La loi qui permet cet état de choses a été bien souvent revisée et amendée, mais jamais dans le sens juste du mot; l'injustice envers les colons se perpétue.

"D'où vient qu'aujourd'hui, un colon ne peut obtenir de concessions de lots colonisables. Sous prétexte d'établir des réserves de colonisation, on a reparti le domaine colonial de façon à arrêter l'essor des paroisses nouvelles, en dirigeant les défricheurs vers des endroits où ils ne peuvent nuire aux détenteurs des limites. Il est regrettable que l'on veuille établir les colons ici et là, au gré des arpenteurs ou de fonctionnaires civils, comme si le colon était un enfant d'école. Pourquoi empêcher le parent d'un colon établi de se fixer dans son voisinage, l'ami près de son ami ? L'important est d'accorder des lots aux environs des villages déjà prospères, et non d'établir de distance en distance des colons que l'éloignement ne tarde pas à décourager.

L'abbé Corbeil est pour

LA CONCESSION LIBRE

des lots, pour le peuple qui émigre parce qu'il n'a pas de terrains à sa disposition; pour les fils de cultivateurs forcés d'aller engloutir leur énergie au sein des manufactures américaines.

"Nos maisons de cultivateurs, dans les vieilles paroisses sont pleines d'enfants; or, le père de famille ne peut garder près de lui tous ses fils devenus hommes. Il est forcé, bien à regret, de les laisser partir pour Montréal ou les Etats-Unis. Or, jetez dans notre nord tout ce surplus d'une robuste population, la plus saine de la province, et, dans quelques années, nous aurons fait des merveilles. Il semble que la ville de Montréal retirerait, de cette accroissement de population, des bénéfices commerciaux assez importants pour que ses citoyens nous encouragent aujourd'hui dans l'oeuvre que nous poursuivons.

LES DROITS DE COUPE

L'orateur s'élève avec indignation contre le système actuel du double droit de coupe imposé aux colons. Il fait un tableau pathétique du colon arrivant, dans la plupart des cas, très pauvre, avec une famille nombreuse, mais plein de courage, pour s'établir

A suivre sur la page 8



M. J. M. A. Denault, rédacteur du "Colon" du Nominingue qui a adressé la parole

QUI EST RESPONSABLE DE LA MORT DE BUCHANAN ?

La version du conducteur Leclaire du Terminal, diffère du tout au tout de celle fournie à un journal du soir par un prétendu témoin oculaire, qui conserve l'incognito.

Le surintendant Rowley, à la suite d'une enquête sommaire, corrobore partiellement les déclarations de son employé, qu'il n'a pas même cru devoir suspendre. L'enquête aujourd'hui.

"La Presse" a donné, hier soir, les détails du malheureux accident survenu la veille, sur la ligne du Terminal, à la Longue-Pointe, au cours duquel Andrew Buchanan, un jeune homme de 22 ans, et dont la famille demeure sur une petite île qui porte son nom, entre Charlemagne et le Bout-de-l'Ile, a perdu la vie.

Un journal affirmait hier soir, d'après le témoignage d'un témoin dont le nom n'est pas mentionné, que quelques minutes avant l'accident, le défunt avait eu une violente altercation avec le conducteur d'un autre tramway.

Toujours d'après ce journal, il était déclaré que le défunt avait été battu et jeté le long de la voie du Terminal et qu'à des remarques faites par les passagers, le conducteur avait répondu par des paroles inconvenantes ou tout au moins déplacées. Ces révélations stupéfièrent M. M. Rowley, surintendant de la compagnie du Terminal, et M. Leber, assistant-surintendant qui aussitôt

ORDONNERENT UNE ENQUETE

au sujet de la conduite du conducteur.

Le résultat de cette enquête fut que M. Ernest Leclaire, le conducteur en question, reçut l'ordre de reprendre son travail comme d'habitude, hier soir, les autorités du Terminal étant persuadées que ces déclarations étaient pour le moins exagérées.

Depuis près de trois ans qu'il est à l'emploi du Terminal, M. Leclaire a toujours été considéré comme l'un des employés modèles de la compagnie. Il convenait donc que la compagnie fasse une enquête sur la conduite de son employé, avant que de le démettre de ses fonctions.

Un reporter de "La Presse" s'est rendu ce matin à la demeure de M. Ernest Leclaire, au No 518 rue Lasalle. M. Leclaire a donné à notre représentant

LA VERSION SUIVANTE

de l'altercation entre lui et le défunt.

"D'abord, dit-il, l'accident n'est pas arrivé à une faible distance de l'endroit où nous nous étions querellés, mais à un mille de distance, au moins.

"Nous étions à la ferme "Elmwood" lorsque j'ai obligé le défunt à descendre de tramway et c'est vis-à-vis la ferme Quinn que l'accident s'est produit.

"Il pouvait être 9.15 heures, lundi soir, lorsqu'Andrew Buchanan monta dans le tramway que je conduisais.

"Buchanan, quoiqu'Irlandais de naissance, parlait français comme vous et moi.

"Il était quelque peu aviné, à ce moment, mais non pas dans un état d'ébriété tel qu'il n'avait pas conscience de ses actes.

"Lorsque je lui demandai le prix de son passage, il refusa en disant qu'il n'avait pas besoin de payer.

"Je réitérai ma demande, et voyant qu'il refusait de payer, je donnai ordre au mortorman d'arrêter le char.

"Les règlements de la compagnie du Terminal, comme de toutes les compagnies de tramways, ordonnent au conducteur de faire descendre un passager

QUI REFUSE PEREMPTOIREMENT

de payer son passage.

"Cependant, je n'aurais pas forcé le défunt à descendre à cet endroit, s'il avait été en état d'ivresse avancé; car j'aurais craint qu'en marchant sur la voie, il ne fut frappé par un autre tramway.

"Voyant que Buchanan vociférait et qu'il blasphémait, je me chamaillai quelques minutes avec lui, pour le forcer à descendre.

"Cramponné au garde-fou du marche-pied, Buchanan persistait à ne pas descendre, mais je réussi à lui faire lâcher prise.

"Je lui dis aussitôt en lui indiquant un chemin ouvert qui aboutissait à la rue Notre-Dame: "Prends ce chemin-là qui va te conduire aux tramways de la rue Notre-Dame.

"Buchanan continua alors à m'injurier et à me défier.

"Comme il allait tenter de sauter de nouveau, je descendis et lui décochai un coup de poing en réponse à un coup semblable qu'il venait de me porter à l'estomac.

C'est alors que le motorman Gédéon L'Heureux intervint.

"Je remontai dans mon char après avoir vu

BUCHANAN SE RELEVER

et partir dans la direction opposée.

"Or, monsieur le reporter, il va être prouvé à l'enquête qu'avant d'être frappé par un tramway, le défunt a évité, sur la voie à 9.45 heures le tramway qui allait dans la direction sud.

"C'est ce même tramway qui en revenant, a 10.25 heures, c'est-à-dire une heure et dix minutes après, qui l'a frappé."

M. Leclaire termine en déclarant qu'aujourd'hui même, il allait poursuivre en justice deux journaux de cette ville qui l'ont qualifié gratuitement de brute et de grossier.

Le docteur MacTaggart, l'un des médecins-légistes, attaché à la cour du coroner a fait hier l'examen du cadavre d'Andrew Buchanan.

L'examen n'a

REVELE AUCUNE BLESSURE

à la figure du cadavre, ce qui prouverait que le malheureux n'a pas été roué de coups, comme certains le prétendent.

L'enquête du coroner, au sujet de cette malheureuse mort, aura lieu demain matin, à la morgue.

LE SURINTENDANT ROWLEY

M. John Rowley, surintendant du Terminal Railway, a déclaré ce qui suit à un représentant de "La Presse", ce matin:

"J'ai fait une enquête au sujet des brutalités dont le défunt Buchanan aurait été victime de la part du conducteur Ernest Leclaire, et c'est le résultat de cette enquête qui m'a décidé de ne pas suspendre cet employé de ses fonctions.

"Buchanan a été tué à un mille et demi de l'endroit où s'est déroulée la querelle.

"La preuve qu'il a marché volontairement sur la voie ferrée, c'est qu'il a pu éviter le même tramway qui l'a tué, environ une demi-heure avant l'accident, alors que ce tramway se dirigeait vers le nord.

"Je veux cependant qu'une enquête sévère soit instituée afin que les responsabilités de cette mort d'homme incombent à qui de droit.

L'AUTOPSIE SERA FAITE

Afin d'éclaircir ce qui est un mystère, le coroner a ordonné l'autopsie du cadavre d'Andrew Buchanan.

Parmi les témoins assignés pour l'enquête, on nous cite les noms du docteur Alphonse Mercier, de la rue Saint-Denis, qui a eu connaissance de la querelle entre le conducteur Leclaire et le défunt, et MM. Rhéaume, Fiset, et Cuibault, de la Longue-Pointe.

IMPORTANTE NOMINATION

M. J. Alfred Bonin, notaire, percepteur de la Seigneurie de Saint-Sulpice, à l'Assomption vient d'être nommé greffier de la cour de circuit du comté de L'Assomption, en remplacement de M. le notaire Martel qui a donné sa démission.



M. J. Alfred Bonin, notaire, qui vient d'être nommé greffier de la Cour de Circuit du comté de L'Assomption.
Photo J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke

La nomination de M. Bonin à cette position a été faite par un décret de l'exécutif en date du 5 du mois courant.

Le nouveau titulaire qui est le fils de M. Joseph Bonin, notaire du Séminaire de Montréal, est un jeune homme doué de grands talents et nous le félicitons pour le choix dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement.

MORT D'UN ANCIEN ZOUAVE

Les rangs des zouaves pontificaux, ces braves soldats qui volèrent au secours du Saint Siège, s'éclaircissent chaque année.

Aujourd'hui nous avons à enregistrer la mort de l'un d'eux, M. Théodore Sauvageau, courtier, domicilié au No 676, Boulevard Saint-Joseph, à Saint-Louis du Mile-End, est décédé hier, et ses funérailles, comme nous l'annonçons ailleurs, auront lieu vendredi, le 14 courant, à l'église du Saint Enfant-Jésus.

A la famille éprouvée, "La Presse" offre ses condoléances.

L'EXPOSITION DU COMTE DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 13 — Aujourd'hui a eu lieu l'exposition de la Société d'agriculture du comté de Saint-Jean.

La Société d'agriculture du comté de Saint-Jean compte 200 membres.

Depuis un bon nombre d'années, cette société n'avait pas ses expositions propres et exclusives à ses membres. L'institution des expositions régionales, et plus tard, des expositions provinciales, avait absorbé les expositions dites "de comté".

Cette année, Saint-Jean n'aura ni exposition régionale, ni exposition provinciale.

Le comté de Saint-Jean a aujourd'hui son exposition, comme, du reste, les autres comtés.

Cinquante membres de la société ont exposé aujourd'hui environ 200 articles, comprenant de très beaux spécimens de l'espèce chevaline, de l'espèce ovine, de l'espèce porcine, et surtout de l'espèce bovine.

Il y a aussi une fort intéressante exposition des produits dus à l'industrie et à l'aiguille de nos femmes canadiennes.

On y remarque encore de belles volailles, des beurres et des fromages de première qualité, des fruits et des légumes insurpassables.

MORT SUBITE A SAINT-POLYCARPE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Polycarpe, 13 — M. Eustache Leroux, bourgeois, âgé de 92 ans, est décédé subitement hier soir. Le défunt était veuf et ne laisse pas d'enfants.

LES GREVISTES A BUCKINGHAM

Ils ne demandent que des salaires leur permettant de vivre de décente façon

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 13 — La situation entre les ouvriers et la compagnie MacLaren ne s'est pas améliorée depuis hier. Il n'y a eu cependant aucune manifestation de la part des ouvriers.

Après avoir attendu en vain une réponse à leurs réclamations du gérant, M. J. Vallilee, ils ont défilé paisiblement en rang et se sont rendus à la salle d'assemblée de l'union des manoeuvres.

La journée a été paisible. D'ailleurs, aucun trouble n'est en perspective. Les hommes sont résolus d'aller gagner ailleurs des salaires raisonnables, s'ils ne peuvent obtenir ici des gages qui leur permettent de vivre sans gêne.

Les journaliers en général reçoivent $1.25 par jour et ils demandent une augmentation de deux cents et demi de l'heure.

Les travailleurs sont d'opinion que cet état de choses ne durera que quelques jours.

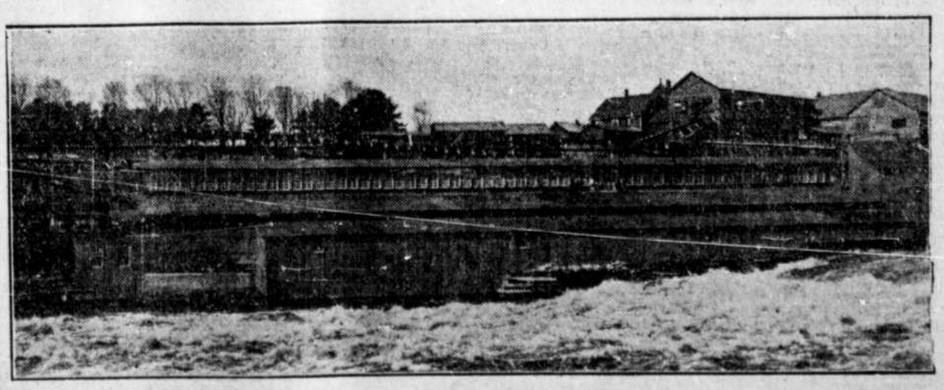
PROGRAMME DE L'HON. M. ALLARD

L'honorable M. Allard, ministre de l'Agriculture, veut encourager d'une manière toute particulière l'industrie laitière dans notre province. Dans ce but, il désire inviter tous les jeunes gens des campagnes à suivre les cours d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe. Le ministre a l'intention d'améliorer cette école qui a déjà coûté $60,000.

M. Allard se déclare aussi favorable à l'adoption d'une nouvelle classification des fromages sur les marchés. Le ministre étudiera sérieusement l'amélioration des chemins de campagne.



Mtre Yvon Lamontagne, avocat de Buckingham, avis eur légal de l'union. — Photo. Main Studio, angle des rues Saint-Laurent et Vitré.



Les immenses usines de pulpe des MM. Mc Laren, à Buckingham, dont les opérations sont suspendues, depuis hier, pour cause de grève parmi les employés.

LA PRESSE

No 1 rue Saint Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
8 SEPTEMBRE

LUNDI	FETE
MARDI	91,889
MERCREDI	91,880
JEUDI	91,926
VENDREDI	91,952
SAMEDI	115,525
TOTAL	483,172
HEBDOMADAIRE	49,813
	532,985

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,634

DE RETOUR DE L'OUEST

M. Emile Vincent, du Pacifique, est enthousiasmé de son voyage.

M. Emile Vincent, assistant contremaître du Pacifique, aux usines Augus, est revenu, mardi dernier d'un voyage de trois semaines dans les provinces du centre et de l'ouest canadiens. M. Vincent a profité de ces vacances pour aller serrer la main à des amis, à Saint-Boniface, Manitoba, et à Nelson, Colombie Anglaise. Il a aussi visité l'état de Washington chez nos voisins.

M. Vincent dit que nos compatriotes prospèrent très bien, là-bas. A Nelson, il a rencontré M. Robitaille, explorateur de mines établi dans cette région depuis six ans. Il est enchanté du voyage fait sur la rivière Slocan.

"Les moissons", nous dit M. Vincent, "sont très belles, partout. L'activité des champs est extraordinaire. Les élévateurs peuvent à peine fournir à la production du blé."

A Frank, la ville détruite par l'avalanche, en 1903, est toute nouvelle. Le chemin de fer du pacifique passe maintenant à l'endroit où des maisons furent démolies lors du désastre.

REGLE A L'AMIABLE

Le Grand-Tronc paie $4,000 à madame Riendeau pour la mort de son mari.

Le procès par jury de Dame F. Riendeau, de Laprairie, contre la compagnie du Grand Tronc, a été hier matin réglé hors de Cour, avant l'ouverture de la Cour.

Madame Riendeau réclamait $6,000 de dommages pour la mort de son mari, tué, il y a environ huit mois, à la Pointe Saint-Charles.

Le défunt a été frappé par un train de fret. La compagnie, par règlement à l'amiable, a payé $4,000 et les frais taxés à la veuve. Mtres F. J. Bissillon, C.R., et H. Elliott, étaient les avocats de la demanderesse.

Diarrhée

ELLE peut vous attaquer à n'importe quelle époque de l'année, mais elle sévit surtout durant les mois d'été. Quand ce mal vous attaque, vous n'avez que faire d'expérimenter avec des remèdes non essayés, mais procurez-vous-en un qui a subi l'épreuve du temps. Un tel remède, c'est l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler. Il est sur le marché depuis plus de 60 ans, et des milliers de gens le considèrent le meilleur remède contre les maux d'intestins.

Mme Wilfrid Tomlinson, Victoria Harbor, Ont., écrit: "Je garde toujours l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler à la maison, sachant par expérience que c'est un remède sûr et efficace contre la diarrhée et maux similaires des intestins." (4) yw

CHRONIQUE

EMPEREUR ET JOURNALISTE

Voilà encore une fois remise sur le tapis la question de l'enseignement du journalisme, comme si cette spécialité pouvait s'apprendre autrement que par l'expérience et par la pratique.

Ce sont les Américains qui sont le plus enragés pour cet enseignement. Il y a quatre mois, un citoyen nommé James P. McAllister, de Hot Springs, Va., offrait au Collège Hampden Sydney, de Richmond, une rente annuelle de $3,500 pour la création d'une école de journalisme.

Son don fut accepté, mais j'ignore si cette école fonctionne et si elle fonctionera jamais.

L'embarrassant n'est pas de trouver des élèves — on est si candide quand on est jeune —; mais où trouver des professeurs? comment combiner un programme pratique qui réponde aux besoins du journalisme contemporain ?

C'est là le hic!

Une dépêche nous apprend que le consul américain de Brunswick, M. T. Albert, vient d'être chargé par son gouvernement de faire une enquête en Allemagne et en Suisse sur l'enseignement du journalisme.

D'après le rapport de M. Albert, cet enseignement fait de rapides progrès. Il y a des cours au collège commercial de Leipzig, à l'Université de Berne, à celle de Berlin, à Zurich, à l'école technique supérieure de Dantzig et au collège commercial de Cologne.

J'ajoute qu'on tenta, à Paris, il y a une dizaine d'années, la fondation d'une école de cette espèce, mais que le projet tomba sous le ridicule.

Il est évident que dans les établissements cités par M. Albert on apprend aux jeunes gens, comme dans tous les établissements similaires, la rhétorique, la logique, l'histoire et bien d'autres choses encore qui les mettent suffisamment en état d'embarrasser toutes les professions, y compris celle de journaliste.

Notre métier a ceci des particulier que tout le monde peut l'exercer, plus ou moins bien. Les maîtres sont ceux qui sont doués d'un tempérament et d'un esprit spécialement pondérés, et surtout d'une netteté et d'une rapidité de vision exceptionnelles.

Ce sont là des dons qui ne s'acquièrent ni ne se transmettent. Je vous prie d'en convenir une fois pour toutes.

Au cours de sa croisière de vacances, Guillaume II s'est étonné devant M. Gaston Menier, député français, son hôte à bord du "Hambourg", qu'il y eût au monde une profession importante où on eût accès sans préparation, sans examen, sans aucune instruction spéciale.

La profession que Sa Majesté "J'me mêle de tout" incriminait ainsi n'était pas — ainsi qu'on pourrait le supposer — celle d'empereur, mais celle de journaliste.

Guillaume II est bien bon de songer au prestige et au perfectionnement de notre profession. Il rêve, le cher homme, une école de journalistes, installée dans des bâtiments gothiques, où on serait admis de dix à douze ans, pour y séjourner jusqu'à vingt ans. Lever à cinq heures du matin, exercices d'assouplissement, escrime à la bayonnette, chants nationaux, petit déjeuner, cours, etc.

Ce programme donnerait peut-être à notre métier l'homme qui lui manque en général le plus : l'homme doué de respect pour les grands sabres, mais ne donnerait pas à ce nouveau venu parmi nous ce qui manque le plus souvent aux types de l'espèce : le talent.

Il faut bien que tous les autres en prennent leur parti : on "naît" empereur, on "naît" journaliste; on "devient" député, colonel, maître d'école ou pharmacien.

Cela a l'impérieux, le despotique caractère d'une vocation ! Que d'empereurs voulurent se soustraire à leur vocation ! Ils n'y réussirent guère ; empereurs malgré eux jusqu'à la fin. Une abdication est un fait qui stupéfie l'histoire et on n'en connaît guère qui aient été pleinement consenties ou qui n'aient pas été regrettées.

Napoléon a abdiqué deux fois en quinze mois. A-t-il accompli ces actes importants de bon cœur ?

Etre un demi-dieu et s'en aller brusquement, comme Dioclétien, planter des laitues à Salone, ou remonter des horloges à Saint-Just, en Estrmadure, comme Charles Quint, cela paraîtra toujours louche, suspect, inexplicable

Que de journalistes ont voulu se soustraire au supplice de "la copie" ! Ils sont devenus fonctionnaires, députés, sénateurs, ministres; ils ont toujours écrit, victimes de leur vocation, aussi marqués par elle que s'ils avaient reçu l'investiture sacerdotale.

Les journalistes qui quittent d'eux-mêmes leur métier pour le jardinage à Salone ou l'horlogerie à Saint-Just, ou les Capoues, qu'on nomme Chambre des représentants, étaient de joyeux farceurs ou des poètes.

Ils se sont introduits dans la profession avec des faux nez et une immense conviction — en chrysocale. Ils manquaient de cette philosophie essentielle qu'on nomme scepticisme, qui est indispensable à celui qui doit traiter "de omni re scibili", et qui, d'ailleurs, n'est pas l'irrédictible ennemi d'un enthousiasme temporaire. Ils travaillèrent moins à la défense de leurs idées qu'à la construction de leur fauteuil ; c'est pourquoi ils passèrent pour habiles.

Le vrai journaliste naît, vit, meurt journaliste, sans plus de regrets que n'en a un empereur, qui certes a pourtant rêvé au moins une fois d'une maison blanche avec des volets verts, près d'une rivière où filent les truites. Oui, il a eu l'occasion d'aveindre un siège de député, ou une grasse sinécure, ou un titre honorifique très caressant à l'oreille. Mais il a négligé ces occasions parce qu'il pensait à son article du lendemain. Le sage !

LAURENT BART.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'Huile de Ricin, le Parégorique, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'état fiévreux. Il guérit la diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

FEU Mme A. CONSTANTINEAU

(De notre correspondant résident de LA PRESSE)

Roxton Pond, 13 — Un deuil profond vient d'affliger une des familles les plus estimées de notre village.

Philomène Cadoret, épouse du Dr Constantineau, a expiré mercredi matin à 8 heures. Elle n'était âgée que de 37 ans. Elle laisse, en outre de son mari, cinq enfants dont la plus âgée n'a que neuf ans. Viennent ensuite Yvonne, Albert, Lorette et Camille, âgé de deux mois.

M. J. B. Cadoret et son épouse ainsi que Mlle Laure Cadoret, sœur de la défunte, étaient présents à ses derniers moments. Mm Rosa Moranda, femme du Dr Moranda, de Harrisville; Charles Cadoret, de Woonsocket, et Alphonse Cadoret, de Eau Claire.

La cérémonie funèbre fut imposante. Un cortège nombreux suivait la dépouille mortelle.

On remarquait parmi les parents, l'avocat A. P. Vanasse, Mme L. Cadieux et son fils Napoléon, de Granby; Mme G. H. Hétu, d'Upton ; Mlle Alona Auclair et Mme J. H. Cadoret, de Magog; Mme X. Véroneau, M. Constantineau et MM. Ovila et Raoul Constantineau, ses fils.

Parmi les étrangers on remarquait : J. Hébert, de Granby ; C. P. Verdon, M. D., E. Tarte, N.P., D. K. Cowley, Dr Lessard, L. H. Martin, M.D., E. Lafricain, M.D., etc.

Les porteurs étaient MM. Saul Ledoux, H. Langelier, I. Senécal, J. Saint-Pierre, G. Fausse et A. Picard.

De nombreuses fleurs ont été offertes par les membres de la famille et les étrangers entre autres un coussin, une croix et une couronne d'immortelles, une lyre et de nombreuses gerbes de fleurs.

UN GRAVE CAS GUERI

Inutile de souffrir plus longtemps du rhumatisme musculaire. Tous les cas peuvent être guéris. Ferrozone est infaillible comme le prouve David Johnston, de Ormond, Ont. "Ma femme a terriblement souffert", écrit-il. "Elle a été deux ans sans presque pouvoir travailler du tout. Ses articulations étaient devenues enflées, lui causant de vraies tortures. Elle ne pouvait monter ni descendre les escaliers. Elle prit Ferrozone boîtes par boîtes et se frictionna avec Nerviline. Alors le mieux commença et augmenta rapidement. Aujourd'hui elle est guérie et nous en remercions Ferrozone. Il n'y a pas de remède supérieur à Ferrozone ; il guérit. 50c la boîte chez tous les vendeurs. (13) w

MOUVEMENT DES COLONS

LE NOMBRE DES INSCRIPTIONS AU BUREAU DE COLONISATION POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOUT.

Le secrétaire de la Société Générale de Colonisation de Montréal vient d'adresser à l'hon. M. J. Prévost le rapport des opérations de la société, durant les deux mois juillet et août.

JUILLET

Nombres de colons inscrits, 302, venant des endroits suivants : De Montréal, 148 ; Field, Ont., 1 ; Fall River, Mass., 1 ; Saint-Jacques l'Achigan, 1 ; France, 45 ; Rivière Désert, 1 ; Saint Paul, Minn., 2 ; Belgique, 7 ; Saint-Donat, 10 ; Sainte-Anne de Bellevue, 5 ; Maniwaki, 4 ; Ottawa, 4 ; Saint-Timothée, 3 ; Worcester, Mass., 16 ; Biddeford, Me., 4 ; Salem, Mass., 5.

Ces colons sont partagés comme suit: Nord de Montréal, 114 ; Témiscamingue, 57 ; Matapédia, 34 ; Témiscouata, 12 ; Lac Saint-Jean, 10 ; Nord d'Ontario, 17 ; Ouest Canadien, 57. On constate une augmentation de 23 colons sur le mois correspondant de l'an passé.

AOUT

Dans le mois d'août 299 colons se sont inscrits, dont 149 venant du district de Montréal, 20 de France, 5 de Belgique, 5 de la Côte des Neiges, 7 de Saint-Donat, 6 de Russie et une quarantaine des Etats de la Nouvelle Angleterre. C'est une augmentation de 47 sur le mois correspondant de 1905.

LE TZAR EN VOYAGE

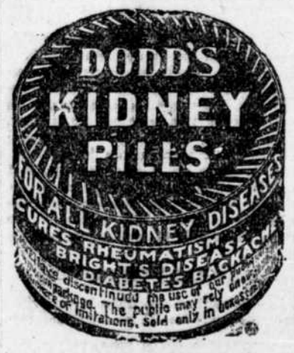
Il va croiser dans l'archipel Finlandais.

Saint-Pétersbourg, 13 — L'empereur Nicolas, l'impératrice Alexandra et leurs enfants s'embarqueront aujourd'hui à bord du yacht impérial "Standard" pour une croisière dans l'archipel finlandais.

L'empereur sera de retour le 18 septembre, alors qu'une grande fête militaire aura lieu à Péterhof.

LES MORMONS DANS L'OUEST

Cardston, Alberta, 13. — On sait que la polygamie est encore pratiquée dans certaines parties de cette province. La police montée du Nord-Ouest vient d'en fournir la preuve en soumettant le cas d'un Mormon au ministère à Ottawa. Plusieurs autres Mormons ont quitté le Nord-Ouest en toute hâte. Le village de Taylorville, Alta., est ainsi nommé d'après J. J. Taylor, un chef du mormonisme au Canada et ancien apôtre de l'Utah.



UN TROUPEAU MODELE

Sir George Drummond remporte quantité de premiers prix à Toronto et à Syracuse.

La province de Québec était dignement représentée à l'exposition de Toronto, grâce à l'esprit d'entreprise de sir George Drummond.

Sir George a obtenu le 1er prix pour le bétail à cornes courtes en troupeau. Il a aussi remporté dix premiers prix, quatre deuxièmes et six troisièmes prix pour ses moutons Southdown.

A l'exposition de Syracuse, N.-Y., sir George a remporté le premier prix pour son taureau "Cicely's Pride", le premier prix pour la génisse Queen Ideal, le premier prix, pour "Huntlywood 3rd", le premier prix pour "Lady Baroness", le premier prix pour "Proud'Duchess", et plusieurs autres premiers prix dans d'autres classes. Ses moutons South down ont remporté tous les premiers prix.

L'ELECTION DE RENFREW-NORD

Ottawa, 13 — Le gouvernement va changer la date de l'élection de Renfrew Nord, vu que l'exposition de ce comté doit avoir lieu à Beachburg le même jour que l'élection, c'est-à-dire le 4 octobre prochain. L'hon. M. Scott, craignant que le vote ne soit grandement diminué par l'exposition, a télégraphié au shérif Moffatt, de Pembroke, officier rapporteur, de renvoyer les brefs à Ottawa. L'élection sera tout probablement fixée au 2 octobre au lieu du 4, et la nomination se fera le 25 septembre.

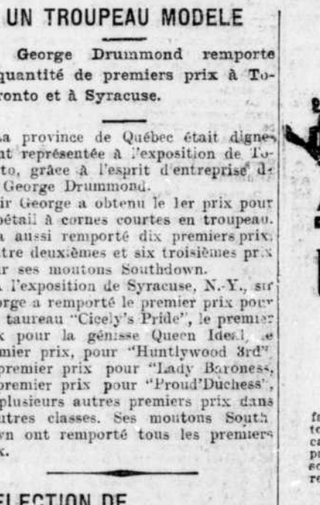
"SWISS FOOD" et l'économie. Quarante déjeuners dans un paquet de "SWISS FOOD." La nourriture pour les chaleurs, légère, nourrissante et exquise. 15 cents le paquet de 3 livres. (15)

LA COULEUR, LA SAVEUR, LA BONNE ODEUR

Sont les points forts du THE

Blue Ribbon

Sa RICHE COULEUR CLAIRE, son PARFUM FRAIS et sa SAVEUR DELICIEUSE lui ont fait une foule d'amis. EN ETES-VOUS ? (4) X



THEODORE GUERIN
9 Mois

Les Enfants

qui prennent du

SIROP D'ANIS GAUVIN

sont gros et gras, leur santé est excellente et leur sommeil abondant et régulier.

Montréal, le 17 Juillet, 1906.

MONSIEUR J. A. E. GAUVIN,
Montréal.

Je n'hésite pas à recommander le Sirop d'Anis Gauvin chaque fois que j'en ai l'occasion. J'ai pu constater par moi-même les bons effets de votre Sirop d'Anis.

Mon bébé en a pris en différentes circonstances et les résultats ont toujours été des plus satisfaisants. Lorsque mon bébé dort mal ou qu'il souffre, je m'empresse de lui faire prendre une dose du Sirop d'Anis Gauvin et le mal disparait tout aussitot pour faire place à un sommeil calme et réconfortant. Je dois ajouter que votre Sirop d'Anis tout en soulageant fait du bien à la santé des enfants. Vous pouvez voir par la photographie de mon enfant que votre Sirop n'a nullement nui à son développement.

MADAME J. S. GUERIN,
165 rue Dufferin, Montréal.

Le SIROP D'ANIS GAUVIN est en vente partout. Prix : 25 cents. Méfiez-vous des imitations. P.-C.



"La Voix de son Maître"

AYEZ

Un Berliner Ou un Victor

Les Gram-O-Phones qui sont parfaits comme passe-temps, chez eux tous les défauts de construction mécanique ont été corrigés — il n'y a pas de râlement ni de son criard. Ce sont des reproducteurs doux et naturels de toute sorte de sons.

Maintenant que les soirées d'automne sont venues, c'est justement ce qu'il vous faut lorsque viennent des amis, ou bien pour votre propre amusement. Prix $12.50 à $110. Conditions faciles.

De nouveaux registres chaque mois — musique de danse, chansons, opéra comique et grand opéra, dialogues, fanfare — morceaux les plus nouveaux et les plus jolis. Choix d'au delà de 3,000. Ecrivez pour le catalogue de septembre.

THE BERLINER GRAM-O-PHONE CO OF CANADA, LIMITED.

2315 rue Ste Catherine.

Aussi en vente à 1664 rue Sainte-Catherine.

El Paso, Texas, 13. — Un hôtel s'est écroulé à Chihuahua, Mexique. Quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Au nombre des victimes, se trouve un Américain nommé Moulton.

Grand Bargain pour DEMAIN VENDREDI

A la Maison

L.M. LEFEBVRE

246 RUE RACHEL.

Ne manquez pas de venir en foule à cette grande vente, qui sera exceptionnellement à bon marché. Lisez bien ce qui suit et vous verrez qu'un grand nombre d'avantages sont attachés à ce jour de bargain. Nous donnerons un beau cadeau à chaque client qui achètera pour le montant de $1.25 et plus, et 2 cadeaux pour un montant de $3.00.

Spécial :

2 bouteilles ketchup pour	9c
2 boîtes 2 dans 1 pour	15c
1 boîte Polo pour 4c et	8c
2 boîtes mine grasse pour	8c
2 grandes boîtes mine pour	15c
3 feuilles papier à mouche	7c
6 livres riz chinois pour	27c
10 livres cassonade pour	79c
20 livres sucre granulé	88c
1 livre thé ou café pour	14c
3 livres sucre pulvérisé	19c
1 livre sucre en morceaux pour	6c
3 livres thé en poudre pour	25c
1 livre coco râpé pour	19c
1 pinte vinaigre, 10c, 15c et	20c
1 livre moutarde Keen	24c
2 paquets épices mélangées pour	9c
1 livre bonbons chocolat à la livre	10c
3 boîtes saumon pour	25c
1 boîte sardines Henoit	14c
3 boîtes blé-d'inde pour	25c
3 boîtes pois verts pour	19c
1 boîte champignons pour	18c
1 livre marinades Heinz pour	8c
2 livres vermicelle extra fin	15c
5 livres soda à laver pour	5c
9 gros morceaux savon de 5c pour	25c
12 savons Comfort pour	45c
12 paquets poudre Barsalou pour	39c
1 brique à couteaux pour	4c
1 boîte pommade Sultana	7c
1 brosse à plancher, 5c 8c et	10c
1 brosse à chaussures, 10c, 15c et	20c
1 bon balai, 14c, 18c et	23c
1 boîte maquereau pour	10c
1 boîte empois Remy pour	9½c
1 boîte empois Chinois ou Bee pour	8c
1 boîte empois Berger pour	11½c
2 boîtes lessive Red Heart	15c
2 livres cacao pur le déjeuner	15c
1 bouteille eau Vichy, 15c, 18c et	20c
2 bouteilles essence Jonas pour	15c
1 bouteille essence de 8c pour	5c
1 livre poivre blanc pur pour	20c
1 livre poivre noir pour	19c
6 livres fleur de blé pour	16c
6 livres fleur avoine pour	19c
1 livre barley ou pois cassés pour	3c
4 douzaines épingles bois pour	7c
Vin Chevrier, $1.00, pour	75c
Vin Val pour	94c
Vin RR PP Oka pour	81c
1 bouteille vin St Michel pour	67c
1 bouteille vin St Léhon pour	79c
1 bouteille vin Mariani pour	79c
1 bouteille Old Tom Gin pour 49c, 59c	69c
1 bouteille rye I. X. L., 90c, pour	69c
1 bouteille Corby ou Wiser Whisky blanc, valant 70c, pour	49c
Gin Melcher, 23c, 49c et	79c
Gin DeKuyper, 32½c et	89c
1 pinte bon brandy, 85c et	$1.15
1 gallon bon vin canadien	90c
1 bonne bouteille brandy, 75c, pour	44c
1 pinte vin sherry ou Porto	45c
1 doz. bonne bière pour	89c
1 bonne bouteille brandy	45c

REMEDES PATENTES

Pilules Rouges ou Moro, pour	29c
Chase ou Radway	17c
Eau Carabana, pour	20c
Sirop Fellow, pour	91c
Robur Beaupré, pour	44c
Tablettes Frut-i-tive, pour	43c
Catarrhozone, pour	20c
Catarrhol, pour	65c
Ferrozone, pour	38c
Pilules Dodds, Doan, pour	35c
Pilules Hamilton, pour	23c
Carnine Lefrancq, pour	$1.49
1 bouteille Quinium Labarraque	$1.45

TAPISSERIES

Grand choix de papier à tapisser à prix réduits, 2½c, 3c, 4c, 5c, 6c, 7c, 8c, 9c, 10c, jusqu'à 50c la pièce.

DIVERS

700 beurriers ou sucriers valant 15c, pour	9c
11 moulins à laver, pour	$3.50
16 tordeuses, $2.75, pour	$2.25
200 rouleaux à essuie-mains, valant 20c, pour	10c

TEL. BELL EST 2113

LECTEURS DE LA PRESSE

Avez-vous demandé par lettre mon Livre sur les Mystères de l'existence humaine, que j'offre à tous absolument gratis ? Ce livre est absolument indispensable dans toutes les familles pour en chasser à tout jamais toutes les maladies et absolument sans aucune drogue. Envoyez votre nom et votre adresse écrits très lisiblement, et mentionnez si vous avez déjà demandé ce livre et pourquoi vous ne l'avez pas encore reçu. Adressez à J. LORDET, 26 SAINTE-ELISABETH, Montréal. 262—5

Tél. Bell Main 8

Est-ce de l'Argent

C'est ce que se demandent ceux qui ont vu les articles plaqués par nous

LYMBURNER & MATHEWS,

(11) Coin Berriet des Commissaires.

GINETTE

Feuilleton de LA PRESSE

La Fille du Forçat

80 Suite

Et ce fut au tour de Suzanne de raconter sa triste histoire, les reproches violents de son père, dans la voiture qui les ramenait à l'hôtel, la claustration douloureuse à laquelle il la soumit et qui détermina chez elle une maladie de langueur, moins toutefois, que l'absence de nouvelles de son ami...

—Parbleu ! interrompit-il, c'est bien ce que nous supposions, Corentin et moi. Ernest, le valet de chambre de votre mère, de complicité avec nos persécuteurs, jouait un double jeu, vis-à-vis de vous et de moi, puisque, à aucun moment, vous ne le chargeâtes d'un message pour moi ?

—Non, jamais.

—Ce drôle ne devait être qu'un comparse secondaire; enfin, nous tirerons tout cela au clair à Paris, continuez.

Arrivé à la nuit du drame, et après avoir raconté à son ami comment des éclats de voix parvenus jusqu'à sa chambre l'avaient attirée à la porte du cabinet de son père, la pauvre femme cacha son visage dans ses mains.

—Oh ! Pierre, je me suis engagé à vous dire toute la vérité, car je puis vous la révéler, maintenant que la mort de mon père me laisse la liberté de parler, mais ce qu'il me reste à vous apprendre est affreux! L'homme qui était là, enfermé avec lui, cet homme avait réussi à pénétrer un secret ancien, grâce à la connaissance duquel il tenait l'honneur de mon père à sa merci, et ce secret dont il abusait, pour exercer sur lui un odieux chantage, oh ! que de honte, mon Dieu !... Aurai-je le courage de vous le révéler ?

Pierre lui prit les mains, et se penchant vers elle doucement :

—Epargnez-vous cette humiliation, ma bien-aimée. Je l'ai deviné, ce terrible secret. Comme je devine maintenant le douloureux sacrifice que vous a dité un sentiment exagéré du devoir à l'égard de votre père, en vous poussant à immoler votre amour à son honneur. Il s'agit, n'est-ce pas, d'une enveloppe soustraite d'une cachette, dans le château de Tréfontaine, et contenant une partie de l'héritage du feu comte... un million ?

Elle le regarda, effarée :

—Comment avez-vous pu ?...

—Mon ami, Corentin Le Floch, a été la victime innocente dans cette douloureuse intrigue, au détail de laquelle vous serez initiée. Sachez seulement que nos confidences réciproques nous ont permis de faire la lumière sur bien des choses, notamment sur l'incident de l'enveloppe, à l'égard duquel vos aveux viennent de confirmer nos conjectures.

—Hélas ! maintenant, Pierre, après ces aveux, n'allez-vous pas me trouver indigne de vous ?

—A tout péché, miséricorde, Suzanne ; les enfants ne sont pas responsables des fautes des parents ; votre père lui-même a durement expié ce qui dut être, chez lui, une minute d'égarement, et Corentin a pardonné...

—D'ailleurs, je compte bien réparer largement le préjudice causé à l'héritier de Tréfontaine, si jamais le hasard me donnait cette grande joie de me mettre en sa présence.

—Vous le connaissez...

—Je le connais ?

—Oui.

—Qui donc ?... Oh ! parlez !...

—Il n'est autre que le cher garçon, par nous adopté de compte à demi, chez la mère Tessier, notre pupille...

—Jean ?...

—Lui-même.

—Est-ce possible ?... Qu'est-il devenu ?

Pierre leva les mains au ciel.

—Nous le cherchons de notre côté.

Il y eut entre eux un silence accablé, puis il reprit, sombre, avec, malgré tout, un reste de ressentiment, et sans pouvoir cacher son dégoût :

—Sans doute, je me suis montré bien injuste à votre égard, pauvre amie, et la fatalité a joué un grand rôle dans notre malheur, mais aujourd'hui, vous n'en êtes pas moins la femme du comte de Tréfontaine ... La loi qui nous sépare lui a conféré tous les droits sur vous... Vous avez subi ses caresses...

Elle releva la tête, et, lui montrant un visage rayonnant d'une chaste fierté de vierge, le regardant bien en face, les yeux dans les yeux :

—Jamais ! s'écria-t-elle d'une voix vibrante, jamais, Pierre, je n'ai appartenu à l'homme que je hais encore plus que vous ! Je porte son nom, j'ai vécu sous le même toit que lui ; il est demeuré pour moi un étranger et un maudit. Telle que vous avez quitté votre fiancée, telle vous la retrouvez aujourd'hui, intacte, préservée de toute souillure. Ne pouvant être votre femme, j'ai voulu être votre amante fidèle, fidèle à votre mémoire, à votre amour, digne de vous, toute à vous !....

—Est-ce possible ? murmura-t-il, dans un délire de joie, l'enlaçant fougueusement dans ses bras, et la couvrant de baisers, auxquels, rougissante, elle n'essayait même pas de se dérober... Suzanne, ma Suzanne, ma bien-aimée ! Oh ! encore une fois, pardon pour mes doutes outrageants, pardon, pardon !

Et se redressant, superbe d'énergie et de passion :

—A moi, as-tu dit, toute à moi ?.... Oui, il faut que tu sois vraiment toute à moi, il faut que tombe le dernier obstacle qui nous sépare, que le maudit que nous poursuivons d'une même haine disparaisse, et, avec lui, son nom et son souvenir ! Oh ! le but que ton aveu me laisse entrevoir est si enviable, que je suis sûr, maintenant, de l'atteindre, de triompher ! Alors, ma bien-aimée, tu seras vraiment à moi, toute à moi ! Demain, je repars pour Paris.

Et je vous y accompagne.

—Vous ?

—Moi !

—Mais que pensera votre mari de cette détermination soudaine?

—Il en pensera ce qu'il voudra. Au surplus, ajouta-t-elle railleusement, ne m'a-t-il pas demandé en grâce de vous servir de marraine dans notre monde ? Comment me saurait-il mauvais gré de mon empressement à condescendre à son désir? Il attend beaucoup de vous...

—Son attente ne sera pas trompée...

Brunet ajouta:

—Il ne vous reste plus qu'à me faire connaître le nom de son complice, du sinistre personnage qui fut, je m'en rends clairement compte maintenant, l'artisan de tous nos malheurs.

—Il a nom Grapat, et s'est, de son autorité privée, institué baron du Maine.

—Le baron du Maine ? se récria Brunet, qui se rappelait la récente communication de M. Janvier. C'est bon. Alors, nous ne tarderons pas à régler nos comptes ensemble... Ainsi, vous m'accompagnerez à Paris c

—Certes !

—Dès demain...

Le rapide du lendemain emportait à Paris don Eusebio et la comtesse.

VIII

SUR LA PISTE

Cinq jours auparavant, à l'heure où Brunet prenait le train pour se rendre en Bretagne, Corentin recevait la visite de M. Janvier.

Il fut frappé dès l'abord de l'expression de satisfaction répandue sur le visage, d'habitude si placide, du policier.

—Vous m'apportez du nouveau, monsieur Janvier ?

—Monsieur le marquis l'a deviné.

—Important ?

—Peut-être oui, peut-être non, je ne saurais encore le préciser.

—De quoi s'agit-il ?

—Il s'agit du personnage que vous me recommandâtes spécialement avant-hier.

—Le baron du Maine ?

—Justement.

—Eh bien! voyons, parlez, qu'avez-vous appris sur son compte ?

—Voici. D'abord, ce baron n'est qu'un baron de pacotille.

—Ah ! ah !

—Il s'est gratifié lui-même de ce titre après une série d'empiètement assez amusants. Ayant commencé par ajouter à son vrai nom de Grapat le nom de sa défunte femme, née Dumaine, il ne tarda pas à se faire appeler Grapat du Maine, en trois mots, puis signa simplement du Maine, et alors il ne lui resta plus ajouter la baronnie pour devenir baron du Maine.

—Jusqu'à présent, ce n'est pas bien méchant; beaucoup d'autres, et de fort honêtes gens, se donnent cet innocent ridicule.

—Sans doute; seulement, cette transformation patronymique ayant éveillé ma curiosité, après avoir épluché ses parchemins, j'épluchai aussi un peu le passé de M. le baron.

—Et vous avez découvert ?

—Un détail qui peut être intéressant.

—Quel détail ?

—Sa fortune a été vraiment trop rapide, ou, plutôt, le point de départ m'en paraît louche. Je faire là ce que dans notre argot nous appelons un cadavre.

—Un cadavre, monsieur Janvier ?

—Traduisez en langage ordinaire un secret, quelque chose enfin qu'il ne serait pas inutile d'éclaircir. Quant à moi, en effet, je ne m'explique pas bien comment un garçon sans un sou vaillant, simple clerc chez un notaire de campagne, ne possédant, au su de tous, je le répète, aucune ressource personnelle en dehors de ses appointements, a pu, du jour au lendemain, se procurer les fonds nécessaires pour acheter un important office à Paris. Or, c'est le cas de notre Grapat. Monsieur le marquis trouve-t-il cela naturel ?

—J'avoue qu'il y a là une indication. A quelle époque remonte l'origine de cette brillante fortune ?

—A dix-huit ans environ.

Corentin frémit. Dix-huit ans ! Quelle singulière coïncidence de dates ! Une question brûlait ses lèvres, une question à laquelle un secret instinct lui faisait pressentir la réponse du policier. Il voulait se donner le temps de se composer une attitude avant de recevoir le choc.

Après un moment, il reprit, d'un ton indifférent :

—Ce Grapat était, me dites-vous, clerc chez un notaire de campagne ? Savez-vous dans quel pays ?

(A suivre)

LE VERITABLE REMEDE POUR LES CORS

On n'a jamais rien pu trouver pour donner sans douleur, autant de bons résultats que l'Extracteur de Cors de Putnam. Depuis cinquante ans son succès ne s'est pas démenti. Voulez-vous avoir un remède sûr et parfait, n'employez que le "Putnam". 5 w

REMEDE DU Dr DEMERS POUR LES FEMMES

Est une vraie puissance merveilleuse pour guérir faiblesse, anémie, constipation, beau mal, troubles de l'âge critique, boutons dans la figure, procurer un beau teint et rendre fortes et vigoureuses. Consultations gratuites l'après-midi, No 1387 rue Saint-Laurent, Montréal. m,j

LE NATIONAL ET LE MONTREAL SE PREPARENT

LACROSSE

LA JOUTE MONTREAL-NATIONAL

Le Montréal et le National, qui doivent se rencontrer samedi, à Westmount, ont eu chacun une bonne pratique hier. Au National on devient plus confiant à mesure qu'approche le jour de la partie. Les joueurs se disent presque certains de la victoire, et les directeurs se préparent à parier des sommes considérables sur le résultat.

Le club Montréal espère aussi triompher, vu qu'il joue sur son terrain, et qu'il a déjà battu le National cette saison. Les récentes victoires du National l'inquiètent cependant, et il mettra sur pied sa plus forte équipe pour lui faire face.

Dade et Clary Mackerrow ne sont pas parfaitement bien, mais joueront tout de même samedi.

JOUTE DE CROSSE REMISE

Il a été décidé de remettre au 23 du courant la joute de crosse qui devait avoir lieu dimanche, entre le National et la Pointe Saint-Charles. Comme le National a une grande partie à jouer samedi, on a cru que ses joueurs ne pourraient se faire justice à eux-mêmes le lendemain, et il a été résolu de retarder la joute d'une semaine.

LE CLUB SAINT-LOUIS IRA A GRAND'-MERE

Le club de crosse Saint-Louis, qui a gagné toutes ses parties cette saison, à l'exception d'une, recevra dimanche la visite de l'équipe de Grand'Mère. La joute aura lieu sur le terrain du National.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES DU GRAND CIRCUIT.

Syracuse, N. Y., 13. — Résultat des courses d'hier:

Chamber of Commerce Stake, 2.09 trot, prix de $2,000 —

Golddust Maid, par Silverthorn (Geers) . . . 1 6 1
Oro, (McGarthy) . . . 3 1 2
Tuna, (Curry) . . . 2 7 4
John Caldwell, (Thompson) . . . 8 2 8
Lake Queen, (Rosemire) . . 7 4 3
W. J. Lewis, (Smith) . . . 5 3 5
Advance, (Carpenter) . . . 4 9 6
Van Zandt, (Deveraux) . . 9 5 7
Liseronjo, (Howard) . . . 11 8 10
Helen Norte, (Rutherford) . 10 10 9
Mainsheet, (Thomas) . . . 6 11 ret
Temps, 2.07¼; 2.07¾, 2.07¾.

2.05 trot, prix de $1,200 —

Sweet Marie, par McKinney,
Lady Rivers (A. P. McDonald) . . . 1 1
Wentworth, (McCargo) . . . 2 2
Temps, 2.04¾; 2.03¾.

Lakeside Stake, 2.11 amble, prix de $2,000 —

Ruddy Kipp, par McEwen-Bessie Brown (Murphy) . . . 4 1 1 1
Prince Hal, (Snow) . . . 1 2 3 2
Daphne Direct, (McHenry) . . . 2 3 2 3
Aintree, (Cox) . . . 3 4 4 4
Legateer, (Hogan) . . . 7 5 5 ro
Fred N., (Ernest) . . . 6 6 6 ro
Mercy Me, (Thomas) . . 5 dr.
Temps, 2.07¼; 2.04¾; 2.06½; 2.08½.

2.06 amble, prix de $1,200 —

Gratt, par Grattan-Mollie Hicks (Spencer) . . . 5 1 1
Texas Rooker, (McEwen) . . 1 4 3
Vesta Boy, (Murphy) . . . 2 3 2
The Friend, (McCargo) . . 3 2 4
Red Bird, (Cox) . . . 4 5 5
Temps, 2.05¼; 2.05½; 2.05¾.

Tentatives pour battre le record. — 2.16¼ amble.

Aldous Boy, par Gombell, mere par Young Jim (Snow). Temps, 2.09¼.

2.30¼, trot. —

Meloday, par Cicelion, mere Speedaway (Devy). 2.24¾.

2.23, trot. —

Barrister, par Baron Rock, mere par Major Benton (Devy). Temps, 2.16¼.

COURSES AU TROT A BROCKVILLE

Brockville, Ont., 13. — D'intéressantes courses au trot ont eu lieu ici hier. Sommaire :

Classe de 2.40, amble, prix de $600 :

Miss Appleby, Passmore, Orillia . . . 8 3 1 1 1
Sidney Mack, Edmunds, Blenheim . . . 1 9 2 2 2
J. K. Wilkes, McLaren et Devlin, Perth . . . 2 1 3 6 5
Zac Medium, Dr Karn, Berlin . . . 4 2 4 4 3
Pretty Nell, McCue, Kingston . . . 5 4 5 5 4
Sydenham Girl, Lowry, Montréal . . . 6 5 8 7 6
Minnie A., Powell, Orillia . . . 3 8 6 3 d
White Rye, Comstock, Brockville . . . 7 6 4 8 d
Queen of Spots, Elliott, Kingston . . . 9 7 7 4 d
Temps — 2.19¼, 2.24¼, 2.24½, 2.21¼, 2.21¼.

Classe de 2.17, trot et amble, prix de $300 :

Davie K., Kettle, Sarnia . . . 3 1 1 1
Gracie Pointer, Bourke, North Bay . . . 1 2 4 4
Orillia Belle, Power, Orillia . . 2 4 2 2
Frank McKinney, Rountree, Weston . . . 4 3 3 3
Helen D., McCue Bros., Kingston . . . 5 5 5 d
Temps — 2.16¼, 2.18¼, 2.18¼, 2.18¾.
Starter — J. B. Renaud, Ottawa.

MATINEE DE COURSES POUR DIMANCHE AU PARC DELORIMIER

La direction du parc Delorimier donnera une matinée de courses au trot dimanche, à cet hippodrome. Le programme sera fort intéressant.

CYCLISTE ET COUREUR

J. E. Laperle désirerait se mesurer avec le Français Coste, dans une course à pieds qui aurait lieu avant le 15 septembre. Il serait aussi prêt à se rencontrer avec Coste dans une course handicap. Laperle franchirait à bicyclette une distance double de celle de Coste à pied.

L'ouverture officielle du Stadium aura lieu lundi. — Le club de baseball Montréal bat Newark.

LES PROCHAINES PARTIES DE BASEBALL

BASE-BALL

MONTREAL GAGNE SA DERNIERE PARTIE AVEC NEWARK

Montréal a enfin réussi à gagner hier, grâce à Barger, le nouveau pitcher engagé par Kittredge. Newark a été battu par un score de 5 à 3. L'assistance à la joute était très faible. Barger a prouvé à l'évidence qu'il est un excellent lanceur ; il est aussi très fort au bâton. Il faillit faire un home run. L'une de ses balles serait allée tomber dans la rue Sainte-Catherine, si elle n'eût été arrêtée au passage par une enseigne plus haute que la clôture. Le coup fut bon pour deux buts. Plus tard, il fit un coup bon pour trois buts. Score :

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	0	0	2	0	0
Connor, 1b.	3	0	1	13	1	0
Phelan, c.f.	3	1	1	5	0	0
Huelsman, r.f.	4	2	2	1	0	0
Simons, 2b.	3	1	0	1	2	0
Ruhland, 3b.	4	0	0	0	2	1
Hartman, s.s.	3	1	1	1	4	0
Kittredge, c.	2	0	0	3	1	0
Barger, p.	3	0	2	1	3	0
Total	29	5	7	27	13	1

NEWARK

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Cockman, 3b.	3	1	1	0	2	0
Engle, c.f.	3	1	1	2	0	0
Mahling 2b.	3	0	1	0	6	0
Jones, l.f.	4	1	1	2	0	0
Gatins, r.f.	4	0	0	1	0	0
Brown, 1b.	4	0	1	16	2	0
Wagner, s.s.	4	0	1	1	1	0
Stanage, c.	3	0	0	2	2	1
Roy, p.	3	0	0	0	3	0
Total	31	3	6	24	16	1

Score par innings :

Montréal . . . . .00001301x— 5
Newark . . . . .100000002— 3

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts Phelan, Huelsman, Mahling. Coups bons pour trois buts, Barger, Huelsman, Brown. Sacrifice hits, Simons, Kittredge, Engle. Buts volés, Cockman, Wagner 2. Passed ball. Stanage. Struck out, par Barger 2, par Roy 2. Buts sur quatre balles, par Barger 2, par Roy 2. Laissés sur les buts, Montréal 3, Newark 4. Umpires, Conahan et Kerin.

A Rochester :

		R.	H.	E.
Rochester	.10000000x—	1	5	2
Jersey City	.000000000—	0	5	1

Batteries — Walters et Steelman ; Mack et Butler. Umpire, Kelly. Assistance, 813.

A Buffalo :
Première partie :

		R.	H.	E.
Buffalo	.000000000—	0	3	0
Providence	.021000001—	4	8	2

Batteries — Currie, McManus et McAllister ; McCloskey et Barton.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Buffalo	.42000000x—	6	9	1
Providence	.100000000—	1	10	1

Batteries — Kissinger et McAllister ; Elliott et Higgins. Umpire, Moran. Assistance, 3,009.

A Toronto :
Première partie :

		R.	H.	E.
Baltimore	.010010013—	6	15	1
Toronto	.000310010—	5	11	2

Batteries — Mason et Hearne ; McGinley et Wood.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Toronto	.0000000—	0	0	3
Baltimore	.0010001—	2	4	0

Batteries — McCarthy et Slattery ; Burchell et Byers. Umpires, Finneran et Buckley. Assistance, 1,800.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	79	52	603
Jersey City	74	53	583
Baltimore	74	53	583
Rochester	68	61	527
Newark	63	67	485
Providence	59	70	457
Montréal	54	75	419
Toronto	43	83	341

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Baltimore vs Montréal.
Newark vs Rochester.
Jersey City vs Buffalo.
Providence vs Toronto.

LIGUE AMERICAINE

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit	.000000050—	5	11	3
Cleveland	.010110010—	4	10	0

Batteries — Siever et Schmidt ; Moore et Bemis.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Washington	.001000000—	1	4	6
Philadelphie	.11110002x—	6	9	0

Batteries — Patten et Warner ; Cunningham et Schreck.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.09002002x—13		13	2
Saint-Louis	.000001202—	5	10	1

Batteries — Altrock et Roth ; Smith et Spencer.

A New-York :

		R.	H.	E.
Boston	.000000103—	4	6	0
New-York	.000110000—	2	7	1

Batteries — Glaze et Carrigan ; Orth et Kleinow.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	78	50	609
Chicago	77	51	602
Philadelphie	71	56	559
Cleveland	69	56	552
Saint-Louis	66	62	516
Détroit	59	67	468
Washington	49	80	380
Boston	42	89	321

LIGUE NATIONALE

A Boston :

		R.	H.	E.
New-York	.200100024—	9	11	1
Boston	.100000312—	7	13	1

Batteries — Taylor, McGinnity, Ames et Bresnahan ; Pfeifer et O'Neil.

A Saint-Louis — Saint-Louis-Chicago, partie remise ; pluie.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.000100200—	3	9	4
Brooklyn	.10030000x—	4	6	1

Batteries — Sparks et Dooin ; Eason et Ritter.

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.010003100—	5	8	1
Cincinnati	.020030100—	6	9	2

Batteries — Maxwell, Willis, Gibson et Phelps : Essick, Hall et McLean.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	100	32	758
New-York	85	45	654
Pittsburg	81	49	623
Philadelphie	60	71	458
Cincinnati	57	76	429
Brooklyn	52	77	403
Saint-Louis	48	84	364
Boston	42	91	316

LES CLUBS CHAMBLY ET SAINT-DENIS AU PARC SAINT-DENIS

La troisième partie de la saison entre les clubs Saint-Denis et Chambly aura lieu dimanche, au parc Saint-Denis. Au commencement de la saison, le Saint-Denis fut battu à Chambly par un score de 8 à 7. C'était le 8 juillet. Le 5 août, le Chambly vint à Montréal, et fut défait par le Saint-Denis par un score de 3 à 1, après l'une des plus belles luttes de pitchers vues ici.

Trois hits seulement furent faits par les deux clubs cette journée-là. Les deux pitchers étaient Bellerose et Larocque.

La partie de dimanche décidera de la supériorité. Le Chambly viendra ici avec un bon nombre de ses partisans.

LA JOUTE FINALE A VALLEYFIELD

Le club Valleyfield n'entend pas courir le risque de se faire battre dimanche, dans sa dernière partie de la saison, et pratique constamment en vue de répéter sa victoire du 9 du courant. Les Mascottes, cependant, seront considérablement renforcés, car ils se sont assuré les services du pitcher Lespérance, de Bordeaux, qui a si bien fait dimanche, contre le M. B. C. Ce dernier se promet de maintenir sa réputation à Valleyfield. Les Mascottes sont résolus à vaincre. Ils feront une excursion qui quittera la gare Bonaventure à 9 heures 15.

NOUVEAU SUCCES DU RICHMOND

Devant une assistance de 300 personnes, le club Richmond a écrasé le club Royal Canadien.

Les vainqueurs frappèrent les balles de Sauvé dans toutes les directions, tandis que Leduc joua une grande partie, jusqu'à la huitième reprise, aucun joueur ne put dépasser le deuxième but. A ce moment, une erreur permit au Royal Canadien de compter deux points.

Le jeu des vainqueurs au champ fut parfait, et les spectateurs ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements.

Gratton et Provost se distinguèrent, le premier en attrapant deux balles difficiles, et le deuxième en faisant un home run. Gauthier fit un trois buts et joua une grande partie.

Le club vient de perdre l'un de ses meilleurs joueurs, Block, qui s'est brisé le pouce, ce qui l'empêchera de jouer d'ici à la fin de la saison. Score :

		R.	H.	E.
Royal Canadien	.000000020—	2	4	8
Richmond	.102000201x—15		16	1

Batteries — Sauvé et Beaudoin ; Leduc et Landerman.

Le Richmond désirerait jouer avec des clubs en dehors de la ville, particulièrement avec les Saint-Eustache, Joliette et Saint-Jean. Pour informations, s'adresser à R. Samson, 698 rue Albert, en ville.

JOLIETTE vs BORDEAUX

Le club Bordeaux ne peut digérer sa défaite de dimanche dernier, aux mains du Joliette, et il a offert à ses vainqueurs de se mesurer de nouveau avec lui, le 16, pour un enjeu de $25. Le Joliette a accepté. Les joueurs devront être les mêmes que dimanche dernier.

SAINT-PAUL vs ARLINGTON

Le club Saint-Paul ira dimanche à Bordeaux rencontrer le club Arlington. Le Saint-Paul a joué vingt parties cette saison et les a toutes gagnées.

Les Arlington ne peuvent se mesurer le 16 avec le M. B. C., parce qu'ils avaient d'avance un engagement. Pour ce qui est de jouer sur le terrain du National, cela est hors de question.

Le gérant du club croit que la partie de dimanche dernier a décidé la question de suprématie.

LES STARS JOUERONT DIMANCHE AVEC LE CLUB DU COLLEGE SAINT-LAURENT

Le club du collège Saint-Laurent recevra dimanche prochain la visite des Stars de cette ville. La partie commencera à 3 heures, et promet d'être fort intéressante. Les Stars partiront de l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc à 1 heure précise.

LE CROQUET

LIGUE CANADIENNE DE CROQUET

Résultat de la partie Indépendant vs Dollard, jouée dimanche, le 9, sur le terrain de ce dernier.

Partie	Gagnée par	Temps
1.	Dollard	50 minutes
2.	Dollard	22 minutes
3.	Dollard	25 minutes
4.	Dollard	22 minutes
5.	Indépendant	25 minutes

Récapitulation — Dollard, 4 ; Indépendant, 1. Juge, A. Dubois.

POSITION DES CLUBS

Clubs	Parties jouées	Gag.	Perd.	P. C.
Saint-Augustin	40	24	16	600
Atwater	40	24	16	600
Dollard	40	22	18	550
Indépendant	40	18	22	450
Saint-Gabriel	40	12	28	300

Comme les clubs Saint-Augustin et Atwater sont égaux, il a été décidé, à une assemblée de la ligue, que les clubs Saint-Augustin et Atwater se rencontreront sur le terrain du club Saint-Gabriel, pour le titre de champion de la Ligue Canadienne de Croquet. Cette joute aura lieu dimanche, le 16 du courant. Les amateurs sont invités.

LA BOXE

LA JOUTE DE BOXE QUEENAN-WILSON

Dan Wilson se prépare avec enthousiasme à sa rencontre de lundi soir prochain avec Peter Queenan, au parc Riverside. L'Australien a un excellent record, et Wilson a aussi fait ses preuves. Le combat est limité à dix assauts, mais il ne serait pas étonnant que l'un des deux hommes fût mis hors de combat avant la fin des dix reprises.

DUFRESNE vs GIROUX

Nous recevons d'Arthur Giroux une lettre en réponse aux conditions suggérées par Kid Dufresne, pour une joute de boxe. Giroux est très surpris de voir que Dufresne insiste pour se battre à 116 livres, quand il s'est déjà battu avec des hommes de 120 et même de 125 livres. Giroux demande à Dufresne de le prendre à son poids, 120 livres. Si Dufresne désire réellement se mesurer avec Giroux, il n'a qu'à dire qu'il accepte de se battre à 120 livres.

Autrement, il est inutile de discuter.

Voici les offres de Giroux : Il sera prêt à se battre le 8 octobre, à Montréal, ou ailleurs, dans une arène de 18 pieds. Le combat sera de 15 assauts, et il devra y avoir une décision d'une façon ou d'une autre. Les deux hommes devront déposer un montant de $50 en garantie.

LUTTE

ACKERMAN, VAINQUEUR DE BOTHNER, L'HIVER DERNIER, REPOND A TREMBLAY.

Ackerman, fameux à New-York depuis sa victoire sur Bothner, l'hiver dernier, a répondu à Tremblay, et si l'on juge par le ton de sa réponse, il pourrait bien y avoir une rencontre entre ces deux maîtres du tapis, pour le titre de champion du monde. Ackerman d'abord nie à Tremblay le titre de champion et prétend qu'il ne l'a jamais gagné honnêtement, et qu'il a eu une simple décision sur Bothner, sans l'avoir jamais tombé. Il insinua même qu'il y a eu tricherie dans cette décision.

D'autre part, ajoute-t-il, j'ai tombé Bothner franchement et carrément sur les épaules, deux chutes sur trois. Tremblay lui, n'a fait, dit-il, que des parties nulles longues d'une semaine, et a gagné une décision douteuse sans mettre les épaules de Bothner au tapis.

Swanson a fait mieux que cela. Il a battu Bothner une chute, et Bothner s'est retiré.

De sorte que Tremblay loin d'être le premier lutteur du continent, n'en serait que le quatrième suivant Ackerman.

Bien plus, il y a en a une douzaine d'autres light-weight aux Etats-Unis qui pourraient manger le Canadien. Vous n'avez pas l'air de les connaître, dit Ackerman dans sa lettre à Tremblay, parce que vous restez chez vous à chanter le coq, vous proclamant champion du monde. Mais sortez de votre trou, et vous vous ferez battre à tous les seconds jours. Vous êtes champion par chez vous, mais aux Etats-Unis, vous ne seriez plus le coq du village.

Ils ne sont pas excessivement rares ceux qui me tiennent tête, et qui pourraient vous tourner la face au plafond. Avant de vous proclamer champion du monde, apprenez qu'il y en a d'autres.

La lettre finit en invitant Tremblay à aller le rencontrer à New-York, et que lui Ackerman est prêt à mettre n'importe quel enjeu.

DEFI DE MAX LUTTBEG

Nous recevons de Max Luttbeg une lettre dans laquelle il se déclare prêt à se mesurer avec n'importe quel homme au monde de son poids. Il est en outre prêt à venir ici et à se mesurer avec n'importe quel lutteur local, quel que soit son poids. Pas d'exception. Réponse à Max Luttbeg, 1326 Race St., Cincinnati.

LA RAME

A. A. S. R.

LES PRIX DU CONCOURS D'ILLUMINATION DES CHALOUPES

C'était grande fête mardi soir à la salle de l'Association Athlétique du Sault au Récollet, à l'occasion de la remise des prix gagnés au concours d'illumination des chaloupes, le 19 août dernier. Les prix furent distribués en présence des juges du concours, des concurrents et des membres de l'A. A. S. R., qui s'y étaient rendus en grand nombre.

M. J. Filiatrault, le président actif de l'association, fit un discours des plus éloquents, qui souleva à maintes reprises de vifs applaudissements. Il remercia d'abord les résidents du village d'avoir gracieusement illuminé leurs demeures pour prendre part à la fête, félicita tout particulièrement les concurrents pour le travail imposé qui a donné de si brillants résultats, remercia les juges pour l'honneur insigne fait au club en acceptant cette charge ainsi que pour le jugement impartial et juste qu'ils ont rendu, et enfin remercia chaleureusement les donateurs des prix qui, dit-il, font honneur aux heureux gagnants tant par leur valeur que par leur cachet artistique.

M. le maire Poitras, invité à parler, adressa à l'assemblée des paroles bien senties et expliqua clairement que le jugement, rendu au meilleur de la connaissance des juges, était à tout à fait impartial et basé sur les conditions du concours ; M. Poitras reprit son siège au milieu des applaudissements.

Prirent aussi la parole, MM. A. Frigon, F. Brousseau, A. Deschâtelets, W. Lefebvre, R. Longtin, R. Brousseau, etc., qui, tous, furent très spirituels et applaudis.

La distribution des prix se fit alors de la manière suivante : Premier prix, M. Albert Frigon, une superbe coupe en argent, offerte par M. J. A. Christin, vice-président honoraire du club et conseiller d'Ahuntsic ; deuxième prix, M. J. A. Joubert, une pièce d'or de cinq dollars, offerte par M. Poitras, maire du Sault au Récollet ; troisième prix, une médaille en argent artistement gravée, offerte par M. J. Filiatrault, président de l'association.

L'on se dispersa ensuite enchantés de cette belle veillée, après avoir accédé avec joie à la gracieuse invitation de M. Frigon de se réunir de nouveau jeudi prochain.

BILLARD.

LES PROCHAINS MATCHS DE BILLARD.

New-York, 13. — La joute de billard à 18 pouces du cadre entre Willie Hoppe et Jacob Schaefer pour le titre de champion du monde aura lieu en cette ville mercredi soir, 17 octobre. Le soir suivant Georges Sutton et Georges Slosson joueront leur partie pour le championnat du monde à 18.2. Il y a toute apparence que les deux matchs auront lieu dans la salle de concert de Madison Square Garden, où Slosson a remporté le titre de champion lors du grand tournoi l'an dernier.

Les participants à ces deux joutes commenceront à pratiquer cette semaine à l'exception de Schaefer qui va tout d'abord passer deux semaines à West Baden. John Dahl, ancien gérant de Schaefer, qui est venu ici hier de Chicago a dit que le vétéran s'attend de remporter l'hiver prochain le championnat à 18.1 et 18.2. Hoppe se dit également certain de décrocher le titre.

Sutton s'est amélioré cet été, et il ne serait pas étonnant de le voir battre par Slosson.

INAUGURATION OFFICIELLE DU STADIUM

Le succès sans cesse croissant du Stadium comme salle de patins à roulettes a décidé la direction de l'établissement à donner lundi prochain une grande soirée qui sera l'ouverture officielle du Stadium.

L'honorable M. Lomer Gouin, premier ministre de la province, a été invité à la fête, ainsi qu'une foule de personnages importants.

A cette occasion, il y aura décoration et illumination spéciale. Un joli programme musical sera exécuté par l'orchestre du Stadium. Comme attraction spéciale, il y aura le professeur J. Davidson, qui exécutera des tours difficiles sur patins à roulettes.

Le Maisonneuve a de nouveau affirmé sa supériorité sur le Sainte-Hélène, de Saint-Henri, en le déclassant complètement par un score de 22 à 7.

"Teddy" Turner retira 18 hommes au bâton et n'accorda que trois hits et deux buts sur quatre balles.

Au champ, Allaire, Gourdeau, Thompson et Sauvé se distinguèrent, et au bâton, Emard, Desjardins, Miron, Williams et Turner placèrent les "curves" du pitcher Audette dans toutes les directions.

Du côté des vaincus, G. Audette et Duclos furent ceux qui se mirent le plus en évidence.

Noms des vainqueurs : Thompson, Turner, Emard, Miron Williams, Desjardins, Allaire, Gourdeau, Savé, P. Gendron, umpire.

Les Maisonneuves lancent un défi aux Union, au Montréal Amateur, au Van Horne et au Duvernay, pour dimanche prochain ; pas de préférence, premier rendu premier accepté.

Inf. chez J. Emard, 351 Jeanne-d'Arc, ou téléphone, C. Sauvé, Est 1523, Marchands, 1523.

Le club Jacques-Cartier, de Cartierville, avait invité le Dorchester à aller jouer avec lui dimanche. Le Dorchester accepta l'invitation mais rendu à Cartierville, ne trouva pas un seul de ses adversaires. Il dénonce comme il convient cette manière d'agir.

Le Charlemagne a défait le National Ind. par 12 à 4. Les vainqueurs seraient prêts à rencontrer les mêmes adversaires le 23, pour un enjeu.

Le Saint-Irénée a battu le Sainte-Hélène II par 15 à 10. Le pitcher Robert retira 13 hommes au bâton.

Les Arenas ont triomphé samedi après-midi des Silver Stars, par un score de 7 à 3, dans une partie amicale jouée sur la ferme Fletcher.

Batteries — C. Arnold et A. Pageau ; G. Thompson et F. Burke.

Le club Jeune Duluth lance un défi à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans, de préférence au Voltigeur, pour dimanche prochain. Le premier venu sera accepté. Pour informations s'adresser à G. Duceppe, 41 avenue Duluth.

LA CASERNE No 5

Plusieurs contrats sont accordés par la commission des incendies, hier. —A propos de l'érection d'une fabrique.

La Commission de l'éclairage et des incendies n'a pas eu qu'à s'occuper de la question du gaz, à sa réunion tenue hier après-midi. On y a décidé, sur l'avis des avocats de la ville, d'annuler le contrat de M. Pierre Labelle pour les travaux en brique et en terra cotta, à la nouvelle station No 5, et de demander des soumissions. On a pris cette décision à la demande de M. Labelle, et ce sans frais de part et d'autre.

Les contrats suivants sont accordés pour la même caserne : H. R. Ives & Co., structure en acier, $8,888 ; W. T. Powell & Co., couverture, $855 ; Chs Fortier, peinture, $1,114 et W. J. O'Leary, pose des fils électriques, $435.

On décide de faire une avance de $4,000 à MM. O. Martineau & fils, pour la taille de la pierre déjà faite et prête à être employée pour la construction de la fameuse caserne No 5. Cependant MM. Martineau devront fournir une police d'assurance contre les accidents pendant la construction.

M. C. C. Ballantyne s'oppose à la construction d'une manufacture de portes et châssis, à côté de la fabrique de peinture et de vernis Sherwin, Williams Co., rue Saint-Patrice, dont il est le gérant. M. Ballantyne prétend qu'une fabrique de portes et châssis serait une menace continuelle d'incendie.

M. l'avocat Perron, au nom de son client, M. Isaïe Préfontaine, qui doit ériger la manufacture de portes et châssis, dit que la rue Saint-Patrice est une rue essentiellement manufacturière et que M. Ballantyne n'a pas le droit de s'opposer à l'érection d'une fabrique, quelle qu'elle soit, pourvu que le propriétaire se conforme, à la lettre, aux règlements municipaux.

La question sera référée au Conseil, qui décidera si M. Préfontaine aura un permis de construction ou non.

IL SE NOIE

Toronto, 13 — M. Charles S. McInnes, employé de la Toronto Railway Company, s'est noyé hier en face de la ville, alors qu'il prenait un bain avec des amis. Le corps a été retrouvé hier soir.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 13 septembre 1906.

Les ventes se continuent avec activité dans les régions Est et nord de la ville et dans les faubourgs qui la prolongent dans ces directions. D'ailleurs, on se sent encore un peu de la tranquillité des vacances.

Les prêts hypothécaires sont assez nombreux ; les taux sont faciles, quoique l'on ne rencontre plus guère de placements à moins de 5 pour cent.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues.	Quartiers.	Prix le pied.
Gain	Papineau	32½c
Huron	Papineau	18c
Aylwin	Hochelaga	16c
De Lévis	Hochelaga	14c
Montgomery	Hochelaga	10½c
Forsyth	Hochelaga	22c
Saint-Hubert	Saint-Jean-Baptiste	50c
Mont-Royal	Duvernay	40c
Labelle	Saint-Denis	11c
Saint-André	Saint-Denis	17½c
Saint-Denis	Saint-Denis	18c
Labelle	Saint-Denis	10c
4e avenue	Maisonneuve	22c
Ontario	Maisonneuve	44c
Orléans	Maisonneuve	20c et 25c
Mance	Ville Saint-Louis	20c
Esplanade	Ville Saint-Louis	28c
McCulloch	Outremont	20c
Bloomfield	Outremont	24c
Saint-Viateur	Outremont	21c
Ave. Wood	Westmount	75c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie	$16,800.00
Quartier Papineau	7,630.00
Quartier Saint-Jacques	2,713.25
Quartier Lafontaine	9,250.00
Quartier Saint-Louis	30,700.00
Quartier Ouest	16,000.00
Quartier Saint-Georges	68,600.00
Quartier Saint-André	6,800.00
Quartier Sainte-Anne	1,347.50
Quartier Hochelaga	12,917.30
Quartier Rosemount — Sainte-Marie	900.00
Quartier Saint-Jean-Baptiste	6,466.50
Quartier Duvernay	8,700.00
Quartier Saint-Denis	35,995.97
Quartier Saint-Henri	8,100.00
Maisonneuve	22,340.00
Delorimier	10,200.00
Ville Saint-Louis	6,750.98
Westmount	7,575.00
Total	$280,812.50

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL — DU 3 AU 8 SEPTEMBRE 1906.

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Fullum, Nos 293 et 295, maison en brique, lot No 1461-27, terrain de 23 x 110. Jos. A. Clairoux à Isidore Labelle, $3,800. — 66689.

Rue Parthenais, Nos 98 à 108, maison en brique, partie de partie non subdivisée du lot No 1495, terrain de 30 x 145. Mme Maurice Muller à Moses L. Rose, $13,000. — 66692.

Quartier Papineau

Avenue Delorimier, Nos 328 à 332, maison en bois et brique, la ¼ S. E. du lot No 507, terrain de 40 x 80. J. Albert P. Sainte-Marie à Pierre Sainte-Marie, $2,400, à réméré. — 66687.

Rue Gain, lots Nos 601, 602 et p. N. O. de 603, terrain de 106 x 76, vacant. Mme John Wm. Molson à Jules Brien dit Desrochers, $2,600. — 66688.

Rue Huron, lot No 508-18, terrain de 24 x 80, vacant. Napoléon Désautels à Joseph Brouillette, $350. — 66734.

Rue Demontigny, No 929, maison en bois et brique, partie S. O. du lot No 810, terrain de 20 x 80. Guillaume Delorme à Jules Leblanc, $2,300. — 66735.

Quartier Saint-Jacques

Rue Montcalm, partie du lot No 315, terrain de 3,400 pieds en superficie, vacant. Mme Louis Plante à Japhet N. Boucher, $1,213.25. — 66702.

Rue Montcalm, partie du lot No 315, terrain de 3,400 pieds en superficie, vacant. Japhet N. Boucher à Edouard Jobin, $1,500 — 66703.

Quartier Lafontaine

Rue Saint-Denis, No 281, maison en pierre et brique, lot No 828, terrain de 25 x 125. Hon. Lomer Gouin à Georges Gauvreau, $9,250. — 66694.

Quartier Saint-Louis

Rue Drolet, Nos 153 à 157, maison en brique, lot No 903-111, terrain de 20 x 72. Augustin D. Bédard à Anthime Gadbois, $3,200. — 66690.

Rue Sanguinet, Nos 290 à 304, maisons en brique, partie N. O. du lot No 692-1, terrain de 8,124 pieds en superficie. Georges Renaud à Geo. Poliquin et Jules Gagnon, $12,000. — 66714.

Rue Cadieux, Nos 160 à 168, maison en bois, lot No 308, terrain irrégulier, superficie 18,021 pieds. L. Bénard, fils et L. Laberge à Morris Jaslow, $15,500. — 66719.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier Ouest

Rues Saint-Sacrement, No 33, et Saint-Jean, maison en pierre et brique, lot No 120, terrain de 2,217 pieds en superficie. Lucien Nathan et autres à Robert M. Paterson, $16,000. — 142835.

Quartier Saint-Georges

Rue Donegana, Nos 30 à 40, maisons en pierre et brique, lots Nos 645-F, G, et H., terrain de 75 x 94. Mary Ann Kane et autres à The Ontario and Quebec Railway Co., $22,000. — 142836.

Rue Donegana, No 28, maison en pierre et brique, lot No 645-I, terrain de 25 x 95. James Scott à The Ontario and Quebec Railway Co., $8,000. — 142837.

Rue Saint-Antoine, Nos 117¼ à 121, 2 maisons en pierre et brique à 4 étages, lot No 627, terrain de 4,978 pieds en superficie. Thérèse F. Tribey et autres à Catherine Falconer, veuve de John McD. Campbell, $17,500. — 142852.

Rue Dorchester, No 914, maison en pierre et brique, partie du lot No 607, terrain de 30 x 110. Mme veuve Joseph Héroux à Edouard A. D. Morgan, $20,500. — 142857.

Quartier Saint-André

Avenue Overdale, No 22, maison en pierre et brique, lot No 1574-9, terrain de 20 en front, 19 en arrière x 80. St George E. Tracy à Jos. Adélard Séguin, $3,400. — 142838.

Avenue Overdale, No 22, maison en pierre et brique, lot No 1574-9, terrain de 20 en front, 19 en arrière x 80. Jos. Adélard Séguin à Henry Ward, $3,400 et autres considérations. — 142839.

Quartier Sainte-Anne

Rue Farm, lot No 650, terrain de 41.40 en front, 42.76 en arrière x 118.10, superficie, 5,390 pieds, vacant. Le Séminaire de St Sulpice de Montréal à William Mullin, $1,347.50. — 142848.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Hochelaga

Rue Frontenac, Nos 82 à 90, maison en bois et brique, lots Nos 166-632 et 633, terrain de 46 x 80. Napoléon Hébert à Régis Marin, $2,500. — 125697.

Rue Aylwin, lots Nos 29-790, 791 et 792, terrain de 8,164 pieds en superficie, vacant. Donat Crevier à Wm. P. Brennan, $1,300. — 125719.

Rue Sainte-Catherine, coin Chambly, maison en brique, lot No 23-1 et partie non subdivisée du lot No 23, terrain de 2,750 pieds en superficie. Jos. Edouard Tremblay à Magloire Charland, $7,500. — 125,733.

Rue de Lévis, lot No 148-2173, terrain de 25 x 82.6, vacant. Timothy I. Crowe à Paul Emile Charron, $312.42. — 125739.

Rue Montgomery, lot No 148-2285, terrain de 25 x 90, vacant. La succession Hendy Hogan à Joseph Primeau, $240. — 125,768.

Rue Forsyth, lot No 148-2152, terrain de 27.9 x 95.4 d'un côté et 96 de l'autre, vacant. La succession Henry Hogan à Joseph Laroche, $583.88. — 125,769.

ROSEMOUNT — SAINTE-MARIE

Rue Masson, maison en bois et brique, lots Nos 172-1319 et 1320, terrain de 4410 pieds en superficie. Wilfrid Boucher à Pierre Beaulieu, $900. — 125,743.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Saint-Hubert, lots Nos 12-95, 96 et partie sud-est de 94, terrain de 65 x 109, vacant. La succession J. C. H. Lacroix à Ferdinand Guérin, $3,566.50. — 125,798.

Rue Cadieux, Nos 1001 et 1003, maison en brique, partie du lot No 41, terrain de 36 x 76. Mme Adelmar Désy et autres à Abondius Desjardins, $2,900. — 125,813.

Quartier Duvernay

Avenue Mont-Royal, lot No 1-322, terrain de 25 x 100, vacant. J. Bte Napoléon Chabot à Bernard Damiens, $1,000. — 125,729.

Rue Boyer, Nos 161 à 171, maison en bois et brique, lots Nos 8-255, 256 et 257, terrain de 60 x 100. Damase Raymond à Joseph Demers, $7,700. — 125,815.

Quartier Saint-Denis

Rue Labelle, la moitié nord-ouest du lot No 8-734, terrain de 25 x 102, vacant. The Saint-Denis Land Co à Dominique Leduc, $268.13. — 125,678.

Rue Labelle, la moitié nord-ouest du lot No 8-695, terrain de 25 x 105, vacant. The Saint-Denis Land Co à Joseph Langlois, $275. — 125,679.

Rue Dufferin, No 79A, maison en bois, la moitié indivise du lot No 7-141, terrain de 25 x 80. Adélard Boyer à Arthur Roger, $800. — 125,683.

Rue Labelle, maison en brique, la moitié sud du lot No 8-704, terrain de 21 x 104. Joseph E. Aubin à Joseph Lacombe, $2,925. — 125,684.

Rue Carrière, No 239, maison en bois, lot No 296, terrain de 42.6 x 180. John P. O'Brien à James O'Brien, $1,000. — 125,688.

Avenue Mont-Royal, lots Nos 330-6 et 7, terrain de 51 x 100, vacant. Napoléon Deslauriers à Rebecca Roy, épouse de Jos. Brouillette, $2,500. — 125,689.

Rue Marquette, lots Nos 339-448 à 475, 475 B C D E F G, 529 à 536, 536B C D E F G, 28 terrains de 25 x 103 chacun et 28 de 26 x 118 chacun, vacants. La succession Sir Wm. E. Logan à Stanislas D. Vallières, $15,000. — 125,703.

Rue Saint-Hubert, maison en bois, pierre et brique, lot No 325-207, terrain de 22 x 75. Joseph Ferron à Ulric Grégoire, $2,450. — 125,714.

Rue Saint-André, lot No 7-211, terrain de 25 x 69, vacant. Télesphore Gibeau à Joseph Lefrançois, $300. — 125,726.

Rue Chambord, Nos 432 et 434, maison en bois et brique, la moitié nord du lot No 331-126, terrain de 25 x 86. Joseph Lefrançois à Télesphore Gibeau, $900. — 125,727.

Rue Saint-André, lot No 7-503, terrain de 25 x 87, vacant. The Saint-Denis Land Co à Joseph Grégoire, $141.37. — 125,734.

Rue Saint-André, No 1805, maison en bois et brique, lot No 7-600, terrain de 25 x 62. François Gauthier à Dominico di Gerolomo et Dominico Lapenna, $1,200. — 125,762.

Rue Saint-André, maison en bois et brique, lot No 7-584, terrain de 25 x 65. Napoléon Giroux à Frs Gauthier, $1,125. — 125,763.

Rue Saint-Hubert, No 1773, maison en brique, lot No 7-444, terrain de 25 x 87. Francisco Tucci à Léonardo et Dominico Lamo, $2,000. — 125,779.

Rue Saint-André, Nos 1308 et 1310, maison en brique, lot No 325-72, terrain de 22 x 75. Mme veuve Jos. O. Turgeon à Joseph Marois, $3,000. — 125,991.

Rue Saint-André, lot No 7-504, terrain de 25 x 87, vacant. The Saint-Denis Land Co à Joseph Pariseau, $141.37. — 125,798.

Rue Saint-Denis, la moitié nord-ouest du lot No 8-282, terrain de 25 x 130, vacant. The Saint-Denis Land Co à Charles Prénoveau, $585. — 125,797.

Rue Saint-Hubert, No 1541, maison en bois et brique, lot No 7-135, terrain de 25 x 87. Polydore Boileau à Dieudonné Raymond, $1,041 — 125800.

Rue Saint-Hubert, No 1541, maison en bois et brique, lot No 7-135, terrain de 25 x 87. Dieudonné Raymond à Adrienne Roch, épouse Jacques Hervieux, $500, à réméré — 125802.

Rue Labelle, lot No 7-809, terrain de 25 x 100, vacant. Mme Louis Sauvé à Albert C. Murray, $250 — 125823.

Quartier Saint-Henri

Rue Saint-Ferdinand, maison en bois, lots Nos 1898 et 1899, terrain de 42 x 78. Louis A. Seers et son épouse à Théodore Saint-Germain, $1,800 — 125705.

Rue Notre-Dame, maison en pierre et brique, lot No 1869, terrain triangulaire de 697 pieds en superficie. Joseph Lefrançois à Arthur Décarie, $4,500 — 125773.

Rue Sainte-Marguerite, maison en brique, lot No 1738, terrain de 40 x 90. Le shérif de Montréal à Romuald Laberge, $1,800 — 125811.

VIAUVILLE, Maisonneuve.

Quatrième avenue, lots Nos 1A-854 et 855, terrain de 48 x 100, vacant. La succession Chas. T. Viau à Josaphat Charpentier, $1,050 — 125810.

MAISONNEUVE

Rue Bourbonnière, maison en bois, pierre et brique, lot No 18-147, terrain de 25 x 102. Mme Joseph Brouillet à Napoléon Deslauriers, $4,500 — 125693.

Rue Orléans, lots Nos 18-440 à 453, terrains de 22.6 x 78 chacun. Joseph Trudel à Isaïe Préfontaine, $1 et autres considérations, rétrocession — 125700.

Rue Ontario, coin Pie IX, lot No 14-263, terrain de 50 x 120, vacant. Mme L. Edouard Desjardins à Damis Choquet, $2,640 — 125717.

Avenue Lasalle, Nos 181 et 183, maison en brique, lot No 8-90, terrain de 25 x 100. Joseph Désilets à Vital Béland, $2500 — 125740.

Avenue Létourneux, maisons en brique, lots Nos 8-79, 80 et 81, terrain de 75 x 100. Marie L. Emery Coderre et autres à Marcel N. A. Lemieux, $5,000 — 125771.

Rue Jeanne d'Arc, maison en pierre et brique, lots Nos 14-248-2 et 3 et 249-1, terrain de 40 x 100. Emile Desjardins à Joseph Larin, $5,300 — 125776.

Rue Orléans, lot No 18-24, terrain de 25 x 11., vacant, Marie Julie Gaudry dit Bourbonnière et autres à Emma Gariépy, épouse Médéric Limoges, $550 — 125806.

Rue Orléans, lot No 18-35, terrain de 30 x 107, vacant. Marie Julie Gaudry dit Bourbonnière à Roch Limoges, $800 — 125807.

DELORIMIER

Rue de Bordeaux, maison en pierre et brique, lot No 152-41 et partie de 40, terrain de 41.6 x 100. J. Albert Savignac à Joseph Mercure, $7,000 — 125784.

Rue Delorimier, partie non subdivisée du lot No 152, terrain de 40 x 200. Arthur Yale à Ernest Lecours et F. C. Larivière, $3,200 — 125784.

VILLE SAINT-LOUIS

Rue Esplanade, maison en pierre et brique, la ½ S. du lot No 11-906, terrain de 25 x 72. Médéric Desautels à Octave F. Leblanc, $5,200 — 125635.

Rue Mance, partie S. E. du lot No 12-10-52, terrain de 25 x 100, vacant. Joseph Arthur Guilbault à Charles Saint-Pierre, $725 — 125711.

Rue Hutchison, lots Nos 641-3-163 et 164, terrain de 50 x 67.4, vacant. The Mo. Investment and Freehold Co., à Wm C. Ball, $131.98 — 125713.

Rue Esplanade, lot No 14-248, terrain de 25 x 100, vacant. Nicolas C. Maranda à Jos. Jubinville, $700 — 125759.

OUTREMONT

Avenue McCulloch, lot No 21-20, terrain de 50 x 120, vacant. Joseph C. Walsh à Graham W. Massingham, $1,200 — 125716.

Rue Bloomfield, lots Nos 34A-57-2, 58-2, 59-2, 60-2, 6112, 62-2, et 34A-83, 9 et 10, terrain de 240 x 92, vacant. La communauté des Soeurs du Précieux Sang à Rose A. Lemieux, épouse Oscar Amiot, $5,200 — 125770.

Rue Saint-Viateur, lots Nos 34A-B-4 et 34A-B-6, 34A-B-5 et 34A-83, 5, 34A-B-6 et 34A-83-4, 3 terrains, 2 de 23 x 76 chacun et 1 de 23x 86, vacants. Les Clercs de Saint-Viateur à Révérend Arthur Champagne, $1,175 — 125780.

WESTMOUNT

Avenue Wood, lots Nos 374-3-21, 22 et 23, terrain de 75 x 115, vacant. Amiot, Lecours et Larivière à Arthur Yale et Emélie Lacombe, $6,466.75 — 125828.

LA RENTREE DES CLASSES ET L'INQUIETUDE DES MERES

Rien n'est plus légitime que l'inquiétude d'une mère quand il s'agit d'envoyer ses enfants aux classes.

Non seulement ils seront privés de ses tendres soins, mais ils seront exposés à contracter une foule de maladies contre lesquelles l'épuisement causé par l'étude et le manque d'air des salles de cours les ont mis sans défense.

Vous n'attendez pas que votre enfant ait la picote pour le faire vacciner. De même **n'attendez pas qu'il soit anémique pour lui donner du VIN ST. LEHON.** Ce vin généreux en augmentant la force, augmente la résistance, prévient une foule de maladies surtout celles causées par le travail déprimant des études.

Se prend avant ou après les Repas.

En Vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Hotels.

Surveiller la publication de l'analyse du Vin St. Lehon dans ces colonnes.

F. X. ST CHARLES & CIE.,

Agents pour le Canada. x





HOMMES FAIBLES

Prenez cette Ceinture pour ce qu'elle vaut. Portez-la tant que vous ne serez pas guéri —alors vous me parlerez.

J'ai appris à rendre la confiance aux hommes, surtout aux hommes faibles, maladifs et délicats, qui ont essayé de tout pour reprendre leur vitalité, mais sans succès, qui ont perdu foi en eux-mêmes et en l'humanité toute entière, parce qu'ils ont été induits à essayer tant de remèdes qui ne leur ont pas fait plus de bien que si c'eût été de l'eau. Ce sont ces hommes-là que je veux voir porter ma ceinture et dont j'attendrai, pour être payé, qu'ils soient guéris. Tout ce que je demande, c'est qu'ils me donnent une sécurité raisonnable pendant qu'ils ont ma ceinture en leur possession. Si je ne vous guéris pas, ça ne vous coûte rien. Y a-t-il rien de plus raisonnable ?

On devrait comprendre que le pouvoir physique, des muscles développés, la force et l'endurance viennent de l'électricité animale. Mon traitement en remplira toutes les parties du corps et puis ce sera la perfection.

Non seulement elle redonne de la vigueur et augmente le pouvoir nerveux, elle guérit aussi le rhumatisme, les douleurs dorsales et rénales, l'indigestion et la constipation, et tous les dérangements résultant de la faiblesse d'un organe vital quelconque.

Dr McLaughlin. Montréal, 710 rue Drolet.

Cher docteur, — Je me fais un devoir, ainsi qu'un plaisir, de vous dire que je suis parfaitement guéri de mon mal de reins ; ma digestion laissait aussi beaucoup à désirer, le travail le plus léger me fatiguait énormément, tout cela est disparu. Je serai toujours heureux de recommander vos Ceintures aux personnes souffrantes, car je considère que c'est le meilleur remède connu. Recevez mes meilleurs remerciements pour vos bons soins et croyez-moi, votre patient dévoué, OCTAVE ROCHON.

ESSAYEZ MA CEINTURE

Elle n'est plus dans la période d'expérimentation. Elle est recommandée par des milliers de personnes reconnaissantes à qui elle a procuré une guérison complète. "Elle m'a guéri, je suis en parfaite santé et plus fort que jamais. Que veut-on de plus ?" Ecrit un homme reconnaissant.

VENEZ AUJOURD'HUI—CONSULTATION GRATUITE—LIVRE GRATUIT.

Si vous ne pouvez venir, demandez mon magnifique livre illustré. Je l'envoie CACHETE, GRATUITEMENT.

DR. M. N. McLAUGHLIN, 214 rue Saint-Jacques, Montréal, Can.

Veuillez m'envoyer votre
LIVRE GRATUIT. NOM. . . . . ADRESSE. . . . . . .
Heures de bureau : — 9 a.m. à 6 p.m. Mercredi et samedi, jusqu'à 8.30 p.m.

LA PRESSE

MONTREAL, 13 SEPTEMBRE 1906

LES SUBSIDES PROVINCIAUX

Il y a longtemps que les différents gouvernements du Canada et des Provinces discutent le réajustement du subside fédéral ; mais, l'heure n'était pas encore arrivée, tant les malades souffrent longtemps avant d'arriver à la crise.

La " Presse " a, cent fois, expliqué comment chaque déboursé local provoque pour les Provinces des responsabilités nouvelles dont le trésor fédéral a seul le bénéfice. Nous y reviendrons plus tard.

Pour le moment, c'est le mécanisme fondamental de notre constitution économique que nous désirons étudier.

Les Pères de la Confédération voulaient éviter les fautes de la constitution américaine qui proclame la souveraineté des Etats dans une autre souveraineté ; mais l'établissement du système fédéral s'est si brusquement imposé à eux qu'aucune intelligence collective, issue de l'esprit humain ne pouvait, en quelques mois de conférence, produire un travail parfait.

Il s'agissait d'une époque où les choses allaient plus que lentement. La question n'était pas de développer les ressources du Canada, mais de ne pas donner plus à Ontario qu'à Québec Deux boeufs de travail qui tirent en sens contraire ne creusent pas exactement le sillon désiré. La lutte sectionnelle avait absolument dominé l'idée nationale, qui, de fait, était nulle et incomprise.

C'est dans ces conditions que se réunirent les délégués chargés de modeler nos nouvelles destinées. Lequel d'entr'eux aurait jamais pu, malgré son génie, soupçonner l'énorme avenir qui nous était réservé ? Qui aurait pu deviner, par exemple, les possibilités du Nord-Ouest, pays reconnu alors comme quantité négligeable ?

Autant aurait valu nous parler du Japon que de la Colombie Anglaise.

Donc, il s'agissait, tout simplemnt, de reconstituer le petit vieux jeu, en lui donnant quelques atouts de plus, et d'assimiler les Provinces à de grandes municipalités.

Voilà pourquoi, refusant toute couleur d'indépendance à celles-ci, par l'idée fixe de ne pas leur incorporer le principe de souveraineté qui est greffé aux Etats de la république voisine, on leur enleva le pouvoir de la taxe indirecte. C'en était fait des Provinces.

On peut parler à l'aise de la taxe directe dans les livres et dans les journaux ; mais, il est inoui qu'elle ait été implantée soudainement dans un pays. Elle existe, sans doute, dans certaines régions de l'Europe, disons spécialement en France et en Angleterre ; mais, aux dépens de quelles luttes intestines. Il a fallu des siècles d'efforts, de collisions et même de révolutions avant de dompter l'opinion publique et de la soumettre à la nécessité de cet impôt, sur le revenu ou sur la propriété.

Il faut compter sur un miracle pour s'imaginer que la taxe directe est immédiatement possible en Canada. Imbu des idées anglaises, l'hon. M. Holton, ministre des finances dans le cabinet Dorion, osa la mentionner dans un de ses rapports. Ce fut, pour le temps d'alors, la mort des libéraux.

Le ministère Boucherville-Taillon eut le courage d'appliquer la dixième partie de cette notion fiscale ; son parti fut, sans aucune autre raison, massacré dans les élections subséquentes.

Les politiciens ou même les hommes d'Etat qui repoussent les doléances des provinces avec ce mot facile : " Etablissez donc la taxe directe," demandent, de sang froid, le suicide d'un gouvernement local.

Il n'y a pas, dans toute la confédértion, un Premier Ministre assez fort pour imposer la taxe directe à sa population. Il est possible qu'on y vienne dans cinquante ou dans cent ans ; aujourd'hui l'éducation publique n'est pas faite dans ce sens ; et, nous n'avons pas le droit de demander à l'administrateur le plus sagace, le plus populaire, le plus puissant de se couper le cou sans le moindre résultat pratique.

Encore, si les Provinces avaient le pouvoir absolu d'établir l'impôt du timbre, peut-être y trouveraient-elles les ressources voulues. Mais, là aussi, la constitution a été mal rédigée, et le Conseil Privé a déjà privé la Province de Québec de ressources sur lesquelles elle croyait pouvoir compter.

Si les Provinces n'ont pas l'autorisation de créer des taxes indirectes, il appartient à la source de la taxe indirecte, le pouvoir fédéral, de les faire participer à ce privilège. Le pouvoir fédéral n'est pas l'antagoniste des pouvoirs locaux ; il en est, plutôt, le gardien. Ce sont les mêmes électeurs qu'il administre ; il est le père de tous. On a coutume de dire que le véritable payeur, c'est le peuple. Très bien ; mais qu'importe au peuple de sortir d'une poche ce qui va rentrer dans l'autre ? Cela est, à peu près, toute l'histoire du subside fédéral aux Provinces.

LES AMÉRICANISTES

Le Congrès des Américanistes, actuellement en séance à Québec, a groupé, dans une touchante fraternité, tous les pays du monde qui s'intéressent à l'histoire ancienne. Cette réunion est la plus importante que le pays ait eue depuis des années. On étudie, à ce Congrès, non seulement les questions historiques, mais les questions d'actualité : commerce, transport, routes, voies fluviales et ferrées, moeurs et caractères. C'est la concentration, dans la vieille capitale des groupes pensants qui aiment notre Amérique. Il n'y a plus de frontières, plus de races, plus de divergences confessionnelles. C'est l'histoire du pays, les leçons du passé devant être mises à profit pour l'avenir ; c'est le Canada entier avec ses gloires d'antan, ses secrets de l'ère antécolombienne.

Aussi, le public suit-il ardemment les débats et les conférences du Congrès et l'on se demande si la Métropole, fondée en 1642, représentée au Congrès, ne recevra pas les Américanistes ici et ne leur accordera pas un peu l'hospitalité tant vantée d'autrefois.

Il est question, dit-on, de faire parvenir cette invitation aux distingués visiteurs de la vieille capitale.

Ce serait une marque de courtoisie qui prouverait à nos hôtes que, si la Métropole a rapidement grandi dans la voie du progrès, elle n'a pas oublié les vieilles et saines traditions d'hospitalité proverbiale qui la rendirent autrefois célèbre.

LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION

A la Chambre de Commerce hier après-midi, le vaillant apôtre de la colonisation, M. le curé Corbeil, de l'Assomption, a prétendu que la Société de Colonisation et de Rapatriement du district de Montréal avait négligé le nord de Montréal pour d'autres centres de colonisation ; l'excellent curé a de plus ajouté qu'il espérait qu'une nouvelle société de colonisation recevrait l'appui de nos hommes d'affaires.

Très mollement, l'hon. M. Rolland, vice-président honoraire de la Société de Colonisation, et M. le Dr Brisson, gérant général de cette société, ont relevé ces paroles en faisant remarquer que si la Société avait encouragé d'autres centres de colonisation, en même temps que le nord de Montréal, c'est qu'elle y était forcée en vertu de sa charte.

Nous qui connaissons l'active propagande faite par la Société de Colonisation de Montréal en faveur de notre nord, et qui savons tout le dévouement qui anime ses directeurs, comme son secrétaire et son agent général, sommes de l'avis de l'Hon. M. Rolland que la Société a toujours fait des efforts inouïs pour promouvoir la colonisation dans le nord de Montréal ; tous les mouvements, tous les projets qui avaient pour but le développement rapide et sûr de cette belle région ont été encouragés de toutes façons par les hommes qui sont à la tête de cette organisation. En somme, celle-ci a été jusqu'ici la seule à s'occuper de cette intéressante question de l'agrandissement et du peuplement du Royaume du curé Labelle ; et personne ne peut nier qu'elle ait fait beaucoup.

La sollicitude de la Société de Colonisation de Montréal pour des centres comme le Témiscamingue, les Squattecks, la Matapédia et la Gaspésie est légitimée par sa charte ; et cela, de notre avis, ne peut aucunement nuire au travail de la Société pour le nord de Montréal.

La "Coopérative des Colons du Nord" n'existe que depuis quelques mois ; comme organisation locale elle a fait beaucoup de bien depuis sa naissance. C'est une société purement locale, composée de colons seulement, qui n'a reçu aucune mission du gouvernement et qui n'en veut recevoir aucune.

Cette institution absolument indépendante ne pourrait évidemment se substituer à la Société de Colonisation et de Rapatriement du District de Montréal qui, elle, fait pour ainsi dire partie des administrations provinciale et fédérale pour ce qui a trait à la colonisation et au rapatriement.

La "Presse" l'a déjà dit : une société de ce genre est une nécessité dans un pays comme le nôtre.

Nous avons applaudi à la formation de la "Coopérative" et à ses principes.

Que chacun reste dans ses attributions et tout ira bien.

LEGION D'HONNEUR AMERICAINE

Après un peu plus d'un siècle d'intervalle, les Américains ont adapté, après Napoléon, l'idée d'un ordre du mérite, et nos voisins ont maintenant leur légion d'honneur. Le but des promoteurs de l'entreprise est de démontrer, pendant qu'ils sont vivants, à ceux qui travaillent à améliorer le sort de l'humanité, que leur oeuvre est comprise et qu'ils ont l'approbation de leurs concitoyens. La Légion d'Honneur américaine a été organisée le 7 juillet dernier à East Aurora, N. Y., par les personnes suivantes : E. M. Poston, Ernest Y. Loomis, A. L. Wyman, B. T. Calvert, Elizabeth Towne, Henry D. DeMuth et Lyman Chandler.

Cette nouvelle ne mériterait qu'une simple mention dans la colonne des dépêches télégraphiques, si elle ne mettait en évidence le contraste dans les idées qui ont présidé à l'établissement de ces deux ordres du mérite. En 1802, en effet, lors de la fondation de la Légion d'Honneur, par Napoléon, l'invincible général corse attachait le glorieux colifichet sur la poitrine de ceux qui s'étaient le plus distingués sur le champ de carnage. La croix allait à celui qui avait tué davantage. Aujourd'hui l'on décore ceux qui font le plus pour prolonger la vie ou améliorer le sort de leurs semblables. L'un des premiers, en effet à recevoir la croix chez les Américains, est Nathan Straus, grand marchand de New-York, qui a sauvé, dans ces dix dernières années, une multitude de vies en faisant distribuer du lait pasteurisé aux enfants pauvres de la métropole américaine.

Cette distribution a abaissé de 46 pour cent le taux de la mortalité infantile. Les autres citoyens américains qui ont été admis dans la Légion d'Honneur sont: Chas. Eliot, Ben. B. Lindsey, Jane Addams, Helen Gould, John Burroughs, Frederick N. Finney, John J. Lentz, Ernest Crosby, Félix Adler, Ida M. Tarbell, Thomas J. Foster, Geo. T. Angell, John Brashear, Luther Burbank, Booker T. Washington, Andrew Carnegie, Geo. H. Daniels, F. Hopkinson Smith, Clarence Darrow, Théodore Roosevelt, Thos. A. Edison, Ella Wheeler Wilcox, Clara Barton, R. M. La Follette, Dr J. H. Tilden, A. F. Sheldon, James J. Hill.

Il ne sera pas sans intérêt de savoir quelles sont les qualités que l'on considère chez ceux que l'on admet dans la Légion d'Honneur américaine. L'énumération de ces qualités est bien caractéristique de l'esprit américain. Le tribunal accorde 10 points chacune pour les douze qualités survantes: 1, santé; 2 honnêteté; 3, initiative; 4, éducation; 5, bonté; 6, persévérance; 7, amour du travail; 8, organisation; 9, contrôle de soi-même; 10, courage; 11, concentration; 12, dévouement à l'idéal.

L'importance et la durée de l'oeuvre du sujet comptent pour 120 points. Pour être élu, le candidat à la Légion d'Honneur doit obtenir 180 points.

Le monde a évolué depuis Napoléon.

UN ABUS A REPRIMER

Les expositions agricoles de comtés battent leur plein dans notre province, et nos braves cultivateurs y apportent leur concours effectif avec un enthousiasme digne d'éloge.

Ne pourrait-on pas, cependant, éviter de clore ces congrès, si bienfaisants sous tant de rapports, par de malheureuses saturnales, comme le cas se répète trop souvent ?

A ces banquets traditionnels qui terminent les journées d'exposition, le démon de l'alcool occupe parfois la première place, et y introduit des scènes les plus disgracieuses.

Bientôt viendra l'époque des concours de labours, où figurent fréquemment les désordres que nous venons de signaler.

Au lieu de sacrifier à Bacchus et de noyer dans le vin les enseignements pratiques qui devraient résulter des expositions, ne ferait-on pas mieux de clore ces jours de congrès par des agapes fraternelles d'où les liqueurs fortes seraient impitoyablement bannies et qui se termineraient par de paisibles conversations sur des sujets agricoles ?

En s'entretenant ainsi des méthodes modernes de culture, on se stimulerait mutuellement dans la voie du progrès, et chacun y trouverait des leçons fécondes en bons résultats.

La vigoureuse croisade entreprise contre l'intempérance pourrait s'attaquer à l'abus que nous déplorons.

UN INNOVATEUR A IMITER

Les citoyens de la ville se plaignent, avec juste raison d'ailleurs, d'un dépôtoir placé dans le quartier Saint-Denis. Depuis longtemps, les grandes villes d'Europe et des Etats-Unis ont supprimé ces dangereux foyers de pestilence et il serait temps que la ville de Montréal en fit autant. Mais les réformes ne devraient pas être dirigées uniquement vers la suppression des dépotoirs et l'établissement d'incinérateurs, il faudrait aussi changer le système de transport des ordures ménagères.

Avec l'augmentation constante du nombre de poêles à gaz, l'incinération à domicile est devenue impossible l'été, et nous voyons des détritus de toutes sortes encombrer les ruelles.

Tel voisin met ses ordures dans une boîte, tel autre dans un baril défoncé et un troisième se contente de les jeter par terre.

Un préfet de police parisien, le célèbre Peubelle, fut victime des sarcasmes de toute la capitale pour avoir inventé les fameuses boîtes qui ont gardé son nom. Ceci n'empêche pas que son système a été copié par toutes les grandes villes et que tout le monde s'en trouve bien. Dans une ville comme Paris où les fournaises sont rares et où le gaz et le charbon de bois sont les combustibles qui servent à la cuisine ménagère, il faut que toutes les ordures soient ramassées. Cette collection est faite tous les matins et, à neuf heures, il est impossible de trouver la moindre ordure dans les rues.

Ce qui était presque impossible à établir à Paris, où la population est très dense, est relativement facile à Montréal et si un échevin voulait risquer l'impopularité, il pourrait imiter Peubelle et rendre à ses concitoyens le même service que le préfet parisien.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

La compagnie de Téléphone Bell vient d'ajouter une nouvelle ligne entre St-Jérôme et Ste-Adèle, afin de donner aux souscripteurs le meilleur service possible entre Montréal et Ste-Adèle.

On a aussi établi un raccordement entre Vaudreuil et Pointe Cascade.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n



Le Gril "Pandora"

Le plus gros "steak" n'est pas trop gros pour la porte à griller du "Pandora." Le grillage (broiling) pour être réussi doit être fait vite sur un bon feu. Vous pouvez, dans cinq minutes et sans aucun gaspillage de charbon, obtenir le feu le plus ardent que vous désirez par les traits (drafts) du poêle "Pandora."

La meilleure manière de cuire un bon "steak" est de le griller, et la meilleure manière de le griller c'est sur un poêle "Pandora".

McClary's Pandora Range

Warehouses and Factories: London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N.B., Hamilton

AGENTS POUR MONTREAL : Henry Morgan & Co., rue Ste Catherine Ouest; R. & W. Kerr, 326 et 330 rue Ste Catherine Ouest; L. N. & J. E. Noiseux, 3174 et 599 rue Notre-Dame Ouest; Vanier, Lesage & Cie Ltée, coin Boulevard St Laurent et Mont-Royal; A. Galarneau & Cie, 322 Ave Mont-Royal; J. & P. D'Avignon, 826 rue Ontario Est, et 1124 Boulevard St Laurent; A. Tremblay 1601 Ste Catherine Est ; J. A. Paiement & Cie, 1225, Boulevard St Laurent ; L. Lafleur, 229a rue Centre. yw

PIANOS KARN ORGUES

RECHERCHES par l'élève en musique, ADMIRES par le critique, AIMES de l'artiste.

Ces magnifiques instruments font encore l'objet de la plus grande admiration à la grande Exposition de Toronto, maintenant leur suprématie à un haut degré sur toutes les autres marques canadiennes.

Les plus nouveaux dessins qui ont été montrés à l'exposition sont présentement visibles aux entrepôts de Montréal, où des renseignements complets seront donnés volontiers et où les conditions de paiements les plus avantageuses seront accordées, si on le désire.

UNE IDEE DE NOS OCCASIONS

Notre espace est trop précieux pour que nous gardions un assortiment considérable d'instruments d'occasion ou ayant traîné en magasin. Nous préférons les sacrifier ainsi :

1 orgue MODELE KARN, STYLE "K", en chêne. La magnifique tonalité de ses tuyaux est une merveille pour tous ceux qui l'entendent. En magasin depuis 6 mois. Catalogué à $800. . . . . $375

1 piano HEINTZMAN Cabinet Grand, jolie caisse en noyer, gamme complète, bon son. $225

2 pianos de format moyen, par DOMINION CO., et R. S. WILLIAMS, riche tonalité, chic apparence. $165

1 orchestrelle ANGELUS, ce qu'il y a de mieux en fait de pianistes automatiques. Toute neuve, mais pas du plus nouveau dessin $185

25 pianos CARRES, tous parfaitement réparés. Il nous faut les écouler tous promptement, à partir de. $40

Attention spéciale apportée aux commandes de la campagne. Faites venir les listes complètes.

LAYTON BROS,

Seuls Agents pour les Pianos et Orgues KARN

144 RUE PEEL, - MONTREAL. ed

Réparations d'Ornements d'Eglises

Nous avons un département spécial, sous l'habile direction de M. Desroches, pour réparer et finir les ornements et les mettre à neuf.

M. Desroches se fera un plaisir de fournir toutes informations, quotations, etc., soit par téléphone ou personnellement.

HENRY BIRKS AND SONS, Ltd,

ORFEVRES EN OR ET ARGENT

CARRE PHILLIPS, MONTREAL

Le TRÉSOR des NOURRICES et MÈRES du Dr PICAULT

N'est pas d'hier, il a fait ses preuves depuis des années, c'est le trésor des Enfants.

[17] EN VENTE PARTOUT

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

Composé à la racine de cotonier de Cook



Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00: No 2, 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit Adresse :

The Cook Medicine Co, - Toronto, Ont

[1] k

Avez-vous

mauvaise bouche, mal à la tête, des rapports acides et brûlants, les yeux jaunes et injectés, les crampes et points de côté. Etes-vous constipé ? Prenez alors les

GRANULES BUROT DE PARIS

Directions dans la circulaire qui entoure chaque flacon.

En vente partout, envoyées sur réception du prix, 0.40 ou 6 flacons pour $2.00. Adressez Cie Médicale Paris, Canada, chs 14 et 16 Bâtisse "La Presse", Montréal.

Où as-tu Acheté ces CHAUSSURES qui te vont si parfaitement ?

C'EST CHEZ

STEWART

où se Chausse le "TOUT MONTREAL" Fashionable.

Les Modèles pour l'Automne sont ce qu'il y a de plus Chic.

Ils ont un Cachet Inimitable

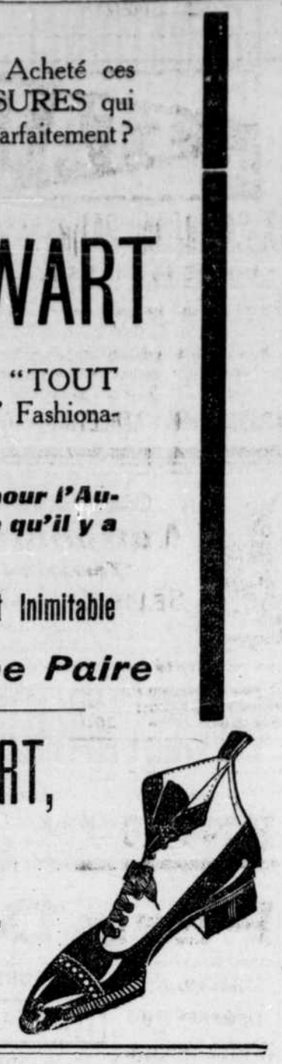
Ayez-en une Paire

W. H. STEWART,

483 Rue Ste Catherine Est,

517 Rue Ste Catherine Ouest,

237 Rue St Jacques.



BISON FURNACE



FOURNAISE BISON

La section supérieure dans la fournaise à eau chaude Bison est chauffée la première et elle est toujours la plus chaude.

Ceci assure immédiatement la circulation.

Elle envoie l'eau dans les tuyaux, alors que celle-ci est à sa température la plus élevée, ce qui fait que l'édifice est vite réchauffé.

Dans les autres fournaises, les sections inférieures sont réchauffées les premières ; alors la partie supérieure d'où l'eau est mise en circulation, n'est jamais la plus chaude.

La Bison a plus de puissance calorique que toutes les autres fournaises ensemble.

THE H. R. IVES CO., LIMITED.

61 MONTREAL.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

SOUMISSION

Les soumissions scellées et adressées au soussigné, avec l'indication suivante sur l'enveloppe : "Soumission pour atelier de machines à Charlottetown," seront reçues jusqu'à SAMEDI, LE 22 SEPTEMBRE, 1906, inclusivement, pour l'érection d'un atelier de construction pour les machines et forge, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau de l'ingénieur résident, à Charlottetown ; au bureau du secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, à Ottawa, Ont., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B., où l'on pourra se procurer les formules des soumissions.

Toutes les conditions des devis devront être observées.

D. POTTINGER,
Gérant général.

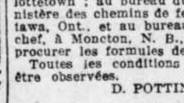
Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B.
4 septembre 1906. 261—10



Pour illustrations d'annonces et de Catalogues

LE DPT. DE PHOTOGRAVURE DE LA PRESSE

MONTREAL.



Appareils et Produits Photographiques

Assortiment complet

LECOURS & DECARY

Coin St Denis et Ste Catherine, Montréal.

121-mjss

FETHERSTONHAUGH & BLACKMORE

BREVETS D'INVENTION

Edifice Liverpool & London & Globe, Montréal aussi à Toronto-Ottawa- Winnipeg - Washington

Demandez notre livre sur les brevets "THE PROSPECTIVE PATENTEE. 7-mjsa

DONAT GAREAU- DENTISTE

905 St Denis, Montréal, Tél. E. 3451.

155-ned

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une loyauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière loués. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès quelle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 159-s

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

LA SAISON DU PATIN A ROULETTES EST COMMENCEE

FANFARE TOUS LES SOIRS (y compris le Dimanche) aussi les Samedis et Dimanches après-midi.

Pour ceux qui ne sont pas membres, admission 10c. Patins à roulettes, 15c de l'heure. Instructeurs et vestiaire gratis.

Commençants (dames et messieurs), membres et ceux qui ne sont pas membres, enseignés gratuitement tous les jours, de 10 à 12 a.m. et de 2 à 5 p.m. Admission—15c, y compris l'usage des patins.

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE MONTAGNARD.

244—n

CHAMPIONNAT DE CROSSE

National vs Montreal

Terrain de la M.A.A.A.

Samedi, 15 Septembre 1906

La partie commencera à 3 p.m.
Beau ou mauvais temps.

Les résultats des parties jouées ailleurs seront annoncés.

Sièges Réservés, 75c
Grande Estrade, 50c
Côté Sud, - - 25c

En vente à la Succursale du Star, angle des rues Peel et Ste Catherine; Geo. Thomson, 123 St François-Xavier; Bureau de la M.A.A.A., 250 rue Peel.

264-2 GEO. S. CAMERON, Sec.-Hon. du C. C. M.

ENCORE 3 JOURS AU Parc Dominion

Les Ours Dressés de Wintherman | TOUTE CETTE FEUX D'ARTIFICES SEMAINE | La Fanfare Vander Meerschen

ADMISSION : 10 cents. ENFANTS, 5 cents.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

1440 Ste Catherine.
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520.
Semaine du 10 Septembre **THEODORA**
Prix, Matinées 10, 15, 25, 35 et 50c.
" Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c.
Semaine prochaine : **LES AVENTURES DE "JOE" LACHANCE.** 261-5

PARC RIVERSIDE Toute cette Semaine
Vaudeville et Vues Animées.
Admission 10c. Tous les sièges gratis.
263—1

THEATRE DES NOUVEAUTES—Comédie Française. Tél. Bell Est 1395.
Semaine du 10 Septembre:
"LE BERCAIL"
Pièce en 3 actes, par Henry Berstein. Intermèdes spéciaux Lundi soir. Matinée Samedi. Semaine prochaine : **Le Reveil**, par Paul Hervieu. 261-6

ARENA CE SOIR
A 8.15 HEURES
La fanfare favorite de la maison militaire du Roi
LE 2ème LIFE GUARDS
CONCERT D'ADIEU AU CANADA—DEMAIN, (VENDREDI), SOIR.
Sièges réservés en vente à la succursale du "Star". Prix, 25c, 50c, 75c, et $1.00.

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du **10 sept. Reouverture.** Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 261-6

HIS MAJESTY'S — Toute cette semaine
Montgomery et Stone dans the RED MILL
261—6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinée: Mercredi et Samedi.
ME, HIM and I 261-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs cette semaine, **QUEEN OF THE CIRCUS.** Prix 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : THE SMART SET. 261—6

ROYAL.—Toute cette semaine. Matinée tous les jours. **THE TIGER LILIES.** Prix : 10c, 20c, 30c et 50c. 261-6

KENETOSCOPE COIN VISITATION ET ONTARIO. Vues animées. Admission: Matinée 5-10c. Soirée 10-15c. 261-6

PROFESSIONNEL

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
168 St Denis. **Tél. Bell Est 3549**
Vis-à-vis l'Université Laval.

TELEGRAPHIE

Après la faillite.

Philadelphie, Pennsylvanie, 13. — La réorganisation de la "Real Estate Trust Company" sur un plan qui donnera satisfaction générale, a été assurée, mardi, quand les directeurs de l'institution ont accepté les suggestions faites par le receveur, George H. Earle. On a ordonné l'impression de ce plan et des copies en seront envoyées à tous ceux qui ont des fonds dans la compagnie. M. Earle a refusé de divulguer les détails du plan de réorganisation, mais a déclaré que les déposants recevront immédiatement tout ce qui doit leur revenir.

La révolution à Cuba.

La Havane, 13.—Les chefs insurgés auraient déclaré à certaines personnes qui ont eu l'occasion de les voir ces jours derniers, que le décret du président Palma, suspendant toutes les garanties constitutionnelles et révoquant toutes les offres d'amnistie faites précédemment est une invitation à commencer le pillage et l'incendiat des propriétés, qu'elles appartiennent aux Cubains ou aux étrangers.

Fatale collision.

Atlanta, Georgie, 13. — Un message téléphonique reçu de Ringgold, dit que cinq hommes ont été tués dans un accident qui s'est produit sur la ligne du "Western and Atlantic Ry.", de bonne heure, hier matin.

Deux trains de fret sont venus en collision.

Royale patiente.

Londres, 13. — La duchesse de Fife, fille ainée du roi Edouard, a subi une opération chirurgicale, lundi, à Near Lodge, Aberdeenshire. Elle souffrait de complications survenues à la suite d'un refroidissement. L'opération a parfaitement réussi, mais la convalescence sera longue. La princesse devra garder la chambre pendant plusieurs semaines.

Victimes de l'inondation.

El Paso, Texas, 13. — Les correspondants du "Herald" au Mexique rapportent que les villes de Mexcaltitau et Tuxpan, situées sur les bords de la rivière Santiago, ont été dévastées par des inondations récentes et que des centaines de familles sont sans abri.

DEUX MORTS SUBITES

Louis Renaud, âgé de 48 ans, domicilié rue Saint-Timothée, No 51, a été trouvé mort dans son lit ce matin.

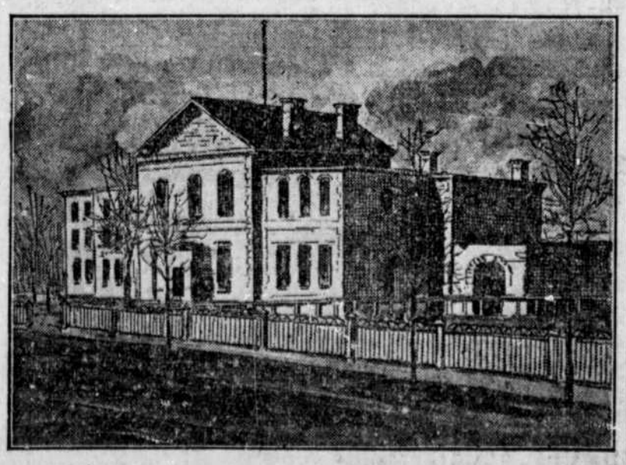
Le défunt a succombé à une maladie de coeur.

La mort de Joseph Paradis, âgé de 51 ans, domicilié au No 235 rue Beaudry, survenue hier soir, est due à la même cause.

Ces deux cas ont été disposés sans jury par M. le coroner McMahon.

PRINCE DANS LA TOMBE

Berlin, 13 — Le prince Albrecht de Prusse, régent du duché de Brunswick, est mort aujourd'hui, d'une attaque d'apoplexie.



LE PALAIS DE JUSTICE DE SAINT E-SCOLASTIQUE DONT A COMMENCE LA DEMOLITION.



LOGE DeSALABERRY A. O. U. W.

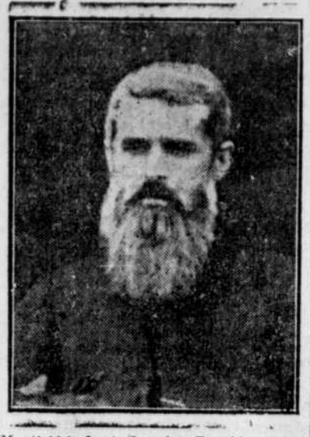
Installation du grand surveillant.

Les membres de l'Ordre sont invités à assister à l'assemblée de la loge de DeSalaberry, No 48, à la salle Gareau, 243 rue Maisonneuve, vendredi soir, 14 septembre 1906, pour l'installation de l'échevin I. Laviolette, M. D., comme grand surveillant pour la province de Québec et les Provinces Maritimes. 264-2E

NOUVEL AGENT DE COLONISATION

M. l'abbé L. J. Tremblay, un missionnaire agricole bien connu est nommé à ce poste.

A la demande de M. Joseph Girard, représentant au fédéral de Chicoutimi-Saguenay, M. l'abbé Louis Joseph Tremblay vient d'être nommé agent de colonisation en notre province.



M. l'abbé Louis-Joseph Tremblay, qui vient d'être nommé agent de colonisation.

M. l'abbé Tremblay est né à la Malbaie en 1853.

Après avoir été vicaire à la Baie Saint-Paul, il fut nommé curé à Saint-Méthode et plus tard à Saint-Félicien.

M. l'abbé Tremblay a beaucoup fait pour le sud de Québec. Nommé missionnaire agricole, il parcourut la région du sud de Québec et donna nombre de conférences intéressantes. Il fut en plusieurs occasions, délégué à la ferme expérimentale d'Otawa, dans l'intérêt des sociétés d'horticulture et d'agriculture.

NOUVELLES MARITIMES

Le Rosemount frappe un récif — Au club des matelots catholiques — Transatlantiques dans notre port.

Le "Sicilian" quitte notre port aujourd'hui pour Glasgow et le "Victorian," vendredi matin, pour Liverpool, avec un grand nombre de passagers.

CLUB DES MATELOTS CATHOLIQUES.

Il y avait foule, hier soir, au club des matelots catholiques. Un magnifique concert y a été donné sous les auspices de la "Young Irishmen's Literary and Benefit Association." Tous ceux et celles qui ont pris part au concert ont été fort applaudis.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Vaisseaux	De	Partis
Canada Cape	Cape Town.	Août 7
Manchester Engineer	Manchester .	Août 24
Manchester Commerce	Manchester.	Sept. 1
Parthenia	Glasgow. .	Sept. 1
Hurona	Shields. . .	Sept. 4
Virginian	Anvers. . .	Août 30
Hibernian	Londres. . .	Sept. 6
Dominion	Liverpool. . .	Sept. 6
Ionion	Liverpool. . .	Sept. 7
Marina	Glasgow. . .	Sept. 7
Numidian	Glasgow. . .	Sept. 8
Monmouth	Bristol. . . .	Sept. 8
Tritonia	Glasgow. . .	Sept. 8
Englishman	Avonmouth.	Sept. 11
Sokota	Liverpool. . .	Sept. 2
Yola	Progresso. .	Sept. 6
Sardinian	Havre. . . .	Sept. 10
Manchester Importer	Manchester. .	Sept. 9

SUR UN RECIF.

Detroit, 13. — Le vapeur "Rosemount," un navire évalué à $90,000 et la propriété de la "Montreal Transit Company," s'est échoué sur un rocher dans le lac Huron. Cet accident est dû à la fumée qui se dégage des feux de forêts qui font rage sur les rives du lac. Le "Rosemount" qui n'est pas sérieusement endommagé, devra être déchargé avant qu'on le sorte de sa fâcheuse position.

FETE DU TRAVAIL A BOUCHERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Boucherville, 13 — Samedi prochain, le 15 courant, aura lieu dans notre localité, une fête de paroisse organisée par le Club Ouvrier de l'endroit. Rien n'a été épargné, par les organisateurs, pour rendre cette fête aussi belle que possible.

Le programme comprend : tir au pigeon, courses pour hommes et chevaux trotteurs et coureurs.

Voici l'ordre du programme :

1o. Concours de tir aux pigeons sur le terrain de M. Louis Gauthier.
2o. Courses pour hommes, membres du Club.
3o. Course pour chevaux coureurs.
4o. Course pour chevaux trotteurs, un mille, 2 dans 3.

Le bureau de direction du Club se compose comme suit :

Président, M. Elzéar Quintal ; vice-président, M. Zacharie Dubois ; secrétaire-trésorier, M. Louis Bénard. Comité de régie : MM. Azarie Gauthier, Maxime Bénard et Xiste Bénard.

Tir aux pigeons.—Juges : Pierre Dulude, J. Leprohon, M.D., M. Chs Ed. Normandin.

Courses pour hommes.—Juges : M. Jos. Geoffrion, M. Aimé Ostigny, M. Ernest Charron.

Courses pour chevaux.—Juges : M. Louis Bénard, M. Joachim Sicotte, M. Alderic Malo.

Course de 5 milles.—Il y aura de magnifiques prix de distribués aux heureux gagnants.

La fête se terminera par un grand banquet à 6 heures p.m., à l'hôtel Sicotte, où aura lieu la distribution des prix, ainsi que des discours, par des orateurs invités pour la circonstance.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — La Compagnie des Abattoirs de Trois-Rivières vient d'adresser une lettre au conseil de ville, se plaignant de ce que la plupart des animaux dont la viande se vend sur le marché de cette ville ne sont pas abattus à cet établissement.

La Compagnie demande que le règlement concernant l'abattage des animaux soit rigoureusement observé, car, autrement, elle sera forcée de fermer ses portes.

—Quelques billets de banques américaines de $1, falsifiés en billets de $5, ont été mis en circulation ici, depuis quelques jours.

Le travestissement est si bien fait que des experts en papier-monnaie peuvent même se faire dupes s'ils ne font pas grande attention.

DIPLOMEE

Mlle Corinne Béland, fille de M. Pierre Béland, J. P., ex-maire de la paroisse de la Rivière-du-Loup, a obtenu son diplôme pour école modèle, lors des derniers examens.

Ce diplôme lui a été octroyé le 26 du mois d'août avec grande distinction.

BOULEVARD ST PAUL

LES PROPRIETAIRES DESAPPROUVENT L'EMPRUNT DE $100,000.

Les propriétaires du Boulevard Saint-Paul se sont prononcés, hier, contre le règlement d'emprunt de $100,000 destinés à faire des égouts.

De 518 propriétaires, 381 ont enregistré leur vote ; 166 en faveur, et 215 contre, soit une majorité de 49 pour les opposants.

M. Joseph Beauchamp qui a présidé le bureau de votation, a déclaré, vers 4 heures, le règlement rejeté.

Le conseil municipal qui avait adopté à l'unanimité ce règlement, se propose de revenir à la charge et de préparer un nouveau règlement qui saura rendre justice à tout le monde.

C'est l'opinion qu'ont exprimé publiquement, hier après-midi, les conseillers P. Laframboise et Amédée Gagnon, ainsi que M. Jos. Major, ex-échevin de St Henri.

M. Louis Coderre, avocat et aviseur légal de la corporation, a aussi adressé la parole et a fait remarquer que presque tous les propriétaires résidants au Boulevard ont voté en faveur du règlement, à l'exception de l'élément anglais qui, avec les propriétaires du dehors, ont voté contre.

M. Joseph Charruan, vice-président du club du Boulevard Saint-Paul, disait ce matin à la "Presse":

"C'est la majorité des résidents et non pas des étrangers qui a défait le réglement de l'emprunt. Nous avons tous ensemble jugé à propos de voter contre le réglement parce que nous considérons qu'il n'est pas acceptable dans les circonstances actuelles. La majorité l'a emporté et le réglement, s'il revient devant les électeurs sans avoir été amendé de façon à nous donner des garanties sera encore rejeté par le vote populaire."

PIECE DE MONNAIE RARE

CURIEUSE TROUVAILLE D'UN PECHEUR AU LAC SAINT-JOSEPH, NORD DE MONTREAL.

Il n'arrive pas tous les jours qu'en allant à la pêche on trouve un trésor numismatique. C'est pourtant l'agréable résultat d'une excursion faite par le détective L. R. Gareau au lac Saint-Joseph, près de Saint-Jovite, avec quelques amis, la semaine dernière.



Pièce de monnaie anglaise, trouvée enfouie dans une boîte, sous une roche, au lac Saint-Joseph, par M. L. R. Saraeu, agent.

Les pêcheurs avaient passé une partie de la nuit à nettoyer le lac de toute la gent poissonnière qui l'habite, mais non satisfaits, ils revinrent sur le rivage dans le but de trouver des vers d'alouette pour ramener le fond du lac. En soulevant une grosse roche, M. Gareau découvrit un petit écrin en bois précieux, mais dont l'antique splendeur avait "subi du temps l'irréparable outrage". Par curiosité M. Gareau ramassa l'écrin et enleva les parcelles de bois écrasé pour voir ce qu'il pouvait bien contenir. L'intérieur était ouaté et presque remplie de boue. En ouvrant la boîte, cependant, M. Gareau découvrit, entre deux rangs de ouate, une petite pièce de monnaie anglaise, portant l'effigie de la Reine Victoria, à la date 1838, l'année de son avènement sur le trône d'Angleterre.

Cette pièce, en argent, est fort petite. Elle vaut un penny et demi, soit trois cents de notre monnaie.

Sa rareté lui donne un prix inestimable.

NOUVELLES DE BOUCHERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Boucherville, 13.—M. Arthur Bissonnette qui a la surveillance des travaux pour la construction du nouvel aqueduc, a subi avec succès ses examens, comme ingénieur.

—M. Jos. Lassonde, commis-marchand chez Normandin et Frères, a acheté au prix de $3,200 la magnifique propriété de Mme Vve Dandurand, située en face du quai, et maintenant occupée par M. J. Martin, épicier.

EN ERUPTION

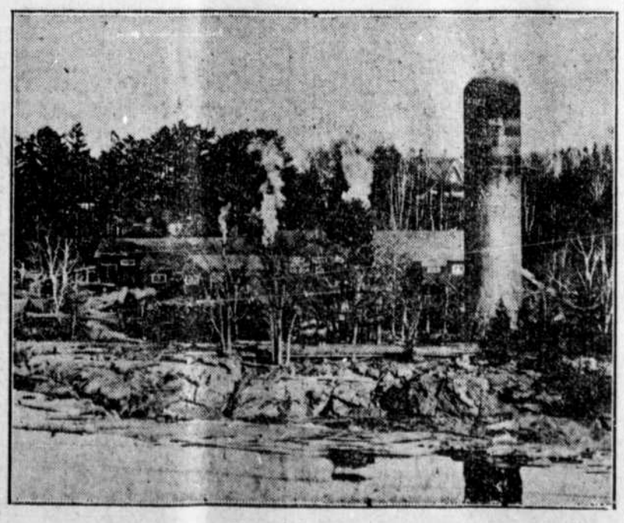
Santiago, Chili, 13. — Le volcan du Chili, (province de Muble) est en pleine éruption.

LE NIVEAU DU FLEUVE

L'eau du fleuve devant Montréal a encore baissé d'un pouce depuis hier. L'échelle d'étiage n'enregistrait que 26 pieds et 6 pouces, cet avant-midi.

AUJOURD'HUI, DEMAIN ET SAMEDI

Sur tous nos nouveaux ameublements et garnitures de maison que nous venons de recevoir, nous ferons une réduction de 25 pour cent sur achat au comptant et 20 pour cent sur achat à 30 jours. Hâtez-vous et venez nous voir, nous sommes à votre disposition. F. Lapointe 625 Ste Catherine Est, Angle Montcalm. Ouvert le soir.



Autre partie des usines montrant l'immense "Saw Dust Flew", qui est nuit et jour, en activité. (Voir rapport en première page).

PENDANT DEUX ETÉS, J'EUS LA FIÈVRE MALARIALE,
Ecrit Mme Dart.



MRS. MARY DART.

Une Femme Bien Connue de Cardington, Ohio.

Pe-ru-na Protège contre la Fièvre Malariale en Fortifiant tout le Système

MME MARY C. DART, Cardington, Ohio, écrit :

"Pendant deux étés je fus sous les soins d'un médecin pour la FIEVRE MALARIALE et on me déclara que je n'en serais pas débarrassée avant l'automne.

"Je me décidai à ESSAYER PERUNA et après en avoir pris je fus complètement guérie. Je n'ai pas eu de frissons ni de fièvre depuis cinq ans.

"C'est pourquoi JE CROIS QUE PERUNA est le meilleur REMEDE SUR LE MARCHE et je suis heureuse de le recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Peruna prévient souvent la malaria en augmentant la force, en régularisant la circulation et en tonifiant le système tout entier.

Une santé parfaite est le meilleur préventif contre les germes de la malaria ou de n'importe quelle autre maladie. h

DEMENAGEMENT

Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis. Tél. Est 1591. 287-1Mj-nE

VICTIME D'UNE LACHE AGRESSION

UN BRAVE OUVRIER DE HULL ASSOMME ET VOLE SUR LE PONT INTERPROVINCIAL A OTTAWA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 13. — M. Alexandre Saint-Martin, domicilié rue Inkerman, Hull, a été brutalement assailli, l'autre nuit, sur le pont Interprovincial par deux inconnus. Le blessé qui a été transporté à l'hôpital de la rue Water, Ottawa, est dans un état critique. Le magistrat de police O'Mara a jugé prudent de prendre sa déposition ante mortem. Le malheureux déclare qu'il revenait d'Ottawa, vers une heure du matin, ayant eu affaire dans la soirée à un nommé Sauvé qui pensionne dans la rue Murray. Les deux amis s'amusèrent à prendre un petit coup et un peu après minuit, Saint-Martin partit à pied pour rentrer chez lui. Vers le milieu du pont interprovincial il fût attaqué par deux inconnus dont il n'a pu distinguer les traits à cause de l'obscurité. Ses assaillants le frappèrent à coup de pied et de poing jusqu'à ce qu'il fût évanoui. Une heure plus tard il fût trouvé baignant dans son sang, par un piéton qui l'assista pour le conduire chez lui. Hier l'état du blessé fût jugé assez grave pour ordonner son envoi à l'hôpital. Les docteurs Chabot, Marquis et Sheehan désespèrent de son état.

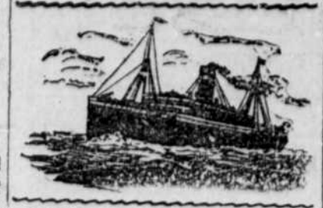
Saint-Martin a été soulagé de son chronomètre et de quelques pièces de menue-monnaie qu'il avait en poche. D'après la description très incomplète que le blessé a donnée de ses assaillants, la police a arrêté sous soupçon les nommés Peter Doyle et Magloire Dumoulin. Ce dernier est sorti ces jours derniers de la prison commune où il a purgé une sentence de six mois pour vol de grand chemin. Les deux prisonniers nient avoir jamais rencontré Saint-Martin.

Le blessé est un brave ouvrier âgé de 35 ans, employé aux usines de la compagnie Eddy, et père d'une nombreuse famille.

La police est à la recherche du particulier qui a ramassé Saint-Martin sur le pont et qui l'a conduit chez lui.

Ce crime n'est pas le premier commis sur le pont interprovincial, lequel n'est pas éclairé. En attendant, les autorités municipales de Hull et d'Ottawa se disputent sur la question de l'éclairage du pont. Les brigands profitent de l'inaction et de la mauvaise volonté de nos édiles pour commettre leurs tristes exploits.

CHEMINS DE FER NAVIGATION



LIGNE DOMINION

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE.
PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

S.S. Canada.	1re cabine.....	$75.00
	2me cabine.....	$42.50
S.S. Dominion.	1re cabine.....	$70.00
	2me cabine.....	$40.00
S.S. Ottawa, une seule classe.		$45.00
S. S. Kensington, une seule classe.		$42.50
S. S. Southwark, une seule classe...		$42.50

Pour plus de renseignements s'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

VAPEURS TRANSATLANTIQUES

Du Chemin de Fer Pacifique Canadien

ROYAL MAIL SERVICE

LES PLUS JOLIS, LES PLUS RAPIDES

"EMPRESSES"

MONTREAL, QUEBEC ET LIVERPOOL
15 septembre, samedi. . .Lake Champlain
21 septembre, vendredi. Empress of Britain
29 septembre, samedi . . . . . Lake Erie
5 octobre, vendredi. . .Empress of Ireland
13 octobre, samedi. . . . .Lake Manitoba
Et service hebdomadaire par la suite.
MONTREAL A LONDRES DIRECT.
Et de là à Anvers.
16 sept. Lake Michigan, (3ème classe) $6.50
22 sept. Montrose, (2ième classe).... 40.00
*30 septembre . . . . . Montezuma
*7 octobre. . . . . .Montréal
LES S.S. LAKE CHAMPLAIN ET LAKE ERIE ne transportent que des passagers de 2ième classe, qui sont logés dans la meilleure partie du vapeur, à $42.50 et $45.00 ; 3ième, $26.50.
Lake Manitoba, 1ère classe, $65.00 en montant ; 2ème classe, $40.00 ; 3ième $26.50.
Empresses — 1ère, $80.00 à $500.00 ; 2ième, $45.00 et $47.50 ; 3ième, $28.75.
*Les steamers ainsi marqués ne portent pas de passagers. 144—mJs—n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.
*LA TOURAINE. . . . . .septembre 20
*LA SAVOIE. . . . . .septembre 27
*LA PROVENCE . . . . . octobre 4
*LA LORRAINE . . . . . octobre 11
*LA TOURAINE . . . . . octobre 18
*LA SAVOIE. . . . . .octobre 25
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

R & O RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO.
Voyages Superbes sur l'Eau
Santé, Repos et Distraction

Ligne Montréal-Toronto—Viâ Mille Iles et Rochester, N.-Y. Les bateaux partent tous les jours, le dimanche excepté, à 2.15 p.m.
Ligne Montréal-Toronto-Hamilton — Viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté. Les bateaux partent les lundis, mercredis et vendredi, à 2.30 p.m.
Ligne Montréal-Québec. — Les bateaux partent tous les jours à 7 p.m.
Ligne Saguenay—De Québec, mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8.30 a.m.
BUREAU DES BILLETS, EN VILLE, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.
EXPOSITION D'OTTAWA $2.50
Billets bons pour aller du 6 au 13 du courant; limite du retour, 17 septembre.
Excursion à Carillon $1.00
SS. "Duchess of York". Magnifique voyage. On prend le train à 8 heures, le matin, pour Lachine, et l'on revient en passant par les rapides.
Billets aux Nos 128, 137 et 178 rue Saint-Jacques ; aux bureaux de la Compagnie du Grand-Tronc et à l'hôtel Windsor. 256—9

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA
1906—AVIS—1906
Changement d'horaire. Rapides Lachine. Str "Duchess of York". Le 7 septembre, et jusqu'à nouvel ordre, le **bateau partira du quai de Lachine** vers 4.50 p.m., pour Montréal. Les passagers prennent le train de 4.21 p.m., du G.T.R., pour Lachine. 258-10 R. W. SHEPHERD, Gérant-général.

OTTAWA RIVER NAV. Co
Fête du Calvaire
A OKA, $1.00. LE 14 SEPT. 1906
Prenez le train de Lachine à 8 a.m. pour prendre le Duchess of York qui quitte Oka pour le retour, à 3.45 hrs. p. m. 263-3

LOUIS-HENRI BERTHELOT A SA DERNIERE DEMEURE

Les funérailles de M. Louis-Henri Berthelet, le dernier fils de feu le juge J. A. Berthelot, ont eu lieu ce matin, au milieu d'un concours de nombreux amis et parents du défunt.

Le service funèbre a été chanté à l'église Saint-Jacques, et a été des plus imposants.

M. Contant tenait l'orgue, et le choeur de chant de la paroisse a rendu une messe harmonisée de Perreault.

Les tributs floraux et les offrandes spirituelles étaient très nombreux ; les premiers étaient d'une grande richesse.

La dépouille mortelle a été déposée dans le caveau de la famille, au cimetière de la Côte des Neiges. M. Berthelot était célibataire.

Conduisaient le deuil : son beau-père le Dr J. B. Casgrain ; ses neveux, MM. Paul et Jos. Turgeon, Pierre Casgrain, J. Girouard, N. P., l'hon. Dr Girouard, C. L., et Jos. Leclerc.

Au nombre des personnes qui ont accompagné la dépouille mortelle à l'église et assisté au service funèbre, nous avons pu nous procurer les noms de MM. H. Gervais, M. P., Mtre Ethier, avocat de la cité, L. J. Archambault, C. R., avocat de la cité ; Dr A. Lassalle, Dr G. Maillet, Lucien Lasalle, A. Beauvais, J. E. Délaurier, Ernest Paquette, E. Laberge, l'hon. juge Dorion, Chs. Dorion, Alph. Labadie, Adolphe Labadie, N. P., G. Langlois, M. P. O. Turgeon, A. Duclos, Lya Robillard, F. X. Gagnon, R. de Salaberry, N. P., Alphonse Racine, jr., A. Bergeron, Léopold Globensky, F. Lefebvre, avocat, Olivier Coutlée, J. L. Coutlée, N. P., A. Roy, avocat, Alexandre Lamirande, A. Leblanc, L. J. A. Surveiller, etc., etc.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS

20, 21 et 22 septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 8 octobre 1906
PRIX DE MONTREAL

DETROIT, Mich., -	**$15.00**
BAY CITY, Mich.	$17.25
SAGINAW, Mich.	$17.15
GRAND RAPIDS, Mich.	$18.95
CHICAGO, Ill., - -	**$18.00**
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn	$34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour viâ Owen Sound et Sault Ste Marie.	$37.50

Expositions

MONTREAL A OTTAWA ET RETOUR
Sept. 14. . . . . $2.60
Sept. 13, 15. . . . . $3.50
Limite de retour, 17 septembre 1906.

MONTREAL A HALIFAX ET RETOUR
Sept. 21, 28. . . . . $12.50
Sept. 19, 23, 25, 30, Oct. 1er. 18.50
Limite de retour, 9 octobre 1906.

ST ANDREWS au BORD de la MER

SERVICE DE WAGONS-LITS. — Jusqu'au 14 septembre. — Wagons-lits directs quittant la gare Windsor à 7.25 p.m., les mardis, mercredis, jeudis et vendredis pour St Andrew, N.-B. Au retour, quittant Saint-Andrew les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, arrivant à Montréal à 8.05 a.m., le lendemain.

Service de Wagons-lits et Salons
ENTRE
Montréal et Portland, Me.

Un wagon-lit direct quittera la gare Windsor, tous les jours, à 7.40 p.m., pour Portland, Me. Un wagon-salon partira tous les jours, excepté le dimanche, pour les Montagnes Blanches, et Portland, Me., à 9.00 a.m.

Le train du samedi pour le lac Brôme, partant de Montréal à 1.40 p. m., pour Sherbrooke, et au retour, partant de Sherbrooke les lundis à 5.47 et arrivant à la gare Windsor à 9.15 a.m., a été retranché pour la saison.

LES CONVOIS D'OTTAWA

7—trains par jour dans chaque sens—7
QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m.	*9.40 a.m.,	$10.00 a.m.
†4.00 p.m.	*9.40 p.m.	*10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.
QUITTENT LA GARE VIGER
†8.25 a.m., †5.45 p.m.
*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. ‡Le dimanche seulement.

$48.90
..POUR..

Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland | Jusqu'au 31 Oct. 1906. Seconde classe de Montréal.

Prix réduits sur plusieurs autres points.

Excursions des Récoltes, Classe de Colons, au Nord-Ouest Canadien
SEPTEMBRE 25—1906.
Bon pour revenir dans les 60 jours.

Winnipeg, M.	$32.00	Brandon, Man.	$33.55
Mowbray, M.	33.50	Moosomin, Sk.	34.20
Deloraine, M.	33.50	Lipton, Sk....	35.75
Lyleton, Man	34.00	Regina, Sk....	35.75
Estevan, Sk...	35.00	Saskatoon, Sk	37.25
Souris, Man..	35.50	Moosejaw, Sk	36.00
Arcola, Sk.. .	34.50	Fr. Albert, Sk	38.00
Lenora, Man..	34.00	N. Battleford	39.00
Miniota, Man	34.00	Macleod, Alb.	40.00
Binscarth, M.	34.25	Calgary, Alb.	49.50
Yorkton, Sas.	35.00	Red Deer, Alb	41.50
Sheho, Sk....	35.50	Edmonton. . .	42.50

Taux réduits proportionnément pour tous les autres endroits.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de l'Ouest

PARTANT LES 20, 21, 22 SEPTEMBRE
Bon pour revenir jusqu'au 8 Octobre 1906.

PORT HURON, Mich. -	**$14.85**
DETROIT, Mich. - - -	**15.00**
BAY CITY, Mich.	$17.25
SAGINAW, Mich.	17.15
GRAND RAPIDS, Mich	18.95
CHICAGO, Ill. - - - -	**18.00**
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., tout le trajet par chemin de fer	$34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, (viâ Upper Lakes et Sault Ste Marie).	37.50

Expositions
OTTAWA

SEPTEMBRE, 14 - -	$2.60
SEPTEMBRE, 13, 15 - -	$3.50

Limite de retour, 17 Sept. 1906.
QUITTE MONTREAL †8 a.m., *9.40 a.m., †4.10 p.m., *7.30 p.m.
ARRIVE A OTTAWA †11 a. m., *12.40 p.m., †7.10 p.m., *10.30 p. m.

PLATTSBURG, N.Y.

SEPT. 13, 14.....	$2.70

Limite de retour jusqu'au 15 septembre, 1906.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.
Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND. . .	$48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. . . .	$45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO..	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES..	$49.00
VILLE DE MEXICO..	$48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.
POUR LE CONFORT VOYAGEZ par le CHEMIN de FER du GRAND TRONC.

MONTREAL-PORTLAND

Des wagons-lits palais circulent maintenant entre Montréal et Portland attachés aux trains, partant de Montréal à 8.01 p.m., tous les jours, et de Portland à 8.30 p.m., tous les jours.

Les wagons-restaurants palais quittent Montréal à 8 a.m., tous les jours pour Portland et de Portland à 8.15 a.m., tous les jours pour Montréal.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, où à la Gare Bonaventure.

TARIF

[Invariablement payable d'avance]

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande, quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons [illegible] nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER — Plusieurs années d'expérience, références, capable de prendre la direction d'une boulangerie, demande emploi. Adressez: A. Hétu, Lachine Locks, Qué. 264—1

COMMIS de bar, sobre et honnête, demande place, bonnes références. Ecrire H. P., 1327 Demontigny Est. 263—2

COUPLE âgé de 45 ans, demande emploi dans restaurant, hôtel, chez un médecin ou autres, pour ouvrage général. S'adresser 452 Ontario Est. 262—3

COUTURIERE demande emploi, pouvant faire toutes sortes d'ouvrage. S'adresser par lettre à B. C., 569 "La Presse". 262—3

COUTURIERE — On trouvera une bonne couturière pour ouvrage de dame ou messieurs. S'adresser à la maîtresse de la maison, No 181 rue Bleury. 264—3

COMPTABLE — Vingt ans d'expérience, connait parfaitemnt les deux langues, a été pendant plusieurs années comptable en chef d'un des principaux établissements de la ville. Ecrire à D. E., 598 "La Presse." 263—3

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée, pouvant faire tout sorte d'ouvrage, prendra lavages à domicile. S'adresser 58 avenue Mercier, près Ontario. 262—3

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée, au No 1314 Demontigny. 264—3

GARDE-MALADE. — Vous trouverez une excellente garde-malade très bien recommandée, au No 422 avenue Laurier, Mile-End, de 4 heures après-midi, à 8 heures le soir. 264—3

HOMME SERIEUX, très connu dans le la Saint-Jean, désire représenter maison de gros, acheter ou soit vendre ses articles. Ecrire Cam., 822 "La Presse," ou prendre adresse bureau du journal. 256—12

JEUNE homme, de 22 ans, Belge, parlant français, cherche place. Prétention modeste et bons certificats. Ecrire Nepanik, V. B., 59 Hôtel de Ville. 262—3

JEUNE HOMME, 30 ans, marié, désirant position comme voyageur dans les chaussures ou épiceries, ayant expérience dans les deux lignes, pouvant fournir références exigées, connaissant les deux langues. Ecrire Cam., 492 "La Presse." 260—6

MODISTES — Deux modistes d'expérience demandent de l'emploi, 322 Ste Catherine Est. Costumes tailleur, toilettes de dames faits avec goût, coupe américaine, française. Aussi engagement à domicile privé. 263—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES demandés pour piano, cinq années d'expérience comme professeur, Madame L. Boivin, née Vander Heyden, 11 avenue Laval. 246—26

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue St Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège (Belgique). 256—24

ELEVES DEMANDES — Institut Sténographique Elie, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie, même système pour les deux langues. Cours commercial complet en anglais. Attention spéciale aux élèves arriérés. Méthode naturelle pour conversation anglaise. Prospectus sur demande. 8,11,13

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon, 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 256—2•

ELEVES DEMANDEES — Jeune fille le donnerait leçons de piano, mandoline, violon chez elle et à domicile. Pourra donner des références. S'adresser 922 Sainte-Catherine Est. 260—6

ELEVES DEMANDES — Anglais et sujets commerciaux enseignés privément par le professeur Brennan, 137a rue Montcalm. 200—6

ELEVES DEMANDEES— Jeune fille graduée, possédant lauréat de piano de l'Académie de Musique de Québec, donnerait des leçons chez elles ou à domicile. Pour informations s'adresser Mlle Eva Geoffrion, 994 Hôtel de Ville. 261—6

ELEVES DEMANDES par étudiante du Conservatoire McGill, pour piano. Leçons données à domicile ou chez elle. Ecrire à V. W., 568 "La Presse." 262—3

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ; Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 30 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans 3 mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous pouvons vous placer dans 3 mois. Nous enseignons tous les systèmes modernes, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte Catherine ouest. Prof. W. T. Moon, Princ. 263—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle allemande de Bavière donnerait leçons d'allemand. Adresse: A. W., 34A Drummond. 264—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Bourque, organiste, professeur de piano, continue leçons chez elle, No 273 Roy, et à domicile. Méthode pratique, conditions avantageuses. 264—3

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Cyavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 13,15,18

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Prononciation correcte garantie. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 13,15,18

ELEVES DEMANDES

LECONS privées d'anglais, grammaire et conversation, prononciation parfaite, progrès rapides, $2.00 par mois. 243 Saint-Christophe. 13,15

MADAME A. THERIEN, 152 rue Saint-Denis, leçons de grammaire, sténographie française et anglaise, clavigraphie, arithmétique. Cours le jour et le soir. 263—3

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 261—24

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI bijoutier demandé, ayant quelques années d'expérience. S'adresser immédiatement H. Senécal et Cie, 999 Sainte-Catherine Est. 263—2

APPRENTIS — On demande deux bons apprentis steamfitter, bons gages. S'adresser H. Major, 80 Desjardins, Maisonneuve. 264—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, aussi, un autre pour le samedi, $4 pour la journée. S'adresser 915 Ontario Est. 264—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, heures d'ouvrage courtes. S'adresser A. Lebel, 104 Est Notre-Dame. 264—1

BARBIER — On demande un barbier, No 5 rue Sainte-Catherine Ouest. 264—1

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser 275 rue Saint-Laurent. 264—1

BON BARBIER demandé. S'adresser à 299 rue Saint-Antoine. 264—1

BON BARBIER demandé, à 76 rue Dorchester Est. H. Belbus. 264—1

BOURREURS — On demande des bourreurs. S'adresser spécifiant expérience et gages attendus à la Dominion Furniture Mfg. Co, Ltd., Sainte-Thérèse, Qué. 263—6

BOUCHER demandé, avec un ou deux ans d'expérience, références. S'adresser immédiatement 3757B Notre-Dame, Saint-Henri. 264—1

BOUCHER — On demande un bon boucher, parlant les deux langues. S'adresser A. Claude et Cie, coin Garnier et Mont-Royal. 264—1

BLOQUEUR de fourrures d'expérience, demandé, engagement à l'année. S'adresser 647 Saint-Laurent, près Sherbrooke. 263—2

BRIQUETIERS — On demande 10 briquetiers. S'adresser Zénon Corbeau, 2500 Labelle, Boulevard Saint-Denis, ou au coin des rues Saint-Vincent et Saint-Paul. 264—1

BRIQUETEURS demandés immédiatement. S'adresser aux usines Angus, C. P. R., ou à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 264—1

COUTURIER, APPRENTIS — On demande un compagnon couturier de première classe et deux apprentis, avec ou sans expérience, bons gages. S'adresser Hudon, 59 Saint-Charles-Borromée. 260—6

COUTURIER et couturière demandés, bon couturier et une bonne faiseuse de boutonnières dans les habits de pratiques pour hommes. Aussi deux jeunes filles apprenties. Bons gages. 112 Saint-Pierre, 3e étage. 261—6

COUTURIER — On demande un bon couturier. S'adresser à W. Millette No 6, 18ième avenue, Lachine. 262—6

COUTURIER DEMANDE — Un jeune homme pour aller à Shawinigan Falls. Ouvrage à la pièce ou à salaire. S'adresser à 196 McGill. 263—2

COUTURIER — On demande un couturier chez O. Deschamps, Sainte-Anne de Bellevue. Ouvrage permanent. 263—2

CUISINIER — On demande cuisinier, salaire $20 par mois et plus, selon capacités. 81 avenue Union. 264—1

CONTREMAITRES avec leurs équipes demandés pour travailler dans le roc, $3.25 à $3.50 par jour, aussi des hommes pour travailler le roc, $2.00 à $2.25 ; journaliers, $1.75 par jour. Travaux de construction du C. P. R. Travail tout l'hiver. Canadian Agency, 185 rue Saint-Jacques. 264—6

COMMIS demandé, un ayant un peu d'expérience préféré dans un magasin général. Références exigées. S'adresser ou écrire J. A. Chicoine, Saint-Charles, rivière Richelieu. 262—6

COMMIS DEMANDE — Un bon commis d'épicerie muni de bonnes références, au No 24 Sainte-Catherine Ouest. H. Poirier, épicier. 264—1

COMMIS — On demande deux commis d'expérience et un empaqueteur, dans un magasin de fer, 289 rue Saint-Paul. 264—1

COMMIS — Un bon jeune commis demandé, chez Boisvert et Frère, 364 Hibernia. 264—1

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis de deux à trois années d'expérience pouvant parler l'anglais. S'adresser Quenneville et Guérin, coin Sainte-Catherine et Fullum. 264—1

COMMIS de bar de première classe demandé, le meilleur salaire payé. Références exigées. Demandez M. A. Monette, Hôtel Comité, carré Chaboillez. 264—1

COMMIS — On demande un commis épicier non marié pour ouvrage général, bon salaire payé à un homme compétent. E. Gariépy, 522 avenue Coloniale, coin Rachel. 264—1

COMMIS épicier demandé ayant plusieurs années d'expérience et sachant les deux langues. S'adresser, avec références, 2229 Saint-Laurent. 264—1

CRAVATES DERBY

On demande un finisseur de cravates capable de se charger d'une table. S'adresser chez Tooke Bros. Ltd., 300 rue Sainte-Elisabeth Saint-Henri. 262—6 F

CLIMEURS DEMANDES — (Hommes de ligne). Une vingtaine de bons climeurs auraient de l'emploi immédiatement pour jusqu'à l'hiver en s'adressant aux soussignés, bons gages, et frais de route payés. La Compagnie de Téléphone de Bellechasse, No 1 rue Eden, Lévis, P. Q. 256—9

COUPEUR de fourrure de première classe, demandé pour mouton de Perse et vison. Bons gages, ouvrage permanent. S'adresser McComber et Cummings, 516 Saint-Paul. 259—6

CHARPENTIERS menuisiers demandés, S'adresser avenue Western, près du chemin de la Côte Saint-Luc, ou 16 Notre-Dame Est, après 6 heures p. m. 263—2

CHARPENTIERS et journaliers demandés, S'adresser à Hart et Adairs Coal Yards, rues Wellington et Colborne. 264—2

CHARPENTIERS-MENUISIERS — On demande des charpentiers-menuisiers. S'adresser à M. Valiquette, 167 Sanguinet, en arrière. 264—1

CULTIVATEURS bien recommandés demandés pour ouvrage général sur une terre à la campagne. Bons gages payés. S'adresser 29a rue St Paul. 264—1

DISTRIBUTEUR de bière compétent, parlant français et anglais demandé. Se présenter au No 237 rue Saint-Antoine. 264—2

DISTRIBUTEUR, un bon, demandé, il devra bien connaître la ville et parler les deux langues. S'adresser aux écuries, en arrière du No 251A rue Richmond, à 6 a.m., vendredi. 264—1

ELECTRICIENS — On demande un bon "wireman," aussi un jeune homme ayant un an d'expérience dans le posage. S'adresser le soir, 55 Saint-Antoine. 264—1

ETALAGISTE de premier ordre demandé dans un magasin à rayons. Expérience requise. Bons gages à un homme compétent. La Cie Hamilton, 583 à 587 rue Sainte-Catherine Ouest. 264—1

FAISEURS d'habits demandés, de première classe. Emploi permanent garanti. Gages de $12 à $18 à la personne compétente ; aussi, un jeune pour apprendre la coupe. S'adresser 406 rue Sainte-Catherine Ouest. 261—6

FERBLANTIER — On demande un bon ferblantier couvreur, immédiatement, au No 284 Rachel. Ouvrage permanent. 264—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

FILEURS — "Mule Spinners" demandés. S'adresser Joseph Simpson Sons, 8 Berkeley, Toronto. 264—6

FORGERON — On demande un forgeron, chez A. Galarneau, 253 Carrières. 264—2

GARCON — On demande un garçon de 16 à 17 ans, pour travailler dans une épicerie licenciée, garçon de campagne préféré, nourri et logé si désiré. S'adresser immédiatement, 721 Lafontaine. 261—6

GARCON — On demande un jeune garçon capable d'adresser les lettres au clavigraphe. Machine Empire. S'adresser par lettre, J. J., 580 "La Presse". 263—3

GARCONS — On demande des garçons, planteurs de quilles. S'adresser au gérant, 68 Saint-Hubert. 263—2

GARCONS — On demande deux garçons pour travailler au département des presses, à "La Presse." S'adresser au contremaître de ce département. 263—2

GARCON messager parlant le français et l'anglais. S'adresser au Boston Shoe Store, angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield. 263—2

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile dans le magasin. S'adresser à G. Marsolais, 193 Notre-Dame Est. 264—1

GARÇONS DEMANDÉS

âgés de plus de quatorze ans. Position stable. S'adresser à 7 heures a.m., à The Watson, Foster Co, Ltd., Maisonneuve. 264—1 F

GARCON de bureau demandé. S'adresser immédiatement à chambre 29, 207 rue Saint-Jacques. 264—1

GARCON demandé comme commis dans une épicerie, parlant les deux langues. S'adresser P. Blais, 288 Liverpool. 264—1

GARCON de bureau demandé, sachant la sténographie. S'adresser à J. J. Beauchamp, avocat, 66 Est rue Notre-Dame. 264—1

GARCON — On demande un garçon pour apprendre le commerce dans un magasin général, $2 par semaine pour commencer. 225 rue Saint-Laurent. 264—1

GARCONS — On demande des garçons pour faire les commissions. Cie d'imp. Perrault, 73 Saint-Jacques. 264—1

GARCON de bureau demandé, parlant anglais et français. S'adresser à Kavanagh, Lajoie et Lacoste. 264—1

GARCON — On demande un garçon de 12 à 14 ans. S'adresser chez Pélissier et Wilson, 151 Saint-Jacques. 264—1

GARCON — On demande bon jeune homme pour aider à la cuisine et ouvrage général, logé et nourri, $10.00 par mois et plus, selon capacités. 81 avenue Union. 264—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour faire les commissions et se rendre utile dans un magasin, 622 Sainte-Catherine Ouest. 264—1

GARCON demandé pour une salle de tréfilage. Bons gages et position stable. S'adresser immédiatement à la Pillow and Hersey Mfg Company, No 94 rue Mill. 264—3

GARCON d'environ 14 ans demandé pour apprendre le métier de graveur et se rendre généralement utile. S'adresser F. Adams and Co., 127 rue Bleury. 264—1

GARCON — On demande un garçon pour épicerie. S'adresser 391 Mont-Royal. 264—1

GARCONS — On demande des garçons de 18 à 20 ans, chez Masson et Saint-Germain, 481 Ontario Est. 264—1

GARCON fort et actif demandé pour laver les bouteilles et se rendre généralement utile dans la fabrique, 121 rue Saint-André. 264—1

HARNACHEURS et faiseurs de colliers demandés. S'adresser à The Great West Saddlery Co, Winnipeg, Man. 261—10

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier. Nouveau système. Huit semaines seulement suffisent. Gages payés le samedi. Outils fournis. Nourris. Positions garanties à la fin. Catalogues envoyés gratuitement. Moler's Barber College, 131 rue Prince, ville de New-York. 260—6

HOMMES — On a besoin de 100 hommes Canadiens-français pour les chantiers d'Ontario. gages, $28 à $37. Satisfaction garantie. L. E. Charlebois, 567 Saint-Paul. 260—6

HOMMES demandés pour les chantiers, West North Bay, Wahnapital, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 263—6

HOMME d'expérience dans la chaussure, connaissant bien le Nord-Ouest, demande position de voyageur. Références échangées. Ecrire à M., boîte 800, Brandon, Manitoba. 11,13,15

HOMME — On demande un homme pour couler du mortier. S'adresser à Archibald F. Byers, B. Se contracteur, Banque de Montréal, St Henri, rue Notre-Dame. 263—2

HOMME demandé, parlant les deux langues, connaissant les chevaux, honnête et sobre, pour la livraison dans une épicerie. 100 Sainte-Catherine ouest. 264—1

HOMME — On demande un homme de cour d'expérience, sachant laver les voitures. Références exigées. Célibataire, préféré. S'adresser 515 Papineau. 264-1

HOMME — On demande un homme d'expérience dans la fabrication de peintures, pour conduire moulin à moudre. (Paint grinder). Position permanente et bon salaire. Ecrire F. G., 600 "La Presse." 264—2

JEUNE homme demandé, sachant l'anglais et le français, pour se rendre généralement utile dans une épicerie. S'adresser 420 avenue Colonial, coin Duluth. 262—6

JEUNE homme demandé, entendu dans l'épicerie et la livraison. S'adresser à l'English Provision Co., 681 Sainte-Catherine Ouest. 263—2

JEUNE HOMME actif demandé pour un rayon d'articles de messieurs, dans une maison de gros. S'adresser Tooke Bros, Limited, 302 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 263—3

JEUNES GARCONS demandés, de 15 à 17 ans, intelligents et ayant une certaine connaissance de l'anglais, pour établissement de marchandises sèches en gros. S'adresser boite 2323, B. P., en ville. 263—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 17 à 19 ans ayant au moins une année d'expérience comme assistant dans un bureau. Ecrire à F. F., 577 "La Presse." 264—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, de préférence ayant quelques années d'expérience dans la douane et l'accise, pour prendre une position d'assistant teneur de livres dans un bureau de fabrique. S'adresser par lettre, N. N., 607 "La Presse." 264—3

JEUNE HOMME demandé pour avoir soin des chevaux. S'adresser au No 345 Notre-Dame Est. 264—1

JEUNE vendeur expérimenté demandé pour un magasin de nouveautés et de vêtements. Devra parler anglais et français et avoir des certificats. Se présenter au No 3890 rue Notre-Dame, Saint-Henri. 264—1

JEUNE HOMME demandé pour apprendre le commerce d'épicerie; aussi un garcon messager. E. J. Quinn, 4201 rue Sainte-Catherine, Westmount. 264—1

JEUNE HOMME demandé pour prendre soin des chevaux et faire la livraison. S'adresser A. Papineau, 308 Rachel, boucher. 264—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour conduire un tombereau. S'adresser tout de suite, 708 Sanguinet. 264—1

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général et aider au bar, bon chez-soi, de bonnes références exigées. S'adresser Jos. Chevalier, Hôtel Longue-Pointe. 264—6

JOURNALIERS

On demande des journaliers à la nouvelle maison du pouvoir de la Montreal Street Railway, pour ouvrage de nuit. S'adresser au surintendant de la Canadian White Coy Ltd., à l'ouvrage, 1561 rue Notre-Dame Est. 262—3 F

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 49

PHARMACIE

J. L. ROBERGE

999 ST LAURENT

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JOURNALIERS — On demande des journaliers au coin Saint-Urbain et Saint-Louis, et au No 1165 rue Labelle. Se présenter demain matin, à 7 heures. 264—1

MOULEURS en cuivre, ou mouleurs en fer demandés pour travailler le cuivre, aussi des "core-makers." Position stable et les meilleurs gages. Boutique libre. S'adresser à la Robert Michell Co., Ltd., avenue Bel-Air, Saint-Henri. 258—n

MONTEUR et tôlier pour poêle en acier demandés, ouvrage permanent, bons salaires. John Hoolahan, 689 rue Notre-Dame Ouest. 261—6

MENUISIERS demandés, hommes de banc. V. E. Traversey, 15 rue Josaphat, avenue Papineau. 259—6

MENUISIERS — On demande des menuisiers machinistes. S'adresser Larose, 694 Alma, le soir, 713 Alma, ville Saint-Louis. 262—6

MARQUEUR expérimenté de faux-cols et manchettes, en toile, demandé immédiatement. Aussi assistant contremaître et examinateur. Un parlant les deux langues de préférence. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co, 213 avenue Delorimier. 264—2

MACHINISTE — On demande un bon machiniste à la Canadian Glass Co, coin des rues Charlevoix et Wellington, Pointe Saint-Charles. 264—3

MENUISIERS demandés. S'adresser à G. Demers, 56½ Saint-Dominique, Résidence privée, 56 Saint-Dominique. 264—1

MENUISIERS — On demande trois bons menuisiers de banc. Benoit et Fils, 409 Boulevard Saint-Laurent. 264—1

MACONS — On demande des maçons. S'adresser 108 Garnier. H. Corbeil. 264—1

OPERATEURS expérimentés et garnisseurs demandés. Travail constant, les plus hauts gages. Fermé le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, Saint-Louis du Mile-End. 260—6

OPERATEUR MONTEUR — On demande un bon opérateur sur la machine à monter Negger-Lead, chez Daoust, Lalonde et Cie, 264 rue Saint-Paul. 260—6

OPERATEURS, quatre expérimentés de machine demandés. S'adresser à 393 rue Saint-Paul, The North Western Fur Mfg. Co. 263—6

OPERATEURS — On demande des opérateurs dans les manteaux et costumes pour dames, bons gages, emploi permanent. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. 264—3

ORGANISATEURS demandés par tout le Canada pour établir des succursales. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et manufacturier d'épices, London, Canada. 259—6

PORTEURS d'oiseau et journaliers demandés. S'adresser aux usines Angus, C. P. R., ou à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 264—1

PLOMBIER, COUVREUR — On demande un plombier et un couvreur. Ouvrage à l'année. Ouimet et Galarneau, 1384 Boulevard Saint-Laurent. 264—1

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers. S'adresser H. Major, 80 Desjardins, Maisonneuve. 264-1

PRESSIER ayant 2 ou 3 ans d'expérience demandé, pour presse Gordon. S'adresser 4 rue Donegana. 264—2

POSEURS d'appareils à chauffage demandés. S'adresser 1022 Notre-Dame ouest. 263—2

PRESSEUR — On demande un presseur dans les manteaux. M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 264—n

POLISSEURS de pianos compétents demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à I. J., 602 "La Presse." 264—3

POLISSEURS de meubles ou voitures, compétents, demandés, ainsi que des frotteurs et vernisseurs. Bons gages. Ecrire à G. H., 601 "La Presse." 264—3

REPRESENTANTS — Si vous êtes sans emploi, désirez-vous améliorer votre position, employer vos loisirs à un ouvrage agréable, payant jusqu'à $25 par semaine ? Demandez notre offre spéciale. Cie Déry et Fils, Montréal. 213—mjs—n

ROLLERS — On demande des "rollers" de tabac, tout de suite. N. Landry, 637 Beaudry. 264—1

SELLIERS — On demande deux selliers. S'adresser à Jos. Légaré, Côte Saint-Michel, comté Laval, Qué. 263—6

TENEUR de livres demandé, assistant teneur de livres, ayant 3 à 4 ans d'expérience, possédant les deux langues, références exigées. Ecrire à D. E., 570 "La Presse". 262—6

TAILLEURS demandés. Seuls des hommes capables de faire des habits—coats—de première classe doivent se présenter. Wm. Currie, drapier, 423 Notre-Dame Ouest. 263—n

TAILLEURS de chemises demandés immédiatement. A. H. Sims Co, Ltd., 54 rue Latour. 263—2

VENDEURS demandés dans un magasin de vêtements et d'articles pour messieurs. Une bonne position pour un homme actif. Wm. Currie, drapier, 423 Notre-Dame Ouest 263—n

VOYAGEUR de commerce demandé immédiatement pour la ville, à commission. S'adresser à la Dominion Dry Goods Co., 248 rue Notre-Dame Ouest. 264—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ASSEMBLEUSE — On demande de bonnes assembleuses de vison à la maison, chez G. Ginchereau, 637 Sainte-Catherine Est. 264—1

BONNE demandée pour prendre soin d'un garçon de 6¼ ans. Elle devra savoir coudre et avoir une bonne éducation. S'adresser immédiatement, Mme H. S. Holt, 297 rue Stanley. 263—2

BLANCHISSEUSE demandée pour prendre le lavage chez elle. 405 Saint-Hubert. Références exigées. 264—2

BLANCHISSEUSE compétente demandée pour faire lavage de famille, ni chemises, ni faux-cols. Devra venir chercher et rapporter le linge, 296 Sherbrooke Ouest. 264—1

BLOUSES

Opératrices demandées pour faire des blouses de dames. Emploi permanent et meilleurs gages payés. Fil gratuit. S'adresser immédiatement, Mlle Moore, 4 rue Lemoine, deuxième étage. 264—12 F

BONNE d'enfants, pour soin d'un bébé, 6 mois, le jour seulement, expérience, personne âgée préférée. Bons gages, 321 Sherbrooke Est, coin Saint-Denis. 264—1

CHECKEUSES demandées ayant beaucoup d'expérience. Emploi permanent, très bons gages payés. Bell Tél. E. 2496. The Globe Laundry Co, 477 avenue Laurier. 262—6

COUTURIERES demandées, dans les pantalons de pratiques, place permanente, bons gages payés pour de bonnes mains, aussi une apprentie. S'adresser à D. Trottier, 392 Saint-Jacques 4e étage. 259—6

CUISINIERE demandée pour restaurant. S'adresser 23, 25 Côte Saint-Lambert. 263—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande immédiatement une couturière de première classe, pour travailler dans les habits, avec un tailleur. Bons gages et ouvrage à l'année, chez Mulcair Bros., 376 Notre-Dame Ouest. 261—6

CUISINIERE — On demande tout de suite une très bonne cuisinière avec excellentes recommandations. S'adresser No 23 carré Saint-Louis. Salaire élevé. 264—6

FAISEUSES de remplis et ourlets d'expérience demandées, aussi opératrices de blouses et de chemises, et jeunes filles pour plier les blouses. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. A. H. Sims and Co., Limited, 54 Latour. 262—6

FEMME demandée pour la cuisine. Café Balmoral, 334 Notre-Dame ouest. 264—1

FEMME — On demande une femme de journée au No 623A rue Sanguinet. 264—1

FILLE — On demande une fille vive et propre pour la table. S'adresser 200 rue Peel. 259—6

FILLE demandée pour faire relief et étampage au coin. S'adresser à B. Pow and Co., 100 rue St Antoine. 259—6

FILLES — On demande dix filles de 18 ans ou plus, pour apprendre un métier facile, $3.00 à $5.00 par semaine pendant un an d'apprentissage, de $10 à $15. S'adresser J. M. Fortier, Ltd. 414 Notre-Dame Ouest. 262—6

FILLE — On demande une jeune fille pour servir dans un magasin et se rendre généralement utile. Références exigées, 538 rue Saint-Denis. 262—3

FILLES DEMANDEES — Trois bonnes filles sachant travailler dans les boîtes de carton, fantaisie, $5.00 par semaine, 4ème étage, Montréal Optical, 29 Notre-Dame Ouest. 262—6

FILLES — On demande des filles de moulin pour les chaussures. 292 Saint-Paul, Montréal. 263—6

FILLES — On demande une fille de salle ainsi qu'une femme de cuisine et ouvrage général. American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine ouest, entre cinq et sept heures p.m. 264—1

FILLE DE SALLE — On demande immédiatement bonne fille parlant les deux langues, pour service des salles, commençant $12.00 par mois. 81 avenue Union. 264—1

FILLES DE CHAMBRE — On demande immédiatement bonnes filles de chambre. Salaire, $12.00 par mois. 81 avenue Union. 264—1

FILLE de table parlant les deux langues demandée, dans un hôtel. S'adresser 10 carré Papineau. 264—2

FILLE demandée pour travaux généraux du ménage. Elle devra être bonne cuisinière, pas de lavage, famille de trois, meilleurs gages. 1a Bishop Court, 147 rue Bishop. 264—1

FILLES — On demande des filles pour empaqueter. S'adresser à la pharmacie Gauvin, coin Maisonneuve et Sainte-Catherine. 264—1

FILLES expérimentées demandées pour poser des poignets et bandes de col aux chemises. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 264—3

FILLE — On demande une bonne fille de moulin pour pantalons de pratiques, et deux apprentis à la main. Un garçon pour faire les commissions, 277 Saint-Paul. 264—1

FINISSEUSES de manteaux imperméables pour dames demandées. S'adresser 83 Saint-Laurent. Albion Rubber Co. 262—6

FINISSEUSES en fourrures demandées, et des blocqueurs. S'adresser à Trudel et Graham, 107 Bleury. 263—6

FITTEUSES D'EMPEIGNES — On demande 25 fitteuses, poseuses d'empeignes, etc., chez Daoust, Lalonde et Cie, 264 rue Saint-Paul. 260—6

GOUVERNANTE demandée, elle devra avoir de bonnes références et parler français et anglais. S'adresser 6 avenue Oxenden, entre 9 et 10 a.m. et 7 et 8 p.m. 262—3

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices, possédant diplômes français et anglais. Ecrire en anglais, spécifiant salaire, à J. A. Latimer, sec. trés., Fort Coulonge, Qué. 257—8

INSTITUTRICE — On demande une institutrice avec brevet, école élémentaire. S'adresser au secrétaire-trésorier, commission scolaire Saint-Stanislas de Kotska. 260—12

INSTITUTRICES — On demande des institutrices diplômées, salaire $125, chauffées. S'adresser à Jos. Morin, secrétaire-trésorier, Sainte-Agathe des Monts. 264—4

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée dans le français, pour enseigner à la Minerve, à l'école No 2, distance de l'église, deux milles, la classe est entretenue par la paroisse et chauffée par la commission scolaire autorisée de payer le montant, $175.00. S'adresser à M. Noé Robin, La Minerve. 264—6

JEUNE femme respectable demandée pour travail général de la maison. Bons gages, 56 rue Université, passé rue Sainte-Catherine. 264—1

JEUNE FILLE demandée, sachant les deux langues et la clavigraphie ; pas d'objection pour une commençante intelligente. S'adresser Johnson et Grace, 62 St Jacques. 262—3

JEUNE fille demandée, parlant les deux langues, comme commis, dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser 160 Saint-Laurent. 264—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour la vaisselle. S'adresser : Alexander Café, 466 Sainte-Catherine Ouest. 264—1

JEUNE FILLE — Bonne jeune fille demandée, avec un peu d'expérience dans les habits d'hommes. S'adresser à M. Carbonneau, département du tailleur, chez Dupuis Frères. 264—n

JEUNE fille demandée, parlant français et anglais, pour aider à légers travaux de ménage et servir dans un magasin de cigares ; bon chez-soi et bons gages. Se présenter au No 1064 rue Ontario Est. 264—1

JEUNES FILLES demandées pour travailler dans une buanderie. Bons gages. Fermée le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, rue Clark, Mile-End. 264—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille ayant de l'expérience dans un magasin de vaisselle, aussi une femme pour laver. D. Lepage et Cie, 215 rue Sainte-Catherine Est. 264—1

MAINS demandées pour travailler dans les chemises et overalls, sur machine électrique. S'adresser immédiatement à la Royal Shirt and Overall Co, 324 Notre-Dame Ouest. 263—2

MODISTES DE CHAPEAUX — On demande des préparateuses et des apprenties modistes. S'adresser à Mme K. Smith, 15 avenue du Collège McGill. 263—2

MODISTES DE ROBES — On demande de bonnes modistes, au No 141 rue Bleury. Bons gages. 264—6

ON DEMANDE une employée d'expérience dans les voiles et garnitures de robes. On paiera un bon salaire à une personne compétente. La Cie Hamilton Co., Limitée. 232—n

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 253—n

OPERATRICES demandées, des filles d'expérience dans les blouses de soie. Ouvrage à l'année. Plus haut salaire payé. S'adresser à The Moderne Blouse Co., 791 Chaussé. 263—4

OPERATRICES

On a besoin d'opératrices pour le département à piqûre. Emploi permanent. Bons gages. La Cie James McCready Limitée, Avenue Mont-Royal. 264—6 F

OPERATRICES chemisières expérimentées demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros. Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 251—26

OPERATRICE demandée pour pantalons, aussi petite fille pour apprendre. Bons gages. S'adresser à Green, 324 rue Notre-Dame Ouest. Prenez l'ascenseur. [illegible]0—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES expérimentées demandées pour les blouses de soie. Ouvrage constant et bons gages. S'adresser immédiatement à American Silk Waist Co., 80 rue Saint-Georges. 263—6

OPERATRICES

$7.00 à $10 par semaine peuvent facilement être faits dans la lingerie pour dames. Nous payons les meilleurs gages de la ville. Les commençantes sont payées à la semaine tout en apprenant. Nous fermons le samedi à 1 heure p.m. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 261—12 F

REPASSEUSES à la semaine demandées, au No 274 rue Logan, ou au No 93 Est rue Dorchester. 264—1

Salopettes et Pantalons

On demande 40 opératrices pour faire des salopettes — overalls,—blouses—smocks— et des pantalons. Emploi permanent. Fil gratuit. Meilleurs gages payés. S'adresser The Standard Shirt Mfg Co, Ltd., 213 avenue Delorimier. 264—12 F

SERVANTES DEMANDEES

BONNE servante générale demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser au No 410 rue Saint-Denis. 264—1

SERVANTE demandée, bons gages, pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 256—n

SERVANTE générale demandée, avec références. Pas de lavage, ni repassage. 312 rue Prince Arthur. 259—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavages ni repassages, références exigées. 150 Cherrier. 261—6

SERVANTE demandée au No 489 Mont-Royal, coin Pontiac. Famille de 3 enfants, pas de lavage. 261—6

SERVANTE — On demande une servante pas de lavage. S'adresser de midi à 2 heures, 263 Sainte-Catherine Est. J. B. Dupont. 259—n

SERVANTE — On demande une fille générale, sachant faire la cuisine, ou une cuisinière. Pas d'enfant, pas de blanchissage, références exigées. S'adresser au No 862 Saint-Denis. M. Eugène Lafontaine. 262—3

SERVANTE demandée pour travail général dans une famille américaine. Se présenter au No 4093 rue Tupper, près de l'Arena, Westmount. 263—6

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages à quelqu'un qui veut travailler, 538 rue Saint-Denis. 262—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une famille, à Ottawa. Recommandations exigées. S'adresser au No 226 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 262—6

SERVANTE, fille de chambre demandée, avec de bonnes références, connaissant le service de table, famille de quatre grandes personnes. S'adresser 84 Cherrier. 263—6

SERVANTE — On demande une servante générale capable de faire la cuisine ordinaire, dans famille de deux. Bons gages à la personne compétente. S'adresser après 8 p. m., 103 rue Sainte-Famille. 263—3

SERVANTES — On demande une fille sachant faire la cuisine, ainsi qu'une fille de chambre. 405 rue Saint-Hubert. Références exigées. 263—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre au numéro 348 Sherbrooke Est. Bonnes références exigées. 264—2

SERVANTE générale demandée. S'adresser à 24 avenue du Parc. 264—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire un peu de cuisine, pas de lavage. Bons gages. S'adresser 924 Saint-Denis. 264—1

SERVANTE générale demandée, propre et respectable, au No 825 rue Saint-Urbain. De bons gages seront payés. 264-1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 375 rue Saint-Hubert. Pas de lavage; travail facile et bons gages. 264—3

SERVANTE générale demandée, pas d'enfants ni lavage. 629 Saint-André. 264—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider aux soins du ménage immédiatement. S'adresser à B. Choquete, 420 Notre-Dame ouest. 264—1

SERVANTE — On demande une servante générale connaissant la cuisine, au No 478 Saint-Denis. 264—6

SERVANTE — On demande une servante au No 996B rue Saint-Denis, famille sans enfants. 264—1

SERVANTES — On demande une cuisinière et une servante générale immédiatement, au No 31 Place Jacques-Cartier. 264—1

SERVANTE — On demande une personne fiable pouvant disposer de quelques heures tous les jours, pour aider au ménage. Références exigées. Se présenter immédiatement, 133 Saint-Denis. 264—1

SERVANTE demandée, jeune fille d'une quinzaine d'années, trois grandes personnes, pas de lavage. Devra coucher chez elle. No 208 Saint-André. 264—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 892A Cadieux. 264—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, quatre personnes. Références. S'adresser 27 carré Saint-Louis. 264—1

SERVANTE — On demande une servante générale, 236 avenue Wood, Westmount. 264—2

SERVANTE générale expérimentée demandée pour famille de deux ; aussi une bonne pour bébé de 18 mois et pour aider aux légers travaux du ménage. Certificats. Se présenter au No 92C Saint-Mathieu. 264—1

SERVANTE — On demande une servante bien recommandé, au No 111 rue St Denis. 264—3

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références, lavages en dehors, bons gages. S'adresser après 11 heures du matin, au No 820 rue Saint-Denis. 264—6

SERVANTE générale demandée pour petite famille, pas de lavage, ni repassage, bons gages. S'adresser 321 Sherbrooke Est, coin Saint-Denis. 264—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pour petite famille, pas de lavage. Autre servante employée. S'adresser 396 Saint-Denis. 264—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 939 rue Saint-Denis. Pas de lavage, ni repassage. Bons gages. 264—3

SERVANTE générale de premier ordre demandée. S'adresser au No 9 Carleton Apartments, 242 rue Sherbrooke ouest. 264—6

SERVANTE générale demandée. Bons gages. Pas de lavage. S'adresser immédiatement, 418 Rachel. 264—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de cuisine ni lavage, gages $10.00 par mois. S'adresser 1044 rue Saint-Laurent. 264—2

SERVANTES — On demande une cuisinière et une fille de chambre, munies de bonnes références, au No 58 Sherbrooke ouest. Privé. 264—1

SERVANTE — On demande une servante au No 1408 Saint-Denis. Bons gages. 264—1

SERVANTE — On demande une servante recommandée, au No 388A Pie La-fontaine. 264—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour l'"Ideal Duster" et laveur de vitrines. Un nouvel article superbe. Equivalent à une servante dans une maison, un bureau ou magasin. Une circulaire en montre les différents emplois. Echantillon, 25 cents. Tarbox Bros., Toronto. 261—6

AGENTS demandés partout à la Campagne. De $3 à $10.00 par jour de commission aux travailleurs. Les gens sérieux seuls sont acceptés. Ecrivez aujourd'hui. Adresser Dépt. A., Boîte 912 Montréal. 262—24

AGENTS DEMANDES

AGENT — On demande un agent habile, parlant le français et l'anglais, pour la vente de lots à bâtir, à salaire et commission ; doit être sobre et travailleur. Un bon homme peut gagner $50 et plus par semaine. A. L. M., 606, "La Presse." 13,15,17

AGENTS LOCAUX

LE PREMIER dans chaque localité qui achète un brûleur de lampe A. B. C. "IDEAL," produisant la lumière Auer avec du pétrole, obtiendra le contrôle de la vente pour sa localité. The General Agencies Co., 30 rue Saint-Jean, Montréal. 263—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE actif demandé avec $5,000 pour une publication mensuelle, très progressive, établie depuis 2 ans. S'adresser le soir à M. Aug. Charbonnier, 56 Parc Lafontaine. 259—6

ASSOCIE demandé, ayant capital de $300 pour manufacturer nouvel article breveté. Pour informations, écrire W. W., 526 "La Presse." 263—6

ASSOCIE — Jeune homme de campagne, comme associé sans capital, pour vendre "Le complet pour homme." S'adresser par lettre, Boîte D., Longueuil. 262—6

ASSOCIE DEMANDE — Pour l'exploitation plus en grand d'un article de toute valeur déjà sur le marché, la demande augmente tous les jours. S'adresser de 12 à 2 p.m., 30 rue Saint-Jean, chambre 17. 263—4

ON DEMANDE

ON DEMANDE aux familles ouvrières qui veulent avoir du lait à 4 cents la pinte, de venir nous voir, il reste encore 35 certificats à vendre. Ouvert tout les soirs, dimanche, 1 à 5 heures. 379 Huntly. 264—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambres meublées doubles, bon chez-soi, famille privée, pas d'affiche, lumière Auer. Tél. Est 8221, 402 rue Saint-Denis. 263—6

A LOUER, grande chambre sur le devant, meublée ou non, fera bien pour un couple marié, famille privée, usage de la cuisine, 287 Visitation. 264—1

A LOUER, deux grandes chambres avec garde-robe, meublées ou non meublées, avec usage de la cuisine. S'adresser 410 Seigneurs. 264—1

A LOUER, jolie chambre devant, meublée à neuf, bain, monsieur préféré. $1.50 par semaine, près rue Sainte-Catherine. 175 Sainte-Elisabeth. 264—1

BELLES chambres meublées à louer, dans une famille privée, 3 personnes, localité tranquille. 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 259—6

CHAMBRE meublée, superbement aménagée, confort du chez-soi. S'adresser 22 Sainte-Famille. 261—6

CHAMBRE meublée à louer, convenable pour petit ménage, sans enfant. 102 rue Ontario Est. 262—6

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, lumière Auer, grande garde-robe, superbe bain, famille privée, pas d'enfants, messieurs seulement. 378 Craig Est, près gare de l'Est. 262—3

CHAMBRES MEUBLEES — Chambres à louer, meublées ou non, bien confortable. 155 rue Mance. 262—3

CHAMBRE MEUBLEE — A louer, magnifique grande chambre meublée, tout le confort désirable, dans famille privée, sans enfants. 23 Mentana, près Cherrier. 262—3

CHAMBRE — Grande chambre double à louer sur le devant, magnifiquement meublée, pour deux messieurs. 15½ rue Berthelet. 262—3

CHAMBRES — Chambres garnies à louer, grand salon, chambres doubles et simples très confortables, pour couples mariés ou jeunes gens ; maison très propre et très tranquille, avec tout le confort du chez-soi. Prix raisonnables, 325 rue Cadieux. 262—3

CHAMBRE MEUBLEE — A louer sur le devant, magnifique chambre meublée, avec usage de la cuisine. S'adresser 71 Hôtel de Ville. 263—3

CHAMBRE — Jolie grande chambre très bien meublée, deux garde-robes eau chaude et eau froide, bon bain, téléphone. 318 Saint-Denis, près Emery. 263—3

CHAMBRE MEUBLEE — Chambre double et meublée, système à eau chaude, bain, lumière Auer, téléphone, etc., No 113 Saint-Denis, porte du bas, deux entrées. 8,11,13

CHAMBRE meublée à louer, avec bain, w.c., et gaz, famille privée sans enfants. Prix modéré, 166A Montcalm, coin Sainte-Catherine. 11,13

CHAMBRE à louer, une grande, très bien meublée, convenable pour trois jeunes gens, étage du bain, très moderne. 133 rue Bleury. 264—3

CHAMBRES à louer, meublées ou non, bain, gaz et électricité. S'adresser 1409 rue des Erables, Delorimier. 264—6

CHAMBRE garnie à louer, avec lumière Auer, poêle à gaz. S'adresser au No 473 Ontario Est. 264—2

CHAMBRE à louer, magnifiquement meublée, améliorations modernes, prix modéré. S'adresser 29 Dubord. 264—3

CHAMBRE MEUBLEE — Petite chambre meublée à louer, avec garde-robe, famille privée, pour messieurs seulement. 154 Saint-Dominique. 264—1

CHAMBRES meublées à louer, grande chambre, lumière Auer, chambre de bain, chauffée eau chaude, famille privée, pas d'enfants. Pas d'autres pensionnaires. 422 Saint-Hubert. 264—1

CHAMBRE meublée à louer, dans une famille privée, 624 rue Berri. 264—3

CHAMBRES meublées à louer, deux chambres, une de $6.00. S'adresser 530 Dorchester Est. 264—3

CHAMBRE meublée à louer, sur le devant, famille tranquille, localité très centrale. Louerait à un ou deux messieurs. S'adresser 158 Saint-André. 264—3

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre à louer, meublée, dans famille privée, avec usage de la cuisine. S'adresser 198 Hôtel de Ville. 264—3

CHAMBRES à louer, garnies ou non garnies. S'adresser No 112 Saint-Timothée, 3ième étage. 264—1

CHAMBRES meublées à louer, doubles pour deux messieurs, sur le devant, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 8B Sanguinet. 264—3

CHAMBRE garnie à louer. Belle grande chambre sur le devant. S'adresser 520 rue Saint-Laurent. 264—3

CHAMBRE meublée à louer, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, étage du bain. 30 Saint-Denis, vis-à-vis carré Viger. 264—3

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER 3 chambres doubles sur le devant, pour couple marié ou deux messieurs, bonne conditions. 26 rue Sainte-Elisabeth. 264—5

DEUX belles chambres très bien garnies, sur le premier étage, dans famille privée, pas d'enfants. Pension si désirée. 714 Saint-Denis. 264—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, grande chambre en avant, avec lit double, ou deux lits simples, garde-robe, famille privée, 333 Saint-Denis. 262—3

A LOUER, chambre double pour deux messieurs ou couple marié, avec usage de la cuisine, confort du chez-soi, 384 Ontario Est. 264—1

AU No 311 Saint-Denis, grande et petite chambres, avec confort moderne, téléphone, déjeuner et souper si désirés. 254—3

BELLE GRANDE CHAMBRE avec usage de cuisine, pour couple marié, bien recommandée, ou pour deux demoiselles, dans famille privée sans enfants, éclairage au gaz. S'adresser à 712 rue Saint-Denis. 264—1

CHAMBRES A LOUER

BELLE chambre simple très confortable avec lumière Auer et eau chaude dans une famille privée, 308 Saint-Denis. 262—3

BELLES chambres à louer sur le devant, famille privée, pas d'enfant, eau chaude, bain, lumière Auer. Adresser au No 348 rue Dorchester Est, près de Saint-Denis. 262—6

BEAU grand salon à louer, couple marié ou deux messieurs, aussi petite chambre, avec pension, famille privée. 1 Montee du Zouave. 263—3

CHAMBRE-SALON non meublée à louer, couple marié, aussi, petite chambre meublée, pour messieurs, chauffage à l'eau chaude, éclairage à l'électricité. 916 Saint-Denis. S'adresser cette semaine, le soir, de 6 à 10. 261—6

CHAMBRE à louer, dans famille française privée; étage du bain, lumière électrique, garde-robe, possession immédiate. 476 rue Saint-Denis. 262—3

CHAMBRES — A louer, chambres doubles ou simples, meublées, avec ou sans pension. S'adresser 490 rue Craig Est. 262—3

CHAMBRE à louer. Se présenter au No 185 rue Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 264—3

CHAMBRES non meublées, deux, donnant sur l'étage du bain, convenables pour tenir maison. Loyer raisonnable. 139 rue Lusignan. 264—3

CHAMBRE double et boudoir à louer, famille privée. Conditions faciles. S'adresser 479D Saint-Denis. 264—1

CHAMBRE double ou simple à louer, confort du chez-soi, famille privée. Possession immédiate. 127 rue Saint-Denis. 264—3

CHAMBRE à louer, avec poêle à gaz, dans la chambre, aussi une petite de $1.50 par semaine. S'adresser 113 Dorchester Est. 264—3

CHAMBRE à louer, dans une famille privée. Un ou deux messieurs, 158 Saint-André. 264—3

DEUX jolies chambres, vue magnifique, fenêtre donnant sur le carré Viger, localité centrale. Lumière Auer. 69A avenue Viger — Dubord. 264—3

GRANDE CHAMBRE A LOUER dans famille sans enfants, messieurs préférés. 5½ Sainte-Julie, près Saint-Denis. 262—3

MAGNIFIQUE grand salon, eau chaude, eau froide, lavabo dans la chambre famille sans enfants. Tél. Est 4119. 400 St Denis. 261—6

MAGNIFIQUE chambre double, sur le devant, avec pension. Pas d'affiche. 800B Saint-Denis. 11,13,15

PETITE chambre à louer, $4 par mois, grande, $6 avec garde-robe. 108 Sainte-Elisabeth. Famille privée. 264—1

UNE JOLIE chambre à louer, confort du chez soi, dans maison moderne. S'adresser 106 Saint-André, près Sainte-Catherine. 264—1

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez excellente pension avec chambres de première classe, améliorations les plus modernes, usage téléphone. 259 Sherbrooke Est. 254—24

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre simple et double, cuisine soignée, aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 994 Saint-Denis. 259—6

CHAMBRE ET PENSION — Salon-chambre, double et simple, pension de table, pour messieurs ou couples mariés distingués, pour les 15 et 18 septembre. 93 Hôtel de Ville. 262—3

CHAMBRES ET PENSION — Chambres spacieuses, pension de première classe, tout le confort du chez-soi, dans une des plus belles localités. S'adresser à Mme Lucas, 492 Saint-Denis, 2e porte du square Saint-Louis. 262—3

CHAMBRES ET PENSION— A louer, magnifiques chambres doubles meublées à neuf, avec toutes les améliorations modernes. Pension de première classe. 71 Sherbrooke Est, coin Cadieux. 262—5

CHAMBRE et pension dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser 550 Saint-André. 263—3

CHAMBRE ET PENSION — Belles chambres doubles, avec bonne pension, grande garde-robe, lumière Auer, possession immédiate, prix modéré, près de l'église. S'adresser 781 Saint-Denis. 264—1

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre double, cuisine soignée, aussi pensionnaires de table. Prix modéré. Téléphone Est 5041. 172 Saint-Denis. 264—3

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 260—6

VOUS trouverez belle chambre et pension, garde-robe, bain, lumière Auer, prix modéré, No 256 Vitré Est, 4e porte du carré Viger. 264—9

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Une dame avec bébé de deux ans demande chambre et pension, famille privée de préférence. Ecrire à R., 511 "La Presse". 264—1

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Une dame et sa jeune fille demandent une chambre avec deux lits simples, aussi accès au salon, dans une famille privée. Aussi pension. M. Robert, 182 Cherrier. 264—2

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Une vieille dame et jeune fille demandent chambre non meublée, dans une famille privée préférée. Ecrire à C. D., 511 rue Drolet. 261—1

CHAMBRE DEMANDEE — Deux jeunes filles demandent chambre meublée dans famille strictement privée, avec usage du salon. Ecrire à S., 500 "La Presse". 264—6

PENSION DE TABLE

PENSION — Pension de table pour deux messieurs, dans une famille privée, localité centrale. Conditions, $3.00 par semaine. 26 rue Ontario Ouest. 264—2

PENSION — Pension de première classe pour dames et messieurs; 21 repas: $3.50; 5 repas: $1.00; le repas; 25 cents. Déjeuner de bonne heure, dîner tard. 21 rue Université. 264—3

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS—On prendra enfants en pension, dans famille privée sans enfants, parlant les deux langues. 5½ Sainte-Julie, près Saint-Denis. 262—3

PENSION D'ENFANTS — Une personne âgée demande à prendre un bébé en pension. S'adresser au No 306 avenue de l'Hôtel de Ville. 263—3

A LOUER

A LOUER — Nouvelle maison de pension à la campagne. Beaucoup de pensionnaires assurés. Beaucoup d'ouvrage en dehors pour les membres de la famille, hommes ou femmes. S'adresser N. S. P. R. et N., Co., 15 ruelle Bells, Québec. 262—6

ECURIE — A louer, bonne écurie, 3 stalles, lumière électrique, 229 rue Bleury. 261—6

EPICERIES A LOUER — Coin Grand-Tronc et Charlevoix, magasin et logement, loyer $18.00 réduit à $15.00; coin Atwater et Richelieu, magasin, loyer $15.00, réduit à $12.50; coin Marie-Anne et Sanguinet, magasin et logement, loyer $22.00, réduit à $19.50. Alex. Desmarteau, No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 1857. 264—3

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER, plain-pied à louer à bonnes conditions, 6 pièces, bain, gaz, électricité et système de chauffage, 887 rue Saint-Denis. 261—6

MAISONS A LOUER

A LOUER, 1029 rue Esplanade, coin Saint-Viateur, Annexe, un plain-pied moderne, 7 pièces. Grande salle de bain, bon marché d'ici au 1er mai. Possession immédiate. S'adresser 1020B ou 32 Chambord. 261—6

A LOUER, 590, 592 avenue Esplanade, 5 magnifiques plain-pieds, 8 et 9 pièces, gaz et électricité. Conditions faciles jusqu'au 1er mai. S'adresser à 58 Mackay, téléphone Up 3875. 263—6

A LOUER, deux magnifiques logements, améliorations modernes, 364 avenue du Parc Lafontaine, en face des serres de la ville. Conditions raisonnables. S'adresser A. Saint-Amand, 718 Sainte-Catherine Est. 264—1

A LOUER — Voulez-vous des maisons confortables et à bon marché ? 8 pièces, avec toutes les améliorations modernes, situées Parc Lafontaine, coin Brébeuf, Nos 524 et 548. Visibles à toute heure. 264—2

A LOUER, jolie maison de médecin, avec bonne clientèle, aussi pharmacie, clientèle existant depuis douze ans. Cause de vente : départ pour la campagne. S'adresser Dr Séguin, 2106 Saint-Jacques, Saint-Henri. 264—3

COTTAGES A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262, 1264 et 1266 rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

LOGEMENT A LOUER, 12 chambres, bain, w.c., venant d'être réparé, éclairé avec le gaz, $25 par mois. Possession immédiate, 41a Bleury, près rue Craig. 264—2

MAISON de huit pièces, magnifiquement meublées et munie de toutes les améliorations modernes, à louer. S'adresser 33 rue Saint-Denis, Saint-Lambert. 11,13,15

MAGNIFIQUE plain-pied No 884 St Denis, 7 pièces bien éclairées, gaz, électricité, bain émaillé, plomberie à jour, taxes d'eau payées pour cette année. S'adresser 884 Saint-Denis. 262—6

PLAIN-PIED à louer, 1637 Saint-Denis, plain-pied avec améliorations modernes. S'adresser 449 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3695, après 6 heures, 1635 Saint-Denis. 264—6

PLAIN-PIED à louer, 888 rue Saint-Hubert, magnifique plain-pied, en haut, 8 pièces, $22,00 ; toutes les accommodations modernes. John James Browne and Sons, 207 Saint-Jacques. 264—6

PLAIN-PIED, magnifique haut de 7 pièces, très chaud et complètement éclairé. Commodités modernes. Possession immédiate. Quelques articles de ménage à vendre, si désiré. 383 Marie-Anne, coin Saint-André, ligne du Terminal et près St Denis. 264—1

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1530, 1538, 1542, 1544, rue Saint-Denis, et 310 Mont-Royal. S'adresser F. Tremblay et Cie, 400 Williams. Phone Main 2012. 261—6

MAISONS DEMANDEES

PLAIN-PIED DEMANDE — On demande à louer plain-pied de 4 à 5 pièces, avec améliorations modernes. S'adresser par téléphone, Main 5487. 262—6

MAISONS, deux, demandées, à Sainte-Anne de Bellevue, pour le 1er mai, avec terrain, près de la rivière, pas moins de 9 pièces. Ecrire, donnant détails, à E. E., 576 "La Presse." 264—6

LOGEMENT DEMANDE — On demande à louer un logement de deux ou trois pièces, pour $8 par mois. Ecrire à S. T., 611 "La Presse". 264—1

PLAIN-PIED demandé, 6 pièces, y compris la cuisine et le bain. Loyer environ $25. Pas d'enfants. Si c'est chauffé on paiera plus. S'adresser à F., 573 "La Presse". 263—3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER — Beau magasin neuf, justement fini, à louer, 300 Saint-Denis. S'adresser sur les lieux. 259—6

MAGASIN A LOUER, 1854 Sainte-Catherine Est, 26 x 60, grande cave. Possession immédiate. Bonne place pour marchandises sèches. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 260—6

MAGASIN A LOUER, 614 Sainte-Catherine, ville Maisonneuve, grand magasin avec cave cimentée, 7 pieds hauteur, bonne localité pour commerce marchandises sèches et merceries. Bon marché jusqu'au mois mai. S'adresser No 408 avenue Pie IX, Maisonneuve, Qué. 262—6

MAGNIFIQUES magasins et logements à louer, coin de la rue Notre Dame et du chemin de la Côte Saint-Paul, en face des usines du Grand-Tronc Pacifique. S'adresser à L. Desrochers, 4196 Notre-Dame ou Napoléon Vallée, Côteau du Lac. 262—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, après-midi, 25c ; samedi après-midi, 50 cents. James M. Smith, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up. 1249. Ouvert le soir. 242—26

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER — Une belle suite de bureaux garnis ou non garnis, dans l'édifice de la National Trust. S'adresser 151 rue Saint-Jacques. 261—6

BUREAUX à louer, étage entier ou partie d'étage, des divisions seront faites pour convenir aux locataires, centre de la ville, voûte attachée. S'adresser 63 Saint-Jacques. 261—6

ON DEMANDE A LOUER

TERRE DEMANDEE — On demande à louer une terre, soit à Côte des Neiges, Saint-Luc, Toute-Grâce ou près de la Côte Saint-Paul. S'adresser à 279 Delisle. 264—1

ON DEMANDE A ECHANGER

ON DEMANDE à échanger un lot à bâtir entièrement payé, au Plateau Westmount, contre fourrures de sleigh, Victoria ou piano électrique. A. F. L., 604 "La Presse." 13,15,17

ON DEMANDE A ACHETER

CHAUSSURES — On demande à acheter de nouveaux stocks de toutes sortes de bottines et chaussures. Les plus hauts prix payés au comptant. Ecrire à M. P., 892 Saint-Laurent. 262—8

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE — A vendre ou à louer, dans le village de Saint-Hilaire, boutique de forgeron-voiturier, propriétaire vend pour cause de maladie. S'adresser sur les lieux, à M. Charles Larivé. 264—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 le voyage ; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 432. 124—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE

Le 18 SEPTEMBRE, 1906, à 10 heures a. m., à la porte de l'église, à Châteauguay, sera vendu à l'enchère publique, le MOULIN A FARINE en pierre, à trois étages, de M. M. Laberge. Ce moulin est mû par eau. Beauharnois, 7 septembre 1906. 2[illegible] F

A VENDRE, à Saint-Vincent de Paul, boulangerie, maison, cottage, grand jardin, jolies dépendances, grosse clientèle. Cause de vente : maladie. Adressez : P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, comté Laval. 259—6

CLIENTELE de lait à vendre, de 45 à 50 gallons par jour. S'adresser 10 rue Parc Amherst. 264—1

A VENDRE

A VENDRE — Chaudrons en acier émaillés, toutes dimensions pour confitures, marinades; fers à repasser, toutes espèces, cages d'oiseaux, moitié prix. Thomas Wilson et Co. Saint-Laurent, coin Dorchester. 260—6

A VENDRE à sacrifice, une bonne clientèle de sucrerie, bien payante. Avec cheval, voiture, agrès complet, etc. S'adresser le soir, à Léonidas Daignault, 15 Champagne, Montréal. 263—6

A VENDRE, une quantité de bois de construction et chassis d'occasion, convenables pour construction, clôture, etc. Dimensions 10 x 10, 8 x 8. Trois pouces et un pouce. A bon marché. S'adresser à 11 rue Mill. 264—3

A VENDRE, costume de dame, buste 36, jupon soie, chapeau avec belle plume d'autruche, toute la même nuance, ayant été mis trois fois, pouvant servir pour mariée, tout est neuf, cause de deuil. 244 Ste Catherine Est. 264—1

AYRSHIRES — A vendre, Edith de Spring Hill, No 11514; Libbie de Glenora, No 16737, d'un stock primé. Excellentes laitières. A. Haig Sims, ferme Beaurivage, Dorval, P. Q. 260—6

CLOS DE BOIS à vendre, maison, remises, écurie et roulant en bloc ou séparément, une chance au premier acheteur. S'adresser 1007 rue Saint-André. 262—6

CLOS de bois et charbon à vendre, établie depuis 16 ans, meilleur centre de la ville, 4 chevaux, voitures, moteur électrique. Ecrire H. Y., 565 "La Presse." 264—3

CLOS de bois et charbon à vendre, avec chevaux et voitures d'été et d'hiver, et engin à gazoline, beau site. S'adresser au No 209 K[illegible], Pointe Saint-Charles. 264—6

COMMERCE de boucher à vendre, établi depuis 17 ans, dans bonne localité, pour clore une succession. Ecrire à G. G., 578 "La Presse." 264—6

ETAL DE BOUCHER à vendre. Bonne place d'affaire, bonne clientèle, deux bateaux à servir. Licence payée. 1293 Ontario Est. 261—6

FOURRURE A VENDRE — A vendre, à sacrifice, un magnifique manteau en mouton de Perse; aussi un pardessus pour hommes en chat sauvage, et un autre doublé en fourrure. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Il faut vendre. 39 Saint-Hubert. 259—6

IMPORTANT

Les fourrures de mauvaise qualité ne donnent jamais satisfaction. Pourquoi ne pas venir voir les nôtres. Si vous désirez la qualité, le fini, la confection soignée et durable et surtout des prix modérés, venez voir notre assortiment de Manteaux en Mouton de Perse, le plus beau à Montréal. Nos meilleurs annonceurs sont nos clients satisfaits. McComber et Cummings, 316 rue Saint-Paul. 11,13,15—F

MAISON de pension à vendre, bien bon marché. Long bail, loyer bas, ménage fait, revenu $29.00 par semaine. S'adresser immédiatement 113 Visitation. 261—6

MAISON de pension meublée à vendre, sur la rue Chatham, No 81. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m. Vend pour cause de mortalité. 262—6

MAISON de pension à vendre, 11 chambres bien garnies et toutes bien louées. S'adresser 520 rue Saint-Laurent. 264—1

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts, vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 263—6

MANTEAU — A vendre, un magnifique manteau de mouton gris, presque neuf, vendra parce que la personne étant devenue en deuil. S'adresser 1915 Ontario Est. 264—6

MOULIN à coudre à vendre, bon moulin William, ainsi qu'une lampe de salon. S'adresser 8B Sanguinet. 264—3

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot. Phone Est 936. Carrières Limoges avenue Laurier. 255—24

PORTES de magasin d'occasion et autres, une certaine quantité à vendre, aussi que vitrines, différentes sortes. Le tout aussi bon que neuf et à moitié prix. A. Strang, 132 Peel. 264—1

TUBES en caoutchouc à vendre. Grand assortiment de toutes sortes pour maison, jardin: tuyau pour vapeur ou feu, avec ou sans les appareils d'assemblage. A très bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 260—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine angle Montcalm. 76—n

VENTE IMPORTANTE

De très belles fourrures, consistant en pardessus de chat sauvage pour hommes, pardessus doublés en fourrure avec collet en loutre et mouton de Perse, manteaux de dame en mouton de Perse, manteaux garnis en vison, en seal électrique et near seal.

Etoles, tours de cou et manchons en vison ; aussi une grande quantité d'autres fourrures trop nombreuses pour être mentionnées. Toutes ces marchandises sont très belles et du dernier style.

DOIVENT ETRE VENDUES ; AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE.

Une visite vous convaincra qu'une telle occasion se présente rarement. 39 rue Saint-Hubert. 260—mjs—n F

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, piano neuf, $10 comptant et $7.00 par mois. Leach Piano Co, 560 Sainte-Catherine Ouest; 266 Sainte-Catherine Est, magasin de musique de M. You. 260—6

A VENDRE, $165 comptant, beau piano droit, quelques mois d'usage seulement. S'adresser Leach Piano Co, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 260-6

PIANO — A vendre, un joli piano de marque américaine, clavier en ivoire, 7 1-3 octaves, à sacrifice pour comptant, 405 Saint-Denis. 264—1

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE un cheval noir, pesant 1250 livres. S'adresser 274 Saint-Paul. 260—6

A VENDRE, à grande réduction, 1 express à lait, 1 lorry simple, 5 différentes grandeurs d'express de livraison, 1 boghei Runabout avec bandages caoutchouc, 1 gladstone et 2 boghels concord, aussi 2 express de seconde main, dont un avec couverture. Jos. Bonhomme, 935 Saint-Jacques. 260—6

A VENDRE, un magnifique poney, jeune, harnais, voitures d'hiver et d'été. S'adresser chez J. Frankel, 330 Lagauchetière Est. 258—n

A VENDRE — Voitures neuves, victorias privées, rockaways, surreys, runabouts, voitures à deux sièges pour poney, express, etc. Aussi plusieurs voitures de seconde main. La Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 262—6

A VENDRE, beau cheval de sang, boghei double et simple, harnais, garniture d'écurie; le propriétaire n'en ayant plus besoin. A sacrifice, 1345 Sainte-Catherine Est. 263—2

A VENDRE — Barouche double, avec bandages en caoutchouc, en très bon ordre, aussi une charrette T., toutes deux nouvellement peinturées. Seront vendues à bon marché et sont visibles chez Ledoux. 263—2

A VENDRE, un bon cheval, fort et bon pour le gros ouvrage, prix modéré. S'adresser 609 Champlain. 264—1

BON CHEVAL de sang pour express, carrosse ou tout autre ouvrage, bien dompté pour la ville. Vendra $80. S'adresser G. Desjardins, 1365 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 264—1

CHEVAUX — Un char de chevaux à vendre ; aussi une jolie paire de chevaux rouges, pesant 900 livres chacun. Hôtel Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 261—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX — A vendre, 3 chevaux, deux pesant 1,300 à 1,450, une jument pesant 1,100. Bons pour toutes sortes d'ouvrage. S'adresser entre midi et 1 heure, ou soir, 143 Murray. 262—6

EXPRESS couvert spécial pour Laundry, ou autres livraisons; autres pour épicier, jobbing pour meubles, etc., boghei, voitures de toutes sortes, charrette de poney. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 260—6

EQUIPAGE magnifique à vendre, comprenant poney Shetland brun, de race supérieure, 5 ans, pouvant être conduit par les enfants, sous selle ou harnais ; aussi harnais roussâtre neuf fait sur commande, et charrette à deux roues, presque neuve, pour deux ou quatre personnes. A vendre sans faute, vendredi, 14 septembre, à 2.30 p. m., T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 263—2

SLEIGHS à vendre, dix seligns doubles, ainsi que 4 simples, — bob sleighs — 2 voitures basses — flond, — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 259—6

VICTORIA de charretier, bandage caoutchouc à vendre, de seconde main, en parfait état, à bon marché. S'adresser Denis Lebeau, coin Visitation et Logan. 263—6

VOITURES — A vendre, toutes les machines et outillage, voitures Gladstone d'été et d'hiver, express à trois sièges et un sleigh "Vulcana," beau harnais, carrosse, express, etc., de la boutique de Joseph Leduc et Fils, ferblantiers-plombiers-couvreurs, et appareils à eau chaude et à gaz, chez M. Napoléon Turcot, 1558 Boulevard Saint-Laurent. 262—6

CHIENS A VENDRE

BON chien de garde, doux aux enfants, à vendre tout de suite. 56 rue Cadieux, à midi et à 6 heures. 13.14

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1.75 le gros voyage, livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—n

COMBUSTIBLE—Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands. 131. Bell Est. 4251. 227—50

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00 ; bois franc, $1.75 le voyage. Spécialité : grain, foin, charbon, bois de corde. J. E. Trottier, 276 Mentana, Tél. Marchands 27 ; Bell Est 3512. 255—1js—n

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00, bois franc, $1.60; bois franc fendu, $2.00 le voyage; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 258—m.j.s,n

COMBUSTIBLES, slabs, bois franc sciés, fendus, bois corde, charbon, toute sorte grain, moulée, avoine, foin et prix défiant toute compétition. Verdon et Maillé, 62 Fairmont. Marchands, 1868. 264—24

SLABS sciées, $1.00 le voyage : bois franc $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1286. 188—144

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, 590 avenue Esplanade, maison façade en pierre ; fournaise à eau chaude, gaz, électricité, bains émaillés. S'adresser à L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086. 263—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—1mMjvn

BONNE maison neuve à vendre, 2 étages, façade en pierre, bien finie, 2 plain-pieds de 7 chambres, bain, w.c., aussi terrain 25 x 74. Belle localité, près des chars, église et écoles. S'adresser sur les lieux, 1022 Dorion. Conditions faciles. 260—7

COTTAGE moderne en brique à vendre à bon marché à Longueuil. — avenue Quinn, — 9 pièces, cuisine à rallonge, plombage à découvert, terrain 100 x 150 ; possession si on le désire. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 261—6

PROPRIETE à vendre, maison à vendre, pour un prompt acheteur, conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 581A Chambord. 260—6

MAISON A VENDRE, Nos 2 à 8 rue Sainte-Elisabeth, près Dufresne, 8 logements, construction bois et brique, solage en pierre, couverture en tôle et ardoise, revenus $684, prix $6,500. Conditions faciles. E. Laliberté, notaire, 502 Sainte-Catherine Est. Bell Est 3307. 260—6

PROPRIETES à vendre, par L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086 — Rue Parthenais, près usines du Pacifique et manufacture McCready, maison en brique avec rallonge, bain émaillé, gaz, etc., loyer environ $900. Prix $8,500, $1,000 comptant, balance conditions extrêmement faciles.

RUE SAINT-URBAIN, coin de rue, propriété des mieux construites de l'Annexe, 3 maisons façade pierre, grande cave, double couverture, 7 logements, 3 logements avec fournaise à eau chaude, lumière électrique, gaz, bain émaillé. Loyer environ $1,500. Hypothèque 5 pour cent. Offerte pour quelques jours seulement à $14,500. L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques. Main 4086. 262—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 600-602-604-606 avenue Laval, trois étages, six logements, terrain 65 x 65. Prix $6,300, comptant $1,000. S'adresser L. Paquette, 367 Mont-Royal.

Nos 618-620 rue Saint-Timothée, près Sherbrooke, trois logements, loyer $294. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 263—6

$3,300 — Cottage à vendre, beau cottage, dernier goût, chauffé eau chaude, gaz et électricité, belle cour et écurie, près de l'église, rue Huntley. Conditions faciles. S'adresser 1017 Saint-Laurent. 262—6

PROPRIETE A VENDRE, pour cause de départ, propriété finie première classe, 3 logements, belle localité. Prix de l'évaluation municipale $6,500. S'adresser 677 Dorchester Est. 264—1

PROPRIETE à vendre, rue Saint-Laurent, (ayant aussi front sur la rue adjacente). Pâté de maisons à trois étages, façade en pierre, contenant 2 grands magasins modernes et 4 plain-pieds, nouvellement finis et bien loués, avec terrain de 48 x 100 en arrière. Terrain 48 x 175. Prix $14,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 264—6

PROPRISTES — A vendre, rue Selby, 3 flats, façade en pierre, $5,500, donnant 10 pour cent.

A SAINT-HENRI, 10 logements neufs, prix $10,000, donnant $1,116.

RUE SAINT-JACQUES OUEST, un bloc de $11,000, rapportant 10 pour cent.

A VENDRE OU A ECHANGER, une belle terre de 83 arpents, contre propriété de ville.

RUE NOTRE-DAME OUEST, un magasin et trois logements, $4,300, rapportant 12 pour cent.

RUE NOTRE-DAME OUEST, 2 magasins et 8 logements, $7,000, rapportant 12 pour cent.

RUE SAINT-ANTOINE OUEST, 3 flats, écurie et boutique de menuisier, $6,000.

6 FLATS NEUFS, avenue du Parc, Saint-Henri, $11,300, donnant 10 pour cent.

RUE SAINT-ANTOINE OUEST, 9 logements en bois, solage en pierre, avec coin vacant, bonne place d'avenir. Prix $6,000, payant 11 pour cent.

RUE SAINT-PHILIPPE, Saint-Henri, 6 flats, bois et brique, $5,500, rapportant 10 pour cent. L. Deneau, agent d'immeubles, 3671 rue Notre-Dame. 264—3

SPECIAL — MAISONS A VENDRE — Rue Desjardins, Parc Mont Lasalle, maison nouvellement bâtie, 2 étages 2 logements, solage pierre, 25 par 25. Terrain 50 par 82. Prix $980, $100 comptant. Balance $10 par mois.

RUE DESJARDINS, Parc Mont Lasalle, maison neuve, 2 étages, 2 logements, solage de pierre, 25 par 30. Terrain 50 par 82. Prix $1,080, comptant $100, balance $10 par mois. Charruau et Daoust, courtiers d'immeubles, 6 à 10 édifice "La Presse." Tél. Main 4918. 264—1

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, deux logements, façade en pierre. S'adresser 174 Gilford. 260—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter propriété solide, bons revenus, avec facilités de paiement. Traiterait de préférence avec le propriétaire. L. Huard, 14 rue Notre-Dame Ouest. 11.13

OCCASIONS D'AFFAIRES

O. JUTRAS

Agent d'immeubles, 705 rue Saint-Denis. Tél. Est 1643. Marchands, 630.

OCCASIONS D'AFFAIRES —A vendre ou à échanger contre terrain, une bonne propriété, située rue Villeneuve, 6 logements, louée $108 par mois. Prix, treize mille piastres. Pour informations, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

A VENDRE, une bonne épicerie pas licenciée, vendra pour $500. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou votre commerce? Vous trouverez toujours des acheteurs en vous adressant immédiatement à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

A VENDRE, une bonne maison de pension, située rue Saint-Denis. Vendra à bon marché d'ici à trois jours. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

DEUX PROPRIETES à vendre ou à échanger contre hôtel ou restaurant licencié. Si vous voulez faire un bon marché, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 261—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, restaurant licencié, coin, près Sainte-Catherine. Prix $8,000, conditions $4,000 comptant. Plusieurs autres hôtels et restaurants, depuis $2,000, aussi 5 magasins de cigares bonbons, logement compris, $200 en montant. Maison meublée pour louer des chambres. Prix $500, $1,000 rapporte $150, et $110 par mois, loyer bas, épiceries, etc. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin St Gabriel. Tél. Main 1519. 260—6

CHARLES LEBEAU

Agent d'Immeubles et Courtier d'hôtels. Bâtisse de "La Presse," chambre 19. Tél. Bell Main, 1610. Tél. Marchands, 545.

HOTEL à vendre, rue Saint-Laurent, ou à échanger contre de la propriété. Prix $16,000, $3,000 comptant. Revenus garantis $300,00 par semaine. Faut vendre.

LES GENS qui ont de la propriété, des terres ou des terrains à échanger contre des hôtels, on les invite de venir nous voir.

S'ADRESSER à Charles Lebeau, bâtisse de "La Presse", chambre 19. Tél. Bell Main 1610. Tél. des Marchands, 545. 264—1

OCCASION EXCEPTIONNELLE — Epicerie licenciée, meilleur poste de l'Est ; sera vendue ou échangée contre propriété, termes faciles. Voir immédiatement. J. F. Frédette, 457 Sanguinet. Bell Est 601. 262—6

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, Agents d'affaires et d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 1314.

MAISON DE PENSION, rue Saint-Laurent, valant $1,000, pour $400. Autre, rue Centre, valant $600, pour $200 ; peu de comptant requis ; conditions faciles ; cause départ. Aussi plusieurs maisons meublées dans toutes les parties de la ville.

A VENDRE, balance "Cumputing Scale" pour épicerie et boucher, comptoir avec dessus en marbre, express, petites balances et mesures, horloge, etc.

PLUSIEURS MAGASINS, épiceries licenciées et non licenciées, restaurant, clientèles de laitier, magasins de fer, boulangerie, poney tout attelé, salles à dîner, étaux de boucher, etc.

MAGASIN de cartes postales à vendre, un "snap" pour un prompt acheteur. Profitez de l'occasion. Ronde de bière "Dow", pour $150, vendant pour 300 douzaines par semaine.

MASSICOTTE ET BRUNET, "The Grocer's Exchange", agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 264—1

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de tabac et librairie à vendre, pour cause de mortalité, commerce établi depuis 36 ans. 922 Sainte-Catherine Est. 260—6

MAGASIN de ferronneries à vendre, rue Sainte-Catherine Est. Bonne place d'affaires. Vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 1395 rue Notre-Dame Est. Bell Est 1658. 260—6

MAGASIN général à vendre, à 35 milles de Montréal, faisant de bonnes affaires. Pour détails, écrire à R., 521 "La Presse." 261—6

MAGASIN de ferronnerie à vendre, peinture, poêles, etc. Bonne place d'affaires, établie depuis plusieurs années. S'adresser 410 Sainte-Catherine Est, entre rues Saint-Hubert et Saint-Christophe. 261-6

MAGASIN DE CIGARES

A vendre, le plus joli magasin de cigares du centre de la ville, près de la banque de Montréal. Clientèle établie depuis plusieurs années, environ $2,000 de stock et fixtures, à vendre pour $1,400, à un homme sérieux. Pour plus amples informations, s'adresser immédiatement chez Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 12,13,15 F

MAGASIN à vendre, vaisselle, thé, café, ferblanterie, granit, petit stock, bonne place d'affaires. On vendra à grand sacrifice pour cause de maladie. S'adresser 247 Mont-Royal, près Dufferin. 264-6

MAGNIFIQUE magasin de bonbons, cigares, rafraîchissements, à vendre. S'adresser 810 de Montigny Est. 264—3

EPICERIES A VENDRE

BONNE épicerie à vendre, à Saint-Jean. Bonne place d'affaires, coin de rues, avec bonne clientèle. S'adresser à boîte 408 Saint-Jean, P. Q. 252—12

EPICERIE — A vendre, une épicerie licenciée, coin de rue, recettes de 3 0 à 400 dollars par semaine, place établie depuis 40 ans, bonne raison de vente. S'adresser, immédiatement, par lettre. P. Thomas, 263 Amherst. 261—6

EPICERIE A VENDRE, non licenciée, établie depuis 25 ans, 14 piastres par mois. Logement de quatre pièces. Cause de maladie. Bonne place pour étal de boucher. S'adresser 763 Sainte-Catherine Est. 261—12

EPICERIE restaurant à vendre, bon centre d'affaire, stock frais, logement compris, loyer bas, bonne chance pour personne désirant s'établir, cause de vente: départ. 353 Logan, coin Panet. 263—6

EPICERIE licenciée à vendre. S'adresser 817 Chaussé, cause de maladie. 264—3

EPICERIE — A vendre, épicerie licenciée, faisant bonnes affaires, dans un centre manufacturier. Le propriétaire se retire des affaires. Conditions : Argent comptant. S'adresser 524 avenue Lasalle, Maisonneuve. 264—6

EPICERIE et restaurant à vendre, à un prix réduit de $200.00, cause de départ. S'adresser au No 866 Notre-Dame Est. 264—1

EPICERIE A VENDRE — Bon coin, dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul, quartier Sainte-Marie, un stock de $300 à $400, de première classe. Vente sans réserve. Cause pour prendre place au gouvernement. Ecrire à R. S., 609 "La Presse." 264—1

FERMES A VENDRE

FERME à vendre à la Rivière des Prairies, très bien bâtie, avec beaucoup d'arbres fruitiers de toutes sortes, pour information, s'adresser Dame veuve Pepin, 353 Panet. 260—6

FERMES A VENDRE

FERMES A VENDRE — A Wickham, quelques unes des plus belles terres des Cantons de l'Est, ayant de 25 à 500 acres, avec stock ou séparément. Vente pour cause de décès. Conditions faciles. S'adresser J. T. Lafond, West Wickham, P. Q. 259—6

DEUX TERRES à vendre, à Saint-Thomas de Joliette. L'une 6 par 22, 50 arpents en érables. Belles bâtisses. L'autre, 58 arpents plus une belle sucrerie et une grange. Bonnes conditions. S'adresser Treffié Lapierre, chez Jos. Moreau, rang Saint-Charles, Saint-Thomas, comté Joliette. 261—6

FERME A VENDRE dans le canton de Durham, à quatre milles du village de l'Avenir, comprenant 135 acres de bonne terre et bâtiments. S'adresser Gordon Atkinson, Ulverton, Qué. 262—6

TERRE à vendre, par L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086 — Une des plus belles terres de la province de Québec, située environ 10 milles de Montréal et 1¼ mille de l'église et station du chemin de fer. Grandeur 8 x 25 arpents. Sol, terre grise. Maison brique, bâtiments de toutes espèces, l'eau dans la maison, dans les bâtiments et sur la terre. Vendra à prix raisonnable. Possession au 29 septembre prochain. L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques. Main 4086. 262—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 262—3

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 ouest Lagauchetière, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

POELES — FOURNAISES

POELES — A vendre, deux magnifiques poêles à gaz. American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine ouest. 264—1

GARNITURES DE VOITURES

GARNITURES, bourrures de voitures, couvertures pour automobiles et autres voitures. Harnais faits sur commande et réparés. D. Dowell et Cie, 102 rue Saint-Henri, coin Saint-Maurice. 257—24

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

JAMBONS

JAMBONS — Demandez à votre épicier et boucher, le jambon Brunswick, préparé avec les meilleures viandes fumées, spécialement pour lunch. Ce jambon porte un label enregistré. Méfiez-vous des imitations. V. Castonguay, seul propriétaire. 262—6

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 261—26

PECHE ET CHASSE

ARTICLES de sport : fusils, carabines, munitions, habits de chasse, attirail pour le fusil, coussins de nuit, articles sportifs. T. Costen and Co., 48 Notre-Dame Ouest. 250—24

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 314 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 261—6

REPARATION DE MONTRES

REPARATION DE MONTRE — Je fais une spécialité de montres et si vous avez une montre que d'autres n'ont pas réussi à mettre en ordre apportez-la moi, j'entreprendrai de la mettre en ordre et entière satisfaction vous est garantie. Mes prix sont très modérés. W. Legault, 779 Boulevard Saint-Laurent. 259—6

ASSURANCE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur résidences, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000.00. Conditions avantageuses. Ecrivez ou voyez Isidore Crépeau, agent d'assurance. Chambre 4, Bâtisse "New York Life." Phone Main 2267. 254—26

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est. Installation électrique et réparations de tous genres. Tél. Bell Est 4846. 260—6

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 258—26

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 238—24

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir ; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours ; clavigraphie ; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn 468 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up. 3005. W. T. Moon, princ. 257—26

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état à $25 comptant. United Typewriter Co. Ltd. Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 262-26

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en fini et qualité. 689 rue Notre-Dame Ouest. 256—26

GAZOLINE

GAZOLINE pour automobiles, yachts, engins, par quart de 25 gallons, 22 cents; par 5 gallons, pris au magasin, 22 cents. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. 262—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

LAPRAIRIE BRICK

Nous pouvons maintenant fournir et livrer immédiatement, notre brique plastique en argyle, à quelques-unes des nombreuses personnes qui désirent en avoir. Bureau, 26, édifice du Board of Trade, cité. 248—26

DANSE — Cours complet en français où en anglais par le professeur Frank Norman, le professeur de danse le plus en vue du Canada. Stanley Hall, 96 rue Stanley. Circulaires. Assemblée tous les samedi soir. 258—l.j.s.n

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 2681. [illegible]

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits des messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 261—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissée soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti fait par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 264—6

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS — Gros et détail. Grand choix de moulures à cadres et la plus grande variété d'images au plus bas prix. Spécialité : cadres à portraits. 72 Boulevard Saint-Laurent. 253—26

SECRETS DE FAMILLE

SECRETS DE FAMILLE. — 1400 des Erables. Dr Sottiaux fait disparaître sans opération, loupes, bosses ou tumeurs qui viennent sur la tête et sur toutes les parties du corps ; kistes, verrues. Consultations gratuites. 254—26

MODES D'AUTOMNE

OUVERTURE DES MODES, lundi, 17 septembre, et les jours suivants. Chapeaux modèles et dernières nouveautés en garnitures de Paris, Londres et New-York. Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame ouest, Main 3665. Pas de circulaire. 264—6

PERDU

CHATEAUGUAY — Le 18 d'août, une chaloupe fut prise de la remise à chaloupes Denis, sur le quai de Lachine, et fut laissée à Châteauguay. Récompense pour toute information, par le capitaine Denis, à la remise à chaloupes du quai de Lachine. 262—6

CHIEN — Perdu, mardi soir, un petit chien Black and Tan, tache blanche sur le poitrail, répond au nom de Prince. Récompense 197 Berri. 264—1

MONTRE — Perdue, mercredi avant-midi, une montre de dame avec châtelaine en argent, en allant sur l'avenue Laurier, ou sur la rue Saint-Denis, jusqu'à des Carrières. Récompense à celui qui la rapportera au No 1372 Saint-Denis. 264—1

PERDUE, dimanche matin, le 9 septembre, entre Westmount et la cathédrale Christ Church, sur un tramway de la rue Sainte-Catherine, une broche croissant en or, avec trèfles — shamrocks. — Récompense à 4282 rue Sherbrooke. 263—2

PERDU — Petit porte-monnaie noir contenant $5.00 et $2.00 en papier, quelques petites monnaies, sur la rue Sainte-Catherine ou dans le magasin 10 et 15 cents — ouest. Récompense. Rapporter 154 Sainte-Catherine Ouest. 264—1

PERDUE, entre la traverse de Longueuil et l'avenue Delorimier, sur la rue Notre-Dame, entre onze heures et minuit, mercredi soir, une épingle en perles, forme étoile. Récompense à 5 Place Disraéli. 264—1

PORTE-MONNAIE — Perdu vendredi après-midi, porte-monnaie, contenant argent et divers articles, la personne qui l'a trouvé est priée de bien vouloir le remettre si non elle s'attire du désagrément. S'adresser 51 Champagne, ou 34 Craig Ouest, Café Français. 264—1

VACHE — Perdue, dimanche dernier, vache blanche, oreilles noires, portant au moment de sa disparution carcan en bois. Prière de la ramener chez Mlle Hébert, Ahuntsic. 263—2

TROUVE

TROUVE — Chez Dupuis Frères, une boucle d'oreille avec perle. On pourra la réclamer en produisant la boucle semblable, chez Dupuis Frères. 264—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNTER — On demande à emprunter sur première hypothèque, la somme de $1,500 sur propriété nouvellement construite d'une valeur de $7,000, située à dix milles de la ville de Montréal, adressez réponse A. R. B., Boîte 446 Montréal. 10.13.15

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse." 262—26

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale, Tél. Bell Main 2862, Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 242—26

$15,000 à prêter par différents montants, première hypothèque, sur propriétés de la cité et banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 260—6

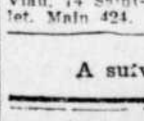
ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bâtisse en construction, Corporations municipales et Religieuses, 4½, 5, 5½ et 6 pour cent — suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New York Life". 254—26

PRETS aux Corporations Municipales Scolaires, sur hypothèques, débentures ; intérêt relativement bas et à des conditions avantageuses. Oscar Hébert, notaire, 806, Bâtisse New York Life, Montréal. 232—24

PRETS sur hypothèques, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêt 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence 135 Drolet. Main 424. 236—27

A suivre sur la page 9



CORS ENLEVES SANS DOULEUR—25 cents chacun, oignons, ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—n

Tisseurs de Laine

20 tisseurs de laine, de première classe demandés immédiatement. Gages $1.50 par jour. Pensions à bon marché. Ecrivez ou télégraphiez-nous. Nous vous rencontrerons à la gare. Nous avons plusieurs positions pour servantes, journaliers, commerçants, ouvriers. Ecrivez-nous

THE EDMONTON EMPLOYMENT AGENCIES,

EDMONTON, ALBERTA 251-n-FF

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2117. — J. A. Trudeau, demandeur, vs L. G. Labelle, défendeur. — Le 22e jour de septembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 466 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 13 septembre 1906. 264—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1104. — R. G. Brown, demandeur, vs J. F. Raphael, défendeur. — Le 22e jour de septembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 15 rue York, en la ville de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 13 septembre, 1906. 264-1

L'"UNION JACK" ET L'HON. M. ROBLIN

Le drapeau qui devra flotter sur les écoles du Manitoba.

PAROLES ETRANGES

Prononcées par le premier ministre de la province tourmentée par les questions de races.

LA POPULATION

Winnipeg, 13 — Parlant devant une assemblée de jeunes conservateurs, hier soir, M. Roblin s'est exprimé comme suit :

"Je présume que vous réalisez que



L'hon. M. Roblin, premier ministre du Manitoba, qui a prononcé hier un discours à sensation.

le terme que vous commencez ce soir est le plus important de votre histoire. Avant que vous ajourniez pour une autre vacance d'été, les élections générales doivent avoir lieu. A la dernière élection générale, Winnipeg avait une population de 40,000 âmes ; aujourd'hui, cette population est de 100,000 âmes. La rumeur d'une session et de la dissolution de la Chambre à l'automne est un non-sens. La quatrième session du Parlement n'aura pas lieu avant le temps habituel. A cette session il y aura remaniement des sièges. Winnipeg aura un siège de plus et il faudra peut-être voir à ce qu'il en ait d'autres.

"Le gouvernement provincial a décidé qu'après le premier janvier 1907 toutes les écoles de cette province devront avoir le drapeau "Union Jack" hissé durant les heures de classe. Le gouvernement fournira ce drapeau, qui devra être remplacé par les commissaires au besoin. Tout instituteur ou commissaire qui refusera de se conformer à cette loi perdra son droit de citoyen. J'ose croire que ce mouvement sera bien compris et que tous les étrangers qui sont venus ici se mettre sous l'égide de nos lois et qui profitent de nos liberté seront fiers de se réunir sous un seul drapeau."

IL SE SERAIT SUICIDE

Etranges constations au sujet de la mort de cet inconnu, au quai Victoria.

A la suite de l'autopsie qu'il a pratiquée, hier après-midi, sur le cadavre de l'inconnu trouvé mort sur le quai Victoria, hier matin, le docteur D. D. MacTaggart a constaté que le défunt avait avalé une forte dose d'acide phénique.

On n'a pu encore établir son identité, mais le fait que ses habits portent le nom d'un établissement de tailleur de New-York, on est porté à croire que le défunt était un étranger en cette ville.

LE DOCTEUR GUSTAVE ARCHAMBAULT FETE

Hier soir, au Club Lafontaine, un souper a été offert au Dr Archambault, ex-interne de l'hôpital Notre-Dame, à l'occasion de son départ pour la Ville Lumière, où il continuera ses études. On s'amusa ferme et c'est non sans regret que l'on se sépara en souhaitant au docteur Archambault tout le succès possible. Etaient présents : Jos. Archambault, L. Archambault, Fred. Béique, S. Bourke, Ls. Belcourt, Henri Dupuis, Louis Lefebvre, Chs Rinfret, Théophile Viau. Le docteur s'embarque aujourd'hui à bord du "Victorian".

AUBURN, ME.

Résultat des élections

Le comté Androscogqui est démocrate cette année. C'est un fait remarquable dans l'histoire de la politique.

Hastings d'Auburn a été élu shérif pour deux ans.

M. T. A. Morey de Lewiston, avocat du comté, 2 ans.

M. John L. Cummings d'East Livernon, commissaire du comté; M. F. X. Belleau de Lewiston, greffier de cour pour 4 ans; M. O. W. Larrobel de Greene, enregistreur pour 4 ans; M. E. L. Philson et Dr Garcelon sont nos nouveaux sénateurs d'Augusta.

Les députés à la Législature pour Lewiston sont: M. O. Edward Albert D. Morneau, A. E. Frost, Richard T. Leader; Auburn: Joseph H. Blanchard et Lorenzo T. Brown.

Le gouverneur Cobb a conservé son siège mais avec une diminution de votes propres à lui faire ouvrir les yeux.

En visite

M. le Docteur Azarie Provost, de Berlin, N. H., et sa dame sont en visite chez Mme Daignault, à Lewiston.

—Le posage des rails de la nouvelle ligne électrique à Auburn avance rapidement. Avant quinze jours tout sera terminé.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

267—ljn—w



LE CHATEAU FORT DE LA RACE FRANCAISE

Suite de la première page

sur le sol de sa province qu'il veut agrandir et rendre plus prospère. Qu'arrivera-t-il ? Ce colon, considéré comme un intrus sur le sol national, par des marchands millionnaires étrangers au Canada, veut, pour gagner un peu d'argent nécessaire à la vie de sa famille, faire un peu de bois. Mais c'est ici qu'on l'attend. Non content de lui imposer une loi sévère, mise à exécution avec une vigueur inflexible, on lui impose un double droit de coupe. C'est lui qui enrichit notre pays, qui en fertilise les ressources cachées, qui peine et qui se sacrifie, et c'est lui que l'on maltraite Le détenteur de limites qui s'enrichit de nos richesses forestières, qui pille nos bois et ne laisse sur son passage que ruines et déserts, ne paie qu'un seul droit. Le pauvre paie le double du riche. Si le coton n'avait pas ce double droit à payer, il pourrait retirer de la vente de son bois des bénéfices qu'il emploierait à l'amélioration de son lot, à l'achat de nouvelles machines, etc.

Passant à la

QUESTION DES SUBSIDES

accordés à la Colonisation, M. l'abbé Corbeil déclare que le gouvernement devrait prendre à sa charge, au moins pendant deux ans, l'entretien des écoles de paroisses en formation. Ces paroisses sont, dit-il, généralement trop pauvres, au début pour soutenir à la fois l'église, le presbytère, l'école et faire face aux dépenses municipales. C'est ainsi que dans la paroisse de l'Ascension, qui s'étend sur 12 milles carrés, il n'existe qu'une école maintenue avec peine, et, des 72 élèves qui la fréquentent, plusieurs doivent faire six milles pour s'y rendre. Nos colons, dit l'abbé, apprécient, à leur juste valeur, les bienfaits de l'instruction. Ce n'est pas leur faute si on rencontre encore des enfants illettrés dans les paroisses du Nord.

M. Corbeil plaide éloquemment en faveur de l'établissement d'un

DISTRICT JUDICIAIRE

nouveau dans le nord. Il cite "La Presse" qui, ces jours derniers, publiait une statistique démontrant les sommes énormes que les intéressés ont à verser pour l'audition des causes à Hull. Il voudrait aussi la division du comté. "Il nous faudrait, dit-il ,un comté à nous, avec un député à nous et pour nous, comme nous en avons déjà eu un et qui a donné tant de preuves de dévouement à la sainte cause que nous défendons.

A PROPOS DES HOTELS

M. Corbeil réclame une réforme de la loi des licences ayant pour objet de réduire à une par mille âmes, le nombre des licences qui pourront être accordées dans les régions de colonisation.

Il défend cependant les colons de l'accusation que l'on peut porter contre eux; les colons sont de très bons sujets, dit-il, sobres et travailleurs. M. Corbeil a terminé par une péroraison patriotique qui a été très aplaudie.

L'HON. M. ROLLAND

a expliqué que la chartre de la compagnie du chemin de fer du Nord pourvoit à la construction de la ligne projetée à travers les régions signalées par les délégués. Quant au travail de la société de colonisation M. Rolland dit que la chartre de cette association oblige ses directeurs à travailler à la colonisation dans toutes les régions de la province. Quant à la question des écoles, M. Rolland insinue que si l'on savait flatter un peu les journalistes ils répéteraient peut-être leur patriotiques exploits d'il y a quelques années.

L'HON. M. DESJARDINS

félicite les délégués de leur patriotisme; puis il dit qu'il vaudrait mieux que le projet de résolution soumis — publié dans "La Presse" d'hier, — fut étudié par un comité de la Chambre.

M. JOS CONTANT

dit qu'à la rigueur, la Chambre pourrait adopter immédiatement la résolution; cependant, il y a une couple de questions qu'il serait utile d'étudier. Mais cette étude ne sera pas longue, dit-il, du reste, nos colons paraissent pressés.

LE Dr BRISSON

agent général de la société de colonisation, après avoir finement protesté contre les paroles de l'abbé Corbeil, au sujet du travail de la société de colonisation dit que cette dernière a fait, quoiqu'on en dise, tout son devoir. Elle s'en tient à sa charte et ne dépasse pas ses attributions. Le Dr Brisson ajoute que pour faire de la colonisation ce qu'il faut d'abord ce sont des chemins et des chemins de fer et que, pour construire les uns et les autres, il faut beaucoup d'argent. La Chambre de Commerce peut trouver là, conclut-il, une occasion de réaffirmer la nécessité de l'augmentation du subside fédéral.

Finalement, on décide, d'un commun accord, de référer le programme de la Coopérative à un comité spécial qui devra faire, au plus tôt, rapport sur les voeux qu'il exprime. Ce comité sera composé de l'hon. M. Rolland, l'hon. M. Desjardins, Dr Brisson, M. G. Boivin, M. J. P. Mullarkey.

M. U. Denault dit qu'il est bien entendu que la Coopérative ne veut pas imposer un tracé quelconque au G.T.P. ni au C.P.R., Elle ne fait qu'exprimer humblement une opinion.

OUVERTURE DES MODES

UNE INTERESSANTE VISITE A LA MAISON MURPHY ET A LA MAISON O'GILVY.

Dans le domaine de la coquetterie féminine, il n'y a pas de saisons tristes. L'automne, tout comme le printemps, voit des éclosions charmantes de fleurs fraîches et d'oiseaux aux brillants plumages.

C'est la réflexion que se faisait à part soi le représentant de la "Presse", ce matin, tandis que ses yeux se promenaient, charmés, sur les merveilles d'élégance qui s'étalent, artistement disposées, dans les vastes salons de modes de

LA MAISON MURPHY

Une jeune femme avenante et gracieuse nous vint bientôt chercher pour nous faire admirer de plus près les dites merveilles et nous ne songeâmes plus à philosopher, mais à recueillir pour le compte des lectrices de la "Presse" les informations précieuses qui tombaient des lèvres de notre guide et à croquer à leur intention, les "amours de chapeaux" que nos yeux admiraient.

Disons d'abord que le feutre souple, fin, luisant, est le dernier chic. Il a détrôné le velours ; la peluche surtout tant aimée ces dernières années. Les "flops" en feutre qui sont la raison d'être de mille garnitures plus charmantes les unes que les autres. Nous en avons remarqué un blanc orné de roses aux tons de rouille et de feuilles d'automne saisissantes de naturel. C'était un modèle parisien et le nombre de visiteuses qui se sont arrêtées devant prouve bien la faveur dont il jouira. Et que dire de ce grand chapeau blanc aussi dont la passe toute en hermine est surmontée d'une calotte drapée en velours miroir bleu-ciel. Deux plumes d'autruche blanches retombent sur le bord et un volumineux cache-peigne en tulle bleu, complète le chef-d'oeuvre paru.

Un autre modèle a paru extrêmement plaire aux nombreuses visiteuses des salons Murphy. Il est en velours miroir bleu zéphir et porte pour garniture trois roses volumineuses de tons différents, l'une est rouille, l'autre verte et la troisième d'un beau rouge sang. A l'arrière, un noeud à longs pans en ruban Duchesse, de la nuance du chapeau.

Voisinant avec ce frais chapeau, une mignonne toque en vison, drapée de crêpe de Chine se nouant à l'arrière et ornée d'un magnifique paradis sur le côté gauche. Une touche de velours vert sous la frosse. Puis, coiffant un mannequin, vêtu d'une toilette admirable en dentelle d'Irlande, un "flop" en feutre blanc, dont le bord est replié sur des roses mourantes et artistement effeuillées. La calotte est en valenciennes. Une longue plume blanche et un noeud de satin blanc sur le côté gauche. C'est à voir, car la description ne peut donner une idée juste d'une oeuvre aussi élaborée que ce chapeau.

Les garnitures de fleurs, de tulle et de dentelle feront fureur ; on le voit même sur des chapeaux de fourrure.

Tout ce que Montréal compte d'élégantes va se presser ces trois jours d'expositions, dans les salons de mode de la maison Murphy, pour admirer ces merveilles en attendant qu'il soit donné à la gent masculine de les reluquer un brin sur les têtes brunes ou blondes de nos coquettes montréalaises.

CHEZ O'GILVY

Nous jetons d'abord un coup d'oeil admiratif aux vitrines extérieures du magasin O'Gilvy, lesquelles sont décorées, il convient de le dire avec un art exquis. Les dernières importations européennes, les créations superbes aussi nous dit-on sont disposées gracieusement parmi des guirlandes de feuilles d'automne aux tons chauds et dorés. C'est délicieux comme ensemble et il doit être bien difficile aux passants et surtout aux passantes qui ont contemplé cette vitrine de ne pas franchir le seuil du magasin Ogilvy pour voir un peu les élégances exposées dans les salons intérieurs, dont une si charmante idée est donnée par cette première vitrine.

Un personnel affable se met à la disposition des visiteuses et des acheteuses et l'on a vite fait de constater que l'enseigne n'a rien de trompeur.

Les nuances vieux rouge et vieux rose, si en vogue, dominent ici. Elles ne nous font pas perdre de vue pourtant un délicieux chapeau de forme dite "mushroom" en feutre souple blanc garni d'une draperie de chiffon et d'un lien de ruban duchesse. Une aile blanche si large ouverte qu'on la dirait prête pour l'envol au pays des rêves, orne ce gracieux chapeau de jeune fille. Deux ornements en nacre retiennent les draperies.

En "beaver" de soie noire, nous avons vu quelque chose d'exquis. La garniture était de tulle bordé de chantilly et autour de la haute calotte, une fine ruche de chantilly donnait un effet d'une simplicité et d'une richesse incomparable. Trois plumes de paons suffisait à donner le cachet d'originalité souhaité par toutes les femmes un tant soit peu coquettes.

Remarqué aussi, un grand "sailor" en velours noir dont la haute calotte selon la mode du jour était entourée d'une bande brodée de chenille et de paillettes de geai. Deux langues amazones, l'une noire, l'autre blanche formaient garniture au côté gauche. Cache-peigne tombant en tulle noir.

Pour tout-aller, il se fait de petits chapeaux tout en plumes collés qui sont délicieux.

Bref, les élégantes citadines qui visiteront ces jours-ci l'exposition de modes de la maison O'Gilvy ne trouveront pas avoir perdu leur temps quand elles auront admiré toutes ces futilités charmantes destinées à faire leur bonheur comme celui des yeux pour qui les femmes se font belles.

PICKPOCKET CONDAMNE

William McAllister, qui fut arrêté le 4 septembre, au moment où il volait la bourse de Mme Ryan, de l'hôtel Waldorf, rue Windsor, a subi son procès ce matin. Le juge Pichè, vu les prières qui lui ont été adressées en faveur de l'accusé, ne le condamne qu'à un mois de prison.

UNE ECOLE MODERNE A ST HYACINTHE

Suite de la dernière page

aux expositions de Sherbrooke, Ottawa et Toronto.

Elle fait remarquer ensuite l'amélioration qui s'est produite dans nos fromages. Cette amélioration est prouvée par les prix que nous obtenons aujourd'hui ; il y a quelques années nos fromages se vendaient 1 centin de moins la livre que celui d'Ontario ; maintenant nous obtenons à nos halles au fromage des prix égaux et parfois même supérieurs.

La Société dit qu'elle espère pouvoir réussir, avec l'aide du gouvernement, tout en maintenant à nos beurres leur supériorité, à mettre notre fromage sur un pied d'égalité parfaite avec celui d'Ontario, en attendant le jour prochain de notre supériorité définitive sur toute la ligne.

Elle attire ensuite l'attention du ministre de l'Agriculture sur certaines améliorations qu'il y aurait à faire à l'Ecole avant la reprise des cours.

Elle parle ensuite de l'avantage qu'il y aurait pour la science agricole à établir une vacherie sur la ferme attenante à l'Ecole de Laiterie.

La Société regrette d'être restée sur le terrain théorique quant à ce qui concerne la production de la matière première de notre industrie laitière. Le gouvernement avait en vue, en achetant la ferme sise près de l'Ecole de Laiterie, de combler cette lacune ; elle espère que le gouvernement verra à pourvoir cette ferme d'animaux modèles qui fourniront le lait à l'Ecole.

Elle rappelle ensuite l'avantage qu'a retiré la Société d'Industrie Laitière du fait que l'Ecole a été mise à ses débuts sous la direction de M. Grisdale, du gouvernement fédéral. Elle espère que ce même gouvernement coopérera dans les dépenses nécessitées par l'établissement de la ferme modèle.

Il est ensuite fait mention des

SYNDICATS D'INSPECTION

Les directeurs de la société sont à étudier un projet d'amendement aux règlements de ces syndicats afin de rendre plus efficace cette organisation. Ils étudient aussi un projet de loi sur la question des "Licences de fabriques" et des "Licences de Fabricants."

L'adresse se termine par un appel chaleureux à la sollicitude du gouvernement pour l'Industrie Laitière, l'industrie nationale de la Province.

Voici un résumé de l'adresse de la

SOCIETE D'AGRICULTURE

qui fut ensuite lue à l'hon. M. Alllard :

La Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe désire profiter du passage de l'honorable ministre pour le féliciter de sa récente promotion au poste de chef du ministère de l'Agriculture.

Elle voit avec plaisir que le gouvernement a choisi pour remplir cette fonction pleine de responsabilité un enfant de la classe agricole. Le passé de l'honorable ministre lui est un gage qu'il remplira avec avantage pour son pays la tâche qui vient de lui être imposée.

La Société d'Agriculture a vu avec plaisir nos gouvernements s'occuper avec beaucoup de sollicitude de la question de l'Industrie Laitière et surtout de l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, qui a tant contribué au progrès de l'agriculture dans la Province.

Elle signale la prospérité qui a marqué l'époque où l'Ecole de Laiterie a commencé à donner à la Province des fabricants possédant la science que ses professeurs leur avaient inculquée.

Elle fait des voeux pour que le gouvernement continue à s'intéresser à cette oeuvre nationale et elle désire ardemment voir s'établir à Saint-Hyacinthe le complément de l'Ecole de Laiterie, la ferme modèle.

La Société d'Agriculture termine en déclarant qu'elle a confiance dans l'avenir de la province de Québec pourvu que nos gouvernements sachent s'occuper de notre industrie maîtresse, l'agriculture.

Saint-Hyacinthe, 13. — L'inauguration officielle de l'école de laiterie a eu lieu ce matin. C'est l'honorable Jules Allard, ministre de l'agriculture, qui y a présidé.

La température idéale de la matinée a permis à des milliers de cultivateurs de venir à Saint-Hyacinthe pour cette circonstance, et pour l'exposition du comté, qui se tient aussi aujourd'hui.

A dix heures les invités à l'inauguration de l'école de laiterie s'y sont rendus en voitures, fanfare en tête.

Nous avons remarqué parmi eux : l'honorable ministre de l'agriculture, M. Jules Allard, M. Gigault, sous-ministre de l'agriculture; M. Chs Milet, président de la Société d'industrie laitière; M. J. H. Scott, de Montréal; directeur de la même société; M. J. A. Vaillancourt, ancien président; M. A. M. Beauparlant, député au fédéral; M. Joseph Morin, député à Québec; Son Honneur le maire Saint-Jacques, de Saint-Hyacinthe; M. E. Blanchard, député de Verchères; M. Marcil ,député au fédéral, de Bagot; M. Daignault, député à Québec, de Bagot; M. Girard, du département de l'agriculture; M. Emile Costel, secrétaire de la société d'industrie laitière; M. Joseph Huette, entrepreneur, M. P. Paquette, entrepreneur; MM. U. Jacques, D. T. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, les représentants des journaux, etc.

L'INAUGURATION

s'est faite dans la grande salle de l'école de laiterie. Cette salle était bondée de monde.

L'honorable ministre a fait un éloquent et pratique discours en réponse aux deux adresses. Nous ne pouvons qu'analyser ce discours :

Après quelques paroles aimables à la municipalité de Saint-Hyacinthe et aux organisateurs, il parle de la nécessité de

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

dans le commerce, les arts et l'industrie.

Cet enseignement est aussi nécessaire pour l'agriculture. On a trop longtemps voulu la juger comme une affaire de routine.

L'honorable ministre constate que, heureusement, on commence dans la province de Québec à se convaincre de l'utilité, de la nécessité détudier l'agriculture. Voilà pourquoi nous avons une si belle école de laiterie. L'industrie laitière est aujourd'hui la plus importante des branches de l'agriculture dans la province de Québec.

L'honorable ministre dit que c'est pour cette raison que le gouvernement a cru ne devoir rien épargner pour faire de cette école une des plus parfaites du continent. Grâce à elle, la province de Québec sera dans la possibilité de se pourvoir elle-même, sans avoir recours à l'étranger, de toutes les données scientifiques que peut exiger le progrès, sans cesse réalisable dans l'industrie laitière.

L'honorable ministre fait ensuite une étude rétrospective de la question de l'industrie laitière dans la province.

Il montre le

PROGRES CONSIDERABLE

que nous avons fait en très peu d'années dans la qualité de nos beurres et de nos fromageries et l'augmentation de prix qui s'est produite.

Les exportations ont augmenté dans des proportions très considérables et notre beurre a été tellement amélioré que nous avons presque atteint les prix du beurre de Normandie, le meilleur du monde.

UNE ANOMALIE

M. Allard parle ensuite du commerce du fromage, il trouve étrange de voir que l'on continue à classer le fromage d'après sa provenance: Ontario, cantons de l'Est, Québec, quand nos fromages remportent les premiers prix aux expositions et quand certains fromages fabriqués dans Québec mais vendus dans Ontario obtiennent le même prix que les fromages de la province voisine.

L'honorable ministre espère que Québec prendra le premier rang sous peu comme productrice de fromage, comme elle le tient aujourd'hui pour le beurre.

Le gouvernement fera son devoir comme il l'a fait par le passé, en encourageant tel qu'elle mérite de l'être l'industrie laitière, l'industrie nationale de la province de Québec.

M. Allard termine en assurant la classe agricole de son entier dévouement aux choses de l'agriculture.

Avant la lecture des adresses, le ministre a visité l'école de laiterie, et le fonctionnement des divers départements a été expliqué aux visiteurs par leurs officiers.

M. Joseph Morin, député à Québec, a ensuite présenté le ministre à la foule massée en face de l'école. Il lui a souhaité la bienvenue puis il a fait

UN BEL EXPOSE

de la question de l'industrie laitière dans la province de Québec. Il a ensuite démontré tout le bien que la classe agricole a retiré de cette industrie et de l'enseignement reçu à l'école de laiterie. M. Morin a rappelé que M. Leclerc, un des professeurs de cette école a remporté le premier prix pour ses produits laitiers à l'exposition de Chicago.

Après le discours de M. Joseph Morin les adresses ont été lues : celle de la société d'industrie laitière de la province de Québec, par son président, M. Chas. Milot, et celle de la société d'agriculture du comté de Saint-Hyacinthe par son président, M. Horace Morin.

M. le ministre a terminé son discours à midi et demi.

Cette après-midi il se rendra sur les terrains de l'exposition du comté et ce soir il assistera au banquet de la Société d'Agriculture.

STE ANNE DE SABREVOIS

La paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois vient de perdre une de ses concitoyennes les mieux connues et les plus estimées en la personne de Mme Joseph Bonneau, née (Rose-Delima) Quintin, décédée dimanche à l'âge de 53 ans. Ayant subi une opération à Montréal, elle mourut éloignée de tous les siens. Elle laisse son époux et deux enfants.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, tous venus pour rendre un dernier hommage à celle qui durant toute sa vie avait su gagner l'amour et la confiance d'un grand nombre de personnes. Le service funèbre fut chanté par notre curé, M. l'abbé Boullé. Le deuil était conduit par M. Léon Quintin, son frère. Les porteurs étaient MM. Edmond et Hormisdas Quintin, frères de la défunte, et MM. Damase Dextras Noël et Napoléon Bonneau, Narcisse Lavoie, ses beaux-frères.

MAISONS D'EDUCATION

COLLÈGE COMMERCIAL DE MELLE GRAHAM

109 RUE METCALFE, (A quelques pas de la rue Ste Catherine)

COURS. — Sténographie (Anglaise et Française). — Clavigraphie, Tenue des livres, Calligraphie, Arithmétique, Anglais et Français.

Avantages exceptionnels pour les élèves français. — Une institutrice diplômée de McGill, donne un cours d'anglais suffisant pour rendre les élèves rapidement capables de remplir des positions dans les maisons anglaises, ou pour apprendre parfaitement l'anglais.

OUVERT ACTUELLEMENT

Les élèves peuvent s'inscrire en tout temps. — Situations garanties.
Classes du soir, 3 Septembre. Phone Main 1714. n-m-j-s

The Montreal Business College

46 rue Université, coin Ste-Catherine

CINQ PROFESSEURS DE STENOGRAPHIE.

Trois pour la dernière méthode de sir Isaac Pitman et deux pour le français et l'anglais, d'après le même système. Clavigraphie au clavier et semi-vue, comptabilité par les systèmes "Budget" et à feuilles détachées et toutes les entrées faites d'après les documents commerciaux ; calcul rapide et exact et calligraphie courante.

Le progrès est la base la meilleure et la plus solide du succès dans l'enseignement et ce collège en a été la preuve depuis 42 ans.

Venez, écrivez ou téléphonez Uptown, 151, pour avoir un prospectus.

Adresse : J. D. DAVIS, principal. 261-26

International Business College

198 Ste Catherine O., Montréal.

Cours Commercial, Sténographie, Clavigraphie et Télégraphie. Prospectus sur demande.

207-mjsn CAZA & LORD, Directeurs.

ECOLE de CHIRURGIE DENTAIRE

De l'Université Laval, à Montréal.

L'ouverture des cours aura lieu lundi le 1er octobre à 8 heures a.m.

Les élèves de 1ère et de 2ème année qui suivent les cours de médecine sont informés que ces cours commencent jeudi le 13 septembre à 8 heures a.m.

Pour autres informations s'adresser au Directeur, Dr EUDORE DUBEAU, 256 rue Saint-Denis. 11,13,15,17,20,24,29

Ecole Vétérinaire Laval A MONTREAL.

Les cours commenceront le 17 septembre à 10 heures du matin. 25 bourses sont offertes par le gouvernement de Québec aux jeunes gens qui désirent étudier la science vétérinaire.

Le Secrétaire
20-m,j,s-n Dr. V. T. DAUBIGNY.

Cours LEBLOND

DE BRUMATH ET DE BOISSIEU

122 Saint Denis.

Le plus ancien cours fondé au Canada pour la préparation à tous les examens : Droit, Médecine Art Dentaire, Pharmacie, Ecole Polytechnique etc. Etudes Classiques rapides. Succès constant.

S'adresser 476 Rue Dorchester Est.
257-13

BEAUX ARTS

Les Classes de l'ASSOCIATION DES ARTS, 23 squares Phillips, pour 1906-07, seront ouvertes comme suit :

MODELE VIVANT, ANTIQUE et COMPOSITION, 15 octobre.
PEINTURE, d'après modèle drapé, 2 novembre.
MODELAGE, en glaise, 2 novembre.
CROQUIS, dessin en plein air, 14 septembre.
CLASSES ELEMENTAIRES, 2 octobre.
Pour détails, s'adresser au secrétaire.
141-25

2me SAISON CONSERVATOIRE NATIONAL 88 St Denis

ORGUE, HARMONIE ET COMPOSITION. — A. Lavallée-Smith, prof.
PIANO. — Prof. Alexis Contant, Alf. Laliberté, J. A. Fowler, Upton, et J. N. Charbonneau.
VIOLON. — Prof. J. J. Goulet, Alb. Chamberland.
VIOLONCELLE. — Prof. J. B. Dubois.
CUIVRES. — Théo. Vander Meerschen.
CHANT. — Jos. Saucier, baryton, soliste.

Le directeur, M. A. Lavallée-Smith, recevra les inscriptions tous les jours, de 3 à 4 heures p.m., excepté samedis et dimanches.

Bureau ouvert à partir de 10 septembre. Les cours commenceront le 17 septembre, jour et soir.

COURS GRATUITS.

Demandez notre blanc d'inscription qui vous permettra de participer à nos cours gratuitement. Adressez : Le Conservatoire National, boîte postale 51, Montréal.
4,6,8,11,13,15,18,20,22

Académie de Mme Wolfe, 58 Ontario Ouest

Cours complet d'anglais et de français, y compris matières spéciales : Sténographie, clavigraphie, musique et dessin. Le département de la musique est sous la direction du professeur Dussault, organiste de Notre-Dame.
8,11,13,15

SERVICE des INCENDIES

Aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées adressées au soussigné pour ouvrages en brique, terra-cotta et en béton au nouveau poste de pompiers No 5, rue Berthelet, seront reçues jusqu'à VENDREDI MIDI, le 21 septembre courant.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté payable à l'ordre de la Ville de Montréal, au montant de 10 pour cent pour un contrat excédant $1,000 et 15 pour cent pour un contrat au-dessous de ce chiffre.

Le tout conformément aux plans et devis qui pourront être examinés au bureau de M. A. F. Dunlop, architecte, 72 Edifice Temple, rue St Jacques.

La Commission ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L. O. DAVID,
Greffier de la ville.

Bureau du Greffier de la Ville,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 12 septembre 1906.

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1813 Saint-Denis Tél. Est 4604. Hôpital privé. 279—mis—n

AVIS de brevet à tous ceux que la chose pourrait intéresser: Le détenteur des lettres patentes canadiennes No 88,449 accordées à Louis Ribourt le 26 juillet 1904, pour améliorations aux régulateurs de turbines hydrauliques, a commencé à manufacturer, et est depuis le 23ème jour de juillet 1906, prêt à fournir l'invention brevetée. Pour plus de détails s'adresser à L. Pageot, 309 édifice Coristine, cité. 262—3

AVIS — Je ne me tiendrai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom à partir de cette date. Ubald Bouvier. 264—1

CENDRES

De 3 à 4 tonnes de cendres seront données tous les jours pour le charroyage. S'adresser à The Canadian Rubber Co of Montreal, Limited, angle du carré Papineau et de la rue Notre-Dame, bureau de la fabrique. 264—1 FF

DIVERS — Mme Poulin, sage-femme diplômée, pension spéciale pour dames, soins des meilleurs médecins, strictement privée. Conditions faciles, termes modérés. 171 Montcalm. 8,13

MME BRISEBOIS est maintenant au No 1170 Saint-Hubert, avis aux dames et demoiselles d'en prendre note. 261—8

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whisky, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Can. 258—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue. L. G. 255—26

REMERCIEMENTS à saint Expédit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — M. B. 264—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. Mme Joseph R. 264—1

PRETS SUR IMMEUBLES

Aux taux habituels et à termes par versements faciles. Pas de retard. Charges minimes.

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO., 141 Notre-Dame Ouest, Coin St Jean 1-jn-FFa

On Demande à la Buanderie Troy

Un chauffeur.

Jeune homme comme aide à la salle de blanchissage.

Garçon ayant une bonne écriture pour le bureau.

Femmes pour laver les flanelles.

S'adresser à la Buanderie,

35 CHEMIN DU BAS DE LACHINE, VERDUN 264—3 FF

Etablis en 1896. Tel. Bel Main 4147

BEAUDOIN & FRERE

Comptables

Collections, Assurances, Administration de Successions, Prêts d'Argent sur Hypothèques.

61, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL.

Bureau du soir: De 6 à 8 heures, 545, Avenue Mont-Royal. 99-1jsn FF

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 8816. — D. Salomon vs C. U. Clément. — Le 22e jour de septembre, 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 671 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. Bacon, H. C. S. Montréal, 12 septembre, 1906. 264—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 15020. — Alexandre Cardinal, de Montréal demandeur vs Salluste Fournier du même lieu défendeur. Le 22ème jour de septembre 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 11A rue Parker, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. J. P. Pauzé, H. C. S. Montréal, 13 septembre 1906. 264—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 11497. C. Genest demandeur vs F. Paré défendeur. Le 22ème jour de septembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 83 rue Richelieu, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un cheval et voitures, etc. Conditions: Argent Comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 13 septembre 1906. 264—1

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

A une réunion des gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame, hier soir, l'honorable juge L. O. Loranger a été nommé président du bureau de direction, en remplacement de M. C. P. Hébert, décédé.

M. Albert Hébert, fils du président défunt, a été nommé directeur.

Un comité de finance a aussi été formé pour gérer les affaires de l'institution. Ce comité se compose comme suit : MM. Rodolphe Forget, président ; l'honorable juge Loranger, Alphonse Turcotte, trésorier, Gaspard Deserres.

ILS SE RETROUVENT

La "Presse" annonçait il y a huit jours la disparition d'un jeune Français du nom de François de Leselem, venu le même jour au pays. Le jeune homme était acompagné de son père et tous les deux avaient pris place à bord d'un train du Pacifique. Tout à coup, le père s'aperçut qu'il avait oublié un sac de voyage sur le quai et il envoya son fils le chercher, mais le train partit avant qu'il ne revienne. Ce n'est qu'hier que le père et le fils se sont retrouvés.

FEU M. PRECOURT

Les funérailles de M. J. B. L. Précourt, entrepreneur, ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint-Jacques. Le deuil était conduit par M. Timoléon Legault, beau-père du défunt ; Pierre Leclere, jr., son beau-frère ; Louis Précourt, son frère, etc. On remarquait dans le cortège MM. L. G. A. Cressé, C.R., A. S. Lavallée, J. L. Perron, J. L. Coutlée, T. Lemay, L. A. Lapointe, échevin, etc., etc.

LE COLLEGE DE STE ANNE

La construction du collège d'agriculture de Sainte-Anne donne lieu à une nouvelle injonction. Cette fois, c'est le propriétaire, sir William Macdonald, qui veut empêcher les entrepreneurs, la compagnie Grace, de continuer les travaux, à moins qu'ils ne se mettent sérieusement à l'oeuvre.

Mtres Guérin et Handfield, avocats de la compagnie Grace, obtiennent deux jours pour répondre par écrit.

CES BREFS DE CERTIORARI

Mtre Houle a plaidé, ce matin, les brefs de certiorari qu'il a fait émaner pour faire casser la sentence du recorder Weir, condamnant Nazaire Jobin, à 9 mois de prison, le 28 mars dernier, comme ivrogne d'habitude, et la sentence du juge Sicotte, condamnant, le 27 juin, George C endenning à 6 mois de prison, pour la même offense.

Mtre Houle attaque la validité du statut provincial en la matière.

OU DINER?

Si vous désirez prendre un lunch de première qualité à 5c, 10c et 15c et servi on ne peut plus rapidement, allez chez

GARDNER No 320 Boulevard St Laurent. 279-mjsn

Hotel Wilfrid

"Ancien Hotel FORTIN"

Coin St Jacques et St Gabriel

Situé au centre des affaires. Chambres spacieuses. Tout le confort du "chez soi". Cuisine de 1ère classe. Service de table prompt.

WILFRID CORBEIL, Prop

Tél. Main 2436 et 1240. 105-jn

BILLARD

La Montreal Billiard Co.

E. L. ETHIER, Gérant,

92 rue St Jacques. Tel. 3140 Main 30,1,4,6,8,11,13,15

COURS PROFESSIONNELS

de coupe, de couture et de Modes, de

MME E. L. ETHIER,

661 rue Saint-Denis. Tel 857 Est. 30,1,4,6,8,11,13,15

On a besoin d'Opératrices pour le Département à Piqûre

Emploi permanent. Bons gages. La Cie James McCready Limitée, Avenue Mont-Royal. 259-6 FF

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.

P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

FOURRURES Manteaux et Pardessus de fourrures vendus sur paiements faciles. Nous teignons, réparons et nettoyons les fourrures. Plus tôt vous viendrez mieux nous pourrons vous donner rapidement satisfaction. R. Turk & Co., 67 rue Prince Arthur, près Saint-Laurent. 261-5 FF

MEUBLES ET POELES

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché au comptant et par paiements faciles chez

LANDE BROS, 234 Boulevard St Laurent Près Dorchester. 252—1mMjvn FF

LES AMERICANISTES

SEANCE DE CET AVANT-MIDI — LECTURE DE NOMBREUX TRAVAUX — PROGRAMME BIEN REMPLI — LES CHUTES MONTMORENCY A SEC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 13—La séance de cet avant-midi, au congrès des Américanistes, a été très intéressante. On peut dire que ça été la séance des missionnaires. Ceux-ci ont, en effet, présenté plusieurs travaux dont voici les titres: "La femme chez les Denes", par le R. P. Morice, O.M.I.; "La tribu Arhabackaire des Anoiks", par le Rév. John Chapman, de Anvik, Alaska; "Etude sur la tribu des Cris", par le R. P. Bonald, O.M.I.; "Les Cris des prairies", par le R. P. Hugonard, O.M.I.; "L'idée spiritualiste et l'idée morale chez les Chippewas", par le R. P. Hugolin, O.M.I. Les autres travaux présentés ont été les suivants: "Anthropologique sur l'homme primitif de notre continent", par Alex. Hidlicka; "Problèmes ethnologiques au Canada", par M. F. Boas; "Principes de gouvernement chez les Indiens du Canada", par J. E. Roy, Forms; "De la danse chez les sauvages moquis et Kwakentl", par Mlle Marth W. Beckwitt.

Sir L. A. Jetté assistait à la séance de ce matin. Ce soir, de 8 à 10 heures, il y aura réception par Mgr le Recteur et MM. les professeurs de l'Université Laval; demain soir, il y aura fête de nuit au Kent House, Chûtes Montmorency, offerte aux congressistes par Son Honneur M. le maire et les autorités municipales de Québec.

Samedi après-midi, à 1.30 heure, les congressistes sont invités à prendre part à une promenade au lac St Joseph sur le train régulier mis généreusement à leur disposition par les autorités du chemin de fer Québec et lac St Jean. Dimanche après-midi, à 2 heures précises, les congressistes auront à leur disposition un train spécial qui les conduira à Sainte-Anne de Beaupré, et au Cap Tourmente. Lundi, les congressistes sont invités à prendre part à une excursion sur le fleuve, qui durera six heures, départ du quai du roi à 9 heures précises.

La chute Montmorency est à sec. Le phénomène qui s'est produit l'an dernier se répète encore cet été. De sorte que le touriste qui va visiter la fameuse chute dont les pamphlets lui ont représenté de si belles photographies et dont les écrivains lui ont fait des descriptions si grandioses, s'en revient furieux à Québec, convaincu qu'on le berne et qu'il n'y a pas de chute Montmorency.

—Commencement d'incendie ce matin, au No 313 Saint-Olivier, dans le haut de la maison de M. Delphis Dépatie. Les dommages ne sont pas considérables.

AUTOMOBILE VS TRAMWAY

Une automobile portant le No 99 et appartenant à M. Gaston Lemoine, de l'avenue Laval, est venue en collision avec un tramway, vers dix heures, hier soir, au coin des rues Prud'homme et Sherbrooke, à Notre-Dame de Grâce.

Personne, heureusement, n'a été blessé; mais le véhicule a été fort endommagé.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Georges Mantha, âgé de 13 ans, domicilié au No 580 rue Amherst, a été frappé par un tramway, hier soir, au moment où il traversait en bécane la voie électrique.

Un examen du blessé a démontré que le bambin avait eu l'épaule fracturée.

A LA VOIRIE

L'EGOUT DE LA RUE IBERVILLE — LE PONT DU PACIFIQUE SUR LA MEME RUE.

Il y a cet après-midi une séance de la commission de la voirie pour étudier des questions de pavage, etc. L'échevin Larivière fera rapport du résultat de la visite qu'il a faite avec l'échevin Payette au conseil de DeLorimier au sujet de l'égout de la rue Iberville. Le conseil de DeLorimier a accepté les conditions suivantes: le coût de la partie du canal située entre le pont du Pacifique et la rue Masson sera payé à parties égales par les deux municipalités. Quant au reste du canal, de ce côté-ci de la traverse du Pacifique, la ville ne peut en payer la moitié du coût avant d'y avoir été autorisée par la législature. Si la législature refusait à la ville le droit de percevoir ces $8,000 de ses contribuables, Montréal et DeLorimier supporteront chacun la moitié des pertes.

On s'attend aussi à ce que le Pacifique donne une réponse à la mise en demeure qui lui a été signifiée de s'en tenir aux termes de son contrat et de construire un pont de 60 pieds sur la rue Iberville. La Compagnie ne voulait construire qu'un pont de 30 pieds.

L'EXPOSITION D'OTTAWA

Elle obtient un grand succès — L'élection de Renfrew-Nord — Prétendu pickpocket arrêté.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 13. — Hier, le recettes de l'exposition d'Ottawa ont été de $9,-346 et le nombre d'admissions payantes a atteint le chiffre phénoménal de 26,657 personnes, ce qui établit un record sur les expositions précédentes.

Hier, la course sous harnais, classe 2.17 a été gagnée, haut la main, en trois épreuves consécutives par "Minnie Keswick" de Lindsay, Ont., en 2,18. La course au galop d'un mille et un huitième a été gagnée en 2.02 par "Chatlein" de Grimsbay, P. Q. Le temps est encore beau et très chaud et on s'attend à une autre grosse journée à l'exposition.

Grâce aux actives démarches de M. Auguste Lemieux, ancien président de l'Institut Canadien, celui-ci a reçu le troisième cadeau annuel de $100 du gouvernement provincial de Québec. Ce don est donné pour encourager une institution purement littéraire.

— L'exposition régionale annuelle de Renfrew-Nord devant être tenue les 3, 4, et 5 octobre, la date de l'élection partielle fixée au 4 octobre a été changée au 9 octobre afin de permettre aux électeurs de s'acquitter de leurs devoirs de citoyens et d'assister à leur exposition.

— Le lieutenant colonel Rogers, commandant du 43ème régiment d'infanterie volontaire d'Ottawa a capturé hier soir, après une chasse mouvementée, un individu soupçonné d'être un pickpocket. Le prisonnier dit se nommer John MacDonald, de Montréal. Il a sauté d'un tramway de la rue Bank, bondé de passagers pour l'exposition. Tout à coup, une femme qui était sur le tramway s'écria: "au voleur, il a pris ma bourse." Le lieutenant colonel Rogers sauta du tramway à la poursuite du soi-disant pickpocket qui a été logé en prison, en attendant les renseignements que la police locale a demandés sur son compte.

— La commission des chemins de fer a chargé M. Lalonde, inspecteur pour l'Ouest Canadien, de tenir une enquête sur la catastrophe enregistrée hier près de Sudbury. M. Lalonde sera sur les lieux aujourd'hui même.

FEU PIERRE BRAIS, N. P.

L'un des citoyens les plus franchement connus et estimés de Longueuil et de tout le comté de Chambly vient de disparaître de la scène de ce monde, dans la personne de M. Pierre Brais, notaire.

M. Brais est décédé hier après-midi, à l'âge de soixante-deux ans des suites de la paralysie générale qui le tenait cloué à son domicile depuis plus de deux ans. Il fut maire de la ville de Longueuil durant deux termes consécutifs et administra les affaires publiques comme ses affaires personnelles, c'est-à-dire avec le plus grand discernement et la plus parfaite honorabilité. Il occupa durant vingt-huit années consécutives les charges de secrétaire du conseil de la paroisse de Longueuil. M. Brais naquit à Saint-Urbain, comté de Chateauguay, et était le fils de Edouard Brais, cultivateur.

Il fit son cours classique au collège de Sainte-Thérèse et étudia ensuite le notoriat à Longueuil dans le bureau de MM. Mignault et Hurteau. Il était admis à la pratique en 1871 et ne cessa de pratiquer depuis cette date à Longueuil où il avait su s'attirer l'estime et la confiance d'une nombreuse clientèle. En 1872 il épousa Mlle Marie E. Dufresne, fille de feu Ovide Dufresne, qui l'a précédé de quelques années dans la tombe.

Quatre enfants lui survivent : MM. L. J. E. Brais, N.P., Charles Edouard et Mlles Marie et Cécile. Les funérailles auront lieu à 9 heures samedi matin, à Longueuil.

Nos plus vives sympathies à la famille.

COUR DE POLICE

James Howley, architecte demeurant 379 Greene Avenue, a été arrêté hier soir par les constables Gagnon et C. M. Manning, au moment où il conduisait son automobile à une vitesse de 18 milles à l'heure. Comme les constables ont déjà prévenu Howley deux fois, le juge s'est montré sévère et l'a condamné à $40.00 d'amende, et aux frais ou à un mois de prison.

Philippe Paquin, trouvé coupable d'avoir dévalisé un M.Monique,d'Huntingdon, devra passer trois mois en prison. On se souvient que Paquin avait lâchement battu sa victime pour lui voler sa montre et sa chaîne.

—John Nolan, ce pauvre individu qui a tenté de se suicider en se précipitant dans le canal, a été acquitté sur promesse de ne plus recommencer.

—Trois petits garçons, Edgar Lefebvre, Emery Lefebvre, 421 Rivard, et Maurice Couvrette, 327 Rivard, ont été condamnés, le premier à trois ans de réforme et les deux autres à quatre ans. Ces précoces brigands (l'aîné a douze ans) ont volé dans trois magasins et ont pillé les troncs de l'église de Villeray. Le juge Choquet a fait plusieurs observations au sujet du manque de surveillance dont certains parents font preuve.

LA CAUSE HOLT-WRIGHT

La preuve d'expert se continue dans cette cause célèbre. M. Volman dit qu'un item de $300 porté dans le compte de M. Holt, aurait dû lui être chargé à lui-même.

Me A .G. Cross, C. R., commence par dire qu'il y a erreur dans l'addition finale du compte, qui devrait être de $19,000.30, au lieu de $18,000.

M. Cross, C. R., dit que le compte est trop élevé de $6,141.00. Il admet à Me Casgrain que sa réputation dans le Barreau est de ne pas charger cher. —L.14

CINQ MOIS DANS LA TOMBE

Telle est l'aventure extraordinaire d'un jeune millionnaire de Kansas City

SA FIANCEE INCONSOLABLE

Vient le disputer à la mort jusque dans le mausolée familial.

TOUT FINIT BIEN

Denver, Colorado, 13. — En janvier dernier, les journaux de Kansas City, annonçaient la mort à l'âge de 20 ans et 5 mois, de M. Frederick J. Harvey. Le jeune homme avait succombé à la phtisie qui le minait depuis 3 ans. Il était fiancé à Mlle Lilly Godfrey, de Denver.

Mardi dernier, les journaux de Denver publiaient la note suivante:

"Après avoir été enterré vivant dans le mausolée de sa famille à Kansas City, de 9 janvier jusqu'au milieu de ce mois, Frederick J. Harvey est revenu à la vie mardi le 4 septembre, à épousé sa fiancée, Mlle Lilly Godfrey, le 5 septembre, est parti en voyage de noces le même jour et arrivera ici la semaine prochaine pour visiter des parents.

En janvier dernier, Harvey qui appartient à une famille de millionnaires, prit un rhume qui devint bientôt une pneumonie. Déjà miné par la phtisie, il ne put supporter cette nouvelle maladie et un jour les médecins constatèrent sa mort.

Le corps fut porté dans le mausolée de la famille Harvey; mais Mlle Godfrey ne voulait pas croire à la mort de son fiancée et resta près du cercueil jusqu'à ce qu'il eut été déposé sur la table de marbre du funèbre caveau.

Quatre mois se passèrent, pendant lesquels Mlle Godfrey ne cessa de pleurer le disparu. Un jour, elle revint à Kansas-City et supplia la famille de la mener encore une fois au mausolée. La mère d'Harvey se rendit à son désir et les deux femmes allèrent au cimetière. Quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'elles s'aperçurent que le cercueil était ouvert. Le cadavre avait-il été volé? Les terreurs les plus sinistres les firent frissonner. Toute tremblante, Mlle Godfrey s'apropcha. Harvey était toujours dans son cercueil, tel qu'on l'y avait mis le jour des funérailles. Les lèvres et les ongles étaient encore roses, le corps était souple, il n'y avait aucun signe de corruption.

Le corps fut transporté à la maison, et, le 4 septembre, Hervey ouvrait les yeux, guéri et prêt à se marier le lendemain.

On a appris depuis que les porteurs avaient laissé le soin de fermer la bière à l'entrepreneur de pompes funèbres et que celui-ci s'en était allé, pensant que les porteurs se chargeraient de ce soin.

LES FEMMES A L'ECHAFAUD

LA JEUNE FILLE QUI A ASSASSINE LE GENERAL MIN A ETE PENDUE CE MATIN.

Saint-Pétersbourg, 13 — Zénaïde Konoplianikovo, la jeune fille qui a assassiné le général Min, a été pendue aujourd'hui. Elle s'est écriée en tombant: "Vive la révolution sociale, vive la liberté !"

Elle a refusé de voir un prêtre. Elle est montée à l'échafaud d'un pas ferme, sans vouloir accepter d'aide.

A sa soeur, elle a envoyée sa photographie avec ces mots : "Ma vie était mon seul trésor, je l'ai donnée."

On mande d'Odessa que la populace travaille à organiser de nouveaux massacres de Juifs. Des proclamations appellent les citoyens à la besogne sanglante.

PAS DE CAUTION

Miller et O'Hara, qui ont été arrêtés au parc Dominion sous soupçon de vol à la tire, ont subi leur procès en Cour d'Enquête. On se souvient que les deux individus ont excité la curiosité des employés pour la fréquence de leur voyages dans les montagnes russes. On les surveilla et on les vit bousculer des passagers. Quand deux détectives de l'agence Thiel vinrent pour les arrêter, ils sautèrent par dessus la clôture, mais furent cueillis par les détectives Demers et Trudel.

Malgré l'insistance des avocats, le juge a refusé des cautionnements.

LE REVENU CIVIQUE

Les comptables du bureau du trésor ont terminé leur calcul des taxes personnelles, du 1er août au 1er septembre. Les chiffres qu'ils nous fournissent sont corrigés, ce qui nous permet de rectifier une erreur faite la semaine dernière, alors que nous avions donné un chiffre trop élevé. La taxe d'eau a rapporté à la ville $370,635.06 et la taxe d'affaire, $247,679.53, soit un total de $617,304.59.

L'augmentation sur la même période de l'an dernier est de $90,000.

CONDUITE INDECENTE

Le recorder Weir, a condamné ce matin un homme et une femme coupables de s'être mal conduits au Parc Mont-Royal, le premier à $50.00 d'amende et la seconde à $20.00 d'amende. On se souvient que ces deux personnes arrêtées dimanche dernier avaient été libérées sans permission, grâce à l'influence d'un échevin.

A DELORIMIER

Le conseil de Delorimier a autorisé le comité de l'Hôtel de Ville, hier soir, à faire construire dans l'hôtel de ville un bureau pour le chef de police, et un autre pour le surintendant des travaux. La porte d'entrée se trouvera rue des Erables.

SOIREE DRAMATIQUE

Le Cercle Ste Agnès donnera le 27 du courant à la salle Montcalm, angle des rues St Hubert et De Montigny, une soirée dramatique et musicale au profit de l'Hospice Gamelin. On jouera "L'enfant maudit" et autres pièces.

PAR RAE & DONNELY

TRES IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN

The People's Auctioneers

d'une jolie Résidence en Pierre de Taille avec son contenu. . . . .

Nous avons été chargé par M. U. H. Dandurand, qui s'est porté l'acquéreur d'une résidence, rue Dorchester Ouest, de vendre sans réserve,

LUNDI, 17 SEPTEMBRE,

sa résidence, 890 avenue des Pins, à l'angle de l'avenue Oxiden, en même temps que tout le contenu, comprenant quelques-uns des plus beaux articles de ménage qui se puissent trouver dans une maison quelconque. Le site, sur le penchant de la montagne, est un des plus enviables de la ville, par la vue insurpassable qu'il procure en même temps que sous le rapport hygiénique. La maison est solidement construite en pierre de taille et en brique pressée avec portique en pierre de taille, à l'encoignure, et contient quatorze chambres avec une entrée latérale, avenue Oxiden. L'intérieur de la maison est on ne peut mieux décoré. L'ameublement et les garnitures sont du meilleur goût et ce qu'on peut trouver de mieux. Le salon comprend un joli piano droit, un ameublement de salon à trois articles en acajou possédant une riche couverture ; un grand sofa Davenport en acajou, un divan en acajou, des chaises de fantaisie en acajou, un pupitre en acajou olide, avec chaise en acajou pour dame ; deux très beaux cabinets, l'un en or et l'autre en acajou solide peints à la main, importés à grands frais ; des tables en acajou pour salon et pour thé, table en cuivre et en onyx, des rugs Wilton, des rideaux en dentelle suisse, des électroliers, de très belles peintures à l'huile et à l'eau, des ornements, bric-à-brac, etc.

Bibliothèque Joli rug Wilton, sofa Davenport en acajou solide et grand fauteuil à l'avenant, couverts en tapisserie, pupitre-bibliothèque en acajou solide, table de bibliothèque en acajou solide, chaise Morris en acajou, table à jeux de cartes, en acajou, gravures, portières, ornements, etc.

Salle à Manger L'ameublement de cette chambre a été acheté à New-York, et est en acajou solide. Il est de dessin colonial et comprend un grand buffet massif, avec miroir glace anglaise, une wagonnette à l'avenant pour les victuailles, une armoire à porcelaine en très bel acajou, une table ronde extensible, pour manger, avec piédestal au centre, un lot de chaises en acajou pour la table, 8 articles, couverts en ce qu'il y a de mieux en fait de cuir, et un très beau canapé couvert en cuir, un rug Wilton, des portières, gravures, rideaux, services à dîner et à thé, de l'argenterie, de la coutellerie, etc.

Chambres à Coucher Le contenu de six chambres à coucher, comprenant 3 belles couchettes en cuivre massif, avec sommiers Waldorf et matelas en crin ; un très beau bureau de toilette en acajou solide, chiffonnier et table de toilette dessin reine Anne. Ces meubles furent faits sur commande et coûtent $750. Un autre ameublement de 3 articles en acajou, style Napoléon, importé et très beau. Bureaux et chiffonniers en acajou et plaqués en chêne, couchettes émaillées et en cuivre ; canapés-lit, tables de chambre à coucher, berceuses et chaises en osier, carpettes Wilton et de Bruxelles, rideaux, cadres, etc.

Corridors Tapis Wilton avec tapis d'escalier assorti d'une verge de large, horloge grand-père, bleu royal en chêne séché à l'air, sièges de passage en chêne séché à l'air couverts en cuir, avec miroir et patère pour appareiller, deux très belles chaises de salle en chêne séché à l'air.

Cuisine Très beau poêle de cuisine, poêle à gaz de Montréal, table de cuisine, prélart, ustensiles de cuisine, etc.

Il y a attenant à la maison un magnifique garage en brique solide pour automobiles qui est construit depuis moins de six mois ; il est chauffé à la vapeur, il y a l'eau chaude et l'eau froide et la lumière électrique. Le terrain sur l'avenue des Pins a environ 40 pieds et cent sur l'avenue Oxiden, avec ruelle en arrière, et la maison fut construite il y a environ trois ans par un des meilleurs entrepreneurs. Quiconque veut s'acheter une résidence ferait bien de visiter cette maison. On peut laisser sur la propriété $9,500, à un taux d'intérêt bas. On pourra voir la maison et son contenu samedi, le 15 septembre, de 2 à 5.30 p.m. et quiconque aimera à visiter en aucun temps pourra le faire, avec l'autorisation de l'encanteur ou de M. U. H. Dandurand, 48 rue Saint-Jacques. La propriété sera vendue à 10.30 et le contenu immédiatement après.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

264-3 xa

RAMASSE SUR LA VOIE FERREE

Louis Chambers, âgé de 75 ans, domicilié au No 75 rue St Paul, a été trouvé gisant inanimé sur la voie du Grand-Tronc, près de Lachine ce matin.

Il a été transporté par une voiture d'ambulance à l'Hôpital-Général où l'on a constaté qu'il souffrait de blessures diverses. Son état n'est cependant pas alarmant.

FEU ARTHUR HUBERT

Les funérailles de feu Arthur Hubert, en son vivant conducteur pour la compagnie des tramways de Montréal, ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre a été chanté à 8 heures, en l'église Sainte-Brigide.

La fanfare des employés des tramways qui précédait le corbillard a joué plusieurs marches funèbres.

M. D. McDonald, gérant de la compagnie, et M. Arthur Gaboury, assistant surintendant, assistaient ainsi que 400 conducteurs, confrères du défunt qui avait su se créer autant d'amis que de connaissances et dont la mort crée un deuil profond.

LES TOILETTES DE MLLES KRUPP

Berlin, 13 — Mme Krupp, veuve du grand fondeur de canons, et ses deux filles, Bertha et Barbaria, viennent de passer par Berlin, pour acheter les trousseaux de noces de ces dernières.

Les toilettes nuptiales des deux jeunes filles ne coûteront que $250, peut-être moins, ce qui fait bien voir la simplicité de leur éducation.

A VERDUN

Les contribuables de Verdun attendent avec impatience l'assemblée du conseil de lundi prochain, pour surveiller leurs intérêts qui sont beaucoup discutés depuis quelque temps.

GROS DEBAT EN PERSPECTIVE

M. H. A. Hodge, ci-devant du chemin de fer des Comtés-Unis, poursuit en une action de première classe l'honorable F. L. Béique, acquéreur de ce chemin, dans une vente faite à la Cour de l'Echiquier, et il met en cause l'honorable M. H. R. Emmerson, ministre des chemins de fer et canaux.

LA FOUDRE QUI TUE

Chicago, 13 — Cinq hommes ont été blessés, dont deux mortellement, et l'établissement de l'Illinois Brick Company, détruit par la foudre, hier soir, au cours d'un terrible orage qui est passé ici.

COMMERCE

BEURRE ET FROMAGE. — Marché tranquille. Reçu, 16,623 boîtes de fromage. Beurre, pas de changement ; tranquille pour l'exportation, actif, pour le marché local. De crémerie de choix, vendu à 23¾c à 24c ; Québec, à 23¼c à 23½c ; beurrerie de l'ouest, 19c à 19½c ; de Manitoba, 18¼c par gros lots. Reçu, 4,321 tinettes.

SUCRE. — Par suite de la hausse du sucre brut, sur les marchés européens et américains, le marché local a subi une hausse pour toutes les qualités, de 10c par cent livres. Les prix sont maintenant comme suit :

Granulé, barils, $4.40 ; Phoenix, $4.35; No 3, jaune, $4.20 ; No 2, $4.10 ; très fin, $4.80 ; en boîtes de 50 livres, $4.40 ; en poudre, $4.70.

PRODUITS DE LA FERME. — Reçu, 524 boîtes d'oeufs, contre 673 la veille. Marché actif pour la consommation locale ; pas de changement notable dans les prix ; nous cotons, 21c à 21½c ; mirés, No 1, 17¼c à 18c ; No 2, 15c à 15½c.

Fèves, demande tranquille, prix maintenus ; vente à $1.55 le bushel.

Sucre et sirop d'érable, tranquille, prix sans changement.

MIEL. — Demande bonne et prix maintenus.

GRAINS ET FARINES. — Le marché à blé a subi une nouvelle hausse de 1-8c à 3-8c par bushel, étant en clôture, à 69¾c, septembre, 72c décembre.

Le maïs a aussi subi une hausse de 3-8c à ¼c, étant en clôture à 46 7-8c, septembre, 43¼c à 43 3-8c, mai. Avoine, aussi en hausse, de 3-8c à 5-8c, fermant à 32 1-8c, septembre, et 32 3-8c, décembre.

Sur le marché de Winnipeg, le marché était comme suit : Ouverture, 71c, septembre ; 69 3-8c, octobre ; 6½c, décembre ; 73 3-8c, mai.

Fermeture : 71¼c, septembre ; 69 7-8c, octobre ; 68 5-8c, décembre ; 73¼c, mai.

A Montréal, demande beaucoup plus active et prix plus élevés.

FARINE — Pas de changement sur le marché local ; le marché est bon. Nous cotons : Blé de printemps, du Manitoba, $4.40 à $4.50 ; forte à boulangerie $3.90 à $4 ; d'hiver, $4 à $4.10.

SON ET GRU — Demande bonne, mais peu de transactions ; prix toujours élevés, vu la rareté de ces produits.

VIANDES ET SALAISONS — Reçu, 86 barils de boeuf, 543 boîtes de jambon et bacon, 554 boîtes de saindoux et 307 boîtes de viandes en conserve. Pas de changement sur le marché aux porcs ; prix, $6.75 à $7 par 100 livres. Aux abattoirs, marché ferme et prix maintenus à $9.75 et $10 le 100 livres de porcs frais abattus.

Vente à l'Encan DE Meubles

The People's Auctioneers

De Ménage Neufs et d'Occasions

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE MAGNIFIQUES CARPETTES AXMINSTER, WILTON DE BRUXELLES ET TAPESTRY, PIANO CABINET GRAND DE PRIX, ETC.

A NOS SALLES,

241 et 243 RUE ST JACQUES,

Vendredi après-midi, le 14 Sept 1906,

A 2.30 p.m., précises.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

Aussi vente privée aux prix de l'encan.

LA BOURSE

New-York, 13 septembre — Le marché était rempli d'ordres d'achat ce matin et la liste monta rapidement. Un peu plus tard, des ventes de réalisation firent reculer certains quartiers, tandis que la manipulation amenait la hausse ailleurs.

Le Southern Pacific fit un nouveau record à 94 5-8.

Les stocks de Hill et les Steel furent très actifs dans l'expectative de l'arrangement pour le mineral du Great Northern.

Ventes à midi, 607,810.

A MONTREAL

Le marché est toujours tranquille. Les Bons Mexicains et le Twin ont paru être légèrement en demande ,mais le reste est sans vie.

Les Bons Mexicains se sont vendus de 76¾ à 77 pour 42,000.

Le Twin a fait ¼ de point sur trois cents parts.

Ces mouvements n'ont guère de signification, sinon que le Twin fait de bonnes recettes, et que le Mexican Electric commence à inspirer confiance.

Le Détroit se tient immuable à 94.

Le Power a fait ¼ point sur une seule transaction.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut. R. S. C	...	......	BANQUES		
Bell Tél	...	143	B.B.N. Am.	......	145
B.C.Pk A.A.	79	78¾	B. Com.....	180	178½
" B	79	76¾	B. Dum.....	......	...
Can. Con....	70	67	East Town.	......	158
Can-Pacific.	177⅝	177	Hamilton ..	......	.....
New Pacific	...	...	B. Hoche...	152	150½
Det. E. R.	94⅜	94	B. Imperial.	....	230
D. Coal Com	73⅜	72⅜	B. Merc.....	......	178
" Pfd..	.....	114	B. Molson.	230	223
D.I.&S.Com	29	28¾	B. Mont.....	......	255
" Pfd.	78	76¾	B. Nationale	...	.....
Duluth Com		20¾	B. N. Scot..	300	280
" Pfd..	.....	41⅜	N. S. new...		275
Hal E. R.	111	105	B. Ontario..	...	.....
Hav. E.R...	44	43	B. Ottawa..	...	....
" Pfd..	90		B. Québec..	145	142¾
Illinois Tr P	94¾	94¼	B. Royal..	250	236
Int. C. Com.	.....	.....	Royal New.	......	234
" Pfd.	.....	....	B.Sovereing	138	136
L.W ds Pfd.	116	114½	B. Standard	....	
" Com.	99	...	B. Toronto.	....	232
L. Paper ..	....	....	B. Union ...	......	158
" Pfd..	.....	100	COTTONS		
Lack.Co C.	74⅜	74	Can. C.C.Co.	......	55
" Pfd..	72⅜	72	Mont. Cot ..	133	129½
Mex. L.&P.	58	56	Textile Com	105	102¾
MinnStPaul	156	155	BONDS		
M.L.H.& P	94⅜	94⅜	Bell Tel	109	100
M.S.R	282	281	Can.Col. Cot	...	97
Loan & M.	....	....	D. Coal	...	......
Mont. S. W.	....	....	Dom. Cot....	97½	...
" Pfd..	.....	..	Dom.I.Steel	84	83
M. Tél. Co..	180	170	Halifax T..	110	102
N. O. T. & L.	31	28	Hav. E. Ry	94⅝	...
N.S.S.& Co	70	68	Lake W	113	108
" Pfd..	.....	.	L. Paper....	....	105
N. W. Land	809	....	Mex. E.L.Co	77	76¾
Ogil. Mil.Co.	.....	250	Mex. L.H.P.	80½	79⅜
Ogil. Pfd....	130	128	M. L.H. & P.	103	95
R. & O. N. C.	84	82⅝	M. St Ry ...	...	104½
Rio Jan L. P	44⅛	43¾	N.S.S.	.....	108⅜
Sao Paulo..	138	137	N. S. Con...	104	100⅜
St John E.R	.....	......	Ogil. Mil. Co.	118	115
Toledo E.R	32¾	31¼	Price Bros	106	.....
Tor. S. R....	119¾	118⅜	R. & O.N.C.	......	...
Trinidad El	.....	..	Rio de Jan	77	76¾
T.C.E.R.....	116	115⅞	Sao Paulo ..	96	94
Win. E. R..	....	....	Textile S. A	92	90
West India	.....	47	" " B.	92	90
W. Hotel.	....	100	" " C.	......	90
....		.....	" " D.	......	90
....	...	..	Win. E. ..	....	106

VENTES D'HIER APRES-MIDI

L. of Wds — 25 à 98¾.
Toronto Ry — 2 à 118.
Toronto Bk — 2 à 232.
Bk Mont. — 11 à 253.
Mexican — 2 à 56¾.
Can. Pac. — 50 à 176¾, 100 à 176 7-8, 25 à 176 5-8, 25 à 176¾, 75 à 177.
Iron — 25 à 28¾.
Telephone — 42 à 147.
Mont. St. Ry — 125 à 280.
Can .Conv. — 50 à 68.
Illinois Pfd — 10 à 93.
L. of W. Pfd — 50 à 115.
Power — 5 à 94 5-8.

PAR MARCOTTE FRERES

Vente d'Immeubles

Nous avons reçu instructions de vendre aux enchères publiques, à nos salles, 69 rue Saint-Jacques, pour clore la succession de feu R. Lemieux,

MARDI, LE 25 SEPTEMBRE COURANT,

A onze heures, l'immeuble suivant : Du numéro 257 au numéro 265 rue Sainte-Catherine Est, contenant trois magasins et deux grands logements privés, bâtis en briques avec fondations en pierre, et autres bâtisses sus-érigées.

Terrain de 42 par 80 pieds.

Le site de cet immeuble est des plus désirables comme place de commerce et tout indique une hausse considérable dans cette partie de la ville. Pour tous renseignements s'adresser à

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 13,17,22

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

FRANK McCORRY

Restaurateur, de Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

MERCREDI, LE 19 SEPTEMBRE, 1906, A 11 heures a.m.,

48 billets promissoires de $100 chacun, payables mensuellement, à compter du 20 octobre prochain, et portant intérêt à 6 pourcent par an, signés par John Kilbride, et étant la balance du prix d'achat du restaurant No 478 de la rue Saint-Jacques, à Montréal, par ledit Kilbride, en vertu d'un acte de vente passé devant Mtre E. Biron, notaire, sous le No 928 de son répertoire ; l'acquéreur devant être subrogé dans tous les droits du failli en vertu de l'acte ci-haut relaté.

Un dépôt de dix pour cent sera exigé sur adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur, No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 11,13,15

Avis de Faillite

In Re

D. W. McCORMICK,

Hôtelier, Failli, 122 Saint-Jacques, Montréal.

Vente à l'encan public, VENDREDI, LE 21 SEPTEMBRE, 1906, à 11 heures a.m., au No 69 rue Saint-Jacques :

Licence du failli pour vente de liqueurs spiritueuses, avec garnitures de l'hôtel.

L'acquéreur devra payer 100 cents dans la piastre, toutes les marchandises en stock lors de la vente, et aussi assumer la responsabilité du bail, jusqu'au premier mai, 1907.

L'acquéreur devra faire un dépôt de $1,000 avant l'adjudication, qui sera confisqué à titre de dommages liquidés, s'il refuse de payer la balance au transfert de la licence.

Au cas où ledit transfert ne serait pas accordé, le dépôt fait sera remboursé, et la vente sera nulle.

L'hôtel est ouvert.

Pour autres informations, s'adresser aux curateurs soussignés.

P. J. CHARTRAND, P. L. TURGEON, Curateurs conjoints, 55 Saint-François-Xavier, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 12,13,15,18

PAR FRASER FRERES

Encan Hebdomadaire Régulier

A nos salles, 453 rue Saint-Jacques, demain, — vendredi, — à 10 a. m.

Grand lot de très bons tapis, nouveau prélart, piano Hood, carré, ameublements de chambre à coucher en chêne et autres, bureaux et lavabos désassortis, couchettes en cuivre et en fer, et literie. Lit d'Ivea pliant en fer, lit-meuble simple, 2 bonnes garde-robes, 2 pupitres simples à dessus plat, bibliothèque en noyer noir, meubles de salle à manger, mobiliers de salon, chaises et tables de fantaisie, glacières, plusieurs bons poêles de cuisine et poêles à gaz, etc., etc., le tout à vendre sans réserve.

FRASER FRERES, Encanteurs.

264—1

SUCCESSION DAME A. G. LORD, née Josephine Ethier

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui ont des réclamations contre ladite succession, soit comme héritiers ou autrement, d'avoir à communiquer immédiatement avec le notaire Eusèbe Laliberté, No 502 Sainte-Catherine Est, Montréal. 258-12

Essayez les marques de plumes suivantes

Pour écriture courante commerciale, la Grand Tronc No 80 — 0.50c la grosse.

Pour en-têtes et écriture de fantaisie, la plume Conical Point No 206—$1.00 la grosse.

Ecriture gothique la plume Letellier No 4. — 0.75c la grosse.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

210 RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL 306 mjsn

MICHAUD FRERES & CIE

Exportateurs de Grains.

Bureau : 91 RUE ST FRANCOIS-EXAVIER MONTREAL. mjnFFa

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mex. Elec. Bs. — $12.000 à 76¾. $10,000 à 76 7-8. $20,000 à 77.
Rio — 50 à 44.
Mackay — 11 à 74, 2 à 74¾.
Power — 100 à 94¼, 10 à 94 5-8, 60 à 94½.
Coal Pfd. — 5 à 115 1-8, 5 à 115¼.
Toronto Ry. — 15 à 118¾.
Can. Pac. — 200 à 177¼, 2 à 178.
Mont. St Ry. — 125 à 281.
New Pacific — 5 à 176½, 100 à 176¼.
Twins — 1 à 113, 100 à 115¾, 100 à 115 7-8, 100 à 116.
Can. Conv. — 100 à 68.
Detroit — 75 à 94, 10 à 94¼, 25 à 94.
Duluth — 25 à 20.
Ohio Trac. — 25 à 29¼.
Sao Paulo Bd. — $5,000 à 95.
Price Brs. Bds. — $2,000 à 104¾.
Textile Pfd. — 1 à 102¼.
L. of W. Pfd. — 50 à 115.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car F.	41⅛	41⅛	Kan & Tex	36	36
" prf.	......	......	" prf	......	......
Am. C. Oil.	......	......	Leville & N	151⅜	150⅝
Am. Loc. Co.	73	72½	Man. Elv. ..	.....	....
A.L Copper	112	113⅜	Missouri P.	100	99⅜
Am. Smel. C	156	156⅜	Metrop. Tr.	....	......
" prf.	......	......	Norf. & W.	94⅜	94⅜
A.Sug. R. Co	137⅜	137⅜	MStP&StM	155	155
A. T. & S. F.	110⅜	108⅞	" prf	173	173
" prf.	......	.....	NYC & Hud	145	144⅜
Balt. & Ohio	120	119⅜	N.Y.O. & W	50⅜	50⅜
" prf.	......	..	Nat. Lead, c	80⅜	80⅜
C. R. T.	80⅜	80⅜	Pac. Mail ..	39	39⅜
C. & Al. Co.	......	......	Penn. R.R..	142⅜	142⅜
Can. Pac.. ..	177⅜	177⅜	Pr. Steel, c.	54⅜	53⅜
Can. South.	......	......	People's G..	90½	90⅜
Ches. & Ohio	64⅜	64⅜	Ph. & Read	143⅜	142⅜
B. & N. W...	211⅜	211⅜	" I prf	......	....
C.M & St P	179	178⅜	" II prf	......	......
C.R.I.& P.a	..	...	Rock Island	28	28
prf.	......	......	South Ry, c	38⅜	38⅜
C. G. N. Y...	......	......	" prf	......	......
Col. F. & I..	57⅜	57⅜	South Pac..	93⅜	93⅜
C.C.C.&S.L.	......	.	Tenn. C. & I	......	......
D.Lack & W	......	......	Texas Pac..	36⅜	37
Del. & Hud.	217	217⅜	Twin City..	116	116
Det. U. Ry.	......	......	U.S. L. Com.	.....	.....
D.&R.G.Co.	43⅜	44	" prf	......	......
" prf.	.....	.....	U.S.S. Com	46⅜	46⅜
D.S.S.& At.	......	......	" prf	107⅜	107⅜
" prf.	......	......	U. S. Rub, c	51⅜	53⅜
Erie Rail...	48⅜	48	" prf	......	......
" II prf.	71⅜	71⅜	U. Pac. com	194⅜	194⅜
" I prf.	77⅜	77⅜	" prf	......	...
Great Wet..	18⅜	18⅜	Wabash	20	20
Gen. Elec..	168	168	" prf	......	......
Hoc.Valley	......	......	W. U. Tel. C	......	......
Ill. Cent.....	173	173	Wis. Co	....	....

FAUTE DE QUORUM

Le conseil de la Côte des Neiges, n'a pu tenir sa séance hier soir, faute de quorum.

DUPUIS FRERES

Costumes pour Dames

Notre rayon de la confection pour Dames ne le cède en rien à aucun autre du genre à Montréal. Les costumes "tailleur" sont notre spécialité. NOUS SOMMES AU PREMIER RANG. Nos costumes se distinguent de la généralité par l'élégance de la coupe et la perfection du fini. Notre assortiment dans les tissus nouveaux pour costumes d'automne est au grand complet.

Les Dames sont cordialement invitées à visiter nos différents étalages, et à donner dès maintenant leurs commandes. Elles s'assureront du même coup une livraison plus prompte et le bénéfice du grand choix.

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin à Rayons de l'Est **441 à 449 Ste Catherine Est**

Madame,

Vous êtes respectueusement invitée à assister à notre

Ouverture des Modes

QUI AURA LIEU

LUNDI, le 17 du Courant,

et toute la semaine prochaine.

Vous y verrez exposé tout ce que

PARIS, BERLIN, LONDRES — ET — ***NEW-YORK,***

ont créé de plus exquis.

Ne manquez pas cette occasion qui vous permettra de choisir ce qui vous conviendra le mieux.

L'IDEAL, Salon de Modes et de Confections,

464 RUE ST DENIS,

Près rue Sherbrooke.

Tél. Est 1936. 264—3 D

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — L'"Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et toute qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 58 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement.



N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". **Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St. N.-Y.** 28? mjan

Jus de Fruits Murs dans chaque Tablette

— DE —

GELÉES

— DE —

"KKOVAH"

Voilà la différence.

205—jsnD

FARNHAM

On annonce pour octobre prochain le mariage de M. Omer Lavoie, fils de M. Lavoie, marchand de St-Cyrille de Windover, avec Mlle Nellie Choquette, fille de M. Solime Choquette, de Farnham.

BOUCHERVILLE

On annonce pour le 17 du courant le mariage de M. Joseph Robert, fils de M. Alexandre Robert, autrefois de Boucherville, avec Mlle Rose-Anna Duquette, de Worcester. M. Robert est le frère de Mme Clément Dulude.

LES GARDES A QUEBEC

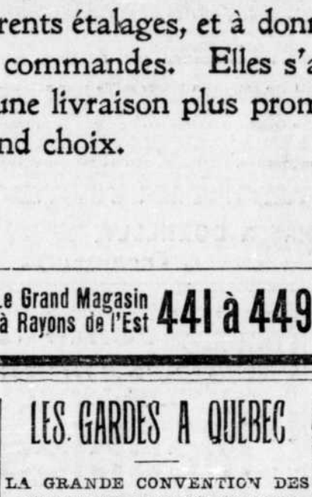
LA GRANDE CONVENTION DES CORPS MILITAIRES INDEPENDANTS S'OUVRIRA DIMANCHE.

Ce sera samedi soir le départ des gardes militaires canadiennes-françaises et de leurs nombreux amis pour la vieille capitale.

Le convoi excursionniste quittera la gare Bonaventure à 11.45 heures du soir.

Les billets d'excursion seront bons jusqu'au lundi soir.

Il serait difficile vraiment de trouver occasion plus opportune d'aller visiter la ville de Québec.



M. Gilbert Garand, un des organisateurs de l'excursion de la Garde Duvernay, à Québec.



M. Raoul Brunet, l'un des organisateurs de l'excursion de samedi à Québec, et le président de la Garde Duvernay.

Les gardes Duvernay et Pie X prendront part au voyage.

Le spectacle que présentera la cité de Champlain pendant la convention de nos corps militaires indépendants sera loin d'être banal.

Au public d'en profiter : c'est d'ailleurs un devoir pour lui d'encourager d'active façon ces organisations d'élite.

ST CHARLES DE RICHELIEU

Mlle Marie-Louise Petit, de Saint-Charles, est partie pour une promenade de deux mois aux Etats-Unis. Elle visitera un de ses frères, M. Honoré D. Petit, qui demeure à Chicopee et est l'un des Canadiens importants de cet endroit. Elle visitera aussi Fall-River et plusieurs autres jolies places.

—M. Etienne Lamoureux, étudiant en médecine, est parti pour les Etats-Unis, appelé par le décès imprévu de son père.

—M. Azarie Desrochers, voiturier, a épousé Mlle Eva Fontaine et est parti immédiatement pour Montréal, en visite chez des parents.

—MM. Félix Desrochers, E.E.D., et Laurent Lussier, E.E.M., sont partis pour Montréal, où ils continueront leurs études.

—Mlle Oliva Logue, notre organiste, est aussi partie pour un voyage d'un mois aux Etats-Unis. Elle visitera plusieurs parents et ira entre autres places à Woonsocket.

NOUVELLES DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 13 — Madame Wilbrod Roy et Mlle Roy, de Montréal, sont en visite chez le docteur Michel Lefebvre, de notre ville.

—M. Archambault, photographe, et Mme Archambault, ont fait un magnifique voyage de vacances aux Mille Iles, à bord du vapeur "Iroquois"; ils ont visité Prescott et Malone.

—Une partie de crosse s'est jouée dimanche dernier, au Parc Saint-Jean-Baptiste, entre les "Feuille d'Erable", de Valleyfield, et le club "Canada", de Montréal. Le club local remporta la victoire après une lutte sérieuse.

—Le club "Bellerive" lance un défi à tout club de Valleyfield ou des environs. S'adresser à M. G. Poirier, secrétaire.

—Dimanche prochain, une partie de baseball sera jouée au parc, entre les "Mascottes", de Montréal, et les "Valleyfield", vainqueurs du championnat de la Ligue Canadienne de l'Est. De nombreux paris sont engagés pour la circonstance et tout fait prévoir qu'il y aura foule de spectateurs à cette belle partie d'exhibition.

—Un grand pique-nique a été organisé mardi, le 11 du courant, à l'île Masson, sur le lac Saint-François, en l'honneur de M. J. G. H. Bergeron, M. P., député de Beauharnois. Les excursionnistes sont partis de Valleyfield à 11 heures du matin, à bord des yachts de MM. J. G. Laurendeau et L. N. Masson.

L'assistance était composée de MM. J. E. H. Bergeron, M. P.; C. A. Corneillier, C. R.; J. E. Laurendeau, C. R.; J. M. Lamothe, échevin; Godfroid Leduc, marchand; Dr J. T. A. Gauthier; Elias Gauthier; L. de Montigny; J. A. N. Bourassa, échevin; E. Sévigny, marchand; J. Sévigny; Jos. Delisle; J. W. Poitras, avocat; Philias Doré, P. Demers, D. Dumouchel, Chs T. Mongrain, Louis Sauvé, Chs Doucet, Urcisse Langevin, T. Capt. Alfred Lefebvre, de Valleyfield; L. N. Masson, Alf. Masson, de St Anicet; Jos. Brosseau, Montréal; M. Lalumière, de Port Lewis.

M. ERNEST STEVENS

Elu secrétaire-trésorier du comté de Soulanges.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Coteau Landing, 13 — A une assemblée du conseil municipal du comté de Soulanges, tenue hier après-midi, au Palais de Justice, au village de Coteau Landing, M. Ernest Stevens, député-régistrateur du comté de Soulanges, a été unanimement élu secrétaire-trésorier du comté de Soulanges, pour remplacer M. Joseph Stevens, décédé.



M. Ernest Stevens, de Coteau Landing, qui vient d'être élu secrétaire-trésorier du comté de Soulanges.

M. Ernest Stevens naquit à Coteau du Lac, le 9 avril 1869, et est le plus jeune des fils de feu Paul Stevens, en son vivant homme de lettres et gérant de la seigneurie de Beaujeu.

M. Stevens occupe depuis plus de quinze années consécutives la charge de député-régistrateur du comté de Soulanges.

Echos Mondains

M. L. A. Rivet, député d'Hochelaga, et Mme Rivet, ainsi que Mademoiselle Maria Cypihot, de la rue Saint-Hubert, sont partis pour un voyage à New York. Ils visiteront aussi les principales villes des Etats-Unis.

× × ×

Mme A. Paradis, de Woonsocket, qui était en promenade à Louiseville chez son frère, M. Ed. Laurent, est retournée dans sa famille. Mlles Eglantine Laurent et M. L. Charbonneau ainsi que MM. R. A. et Jules Lamoureux l'ont accompagné jusqu'à Montréal.

× × ×

Mlle M. Jeanne Lefebvre et sa nièce, Mlle Georgette Gauvreau, de l'avenue Laval, sont parties pour une huitaine à New York.

× × ×

On annonce pour le 18 du mois courant le mariage de M. Adélard Guernon à Mademoiselle Yvonne Dessureault, fille de M. Hormisdas Dessureault, de la rue Fullum, de cette ville.

× × ×

Mme Jos. Bertrand, de Montréal, ainsi que ses deux filles, Mesdemoiselles Famélia et Flore, passeront une quinzaine à Monte-Bello, Ottawa et Rigaud.

× × ×

Mlle Marie-Jeanne Rioux, de Saint-Eloi, de Témiscouata, est en visite à Montréal, pour deux ou trois semaines, chez des parents et des amis.

× × ×

Mlle Adéline Chamberland, de Saint-David, est en visite chez M. Hilaire Courchesne, de Nicolet. On a donné en son honneur, dimanche, une charmante petite soirée d'intimes. Mlle Chamberland retournera dans sa famille dans le cours de la semaine.

× × ×

Madame et Monsieur L. G. H. Archambault, de Valelyfield, sont de retour d'un voyage aux Mille-Isles, Ogdensburgh, Prescott et Malone.

× × ×

Mlle Rose Perrault est revenue à la ville après une visite à Chambly chez Mlle Angélina Boudreault.

× × ×

Après avoir passé six semaines chez M. Alexis Sainte-Marie, de la rue Mentana, à Montréal, Mme Orville J. Trudeau est retournée aux Etats-Unis avec ses deux petits filles Marguerite et Olivine. Mme Trueddeau a aussi visité Sainte-Anne, Québec, Hull, Ottawa, Valleyfield, Saint-Isidore, Saint-Rémi, Saint-Michel et Chateauguay, etc.

× × ×

Mme Auger et Mlle Marguerite Auger sont de retour de leur villégiature dans le bas du fleuve.

× × ×

M. Alfred Kleczkowski, consul de France, était au Château Frontenac, à Québec, mardi.

× × ×

Mme Armand Larocque et Mlles Larocque sont attendues d'Europe prochainement.

× × ×

Mlle Athalie Vanasse, qui était en visite chez sa tante, madame Fabien Vanasse, est retournée à St Guillaume d'Upton.

× × ×

—Mlles Béatrix et Yvonne Deneau, sont de retour depuis quelques jours d'une villégiature de cinq semaines, à Plattsburg, N. Y., et G. A. Chrysostôme les a accompagnées.

Dimanche dernier, elles recevaient la visite de M. Wilfrid Crête, et M. Orrel Millard, de Plattsburg, ainsi que M. Aug. Blais, de Montréal.

× × ×

Mme Louis Deneau, de St Henri, quittait Montréal, mercredi, pour un voyage de trois ou quatre semaines, à Plattsburg, Syracuse, New-York, accompagnée de Mlle Agnès Crête qui retourne à Plattsburg, après une visite de quinze jours, à Montréal.

× × ×

Mlle Valéda Gagnon, d'Ottawa, est revenue d'une promenade de dix jours, à Eardley, Qué., où elle était l'hôte des Mlles Desbiens.

× × ×

M. Jos. Champoux, de Trois-Rivières, est en visite à Eardley, chez Mme P. Potvin, et madame Frs Desbiens.

× × ×

On annonce pour le 17 septembre le mariage de M. J. B. A. Perreault, typographe, avec Mlle Maria Malepart, fille de M. J. B. Malepart, bourgeois, de Maisonneuve.

× × ×

Charmante soirée mardi dernier, à la salle Quintal, à l'occasion du mariage de M. A. Trottier avec Mlle Renaud.

De nombreux invités avaient répondu à l'appel des organisateurs de la soirée. Les membres de la fanfare "Salaberry" avaient bien voulu prêter leur concours. Plusieurs déclamations et chansons furent très bien exécutées par Mlle Quintal, M. Régnier, Messieurs Robitaille. Messieurs R. Marseille, A. Trottier, A. Robitaille ont tenu le piano avec honneur.

Tous les invités se sont retirés enchantés de la soirée en formant des voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

× × ×

M. l'abbé P. Roy, sém., est parti pour New-York où il passera une dizaine de jours chez les RR. PP. du Saint Sacrement.

× × ×

Mlle Alice Poitras, de la rue St Denis, est de retour d'un voyage de quinze jours aux chutes Shawinigan. Elle était l'hôte du Dr et de Mme Choquette.

× × ×

Mlle Jeanne Amyot, de Viauville, est aux chutes Shawinigan, l'invitée de sa soeur, Mme Choquette.

× × ×

M. Georges Lamarre est parti ce matin par l'Impérial Limited pour Vancouver et doit se rendre jusqu'au Klondyke; il reviendra par San Francisco, Los Angeles, etc.

NOUVEL ACCIDENT A SAINT-CHARLES DE BELLECHASSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 13. — "Les malheurs chevauchent en troupe", dit un proverbe, et peu s'en est fallu que les événements ne lui aient donné encore une fois raison et, qu'après la collision du chemin de fer, nous ayons eu une autre calamité à enregistrer.

M. Vital Couture, cultivateur, est propriétaire d'une moteur à gazoline avec lequel il fait le battage du grain et le sciage du bois à domicile. Une défectuosité dans le mécanisme ou encore, le surchauffage de la gazoline a causé une formidable explosion de la machine et les lourds éclats de fer ont été projetés dans toutes les directions.

C'est vraiment miracle que personne n'ait été tué, et, pour son compte, M. Couture peut se vanter d'avoir vu la mort de près.

AU BOARD OF TRADE

LE RAPPORT DE LA DEPUTATION MONTREALAISE AU CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'EMPIRE — LE PROBLEME DE LA CIRCULATION URBAINE.

La fin des vacances marque une activité nouvelle dans le monde financier tout autant que chez les industriels. Le Board of Trade a repris ses travaux et, hier après-midi, sous la présidence de M. F. H. Matheson, tenait sa première réunion, depuis le commencement des vacances. Il y avait foule.

La grosse question de la réunion d'hier se rapportait au transport plus rapide des passagers de tramway, dans la ville. Le secrétaire donna lecture d'une lettre au sujet de la demande faite par la Cie des Chars Urbains d'agrandir leur réseau. Cette lettre dit que la ville augmente à pas de géant et qu'il faudra, avant longtemps opter pour un chemin de fer élevé ou pour un chemin de fer souterrain ou même les deux, afin de donner un transport plus rapide.

Le conseil du Board of Trade doit s'occuper immédiatement de cette question.

L'assemblée adopte une résolution de condoléances au sujet de la mort de M. Charles P. Hébert, ancien officier du Board of Trade.

M. James Grigg, qui vient d'être nommé par le gouvernement anglais commissaire commercial au Canada, annonce son arrivée vers les premiers jours d'octobre.

La Chambre de Commerce anglaise de Paris, fondée en 1872, annonce qu'elle doit s'occuper incessamment de traités de commerce franco canadien, attendu que le marché français offre d'excellents placements à certains produits du Canada.

Le conseil adopte un vote de remerciements à l'endroit de l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre de la Marine et des Pêcheries, qui vient de décider qu'un service de malles supplémentaire sera fait par la ligne Dominion, tous les samedis, entre le Canada et l'Angleterre.

Suit ensuite le rapport de la délégation du Board of Trade au congrès des chambres de commerce de l'empire, tenu à Londres les 10, 11 et 12 juillet dernier.

—Des

RELATIONS COMMERCIALES

entre l'Angleterre, ses colonies et ses dépendances : — Comme il y avait plusieurs résolutions des chambres de commerce du Canada, sur ce sujet, on résolut, à une réunion spéciale des chambres canadiennes, d'accepter la résolution proposée par le Board of Trade de Montréal, avec l'amendement suivant, auquel consentirent les représentants de ce corps.

"Et que ce congrès demande de plus aux gouvernements de l'empire, d'envisager cette question comme étant d'importance primordiale et que chaque corps ici représenté promet d'insister auprès de son gouvernement respectif pour que ces résolutions soient adoptées à la Conférence internationale de 1907".

La résolution du Board of Trade, présentée par M. George E. Drummond, fut finalement adoptée par 107 voix pour, 41 contre, et 21 neutres.

Une délégation du Board of Trade doit demander audience au Premier Ministre du Canada pour lui soumettre la résolution adoptée à Londres.

Défense de l'empire—Résolution présentée par M. G. E. Drummond et adoptée à l'unanimité des voix.

Taux de poste sur les publications de l'empire—La résolution du Board of Trade de Montréal fut retirée en faveur de celle préparée par le Board of Trade de Toronto, qui fut adoptée sur proposition de M. F. J. Ellis, avec l'appui de M. F. H. Mathewson.

Communications par câble—Amendée par l'addition de la clause suivante : "Attendu que le Parlement du Canada a fait savoir au public (voir Journal de la Session, No 67) qu'il était question d'établir un service complet de communication entre les diverses parties de l'Empire, l'attention du Congrès a été attirée sur cette question."

Présentée par M. Wilson-Smith, elle fut acceptée.

Service transatlantique rapide. Adoptée sur proposition de M. Wilson-Smith

Terreneuve—Présentée par la Chambre de Commerce de Belleville, elle fut retirée, comme n'étant pas du ressort du Congrès.

Emigration—Le Board of Trade donna la préséance à la résolution présentée par la Chambre de Winnipeg.

Iles Saint-Pierre et Miquelon—Retirée comme n'étant pas du ressort du Congrès.

Le rapport se termine par des remerciements aux Chambres de Commerce d'Angleterre, pour l'hospitalité accordée aux délégués de Montréal.

Le roi, ayant manifesté le désir de rencontrer une délégation du congrès, MM. Wilson Smith, Mathewson et George Drummond eurent l'honneur d'être présentés à Sa Majesté, avec les autres délégués spéciaux.

MM. C. W. Evans, Dowd Milling Company; H. W. Richardson, Jas. Richardson et Fils, Kingston; P. Adelstein, épicier en gros; Wm. McCaw, agent d'assurances; J. Bruce Stewart, Wm. Stewart and Co., ont été admis membres.

Etaient présents : F. H. Mathewson, président; Geo. Caverhill, premier vice-président; C. B. Esdaile, trésorier; John R. Binning, Geo. L. Cains, Duncan A. Campbell, L. E. Geoffrion, H. A. Hodgson, Geo. A. Kohl, Peter Lyall, J. L. McCulloch, J. J. McGill, Alex. Ramsay, Farquhar Robertson.

RESOLUTION DU CONSEIL DU COMTE DE SOULANGES

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Coteau Landing, 13. — A une réunion du Conseil de comté de Soulanges, tenue hier après-midi, au Palais de Justice, au village de Coteau Landing, à laquelle réunion tous les maires du comté de Soulanges étaient présents, il a été unanimement résolu: qu'attendu que la charge de Régistrateur du comté est vacante, que cette charge intéresse hautement tous les électeurs et contribuables de ce comté; qu'il y va de l'intérêt public de nommer un homme compétent et ayant les qualités requises pour la remplir; qu'il n'est pas du ressort de ce conseil de faire cette nomination. Cependant, comme question d'intérêt public et de justice, ce conseil recommande fortement la nomination de M. Ernest Stevens, comme régistrateur du comté de Soulanges, si elle n'est pas déjà faite, vu que M. Stevens a toutes les qualités requises pour remplir cette charge, outre une expérience d'au delà de quinze années consécutives, comme député régistrateur du comté de Soulanges. Adopté unanimement.

(Signé), MOISE BEAUCHAMP, préfet.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

RAYON DE LA PORCELAINE — Vente Spéciale de Services à Diner

SPECIAL — Service à dîner de 97 pièces, en semi-porcelaine anglaise, jolie décoration de fleurs, bord doré : régulier, $15.00, pour **$10**. Services à dîner et à thé légèrement endommagés, moins 33⅓ pour cent.

RAYON DE LA COUTELLERIE

Restes d'échantillons de voyageurs, comprenant services à dépecer, services à fruits, services à poisson, poignées en celluloïde, etc., etc., à moitié prix.

RAYON DES HORLOGES

10 régulateurs français : prix réguliers, $20.00 et $22.50, pour **$18**.

RAYON DE L'ARGENTERIE

Cuillers à café, en argent pur, de formes diverses, **$4** la douzaine.

ARGENTERIE PLAQUEE

Table spéciale à moitié prix, comprenant des cabarets, plats à pouding, bols, corbeilles à pain, jarres à biscuits, etc., etc.

COTON

Lot spécial de 200 pièces de coton blanc anglais par longueurs de 10 verges, moins **10** pour cent.

Un assortiment complet de coton anglais et canadien à draps, coton et batiste.

RAYON DES CHAPEAUX D'HOMMES

CHAPEAUX DE MEMBRES DU CLERGE

Les membres du clergé trouveront, à notre rayon des Chapeaux un grand assortiment de Chapeaux en feutre anglais, en une grande variété de formes, au prix de $2.50.

CASQUETTES D'ECOLIERS

Pour High School.
Ecole Victoria.
Ecole Modèle McGill.
Ecole Aberdeen.
Académie Commerciale.
Association M. A. A.
Académie Westmount.
Ecole King.
Ecole Berthelet.
High School Catholique.
Association Y. M. C. A.

Ces casquettes sont en drap uniforme de bonne qualité — forme Yale — sans doublure, nervure de soie, avec monogramme de chaque école brodé, au prix de 50 cents chacune. Aussi tricots — sweaters — et jerseys pour toutes les écoles et associations susmentionnées.

Etalage Spécial d'Articles pour Garçonnets.

HENRY MORGAN & CO. LTD. MONTREAL.

LE MONT-ROYAL

Magasin Départemental. Angle Mont-Royal et St Laurent.

UN SEUL PRIX ET TOUJOURS LE PLUS BAS

Vente à Bon Marché du Vendredi

Vendredi sera une journée très occupée au Mont-Royal. Le grand nombre d'occasions offertes dans nos divers rayons feront venir de toutes les parties de la ville, les personnes soucieuses de leur intérêt.

Le nombre d'acheteurs toujours de plus en plus grand, qui assistent à nos ventes du Vendredi, est une preuve que nos bas prix sont appréciés. La qualité des marchandises mises en vente ce jour-là, nous assure une bonne et solide clientèle.

Royon des Etoffes à Robes

La saison commence à peine et déjà à prix réduits vous pouvez acheter un tweed à costumes à petits carreaux dans les bonnes nuances de vert, brun, marin, cardinal, noir, gris, largeur de 40 pouces, haute nouveauté d'une valeur indiscutable de 60c la verge. Notre prix vendredi, . **29c**

Parmi les soies importées récemment, le fabricant nous a expédié 10 pièces de peau de soie noire, que nous n'avions pas achetées; la réduction obtenue de ce chef nous permet d'offrir une peau de soie noire très pesante, valant toujours 85 cents, pour **58c**

Rayon de l'Epicerie

Entre 9 et 10 heures a. m., spécial, 1 sac de fleur O'Glivie, Royal Household, contenant 7 livres. Régulier 30c. Spécial. **19c**

Nous n'acceptons pas de commandes par la malle ni par le téléphone pour cet article.

1 gallon vinaigre XXX. Régulier, 55 cents. Vendredi . . **40c**
1 livre épices pour marinades. Régulier, 30 cents. Vendredi **20c**
Beurre de laiterie en pain 1 livre. Régulier, 25 cents. Vendredi **21c**
11½ livres sucre granulé. Régulier, 60 cents. Vendredi . **50c**
10 livres farine avoine roulée. Régulier, 30 cents. Vendredi **25c**
24¼ livres fleur marque Empress. Régulier, 75 cents. Vendredi **60c**
3 sacs sel de table Windsor. Régulier, 15 cents. Vendredi. **10c**
5 livres riz Patna. Régulier, 30 cents. Vendredi **25c**
2 paquets Orange Meat ou Force. Régulier, 30 cents. Vendredi **25c**
Beurre de crémerie de choix. Régulier, 28 cents. Vendredi. **24c**

Rayon du Granit

10 douzaines bols à mains en granit gris, 10 pouces. Régulier, 18 cents. Vendredi . **12c**
Casseroles avec couvercle, en granit gris, 6 pintes. Régulier, 55 cents. Vendredi . . **27c**
Casseroles forme Windsor, en granit gris. Régulier, 18 cents. Vendredi **10c**
Jarres à confitures, fermant hermétiquement, pour écouler, 1 chopine. Régulier, 65 cents la douzaine. Vendredi **50c**
1 pinte. Régulier, 75 cents la douzaine. Vendredi . . **60c**
¼ gallon. Régulier, 90 cents la douzaine. Vendredi **75c**

VANIER & LESAGE, Ltd.

A QUEBEC

ENFIN UN ASCENSEUR — UNE VOUTE DANS LA FALAISE — DOMMAGES — UNE BONNE NOUVELLE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 13 — Allons nous finir par avoir un ascenseur? M. Alex. Cumming répond à cette question en disant que l'ascenseur qu'il fait construire à la place de l'ancien, aboutissant à la Terrasse, sera prêt à fonctionner le premier décembre prochain. Il en est temps. La vieille boîte qui nous servait d'ascenseur ne fonctionnait pas depuis plus d'un an, et encore, ça n'a jamais été une merveille; mais on se demande où en est rendu M. Caron avec son ascenseur de la côte de la montagne.

—Le sénateur Choquette fait actuellement pratiquer une voûte de sûreté dans le rocher de la falaise en arrière du bloc dont il est le propriétaire, au pied de la côte de la Montagne. Cette voûte sera reliée au bloc par un tunnel.

—La compagnie "Québec, Railway, Light and Power" fait acte de charité très louable en fournissant aux orphelins de nos institutions de charité l'occasion de faire une promenade gratuite en tramway dans les rues de Québec. C'est ce qui vient d'être fait pour les orphelins du "Ladies Protestant Home" et de l'asile Sainte-Brigitte.

—L'hon. juge en chef Langelier a nommé M. A. Girard, de Saint-Tite des Caps, huissier de la Cour Supérieure pour le district de Québec. M. Girard a passé avec succès ses examens.

—Jugement a été rendu par M. le juge en chef Langelier dans la cause de Mlle Marie Olia Fortin, servante, de Québec, contre Luc Langlois, commis-voyageur, de Québec. La demanderesse réclamait $1,000 à titre de dommages-intérêts, pour séduction et bris de promesse de mariage. La défenderesse a été condamnée à payer le plein montant des dommages réclamés.

—Il est enfin décidé que M. Rodolphe Plamondon, le fameux tenor canadien, et madame Plamondon viendront donner un concert à l'Auditorium le 4 octobre prochain.

LE SUCRE A GLACER les GATEAUX DE COWAN

Préparé, prêt à employer.

Chocolat, rose perle, orange, citron, blanc, érable et crème à la noix de coco.

C'est quelque chose de tout à fait nouveau et en grande faveur chez les ménagères.

The Cowan Co. Ltd., - Toronto

264—jn

LES GARDE-PECHE

On demande qu'ils soient soumis à de sérieux examens.

Les membres des clubs de chasse et de pêche de Montréal se proposent de demander au gouvernement de faire subir un examen d'aptitude à tous les candidats à la position de garde-chasse ou de garde-pêche.

"D'après la loi existante", nous a déclaré un membre très en vue de la société de protection du poisson et du gibier, "n'importe qui peut devenir garde-pêche, grâce à des influences politiques ou autres, et n'être pas capable de distinguer une sorte de poisson d'une autre. Nous voulons avoir des garde-pêche qui connaissent leur métier. Nous voulons empêcher la pêche des petits esturgeons afin de ne pas détruire cette espèce de poisson, etc."

New-York, 13. — Mgr O'Reilly, protonotaire apostolique, et historien de Pie IX et de Léon XIII, a célébré hier son quatre-vingt-quinzième anniversaire de naissance. Mgr O'Reilly vit retiré à St Vincent, sur la rivière Hudson, depuis six ans, et il est sous les soins du Dr Maguire, de New-Rochelle.

Mgr Farley, archevêque de New-York, s'informe chaque jour de l'état de santé du vieux prélat. Les médecins et les religieuses, qui sont auprès du vieillard, déclarent qu'il est très faible, et que sa mort n'est qu'une question de jours. Malgré son grand âge, et la maladie, Mgr O'Reilly a conservé toute sa lucidité d'esprit.

Sang Clair

L'expérience est-elle quelque chose pour vous? Alors que pensez-vous de la Salsepareille d'Ayer qui existe depuis 60 ans! Depuis 60 ans elle guérit la pauvreté du sang, la faiblesse nerveuse, et la débilité générale! Nous voulons que vous en parliez à votre médecin. Demandez-lui qu'il vous dise franchement ce qu'elle fera dans votre cas. Puis faites comme il vous dira. **Nous n'avons pas de secrets! Nos publions les formules de tous nos remèdes.**

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

yw

UNION LO TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Les débuts de la cammpagne que la Fédération Américaine du Travail se propose de faire lors des élections générales, de la république voisine — Une grande assemblée demain soir en faveur de la candidature de M. J. Ainey dans Sainte-Marie — Les délégués de Montréal, Ottawa et Toronto au Congrès de Victoria, C. A. — Ce soir chez les manoeuvres en bâtiment ainsi qu'aux comités exécutif et du label — L'oeuvre du Conseil Industriel des femmes de Londres en rapport avec le système de perssuration dans les ateliers — Faits divers.

C'est l'intention de la Fédération Américaine du Travail, comme nous l'avons déjà dit, de prendre une part active aux prochaines élections générales de la république voisine et de combattre vigoureusement tout candidat qui refusera de s'engager à favoriser les mesures protégeant la classe ouvrière. Bien que cette décision n'ait été prise que tout récemment et que Samuel Gompers n'ait eu jusqu'ici que très peu de temps pour s'occuper de l'organisation des forces unionistes, il vient d'être donné cependant une preuve de la grande influence de cette puissante armée dans l'élection qui vient d'avoir lieu dans le Maine, un château républicain.

La réduction considérable du nombre de votes accordés au "congressman" Littlefield a donné une vigueur nouvelle aux ouvriers organisés et ils ont, paraît-il, commencé de suite à dresser leurs batteries pour assurer la défaite du speaker Cannon dans le 18e district de l'Illinois. "Nous allons combattre sérieusement le speaker Cannon, disait ces jours-ci John J. Fitzgerald, président de la Fédération du Travail de Chicago, etil y aura plus de politique du Travail Unioniste cet automne qu'on n'en a jamais entendu parler dans le pays."

× × ×

Il y aura demain soir, (vendredi) à l'angle des rues Ontario et Maisonneuve, une grande assemblée publique en plein air, en faveur de la candidature de M. Joseph Ainey dans Sainte-Marie.

Plusieurs orateurs bien connus du parti ouvrier seront présents et adresseront la parole. Tous les ouvriers de la division et autres électeurs sont invités.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour lundi, le 17 du courant, une grande assemblée publique de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers et à laquelle sont cordialement invités tous les gens du métier sans exception. Des orateurs éloquents adresseront la parole sur des sujets fort intéressants pour tous.

× × ×

Les délégués de Montréal qui sont partis samedi pour assister à la convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, a Victoria qui s'ouvrira, lundi prochain, sont: MM. Alphonse Verville de l'union des plombiers; J. C. E. Tardif, du conseil des Métiers et du Travail de Montréal; Gustave Francq, de l'union typographique Jacques-Cartier, No 145; et Adam Anderson de l'union amalgamée des charpentiers-menuisiers. A Ottawa, ils ont été rejoints par MM. P. M. Draper, de l'union typographique, No 102, J. Empey du Conseil des Métiers et du Travail et à Toronto par MM. James Simpson, représentant des typographes; C. Lavan, des travailleurs en tabacs; E. W. O'Dell, des travailleurs en chaussures, et R. Hungerford, délégué du Conseil de District.

Plusieurs unionistes convaincus de Montréal s'étaient rendus à la gare Windsor afin souhaiter un bon voyage à leurs confrères. On remarquait entre autres: MM. H. Paquin, Elz. Poitras, J. McNaught, H. Irving ,R. Reddie, J. Drummond, J. Quinn; M. J. Ferguson, avocat, était aussi présent.

× × ×

Dans un pamphlet publié récemment par le Conseil Industriel des femmes, de Londres, et se rapportant aux lois du travail, des femmes en Australie et à la Nouvelle-Zélande, il est démontré que le système de pressuration en usage dans ces colonies depuis un grand nombre d'années, est aujourd'hui presque complètement aboli, grâce aux efforts de ce conseil. Aujourd'hui, des bureaux des gages ont été établis dans Victoria et l'Australie-Sud avec pouvoir de fixer le minimum des gages et le prix de la pièce pour les personnes employées à certains travaux spéciaux. Dans Victoria, toute personne employée dans une manufacture doit recevoir au moins 2s.-6d. par semaine. Comme il n'existe pas de bureaux des gages dans la Nouvelle-Zélande ,la Cour d'arbitrage a le droit de régler les différends ouvriers fixant les gages et les heures de travail et la Cour a souvent décidé sur les règlements des industries de pressuration. Une cour d'arbitrage semblable à celle de la Nouvelle-Zélande a récemment été installée dans la Nouvelle-Galles du Sud.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée du commité exécutif du Conseil des Métiers et du Travail à la salle Saint-Joseph. Comme il y a actuellement devant le comité, plusieurs questions très sérieuses à étudier, il est à espérer que tous les délégués qui en font partie seront à leur poste à 8 heures précises.

× × ×

Il y aura, ce soir, à la salle Dionne, assemblée du comité de l'étiquette.

L'ordre du jour contient plusieurs questions qui ne manqueront pas de soulever de vives et intéressantes discussions et la présence de tous les membres est strictement nécessaire.

× × ×

Les manoeuvres en bâtiment, de l'union No 1, de cette ville, sont priés de ne pas oublier la grande assemblée de ce soir à la salle Saint-Joseph, pour affaires de la plus haute importance.

CONSERVATOIRE NATIONAL

2ème année



M. J. SAUCIER
COURS DE CHANT

Qui ne connaît notre sympathique et brillant baryton canadien ; qui n'a pas eu, au moins une fois, l'avantage de subir le charme de cette voix tantôt douce comme une caresse, tantôt terrible comme la tempête ; tantôt berceuse comme un chant de mère, tantôt saccadée comme une imprécation vengeresse ! Depuis son retour de Paris, où comme tant d'autres assoiffés d'art, il puisa une diction parfaite, une pose impeccable, une école solide et complète, sous des maîtres comme Bussine, etc., M. Jos. Saucier nous a fait connaître les beautés des grands maîtres de la voix. C'est là oeuvre méritoire ; aussi le Conservatoire National poursuivant sa mission, s'estime heureux d'avoir obtenu le concours de M. Jos. Saucier, qui aura charge des cours de chant de l'Institution.

Voir l'annonce en 8ème page.

VINGT ANS APRES

On retrouve dans la prairie le squelette d'un vieillard disparu en 1882.

Moosominn, 13. — Le 20 août dernier, le caporal Bossance, de la police à cheval du Nord-Ouest, trouvait un squelette à quelques milles d'ici. L'enquête a démontré que ces ossements étaient ceux de John Robertson qui disparut le 19 novembre 1882, à l'âge de 65 ans.

Robertson était parti de chez M. Evans, à 16 milles au sud du Broadview pour aller chercher les malles. On ne le revit jamais. On pense qu'il s'égara dans la prairie et qu'il mourut de froid et de faim. Après de vaines recherches Mme Robertson et son fils retournèrent chez eux dans un village d'Ontario.

La police à cheval cherche un parent ou un ami qui se chargerait de faire inhumer les ossements.

L'ARROSAGE A L'HUILE

Newport se plaint que les tapis et les robes sont gâtés.

Newport, R. I., 13. — La municipalité ayant fait arroser à l'huile l'avenue Bellevue pour y abattre la poussière, les résidents de Newport se plaignent que les tapis et les robes sont gâtés et ils ont demandé aux autorités de ne plus recommencer l'expérience. Mlle Edith Wetmore, fille du sénateur Wetmore a complètement gâté une robe de prix pendant une promenade en voiture.

Dans les magasins de l'avenue Bellevue, les tapis et les nattes sont salis par la boue noire et huileuse. William Storrs Wells a fait couvrir les allées en marbre qui conduisent à sa villa pour que les automobiles de ses invités ne les tachent pas.

S:R THOMAS SHAUGHNESSY A REGINA

Régina, Sask., 13. — Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, et ses compagnons en tournée d'inspection, sont arrivés ici hier soir. Sir Thomas dit que la compagnie n'a pas l'intention de construire une gare commune à plusieurs chemins de fer, en cette ville, car elle est actuellement la seule qui amène un trafic à Régina.

ACTION EN DOMMAGES

M. Arthur Thomas Short, de la maison "Short and Co.", de Montréal, marchands, se plaint que l'un des gérants de la Banque des Cantons de l'Est, aurait fait sur son compte des déclarations fausses qui lui ont nui dans ses affaires, réclame de la Banque des Cantons de l'Est, qu'il rend responsable de l'acte de son officier, $10,000 de dommages-intérêts, par le ministère de Mtres Lighthall et Harwood.

HEMORROIDES

Un paquet d'essai du merveilleux Remède Pyramid contre les hémorroides est envoyé gratis par la poste à toute personne désirant l'employer

"J'ai essayé votre remède contre les hémorroïdes et l'ai trouvé tel que vous le recommandez. Je vous suis reconnaissante de l'avoir mis à ma portée, car je n'en ai pas encore employé une boîte et je me sens déjà une femme nouvelle et je le dis à tout le monde. Quand je commençai à administrer ce remède, je pouvais à peine marcher tandis que maintenant je puis très bien faire mon travail. Auparavant le travail m'était un fardeau, mais, je vous le répète, je vas beaucoup mieux aujourd'hui. Vous pouvez compter sur moi, je parlerai à tout le monde du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes. Votre sincère, Mme J. Bond, Toronto, Canada, 33 avenue Pears."

Si vous voulez vous convaincre par vous-même avant d'en acheter envoyez vos nom et adresse à la Pyramid Drug Co., 52 édifice Pyramid, Marshall, Michigan, pour avoir un paquet échantillon gratis par le retour du courrier.

L'emploi du merveilleux Remède Pyramid contre les Hémorroïdes évite le danger et le coût d'une opération. Vous vous guérissez sans inconvénient, dans votre propre maison, et à peu de frais.

Ce remède soulage instantanément, guérit les plaies et ulcères, enraie la congestion et l'inflammation et fait disparaître la douleur et la démangeaison.

Après avoir essayé le traitement échantillon, si vous êtes satisfait vous pouvez vous procurer un traitement complet régulier du Remède Pyramid contre les Hémorroïdes chez votre pharmacien, pour 50 cents. Si ce dernier ne l'a pas envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons immédiatement le traitement par la poste, dans un paquet ordinaire cacheté.



POUR $5.75

Nous vendons toutes les fixtures en cuivre, pour éclairer au Gaz une maison de 7 chambres. Comprenant 2 Gaziers à 2 branches, 1 pendant de passage, 5 Broketa. Installation électrique à prix réduits. Lampes à Gaz Peerless **35c à $1.00.** Loyer **$1.00** par année.

The Peerless Gas Light Co, of Montreal Ltd,
319 Boulevard St Laurent, Montréal. x

Produits Photographiques Lumière
LYON, France. *BURLINGTON, Vt, E.-U.*

Plaques Sigma, la plus rapide. Plaques Anti halo, la meilleure pour intérieur et contre-jours. Plaques spéciales portrait, idéales pour l'atelier.
DIANOL n'a pas d'égal pour développer plaques et papiers.
Si votre fournisseur ne les a pas en stock, écrivez à
THE LUMIERE N. A. CO., à BURLINGTON, Vt, E.-U.
Ou à MONTREAL, 179 RUE BERRI.

L'"EMPRESS OF BRITAIN"

IL EST PROBABLE QUE CE NAVIRE ARRIVERA A QUEBEC CE SOIR — TRAVERSEE RAPIDE.

L'"Empress of Britain", de la ligne du Pacifique Canadien, qui a quitté Liverpool vendredi soir, a été signalé hier à 1 h. p.m., à la Pointe Amour.

L'"Empress" fait une traversée très rapide. Si le navire maintient son allure il débarquera ses malles à Rimouski à 2 heures cet après-midi et arrivera à Québec entre 9 et 10 heures, ce soir.

S'il arrive à la vieille capitale avant minuit, le voyage du "Britain" aura été plus rapide que la dernière traversée de l'"Empress of Ireland. Ce sera un nouveau record entre Liverpool et Québec. Il y a, à bord du "Britain" 276 passagers de première, 382 de seconde et 616 de troisième. L'"Empress of Ireland" n'a pas encore été signalé sur les côtes d'Irlande. Ce navire a quitté Québec à 3 h. 30, vendredi après-midi dernier, pour Liverpool.

OFFRANDE PEU BANALE

La concurrence fait rage dans certains genres d'affaires, et nulle part ailleurs plus que dans l'assurance-vie. Les différentes institutions exploitant ce commerce ont à leur emploi des gens actifs, l'esprit toujours en éveil. L'on fait des merveilles d'ingénuité pour discuter les chiffres et les présenter d'une manière favorable à l'assuré en perspective, pour qui l'on déploie des trésors de persuasion. La compagnie prospère, cependant, c'est celle où il existe un esprit de corps parmi les employés. L'incident d'hier, à la Great West Life, prouve que les agents de cette compagnie possèdent cette qualité. Comme on le verra dans le rapport qui suit, les différents agents de la compagnie ont fait une offrande aux directeurs à une des assemblée ordinaires de ceux-ci. Cette offrande consistait en propositions d'assurances au chiffre de $345,000. Tout cela a été souscrit dans la semaine commençant le 25 d'août et se terminant le 31 du même mois. Si l'on réfère au livre bleu de cette année, l'on verra que l'assurance souscrite à la Great West Life pendant toute l'année 1905 s'est élevée à $6,052,333, c'est-à-dire une moyenne de $115,000 par semaine. Pour la semaine dont nous parlons, la moyenne a donc été triplée. Ceci est remarquable, venant tout de suite après l'enquête minutieuse faite à Winnipeg par les commissaires, lors de leur visite. Cela démontre, pour la compagnie de Winnipeg, que l'enquête a servi à faire connaître ses avantages spéciaux en assurance-vie.

L'adresse accompagnant cette offrande d'un nouveau genre aux directeurs est aussi digne d'attention. Elle leur reconnaît la prévoyance et la prudence exercées dans l'administration de la compagnie aux jours de sa jeunesse.

Voici le compte-rendu de la démonstration:

Au cours d'une assemblée régulière du bureau de direction de la Great West Life Assurance Company, M. James Lyster, de Montréal, gérant pour la province de Québec, fut hier présenté par l'administrateur. Il dit qu'il avait été chargé par le corps entier des agents et par les commis de la compagnie de faire pour eux une offrande aux directeurs.

M. Lyster explique que ce mouvement des employés de la compagnie a été entièrement spontané et que le plan a été tracé et exécuté par eux seuls. Il lut alors l'adresse suivante:

Au président et aux directeurs de la Great West Life Assurance Company,

Messieurs :—

Nous, les agents et les commis de la compagnie, désirons vous présenter un gage de notre loyauté à la Great West Life et ainsi vous exprimer notre confiance en votre direction habile et efficace.

Nous croyons que rien ne vous donnera autant de satisfaction que le plan adopté par nous.

Pendant une semaine commençant le 25 d'août, chaque application écrite par chacun des agents a été obtenue en vue de reconnaître votre mérite individuel et pour témoigner de votre administration honnête et énergique.

Nous savons que, comme directeurs, vous n'avez rien reçu pendant les sept premières années de l'existence de la compagnie.

Nous savons que comme actionnaires vous n'avez retiré aucun intérêt de votre capital pendant sept ans.

Nous savons qu'une économie sévère a été pratiquée dans chaque branche depuis la fondation de la compagnie.

Nous savons qu'aucune compagnie n'est plus prudente dans le choix de ses risques et que les précautions les plus grandes sont toujours prises pour protéger les intérêts des assurés et des agents de la compagnie.

Nous savons que vous avez des placements dépassant la somme de $3,500,000 et que vous n'avez jamais fait une perte.

Ainsi donc, c'est un devoir non moins qu'un plaisir de placer officiellement dans vos archives un gage de notre foi loyale en la compagnie et de notre confiance en son bureau de direction.

Beaucoup d'agents, spécialement dans l'Ouest, pressés d'ouvrage d'un autre genre, n'ont pu transmettre de propositions prises par eux-mêmes, mais tous ont approuvé le but de la démonstration actuelle.

Signé au nom des agents et des commis de la Great West Life Assurance Co.

JAMES LYSTER,
Gérant de la Province de Québec.
Septembre le 7, 1906.

M. Lyster présenta alors aux directeurs des propositions d'assurance formant un total de $345,600, toutes souscrites pendant la semaine se terminant le 31 d'août.

Le président, M. A. Macdonald, et M. R. T. Riley, le président du comité exécutif, répondirent au nom des directeurs, exprimant leur profonde appréciation de ce témoignage des agents. Ils ajoutèrent que probablement rien depuis la fondation de la compagnie ne leur avait procuré un aussi grand plaisir. Les directeurs nommèrent un comité pour rédiger une résolution de remerciements, dont copie sera expédiée à tous ceux qui ont pris part au mouvement.

(Du "Manitoba Free Press", 8 septembre, 1906.)

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Est-ce un pickpocket — A l'école Normale — Pas d'exception pour les riches — Vente d'une belle propriété — Faux rapports — Les pacages de Hull — Les tramways de Hull — Un vieillard brutalement assailli — Le pouvoir des chutes Chaudières — Nouvelle politique — Le choeur de l'église Ste Anne — Les taxes civiques.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 13. — Le constable Scrivens a opéré l'arrestation d'un étranger qui dit se nommer Frank Hill, de New-York, sous l'accusation d'être un pickpocket. Hill fuyait à toutes jambes lorsque la police lui mit le grappin dessus, dans une cour de la rue Sussex.

— Pas un seul élève du sexe masculin ne s'est enregistré à l'Ecole Normale depuis l'ouverture, lundi dernier. Par contre, 110 jeunes filles ont commencé à suivre les cours modèles, afin d'obtenir leur diplôme l'été prochain.

— La municipalité de Hull-sud, qui a enlevé toutes les licences d'hôtels, au mois de mai dernier, n'a pas voulu accorder de préférence au club de Golf d'Ottawa, sur le chemin d'Aylmer qui sollicitait la faveur de garder des boissons enivrantes pour l'usage de ses membres.

— A la suite d'un conseil de famille il a été décidé de s'adresser au tribunal pour faire la licitation des biens de la succession de feu le Dr Marston, de Hull. En conséquence, une des plus belles propriétés de la rue Principale, près de la rue du Pont, sera offerte aux enchères publiques sous peu.

— Les employés des scieries de Buckingham sont indignés parce qu'un journal de la capitale a annoncé qu'ils ont formé une union dans le but d'obtenir une augmentation de gages, au moyen d'une grève générale. L'Union formée par les ouvriers de Buckingham est purement de bienfaisance et de secours.

— Dans le quartier No 5, de la cité de Hull, la plupart des propriétaires de chevaux et de bêtes à cornes se fichent joliment de la charité du foin, puisqu'ils laissent leurs animaux errer à la bonne aventure chaque nuit. Nombre de propriétaires de jardins se plaignent amèrement de la visite nocturne de ces pensionnaires peu désirables.

— Il n'est guère probable que le gérant du service de tramways électriques de Hull fasse de fréquentes tournées d'inspection sur la division de l'avenue Laurier. S'il voulait s'en donner la peine, il trouverait matière à de nombreuses réformes urgentes.

— Un vieillard nommé Roy Reid, de cette ville, a été brutalement assailli, l'autre nuit, par des inconnus. Le nommé George Hough, d'Ottawa a été arrêté sous soupçon. La victime de cet assaut est un être absolument inoffensif.

— Certains ingénieurs sont d'opinion qu'il est possible de tirer un pouvoir hydraulique de 1,250,000 chevaux vapeur des chutes Chaudières, sur la rivière Ottawa. Les calculs de ces ingénieurs datent sûrement d'une autre époque, puisqu'en cette longue période de sécheresse, les compagnies Booth et Eddy ne peuvent trouver assez d'eau pour tenir leurs établissements en pleine opération.

— Il est question de M. J. Bruce Walker, agent d'immigration en Ecosse, comme candidat libéral dans la division électorale de Brantford, Ont., aux prochaines élections fédérales. M. Cockshutt, conservateur, représente actuellement cette division aux Communes. Le nom de M. Walker est également mentionné comme successeur de M. Preston, à Londres.

— A la salle Sainte-Anne, a eu lieu l'élection et la réorganisation du choeur de l'orgue de la paroisse, le résultat a été comme suit:

Président et directeur, Nap. Taylor; premier vice-président, M. A. Ménard; deuxième vice-président, J. M. Lemieux; secrétaire, P. Carrière; bibliothécaire, F. X. Dery; comité de régie, Jos. Dagenais, A. E. Lachance, P. Brisson.

— Depuis le premier mai, près de 4,000 licences ont été accordées à la cour de police et environ 2,800 au bureau du greffier de la cité. Le nombre dépasse de beaucoup celui des années passées, pour les mois correspondants.

Voici quelques détails: Il y a 52 marchands ambulants qui font affaire dans Ottawa. Ces marchands paient, plusieurs d'entre eux, dix dollars de licence. Il y a sept licences pour encanteurs à $100 chaque. Un marchand de seconde main paie $60 pour sa licence. Il a onze billards qui rapportent $300. Il y a aussi 59 distributeurs d'annonces à $1. Restaurants et endroits où l'on peut avoir des rafraîchissements, 229 à $1. Vendeurs de lait, $1 à $1. Le cirque Barnum et Baily a rapporté $300. Dans la ville il y a 40 magasins de seconde main. Trente-un de ceux-là paient $5 de licence. Charretiers et propriétaires de voitures d'amusements d'express 148 qui rapportent $177. Cochers conduisant des voitures pour deux et trois, ont rapporté $542, formant jusqu'à cette date, un total de plus de $7,000.

— Les rapports reçus jusqu'ici du recensement de l'Ouest, portent le chiffre de la population du Manitoba à 360,000 âmes, celle de l'Alberta à 185,070 et celle de la Saskatchewan à 260,000. On attend de nouveaux rapports qui ajouteront encore à ces chiffres.

— Sir Daniel Morris, commissaire impérial de l'agriculture pour les Indes Occidentales, arrivera à Ottawa aujourd'hui et aura une entrevue avec l'honorable M. William Paterson.

— Comme "La Presse" l'annonçait brièvement hier, les brefs ont été émis pour les élections partielles de Elgin-Est et Renfrew-Nord. La première élection aura lieu le 4 octobre, et la seconde le 9 octobre. On aurait désiré faire plus tôt l'élection de Renfrew-Nord, mais il a fallu en changer la date à cause de l'exposition de comté, qui a lieu à la date d'abord choisie, ce qui aurait amené un grand nombre de personnes à l'autre bout du comté le jour de l'élection.

— Les capitaines E. de V. Panet et J. E. Mills ont reçu ordre de se rendre en Angleterre, où ils suivront un cours spécial de balistique.

—Le gouvernement a approuvé l'extension au 1er juillet 1907 du délai pour l'octroi de la Médaille Canadienne du Service Général accordée pour les invasions féniennes de 1866 et 1871 et l'expédition de la Rivière Rouge en 1870. Cette médaille fut autorisée par le gouvernement impérial en 1898, mais le délai accordé pour l'obtenir est expiré le 1er janvier 1904. Depuis cette date plusieurs demandes ont été reçues, quelques-unes de la Grande-Bretagne, les pétitionnaires prétendent n'avoir appris que dernièrement que la médaille avait été accordée. C'est pourquoi le délai a été étendu.

— Le ministre des postes rencontrera au commencement d'octobre une délégation des maîtres de poste du pays, au sujet de l'augmentation de leurs salaires. Le chiffre de l'augmentation sera probablement fixé plus tard.

ATTRAYANT PAR SES PRIX ET SON BON SERVICE.

HAMILTON

Une Offre des plus Extraordinaires de

SOIES NOIRES ET DE COULEURS

C'est assurément la vente de soie la plus importante qui se soit jamais faite à Montréal—sauf sous le rapport de la quantité.

Notre offre de demain ne comprend que 2,000 verges ; mais sous le rapport de la qualité, de l'assortiment et de la valeur jamais il ne s'est vu rien de semblable ici ou ailleurs. Cela se résume en peu de mots: ce sont des échantillons de fabricants, variant en longueur de 5 à 10 verges. Un représentant de fabriques importantes de Lyon se voyant forcé de retourner dans son pays plus tôt qu'il n'avait pensé s'est vu obligé d'accepter notre offre à bas prix pour ces soies.

Cela explique pourquoi nous pouvons vous offrir demain de NOUVELLES SOIES D'AUTOMNE valant de 75c à $1.50 pour. **50c**

Voici ce que nous avons en fait de soies noires: taffetas, popelines, gros grains, messalines, louisines, surahs, duchesse, armure, tricoline, peau de soie.

EN FAIT DE COULEURS vous avez le choix le plus complet en nuances unies, imprimées, raies de fantaisie et très fines, tartan écossais et plaid. En un mot les plus belles combinaisons de couleurs qui se soient vues. C'est la meilleure occasion pour toute dame de s'acheter au moins une blouse en plaid cet automne.

Vous trouverez ces soies spéciales au rez-de-chaussée.

LA VERGE

Brimborions

Règles en bois dur, de 2 cents, pour écolier 1c
Paquets d'aiguilles, de 5 cents, toutes grandeurs . . 1c
Boîtes à crayons en bois dur, de 5 cts, pour 2½c
Canif d'écolier, 10 cents, pour . . 2½c
Gommes élastiques pour écoliers, 1 cent ; 2 pour 1c

VENDREDI---BOTTINES ET PANTOUFLES---A BON MARCHE

Pantoufles - échantillons de $1.50 à $3.00, point 4 seulement, pour dames $1.00
Oxfords - échantillons de $1.75 à $3.50, point 4 seulement, pour dames $1.50
Bottines - échantillons de $2.50 à $3.75, point 4 seulement, pour dames $2.00
Bottines - échantillons de $1.25 à $1.50, points 11 à 2, pour fillettes 75c
Bottines - échantillons de $1.60 à $2.00, points 11 à 5, pour garçonnets $1.25

Au rayon des chaussures au 1er étage, voisin de l'ascenseur.
J. M. Petermann, gérant.

Brimborions

Savon de toilette de 5 cents, pour . 2½c
Brosses à dents, poignée en os, 5 cts, pour 3½c
Boîtes d'épingles à cheveux, 5 cents, pour 3½c
Ciseaux, de 3 à 4 pouces, 15 cents pour 5c
Sous-bras en stockinette, 10 cents pour 5c

Mouchoirs pour Enfants d'Ecoles

50 doz. de mouchoirs en linon blanc, avec bords curlés, pour garçonnets et fillettes. Valant jusqu'à 5c. Votre choix, vendredi, pour. 2½c

Articles de cou lavables pour dames

50 doz. de collets droits en dentelle orientale et guipure et linon brodé, valant jusqu'à 25c chacun. Votre choix vendredi pour. 10c

Gants de Chevreau pour Dames

Beaux gants en chevreau, de coupe française, en toutes les nouvelles nuances d'automne, aussi noir et blanc. Valant 90c ; prix spécial, vendredi. . . 69c

BLOUSES D'INTERIEUR — Assortiment désassorti et échantillons à écouler d'une importante fabrique de blouses, en guingan, linon, mousseline et indienne. Des blouses qui, au commencement de la saison se vendaient 50 et 75 cents. Votre choix, vendredi, à 25c

KIMONOS EN MOUSSELINE. — Le reste de ces jolis kimonos en mousseline à dessins de fleurs avec bordure en linon blanc sur le devant et les manches. Ils se sont vendus 50 cents ; comme ils sont un peu froissés, bien que très convenables, nous les écoulerons, vendredi, à 29c

CULOTTES DE GARCONNETS — Faites expressément sur notre commande, pour les écoliers qui, d'habitude, percent une culotte en une semaine — ils ne pourront pas percer celles-ci même en un mois. Elles sont en tweed très fort et complètement doublées. Prix spécial, vendredi 35c

HABILLEMENTS DE GARCONNETS, style Norfolk, avec ceinture, en un tweed des plus résistants et pur laine, mélange de gris et effets à petits carreaux ; bien faits et doublés. Prix spécial, vendredi $2.97

JUPES DE VILLE — Une ligne spéciale de jupes de ville pour dames. Un beau tweed gris pâle et de nuances foncées, 7 lés garnies de bandelettes et boutons assortis. Prix spécial pour vendredi $2.98

COSTUMES DE DAMES en tweed gris, le tissu et la couleur à la mode ; manteau court bien doublé, garni de bandelettes, plis et boutons ; jupe taillée ample et tombant à la perfection. Prix spécial de vendredi $7.95

RIDEAUX EN DENTELLE — Le plus grand assortiment et les meilleures valeurs de la saison. 3½ verges de longueur par 60 pouces de largeur ; jolis dessins de fleurs avec bords à panneaux. Vendredi, 50 paires, à la paire . . $1.10

OREILLERS EN PLUME — Le succès dans le commerce ne dépend ni des faveurs du public, ni du hasard, et si nous vendons plus d'oreillers que tout autre magasin, cela est dû, croyons-nous, à la qualité de la marchandise et aux prix raisonnables. 50 paires d'oreillers en mélange de plumes, 6 livres par paire. Tant qu'il y en aura vendredi. 75c

LA CIE HAMILTON, 583 à 587 RUE STE CATHERINE OUEST



305 rue Notre-Dame Ouest.
129 Boulevard Saint-Laurent.
621 rue Sainte-Catherine Est.
423 rue Sainte-Catherine Ouest.

UNE LIGNE TRES SPECIALE
POUR VENDREDI



$8.50

Le Modèle ci-joint vous donnera Mesdames une idée de cet élégant Manteau d'Automne que nous venons de produire dans nos ateliers. Ce n'est qu'un échantillion parmi une centaine d'autres lignes que nous vous montrerons plus tard, mais nous vous désignons spécialement celui-ci pour vous demontrer ce que nous pouvons faire pour un prix si incrédule. Le Manteau est d'un beau gris avec appliqués de la même étoffe dans le dos et deux en avant, collet tailleur avec velours, dans tous ses points un article de Haute Mode. Ce prix est celui de la manufacture parceque nous les fabriquons nous-mêmes.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

8.50 **8.50** **8.50**

AQUEDUC PROJETE A PLESSISVILLE

(De correspondant régulier de LA PRESSE)

Plessisville, 13. — Lundi soir, à 8 heures précises, une grande assemblée publique a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Plessisville, ayant pour but de connaître et discuter les meilleurs moyens à prendre pour la construction d'un aqueduc.

M. le maire Granier expose à l'assemblée que le conseil municipal de notre village avait fait depuis quelques années au sujet de cette aqueduc.

M. F. T. Savoie, député, prit ensuite la parole, et son discours fut applaudi.

A la fin il fut décidé qu'un vote fut pris, afin de donner satisfaction à tout le monde.

—M. Ernest Beaudette, de Montpelier, Vermont, et autrefois d'ici, était en promenade chez son père M. Jules Beaudette.

SAINT-NEREE

La grange de M. Adélard Asselin, du huitième rang de Saint-Nérée, a été détruite le 7 du courant par le feu. M. Asselin venait justement de finir d'engranger sa récolte. Ainsi foin et grains ont été consumés. Il n'y a que deux ans que cette grange avait été construite.

M. Asselin est un jeune colon très actif.

On ne connaît pas l'origine du feu.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements généralement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2307. DEMANDE. — Ennuyé. — Connaissez-vous une recette pour corriger cette rougeur du nez provenant, dit-on, de l'usage du vin ?

REPONSE. — Mêlez vingt parties d'eau de fleurs d'oranger à la même quantité d'eau de rose et faites-y dissoudre trois parties environ de borax, puis humectez-vous fréquemment le nez de ce liquide en ayant bien soin de le laisser sécher et vous le verrez revenir à ses primitives couleurs.

2308. DEMANDE. — Un ignorant. — Y a-t-il quelque moyen d'enlever les taches qui noircissent si souvent les pierres sépulcrales ?

REPONSE. — Le seul moyen de les enlever est le grattage ou le brossage de la pierre avec une brosse métallique. Ce qui est plus pratique c'est d'empêcher ces taches de se former. Il suffit pour cela de frotter la pierre une fois par année avec de la paraffine chaude ou mieux bouillante.

2309. DEMANDE. — Levis. — Quelle est la date exacte de l'incendie du parlement et de la bibliothèque de Québec, en 1883 ?

REPONSE. — L'incendie du parlement de Québec en 1883 s'est produit le mardi 24 avril.

2310. DEMANDE. — X... — Si je laisse tomber une pièce d'argent dans la fente d'un trottoir est-ce que j'ai le droit légal d'arracher les madriers pour trouver mon argent ; et pour le cas où je demanderais la permission au propriétaire et que ce dernier me la refusât, que devrais-je faire ?

REPONSE. — Vous n'avez pas le droit de briser un trottoir pour recouvrer l'argent qui est dessous. Si la permission vous en est refusée par le propriétaire adressez-vous aux tribunaux.

2311. DEMANDE — Intéressée. — A qui dois-je m'adresser pour faire payer l'amende aux personnes qui vendent de la boisson le dimanche, car il y en a trop qui sont peu scrupuleux sous ce rapport-là ?

REPONSE — Adressez-vous au percepteur du revenu ou à la police du revenu.

2312. DEMANDE—A. L. — Y a-t-il des grosses usines à Montréal où des ingénieurs mécaniciens pourraient trouver à s'employer ? Dans ce cas donnez-moi donc leurs adresses.

REPONSE — Les plus grosses usines à Montréal sont les ateliers du Grand-Tronc, Pointe St-Charles, et les ateliers du Pacifique, Longue-Pointe.

2313. DEMANDE—Jean-Baptiste. — Faut-il dire "cousins remède-germains", ou cousins "aremède-germains"; ou encore "cousins remette-germains", ou cousins "aremette-germains"?

REPONSE — Il ne faut dire ni l'un ni l'autre. L'appellation la plus usitée pour désigner le degré de parenté qui existe entre les enfants nés de cousins germains est "cousins issus de germains". Autrefois on disait "cousins remués de germains", et c'est de cette appellation qu'est venue, par une corruption bien facile à saisir celle de "cousins remède ou remette germains."

2314. DEMANDE — Cécile. —Donnez-moi donc l'adresse de M. Rockefeller, le roi des pétroles qui demeure à New-York.

REPONSE — Cette adresse suffit pleinement, puisque, soyez en sûr, il a une botte aux lettres au bureau de poste.

2315. DEMANDE — Etudiant. — L'ancienne société Leprohon et Leprohon existe-t-elle encore, et où peut-on se procurer la liste des livres à l'Index?

REPONSE — L'ancienne société Leprohon et Leprohon n'existe plus; quant à la liste des livres à l'Index on peut la trouver en librairie. C'est un volume 1-16 qui se vend 1 dollar.

Maladies de la Peau de l'Enfance

ET COMMENT ELLES SONT GUERIES PROMPTEMENT PAR

L'Onguent du Dr Chase

Votre médecin de famille vous expliquera, si vous le lui demandez, les fonctions des pores de la peau et il vous dira combien il est dangereux d'employer, pour les démangeaisons et les irritations dont souffrent les enfants, des poudres qui bouchent les pores de la peau.

Toutes les mères qui ont employé l'onguent du Dr Chase pour ces maladies nous diront combien il tient la peau souple et comment il guérit très rapidement la démangeaison ou l'irritation.

C'est surtout à l'époque de la dentition que les enfants semblent le plus souffrir de l'eczéma et si on ne l'enraye immédiatement il y a danger qu'elle s'étende à d'autres parties du corps et qu'elle devienne chronique.

L'Onguent du Dr Chase est sans égal pour guérir l'eczéma des enfants, comme on l'appelle généralement et on peut l'employer avec l'assurance absolue qu'il n'irritera pas la peau la plus délicate, mais, bien, au contraire il la gardera souple et douce.

L'Onguent du Dr Chase est une nécessité dans toutes les maisons où ses mérites sont connus et il est indispensable pour les enfants; 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

TRAITEMENT de la BRONCHITE

La bronchite aiguë ou chronique se guérit facilement par l'emploi des Capsules Crésobène.

Prises dès le commencement de la toux, l'effet des Capsules Crésobène approche du merveilleux.

Prises lorsque la maladie est devenue chronique, le soulagement est nécessairement moins rapide ; cependant l'amélioration apportée aux malades est appréciable dès les premières doses.

L'action balsamique et antiseptique que la Capsule Crésobène exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires.

Vous qui sortez dans les temps humides ou froids.

Vous qui attrapez facilement un rhume.

Vous qui êtes sensibles de la gorge ou des bronches.

Vous qui êtes enroués, grippés ou enrhumés.

Vous qui crachez ou qui êtes oppressés.

Vous tous qui toussez, prenez les Capsules Crésobène.

En vente dans toutes les pharmacies au prix de 50c le flacon. (1)

L'OFFRE DE MM. VIPOND

LA COMMISSION DES INCENDIES VEUT AVOIR LES NOMS DES PROMOTEURS DE LA COMPAGNIE ET LE CHIFFRE DE LA GARANTIE QU'ILS ACCORDERAIENT A LA VILLE.

Il y eut, hier après-midi réunion des membres de la Commission des Incendies et de l'éclairage, sous la présidence de M. le Dr Yates. Etaient présents: MM. les échevins Duquette, David, Laviolette, Labrecque et Mercier.

Plusieurs échevins étrangers à la commission assistaient. Parmi ceux-ci nous voyions MM. Payette, Lavallée, Lévesque, Major, Médéric Martin. Les minutes de la dernière séance furent adoptées sans discussion.

MM. E. Vipond et A. R. MacMaster, avocats, représentant une compagnie qui offre de donner du gaz à 85 cents et de l'électricité à un tiers meilleur marché que la compagnie existante, se présentent devant la commission.

M. Vipond qui parla le premier, dit qu'il représente des capitalistes aussi riches que n'importe qui, à Montréal. Ces capitalistes, cependant, qui jusqu'à nouvel ordre veulent garder l'anonymat, ont donné plein droit à leurs avocats de traiter avec la ville. M. Vipond au nom des capitalistes, offre du gaz à 85 cents pourvu qu'on accorde une franchise exclusive de 30 ans à sa compagnie. Il dit qu'une entreprise comme celle projetée qui demande une si grande dépense de capitaux, ne saurait se faire sans une franchise exclusive. Il faudrait dépenser pour la moins $5,000,000.

M. Vipond sépare l'offre d'électricité de celle du gaz. Il dit que pour l'électricité, la compagnie a un pouvoir plus considérable que celui de Lachine et aussi puissant que celui de Chambly. Nous sommes rendus à la porte de la ville et nous sommes prêts à y pénétrer par le moyen que vous jugerez convenable, dans des conduits souterrains si vous le désirez. Nous vous fournirons l'électricité à un tiers meilleur marché. Nous ne vous demandons pas de privilège exclusif, nous voulons concourrir avec l'autre compagnie. M. Vipond ne croit pas que le temps soit venu de donner les noms des promoteurs, mais, cependant, nous pourrions, dit-il soumettre quelques noms au comité, pourvu que ces noms ne soient pas livrés aux journaux.

M. MacMaster répète en français les offres faites par M. Vipond. Il dit que la compagnie projetée comblera une grande lacune à Montréal, où nous avons besoin de gaz et d'électricité à bon marché, non seulement pour l'éclairage mais aussi comme force motrice. M. Macmaster dit que la compagnie est prête, pour prouver sa bonne foi, à faire un dépôt raisonnable.

M. l'échevin Lavallée demande à M. MacMaster s'il sait que la compagnie de gaz de Montréal a une charte de la législature, et qu'elle peut éclairer les citoyens sans la permission des échevins. Si la législature n'enlève pas à la Cie du Gaz cette charte qui date de 40 ans, nous ne pouvons rien faire, dit M. Lavallée.

M. l'échevin Payette dit que pour accorder la requête il faudrait que la ville expropria la compagnie du gaz, et il demande à M. MacMaster si sa compagnie est prête à recevoir de la ville le transport de l'expropriation qui ne pourrait dans tous les cas être faite avant deux ou trois ans.

MM. Vipond et Macmaster répondent que oui, et quant à la garantie ils se contentent de demander qu'on exige d'eux un dépôt séparé, tant pour le gaz que pour l'électricité.

Ils ajoutent qu'ils pourront obtenir leur charte par lettres patentes dans quelques jours et qu'alors ils se formeront en compagnie. Après quelque discussion, ils se décident de se soumettre à la motion suivante, faite par l'échevin Duquette et adoptée à l'unanimité :

"Que MM. Vipond et Vipond soient requis de fournir au président de la commission des Incendies et de l'éclairage, privément, les signatures des promoteurs de leur compagnie projetée au sujet du gaz et l'électricité et de déclarer dans leur lettre le montant du dépôt qu'ils s'engagent à fournir, et que de plus il est entendu que le secret des signatures sera gardé. Le tout devra être soumis à la commission sous le délai d'une semaine".

En conséquence, nous saurons à la prochaine réunion de la commission, si ces messieurs sont en état de remplir leurs obligations comme ils le prétendent.

Findlay, Ohio, 13. — John D. Rockefeller a plaidé "non culpabilité" à l'accusation d'avoir violé la loi contre les trusts. Il n'était pas présent personnellement en cour. Il sera jugé par jury.

Exposition d'Articles de Deuil

AU BON MARCHE

Occasions du Vendredi

Notre Exposition de Chapeaux noirs se continuera toute la semaine. Nous sommes plus que satisfaits du résultat obtenu ; décidément on se croirait à l'exposition générale des Modes d'Automne. Quoique ce ne soit qu'une exposition préliminaire, des centaines de dames sont venues examiner nos superbes chapeaux noirs et garnitures à l'avenant. Nous croyons, sans hésitation, avoir le plus grand choix de Chapeaux de deuil, en ville, et certainement nous donnons les meilleures valeurs aux prix les plus raisonnables.



Grand chapeau noir en soie plissée et par biais, pour jeune fille, nouvelle forme "Gainsborough," garni de guirlandes de pavots noirs et de ruban, prix. . **$8.50**

Tous nos coupons sont réduits de moitié.

Chapeau de veuve, turban oval en crêpe drapé, voile (pleureuse) garni d'aile, de crêpe de fantaisie et d'ornement, style très nouveau, à **$12.75**

Petit chapeau forme "Marie Stuart," préparé en soie plissée et biais de crêpe, garni d'osprey droit, ruban et ornement noirs ; prix : **$11.50**



Petit chapeau, forme cochée, relevée en arrière, préparée en soie, garni de roses noires et de ruban, prix. **$9.00**

Demandez nos coupons d'Etoffes à Robes, à prix très réduits.

GANTS.—Gants en chevreau glacé blanc, brun, gris, marine, rouge, drab, vert, régulier 90c, très beau fini, notre prix spécial. . . . . **59¢**

ECHARPES. — Echarpes en point brodé crème, jolis dessins, régulier $1.00. Demain. . . . . **48¢**

RIDEAUX. — 50 paires de rideaux en point blanc Nottingham, dessins nouveaux, régulier $1.50. Demain, la paire. . . . . **89¢**

PORTIERES. — 25 paires de portières en damas rouge et vert, 3 verges de long, prix courants : $2.50 et $3.00 ; demain, la paire. **$1.89**

COMPLETS. — En tweed noir et gris, 3 morceaux, pour garçonnets, régulier $4.00 et $4.75, pour. . **$1.89**

TWEED. — Bon tweed gris pour manteaux et habits d'enfants, largeur 54 pouces, de 75c pour. . . . **41¢**

BAS. — 100 douzaines de bas en cachemire noir à côtes, pour dames ou garçons, qualités de 30 et 35c ; demain, la paire. . . . . **24¢**

BAS en cachemire tan, unis, pour dames, de 25c la paire, pour. . . . . **19¢**

SERVIETTES en toile H. B. frangées, bords en couleurs, régulier 12c et 15c chacune, la paire à. . . . **18¢**

TOILE Oxford pour chemises et tabliers, de 12c et 15c, pour. . . . . **9¢**

TOILE blanche damassée, pour nappes, largeur 64 pouces, valeur réelle 50c ; demain, la verge. . . . . **37¢**

JUPES de robes en drap Vécuna noir pour fillettes, de $2.25, pour. **$1.39**

Offres Spéciales du Vendredi

Les achats faits AU BON MARCHE sont non seulement satisfaisants, mais aussi intéressants, vu le changement continuel de programme. Tous les jours nous avons quelque chose de nouveau à offrir. Cependant les plus belles occasions sont réservées pour le vendredi, jour fixé pour la mise en vente des occasions extraordinaires et l'écoulement des coupons de toutes sortes.

MISE EN VENTE SPECIALE, DEMAIN DE

3500 verges de Superbes Sateens

mercerisés unis, à très bas prix.

Nous ne voulons pas parler de sateen de qualité inférieure qui s'emploie pour doublures, mais d'un tissu de très belle qualité fini soyeux très employé pour blouses, robes d'intérieur, ouvrages de fantaisie, etc., etc., largeur 32 pouces, jolies teintes claires et foncées, lilas, rose, mauve, éminence vieux-rose, cyrano, cerise, qualité ordinaire de 25c ; notre prix très spécial. **12½c**

A voir dans nos vitrines.

JUPES de robes en drap Vécuna noir et marine, volant circulaire garni de biais de soie, régulier $5.00 ; prix spécial, demain. **$2.99**

JUPES de robes en drap Vécuna noir, marine, à quatre pans, avec plis de côté et garnies de bandelettes de soie, régulier $3.75 ; notre prix spécial. **$2.49**

DRAP. — Nouveu drap Amazone, pour jupes et costumes, largeur 40 pouces, nuances à la mode ; prix. **47¢**

MOHAIR. — Tissu à carreaux pour robes, gris, bleu-royal, brun, vert, régulier 39c, demain. . . . . **27¢**

TWEED. — Nous faisons un étalage spécial, cette semaine, des plus hautes nouveautés en tweeds gris pâle et foncé pour costumes et manteaux, largeurs 42 à 54 pouces. Les prix varient de **50¢, 60¢, 75¢** à **$1.75** et. **$2.00**

TWEED noir et blanc pour costumes ou jupe pesante, 42 à 46 pouces de large, qualité de 60c, réduite à. **49¢**

DRAP melton croisé noir de bonne qualité, largeur 50 pouces, qualité de 40c, demain. . . . . **23¢**

SOIE "Louisine," unie, grand choix de tintes claires et foncées, régulier 75c ; demain. . . . . **49¢**

SOIE carreautée de nuances diverses, de 75 cents, pour. . . . . **49¢**

SOIE. — Belle soie taffetas chiffon noire, régulier 75c ; demain. . . . . **46¢**

CAMISOLES en laine et coton gris, manches longues, garnies de dentelle, régulier 35c, pour. . . . . **23¢**

CAMISOLES blanches, laine et coton, manches longues, qualité ordinaire de 40c ; demain. . . . . **33¢**

INSERTION en dentelle orientale et guipure blanche, crême, largeurs et dessins assortis, qualités de 15c à 25c, réduites à. . . . . **7½¢**

BRODERIE en lawn ou mousseline pour bas de jupons, 3 à 9 pouces de large, de 20c à 35c, pour. . . . **15¢**

LETENDRE, FILS & CIE, 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST, (Entre Amherst et Wolfe.)

LA MECQUE DES PICKPOCKETS

Depuis quelque temps, il semble que notre ville soit devenue le point de mire de tous les pickpockets qui exercent leur dangereuse profession au Canada et dans les Etats-Unis de l'est.

Cet été, les arrestations ont été très nombreuses, les condamnations beaucoup moins, car il semble que l'impunité soit garantie à ces voleurs en cravate blanche et en gants clairs.

Au commencement de la semaine, les détectives arrêtaient encore deux vieux chevaux de retour, au Parc Dominion. Immédiatement, un "ami" prévenait un avocat, l'avocat plaidait et on laissait aller les individus faute de preuves. Un autre, arrêté il y a trois jours, en flagrant délit, vient aussi de confier sa cause à un avocat et a bon espoir de se sauver.

"Il ne sert à rien de conduire ces gens à la frontière, nous disait un officier du bureau de Sûreté, ils reviennent aussi vite, sous un autre nom, c'est vrai, mais prêts à recommencer leurs exploits. Il faudra que quelques-uns de ces individus soient punis du maximum de la peine, soit quatorze ans de pénitencier."

"Quelques exemples dégoûteraient les pickpockets de notre ville et les citoyens (ils sont très nombreux) qui se sont fait dévaliser, cette année, en seraient reconnaissants.

Il ne faut pas que les picpockets s'imaginent qu'ils sont ici en terre promise.

SANGLANT CHARIVARI

Snowflake, Man., 13 — M. William Wallace, de Purvis, faisait célébrer son mariage, samedi dernier. Le soir, une bande de jeunes gens décidèrent de lui faire un charivari. Quand ils furent rendus près de la résidence de Wallace, ils se mirent à chanter et à crier. Mal leur en prit ; car Wallace n'aime pas ce genre de démonstration. Il chargea son fusil et tira sur la bande. Le coup en atteignit trois, Charles Phipps, au genou, Percy Dixon, à la cuisse, et un autre jeune homme, à l'épaule. Les blessures ne sont heureusement pas graves, mais ce procédé a soulevé l'indignation des habitants de Purvis.

Vous pouvez obtenir

Certains résultats reconstituants du corps en faisant usage de la NOURRITURE

GRAPE-NUTS

QUESTIONNEZ UN AMI

Si vous prenez la peine de questionner soigneusement une personne qui a fait usage de la Nourriture Grape-Nuts pendant deux ou trois semaines, vous constaterez que cet aliment augmente la force, surtout la force mentale.

L'esprit est plus lucide et plus vif quand le cerveau est rafraîchi, reconstitué et réparé convenablement par des éléments nutritifs destinés, par la nature, à cette fin.

Ce fait, concernant Grape-Nuts, est probant. La Nourriture contient exactement les éléments naturels qu'il faut ajouter à l'albumine, et pour refaire la matière grise du cerveau et les centres nerveux de tout l'organisme. En conséquence, celui qui fait usage de Grape-Nuts peut compter obtenir un résultat tangible de cette nourriture.

"Il y a une raison."

M. BRYAN EST ACCLAME

DES MILLIERS DE CITOYENS LUI FONT UNE OVATION, A SAINT-LOUIS.

Saint-Louis, Missouri, 13 — 15,000 personnes assitaient, mardi soir, à la réception donnée au Coliseum, en l'honneur de M. Bryan, et 20,000 autres ont vainement essayé de pénétrer dans l'édifice.

Quand M. Bryan se leva pour prendre la parole, la foule l'acclama pendant quinze minutes. Son discours fut interrompu à chaque instant par de frénétiques applaudissements. Il commença en déclarant que le président Roosevelt doit sa popularité au fait que de temps à autre il fait quelque chose qu'il a emprunté au programme démocratique. "Quelle serait donc la popularité d'un président démocrate qui serait démocrate tout le temps ?"

M. Bryan a approuvé l'attitude du président Roosevelt sur la question des chemins de fer, mais, dit-il, il faut donner au parti démocratique le mérite de la loi que le président a approuvée mais que le congrès républicain n'a adopté qu'à contre-coeur."

M. Bryan s'est senti ici en pays ami, et il en a profité pour faire l'éloge des principes démocratiques et dénoncer tout ce qui est républicain. Il a été applaudi à outrance.

UN TRIOMPHE D'ARTISTES

La fanfare des "Life Guards" a obtenu hier soir de nouveaux succès. Le grand nombre des auditeurs prouve que les amateurs de bonne et belle musique ne font pas défaut dans notre ville. On a applaudi et bissé à maintes reprises les artistes anglais.

Lorsque ces derniers sont venus pour la première fois ici, il y a quelques semaines, ils nous ont surtout servi de la musique classique; hier soir, le programme comprenait plusieurs morceaux de genre léger. C'était le beau dans la variété. La fantaisie "Hibernia", arrangement de Gready, a clos le concert, obtenant les faveurs de l'auditoire.

Le morceau à l'emporte-pièce, toutefois, ce fut "Les réminiscences de Wagner". On a pu apprécier là à sa juste valeur le merveilleux entraînement de la fanfare.

Le caporal Harman, cornet solo, et le caporal Jesse, un artiste sur le piccolo, ont obtenu un véritable triomphe.

Bref, tout le régal a été délicieux et les amateurs présents ont su le goûter.

VIEUX LIVRES ACHETES OU ECHANGES

Notre rayon de livres d'occasion est maintenant ouvert au public en général et spécialement aux écoliers.

Comme les années précédentes, nous échangons les vieux livres contre des volumes neufs ou d'occasion, et nous vendons à grande réduction les livres de seconde main.

Nous avons confiance que les grands avantages offerts à nos clients dans ce département nous vaudront, comme par le passé, leur bienveillant patronage.

Librairie GRANGER FRERES,
43, rue Notre-Dame, Ouest.
11,13 Montréal.

MAITRE DE POSTE DE SAINT-JEROME

Saint-Jérôme, 13 — On annonce que M. Joseph Boisseau, greffier de la Cour de Circuit du comté de Terrebonne, vient d'être nommé maître de poste de la ville de Saint-Jérôme pour remplacer feu Charles Godmer.

La santé dépend du sang pur. Salsepareille de Hood donne les deux. (10)



RAGSO POWDER

5¢ PACKAGE REGISTERED

Poudre à laver et spécialement pour supprimer le frottage du linge. Demandez-la à votre épicier.

AGENCE GENERALE

1390 RUE ST LAURENT, MONTREAL. PHONES Bell Est 2229. Marchands 2003.

n-j-s

L'ENQUETE DES ASSURANCES

Toronto, Ont., 13 — A la séance de la commission des assurances, hier après-midi, le Rév. M. Briggs a dit qu'il n'a jamais entendu parler des $80,000 de M. Pattison, avant que la chose fût devenue publique. Il croit que la résiliation du contrat de M. Pattison ne valait pas le montant qui en a été payé. Il ne connaissait rien, non plus, de la transaction de $11,000 avec M. McCutcheon, qui n'a jamais été soumise aux directeurs de la Home Life, bien qu'elle soit entrée dans les minutes. Il n'approuve pas cette façon de faire les affaires.

LE TRUST DU CHARBON

Halifax, N. E., 13 — On dit à Sydney, que toutes les compagnies charbonnières du Cap Breton, en dehors de la Dominion Coal Co., se formeront en une gigantesque compagnie.

UNE DEPECHE DE L'ECHEVIN DAGENAIS

Une dépêche de l'échevin Dagenais, maire suppléant, a été reçue hier à l'hôtel de ville, engageant le conseil à fixer immédiatement un jour pour la mise en nomination d'un candidat dans le quartier Ouest pour succéder à l'échevin Carter. Les délais dans lesquels le maire devait fixer cette date sont expirés et le Conseil a le devoir d'agir.

Il y a cet après-midi, à 3 heures, une assemblée du comité des citoyens au "Board of Trade".

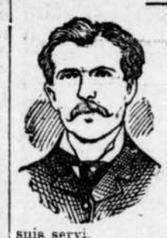
LA FRONTIERE DE L'ALASKA

Vancouver, C. A., 13 — Le tracé de la frontière entre le Canada et l'Alaska, vient d'être terminé, par MM. Mc Diarmid, d'Ottawa, et Smith, de Washington. Les bornes seront placées au printemps prochain, de la rivière Yukon, au Mont Elias, au nord.

L'EMPOIS REMY A LA FARINE DE RIZ

C'EST ETONNANT ! !

Le Catarrhe cause fréquente de Consomption est guéri par L'Onguent CATARRHOL.



LISEZ

Cie Méd. Paris-Canada.

Cher monsieur,

Je souffrais depuis plusieurs années du catarrhe sans avoir pu me guérir par toutes espèces de médicaments dont je me suis servi.

Je suis étonné aujourd'hui de pouvoir vous dire qu'un seul pot de l'onguent Catarrhol ait pu me guérir complètement.

Je l'ai recommandé à nombre de mes amis, qui comme moi, sont restés surpris de l'efficacité extraordinaire de ce merveilleux onguent.

Votre dévoué,
OLIVIER MENARD,
Gracefield, P.Q.

N'hésitez pas, servez-vous-en ce soir et vous en constaterez les bons effets demain.

Le Catarrhol est en vente partout, sur réception du prix, 75c le pot ou 3 pots pour $2.00.

Adressez Cie Médicale Paris-Canada, chs 14 et 16 Bâtisse "La Presse".

PHARMACIE LABRANCHE

221a RUE RACHEL

Tél. Bell Est 1107

Vous épargnerez de l'argent en achetant vos remèdes brevetés et articles de toilette chez nous. C'est la seule pharmacie dans toute la ville où vous pouvez acheter au prix du gros. Nous remplissons les prescriptions à un tiers meilleur marché qu'ailleurs.

Voici quelques-uns de nos prix :

Sirop Fellow	90c
Eau Vichy	17c
Eau Carabana	20c
Tonique Nerveux Dr Koenig	80c
Huile foie morue, la chopine	25c
Pilules McGale, Carter	15c
Cachets Stearns, 2 boîtes	25c
Seditz, 2 boîtes	25c
Acide borique, 2 livres	25c
Savon de Castille, 3 livres	25c

A TOUS LES LECTEURS DE "LA PRESSE."

Je ne puis perdre tout mon temps à démolir, pièce par pièce, les théories folles, incensées et profondément ignorantes. A la lecture desquelles je ne suis pas surpris de me trouver en présence de l'effrayant désastre qui frappe l'enfance avec rage, et cependant, il ne devrait pas mourir un seul enfant, de même que toutes les plaies hideuses, qui ravagent l'humanité, ne puisent toutes leurs causes que dans l'ignorance, seulement l'ignorance, en présence de laquelle, en vengeur, et pour la terrasser à jamais, je me présente à la société, avec mon livre, dans lequel vous y apprendrez les Mystères de l'Existence Humaine, et la seule et vraie cause qui crée la source de production de toutes les afflictions du corps humain, et les moyens simples, mais irrésistibles de les vaincre, vous-même, par l'intelligence, et non par les drogues et encore moins par le présomptueux hypnotisme.

Demandez-le tous mon livre, que je donne absolument gratis, ce serait un crime à vous de ne pas le demander.

Adressez vos lettres, en ayant bien soin d'écrire très lisiblement votre nom et votre adresse, J. LORDET, 26 SAINTE-ELISABETH, Montréal. 233—mjs—n

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co, Toronto, Canada. 143-p

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

GERNAEY — A Montréal, le 9 du courant, au No 131 avenue Laval, l'épouse de M. Ed. Gernaey, fleuriste, un fils : Joseph-François-Charles-Edouard.

Parrain et marraine, M. et Mme C. C. Gernaey, grands-parents de l'enfant.

GARAND — A Saint-George de Beauce, le 8 septembre 1906, l'épouse de Louis de Gonzague Garand, de la banque de Québec, un fils.

MARIAGES

ROCHELEAU - ARCHAMBAULT — Mardi, le 11 septembre, à l'église du Sacré-Coeur, M. Raoul Rocheleau, typographe, conduisait à l'autel Mlle Albertha Archambault, fille mineure de feu Cyprien Archambault.

La bénédiction nuptiale a été donné par M. Adam, curé.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

BERUBE — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 49 ans, Angéline Laforest, épouse d'Arthur Bérubé.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1094 rue Cadieux, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU — A Sainte-Anne de Bellevue, le 12 du courant, à l'âge de 76 ans et 7 mois, Esther Gohier, épouse de feu Narcisse Cousineau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 du courant, à 9 heures a.m. Le convoi funèbre partira de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AOUST — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 2 mois et 15 jours, Marie-Simonne, enfant bien-aimée d'Ovila D'Aoust, 4 Saint-Ferdinand.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 13 du courant, à 2 heures.

HUDON — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 33 ans, Arthur Hudon.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 13 du courant, à Waterloo, Qué.

LABELLE — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 3 mois, Marie-Blanche, enfant de Wilfrid Labelle, 126 Chateauguay, Pointe Saint-Charles.

Funérailles privées.

LECLAIR — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 79 ans et 6 mois, Marie-Marguerite Lepage épouse de Léon Leclair, autrefois de Terrebonne.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 69 4 rue Sanguinet, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON — En cette ville, le 13 du courant, à l'âge de 4 mois, Paul-Emile, enfant bien-aimé d'Emmanuel Masson, 631 Saint-Dominique.

Funérailles privées.

PAQUETTE — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 48 ans et 4 mois, Dame Zelphiré Charbonneau, épouse de Honoré Paquette, marchand.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1345 rue Saint-Laurent, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Saint-Vincent de Paul, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU — A la Ville Saint-Louis, le 12 du courant, est décédé Théodore Sauvageau, courtier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 676 Boulevard Saint-Joseph, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents, amis et les Zouaves Pontificaux sont priés d'y assister sans autre invitation.

Goûtez au SEL DE TABLE WINDSOR. Il ne pique pas et n'est pas amer. C'est du sel absolument pur et sans mélange. Il ne prend pas en pains. (75) o

AUX ASSISES CRIMINELLES

GIANOUTSOS EST TROUVE COUPABLE D'ASSAUT CRIMINEL, HIER APRES-MIDI.

La cause du Roi vs Gianoutsos, s'est terminée, hier après-midi, par un verdict de culpabilité contre l'accusé.

Le plaidoyer de Mtre Walsh, avocat de la défense, a été une pièce d'éloquence vraiement remarquable. Pour défendre son client, il a pris à partie le passé des témoins en charge, tel que Mlles Lucie Morin, Rose Délima Parent, d'après leurs aveux, donnés sous serment.

La charge du président du tribunal aux jurés, a été comme toujours, très impartiale, mais tout à fait défavorable à l'accusé parce que les faits étaient exposés sous leur vrai jour.

Après quelques minutes de délibération, les jurés ont rapporté un verdict de coupable.

—La cause de D. Steinberg, accusé de tentative d'incendiat, a été ajournée à ce matin, à 10 heures.

LA MONNAIE DE LOUIS XIII

Découverte d'une pièce d'argent datant de 1623 à Bécancourt.

M. l'abbé Dubois, de Nicolet, a fait une importante acquisition, ces jours derniers, lors d'un voyage à Bécancourt. Les numismates et les archéologues ne manqueront pas de s'y intéresser. En faisant des fouilles, un des Indiens de la Réserve de Bécancourt, ramassa une vieille pièce de monnaie incolore, couverte de rouille et de terre. M. l'abbé Dubois l'obtint, et après l'avoir nettoyée, découvrit à sa grande surprise, une pièce de monnaie portant l'effigie de Louis XIII, roi de France, en date de 1623. Cette découverte fait le sujet de nombreux commentaires chez les antiquaires et chez les collectionneurs. Les chercheurs de trésors oubliés y trouvent un appui à leurs théories curieuses.

CONDOLEANCES

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Coteau Landing, 13 — Le conseil municipal du comté de Soulanges a adopté la résolution de condoléances suivante, à l'occasion du décès récent de feu Joseph Stevens :

Que c'est avec un vif regret que les membres de ce Conseil ont appris la mort de M. Joseph Stevens, secrétaire-trésorier de ce conseil et régistrateur du comté de Soulanges, et désirent offrir à sa famille éplorée leurs sympathiques condoléances dans le malheur qui vient de la frapper ; et que copie de la présente résolution soit adressée à la famille du regretté défunt et aux journaux. Adopté unanimement.

LA Cie S. CARSLEY, Limitée

13 SEPTEMBRE 1906.

Liste des Offres Spéciales de Vendredi

NOUVEAUX CHAPEAUX D'AUTOMNE

Turbans de New-York, dans de nouvelles couleurs variées, telles que: brun, marine, gris, vert, noir et blanc, formes champignon et plate, valant $2.25. Vendredi $1.90

Joli chapeau garni, avec calotte inclinée en velours, orné de ruban duchesse et d'un oiseau, dans les couleurs brun, marine et vieux rose et vert. Valeur régulière, $4. Vendredi $2.45

Chapeau élégant en velours miroir, calotte bouillonnée, garni de ruban de soie et d'ailes ombrées, un magnifique chapeau valant $6.50. Vendredi $4.40

ROBES D'ENFANTS DE $1.25 pour 88c

Il y a environ 200 de ces robes élégantes ; elles font partie du stock d'un manufacturier. Etant son client le plus important, nous les avons eues à un prix extraordinairement réduit. En voici la description :

Robes d'enfants en flanellette de belle qualité, fond bleu avec pois blancs, dans le style Buster Brown ; très bien finies ; chacune vaut $1.25. Prix spécial de vendredi. 88c

DEUX OFFRES D'EPICERIES

Deux tonnes de beurre de crémerie de la meilleure qualité. Prix régulier 28c. Prix de vendredi..... 25c

50 barils de sucre Redpath granulé. Prix régulier 20 lbs pour 95c. Vendredi..... 90c

DAMAS à TABLE, COUPONS DE MANUFACTURES

Nous nous sommes procuré 3,000 verges de coupons de manufactures de pur damas de table irlandais, blanchi, dans des longueurs de 2 à 3½ verges. Il a 72 pouces de large. En vente vendredi depuis $1.00 à . $2.25

50c -- TWEEDS A COSTUMES -- 31c

20 pièces de nouveau tweed à costumes, dans une bonne variété de dessins marine, fauve, vert et gris, de 40 pouces de large, valant 50c. Vendredi . . 31c

$8.00-MANTEAUX DE DAMES--$5.25

Manteaux de dames, longueur ¾, en beau drap noir Kersey, dos français, collet superposé, doublés en soie noire, avec bouton couverts, manches nouvelles, poignets retournés, valant $8.00. Prix spécial vendredi $5.25

IMPERMEABLES pour HOMMES

Imperméables en cravenette, styles les plus nouveaux, tous les nouveaux modèles, tout à fait à l'épreuve de la pluie, bien doublés, gris foncé et moyennement foncé, pour hommes. Prix spécial $6.95

BAS A BON MARCHE pour HOMMES

25 douzaines de bas en coton tricoté résistant pour hommes. Très bonne valeur à 15c. Occasion spéciale, vendredi à . 12½c

30c - BRETELLES - 21c

30 douzaines de bretelles d'une résistance exceptionnelle, pour hommes; la sorte qui donne confort et satisfaction. Valeur spéciale à 30 cents. Prix de vente, vendredi 21c

35c - Bas d'Enfants, 23c

480 paires de bas en cachemire à côtes, chevilles et pieds renforcés, couleurs garanties non changeantes, points 7½ à 9½, pour enfants, valant 35c. Vendredi . . . 23c

OFFRES SPECIALES DE CHAUSSURES

Bottines à lacets en beau chevreau dongola noir, bouts vernis et semelles de pesanteur moyenne et talons militaires, points 2½ à 7, pour dames. Prix spécial, vendredi $1.38

$1.50 -- TAPIS ECHANTILLONS -- 72c

Voici une occasion qui vaut la peine que l'on vienne de bonne heure, — 100 échantillons de rugs confortables, 1½ verges de long, avec bouts finis, valant $1.50. Vendredi 72c

35c - PRELART, [illegible]

Prélart anglais à plancher, 12 PIEDS DE LARGE, en une très belle variété de nouveaux dessins, de très bonne qualité, bien préparé, valant 35c. Prix spécial, vendredi 24c

$3.00-Parapluies, $1.50

Parapluies en pure soie taffetas, tige en acier, monture paragon, poignée en jonc anglais et glands en soie, pour dames, valant $3.00. Vendredi. $1.50

70c -- CORSETS -- 45c

Corsets en très bon coutil blanc et beige, devant droit, hanches militaires, points, 18 à 30, pour dames, valant 70 cents. Vendredi. 45c

99c - GANTS DE CHEVREAU, 39c

Gants en véritable chevreau français, tan clair et foncé, 4 boutons, pointillé de fantaisie, ajustement parfait, points, 5½ à 5¾, pour dames. Prix régulier, 99c. Vendredi. 39c

75c - RIDEAUX ECHANTILLONS, 24c

400 rideaux échantillons en dentelle Nottingham ou en "fish net", dimension, 2 verges par 50 pouces, valant facilement 75c. Votre choix, demain. 24c

Tasses et Soucoupes

50 douzaines de tasses et soucoupes, décorées en vert, paon, bleu, etc. La sorte vendue ordinairement, 10c. Demain. 6c

VENTE D'ARTICLES EMAILLES

1,000 articles émaillés blancs, comprenant presque tous les objets dont on peut avoir besoin, à moitié prix.

Bouillottes à riz, valant $1, pour. 58c

Bidons à lait, valant 75c, pour. 32c

Vases de malade, valant $1.25, pour. 50c

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

Petite Blouse



Les blouses pour fillettes sont plus gentilles que jamais et de plus en plus à la mode. Une de ces blouses, que l'on peut appeler blouse à remplis, est dessinée dans la présente vignette. Elle a un col taillé très large et un protecteur complète le tout. On peut omettre ce protecteur si l'on veut, de façon à ce que la blouse puisse être portée sous n'importe quelle température. Les remplis sont suffisamment prononcés pour accorder de l'ampleur au bas, afin que l'enfant ne soit pas embarrassée. On peut se servir de n'importe quel lainage pour sa confection. Pour grandeur moyenne, il faut 1 7-8 verge d'une étoffe de 54 pouces.

4087. — 7 grandeurs, 2 à 8 ans.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 4087

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom. . . . . .

. . . . . .

No. . . . . .

Rue. . . . . .

Ville. . . . . .

Comté. . . . . .

Age. . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron 4087 vous sera adressé quelques jours après.

CONSULTATION MUNICIPALE

La commission du Revenu demandera des avis aux corps commerciaux et

AUX JOURNAUX

Projet de l'échevin L. A. Lapointe pour avoir des pavages et des trottoirs sans grever

LE TRESOR PUBLIC

La commission du revenu s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Payette. Cette commission est composée des présidents des commissions permanentes.

L'échevin Payette dit qu'il a réuni la commission pour fixer la procédure à suivre. Il est encore impossible de donner son avis sur l'importante question de l'augmentation du revenu, car on n'a pas encore tous les documents nécessaires. Il pense qu'on ferait bien de consulter le Board of Trade, la Chambre de Commerce, le conseil des Métiers et du Travail, l'Association Immobilière, etc.

L'échevin Larivière dit qu'il a entendu critiquer cette manière de voir, mais pour sa part il en est.

Il est facile de critiquer après qu'une chose est faite, répond le président, mais ce plan aura l'avantage de nous donner l'idée de chaque corps à qui nous demanderons le rapport de la minorité comme celui de la majorité. La commission étudiera leurs suggestions. Si les délégués de ces corps ne s'entendent pas ou s'ils ne veulent rien suggérer, ils auront ensuite mauvaise grâce à venir se plaindre de ce que nous ferons. Au lieu de faire critiquer nos idées, ce sera nous qui critiquerons les leurs et nous en prendrons alors ce qui sera bon.

L'échevin L. A. Lapointe, ajoute que la commission devrait aussi consulter les rédacteurs en chef des journaux.

Ce n'est pas que nous voulions reculer, continue l'échevin Payette, mais nous voulons avoir l'idée du public, car la question est délicate et il faut éviter les faux pas. La question intéresse tout le public.

L'échevin L. A. Lapointe soumet le plan suivant pour éviter l'augmentation de 25 cents sur la propriété immobilière. Que les propriétaires paient à eux seuls le coût des trottoirs et des pavages et l'on pourra employer ailleurs l'emprunt annuel de $300,000 que la législature permet d'affecter maintenant, aux travaux permanents. L'échevin Lapointe a donné un exemple démontrant combien peu en réalité chaque propriétaire aurait à payer. Prenez par exemple, dit-il, la rue Sanguinet, entre la rue Craig et la rue Ontario. Effaçons la ligne homologuée et pavons la chaussée en asphalte. Chaque propriétaire ayant un front moyen de 25 pieds sur la rue ne paierait, à raison de $2.25 la verge carrée d'asphalte, qu'une somme de $65.25. Que la ville accorde à chaque propriétaire 10 ans, 15 ans, 20 ans même pour payer cette somme, chaque paiement serait minime et l'on aurait libres les $300,000 de l'emprunt annuel que la législature force maintenant la ville à n'appliquer qu'aux travaux permanents. Les trottoirs pourraient être aussi faits de la même façon.

Les $300,000 pourraient être mis au compte de l'administration et trouveraient leur emploi tout indiqué dans l'augmentation de la police, des pompiers, des inspecteurs de l'hygiène, etc. Les propriétaires ne s'objecteraient pas à ce plan, car ils seraient de la sorte certains de ne payer que pour les améliorations qu'on leur aurait données devant leurs propriétés, au lieu qu'aujourd'hui un propriétaire de la rue Moreau paie pour des travaux à Saint-Henri.

On a longuement parlé de la façon dont la propriété était taxée. Quelqu'un a fait remarquer que les petites propriétés étaient taxées au plein montant de leur valeur, tandis que les propriétés des grandes compagnies ne l'étaient souvent qu'à la moitié ou au tiers.

Voici la raison qu'en donne M. J. H. Ferns, président du bureau des évaluateurs, dit l'échevin Lapointe. Un propriétaire qui a payé $2,000 pour son édifice en trouvera toujours cette somme et même plus, tandis qu'une compagnie qui a construit un immeuble qui coûte plusieurs millions n'en trouverait jamais plus que la moitié ou les trois-quarts.

Mais, lui répond-on, les grandes propriétés rapportant plus que les petites, il n'est que juste qu'elles paient plus cher.

L'échevin Payette a fait remarquer que cette année, les estimateurs essayaient à évaluer autant que possible à leur valeur courante les immeubles de la ville.

Après tout, a-t-il conclu, ce que nous avons donné cet après-midi, n'est que des suggestions. Je crois moi-même que le seul moyen d'augmenter le revenu de la ville est d'augmenter la taxe foncière et comme chacun de nous a ses idées, ses projets, ce n'est qu'après discussion que nous pourrons nous faire une idée de ce que nous avons à faire.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — La construction de l'annexe de l'hôpital St-Joseph est poussée activement, et les travaux en maçonnerie seront terminés prochainement.

—La salle de quilles qui a subi de grandes réparations dernièrement, vient d'être réouverte aux amateurs.

—Il paraît très probable que les Révérendes Dames Ursulines commenceront, dès cet automne à faire faire la construction de la spacieuse bâtisse qu'elles ont l'intention d'ajouter à leur monastère qui est devenu trop petit pour répondre aux besoins de cette importante maison d'éducation.

—Le bureau d'hygiène local pour la Cité de Trois-Rivières, tel que nouvellement formé par une résolution passée par le Conseil de Ville, le 10 de septembre courant, se compose comme suit: Messieurs les médecins J. H. Leduc, C. E. Darche et Alexandre St-Pierre et les échevins F. F. Farmer et Napoléon Lamy.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit, colique et diarrhée.

UNE GLOIRE POUR L'UN DES NOTRES

Sir Percy Girouard est nommé à un rang élevé dans l'armée anglaise

SUCCES MERITE

Sir Percy s'est ditingué depuis plusieurs années dans toutes les campagnes

DE L'EMPIRE

Londres, 13. — Sir Percy Girouard vient d'être promu au grade d'assistant quartier-maître général de l'armée anglaise.

Il n'y a pas à s'étonner de la nomination de Sir Percy Girouard: l'intendance militaire n'est-elle pas de nos jours, surtout une affaire de transport, et sir Percy n'est-il pas, pourrions-nous dire, l'homme le plus en vue — côté militaire— dans le monde anglais du génie civil appliqué à la mobilisation des



Sir Percy Girouard, le nouvel assistant quartier-maître-général de l'armée anglaise.

troupes et à leur subsistance surtout en temps de guerre ?

On sait que le nouveau quartier-maître de l'armée anglaise est le fils de l'honorable juge Girouard, de la Cour Suprême. Au sortir de l'école militaire de Kingston, où il avait fait des études brillantes, sir Percy obtint une commission de lieutenant dans les Ingénieurs Royaux. Il se recommanda si bien par son initiative, plutôt américaine, que lors de la deuxième campagne du Soudan, le gouvernement anglais crut devoir lui confier, de préférence à tout autre, la tâche inférieure seulement à celle de Kitchener lui-même d'approvisionner l'armée dans sa marche sur Khartoum.

On parlera longtemps sous la tente de l'Arabe des "Miracles et de beg blanc qui faisait sourdre l'eau des sables du désert où jamais, de mémoire d'homme les caravaniers n'avaient trouvé à étancher leur soif. Les succès obtenus au Soudan par sir Percy dans la captation des eaux de source ne sont rien, cependant, en comparaison de ceux qu'il obtint dans la construction du chemin de fer de Khartoum.

Ce ne furent pas cette fois les enfants du désert qui crièrent au miracle, mais bien les vétérans de l'armée anglaise qui jamais, dans leurs campagnes militaires, n'avaient été à pareille fête. Pensez donc, se trouver à des centaines de milles de leur base d'approvisionnement, dans un pays intraitable, et recevoir chaque jour par un chemin de fer qui les suivait comme un serpent, approvisionnements et munitions, comme s'ils avaient été au camp d'Aldershot.

C'est ici que se place un incident qui eut pu avoir les conséquences les plus sérieuses pour sir Percy et qui, de fait, retarda de quelques années la reconnaissance officielle de sa haute valeur. Avec cet autoritarisme qui lui est propre plus qu'à tout autre général anglais passé en proverbe dans le monde, Kitchener s'avisa un jour de morigéner verbalement un chef de section commis par notre compatriote à un travail particulier sur le chemin. Sir Percy, qui se trouvait sur les lieux, n'eut pas plutôt connaissance de cette incartade du général en chef que se dressant devant lui de toute sa taille, petite plutôt que grande, lui lança cette interpellation que la chronique du temps a fait passer dans l'Histoire: "Who is bossing this railroad, you or me?"

Lequel de nous deux est chargé de construire ce chemin de fer. Kitchener était trop disciplinaire pour ne pas reconnaître dans son for intérieur qu'il avait eu tort de s'immiscer ainsi dans cette affaire au mépris de toute hiérarchie, mais en même temps il était trop autoritaire pour n'avoir pas regardé de travers ce colonial d'ingénieur civil qui le prenait avec lui sur un ton auquel il n'avait accoutumé personne de son entourage immédiat. Il tourna le dos à sir Percy et s'en fut sans rien lui dire. Une fois la campagne finie il soumit son rapport officiel au gouvernement anglais et, alors que le monde entier reconnaissait l'importance de ce facteur de succès qu'avait été pour l'armée le chemin de fer qui la ravitaillait chaque jour, il le signa sans rien dire de l'ingénieur canadien qui le lui avait construit comme par miracle.

Disons que de la part de Kitchener ce fut simplement un oubli : il le répara plus tard en recommandant notre compatriote à cette faveur royale qui a fait de lui un baronet anglais et, surtout en lui faisant attribuer dans le Sud Africain, lors de la campagne du Transvaal la position de directeur général des chemins de fer du Cap.

NOUVELLES DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 13 — Le conseil du comté de Saint-Jean a tenu hier une séance régulière.

Il s'agissait de l'homologation d'un procès-verbal relatif à une descente entre deux paroisses.

La discussion s'engagea sur le procès-verbal et la séance s'ajourna avant qu'on en fût arrivé à aucune décision.

—Mtre J. E. Godreau, notaire à St-Sébastien, et Mtre Arthur Pigeon, notaire à Henryville, étaient de passage à Saint-Jean, mercredi.

—"Le Pouvoir hydraulique de Saint-Césaire", qui a été vendu il y a quelque temps, portera désormais le nom de: "Pouvoir Hydraulique d'Iberville et de Saint-Césaire".

The John Murphy Company Limited

Jeudi, 13 Sept. 1906. Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

NOTRE Exposition de Chapeaux et Manteaux d'Automne se continuera DEMAIN et SAMEDI.



Etalage Spécial de Tweeds pour l'Automne

Quand, de tous les principaux centres de la Mode, la demande se fait extraordinaire pour un certain article, on peut se dire en toute sûreté que cet article est CE qu'il y a de mieux dans le genre.

Veuillez ne pas l'oublier.

Ainsi, lorsque nous vous disons que toutes les premières maisons de Paris enlèvent d'assaut pour ainsi dire certaines lignes de tweeds, vous ne pouvez faire autrement que d'en conclure que ces marchandises occupent le premier rang et que c'est justement ce qu'il vous faut pour votre costume d'automne.

Nous pouvons vous montrer ces mêmes tweeds, plus que cela, nous sommes en demeure de vous en faire voir plusieurs qui sont tout à fait exclusifs à notre magasin et QU'AUCUNE AUTRE maison n'a pu se procurer. Principalement les gris, comprenant tout ce qu'on peut trouver de plus fashionable, de plus élégant et de plus tentant.

Nous pouvons vous montrer des tweeds en mélange de gris, pure laine et de nuances tendres, à effets à petits et grands carreaux irréguliers, à raies de fantaisie, dans des teintes de gris allant par gradation, etc., etc., mais inutile de vous PARLER de toutes les différentes sortes que nous avons ; il vous faut venir voir, et chose plus importante encore, venir TOUCHER la fine texture de tous ces tweeds ; ce sont des draps fins, bien que forts, délicats, bien que solidement tissés.

Vous serez forcée d'admettre que vous avez trouvé ce qu'il vous faut.

NOUS SAVONS que vous serez satisfaite. Lignes spéciales à .59, 1.00, 1.25 et 1.50.

FLANELLETTE à SOUS-VETEMENTS Prix réguliers .15 à .25 — Vendredi .9

Si vous désirez avoir une flanellette anglaise durable à sous-vêtements, vous trouverez exactement ce qu'il vous faut parmi quelques-unes des pièces d'étoffes désassorties vendues régulièrement .15 à .25, que nous allons écouler, vendredi, à la verge. .9

Largeurs de 32 à 36 pouces; couleurs pour vous convenir.

BLOUSES EN MOUSSELINE. —Un Peu Salies. Vendues régulièrement .85 à 1.25. — Vendredi .59

Environ 80 blouses en mousseline et linon blanes, convenables pour la rue ou la maison, garnies d'insertion de broderie et de remplis, un peu salies en les étalant et en les manipulant. Prix réguliers .85 à 1.25. Vendredi. . . .59

The John Murphy Company Limited

CONTREBANDE DES DIAMANTS

Un contrebandier américain serait ici avec $150,000 de diamants.

Dame rumeur veut qu'un contrebandier en diamants, bien connu de la police américaine, se promène à Montréal, n'attendant qu'une occasion de passer la frontière avec un petit colis qui vaut $150,000.

On sait que les douanes américaines demandent aux porteurs de diamants la modique taxe de 10 p.c. "ad valorem" sur les pierres qu'ils importent. On comprend donc qu'il est assez avantageux de passer aux Etats-Unis sans être interviewé par les gabelous de l'Oncle Sam. Mais, (il y a toujours un mais,) les officiers américains ont à leur service d'habiles agents qui possèdent des relations dans le monde entier. Ces agents auraient suivi le mystérieux porteur de bijoux de Londres à Montréal et ils le surveillent de crainte qu'il ne s'échappe ou ne passe son précieux paquet à un complice.

Trois de ces agents seraient actuellement en notre ville surveillant le contrebandier. Réussiront-ils à le pincer?

STE JULIENNE, Co. MONTCALM

M. l'abbé Dufour, curé de Saint-Canut, était de passage ici, la semaine dernière, en automobile, en route pour Joliette. C'est la première fois qu'une automobile est vue dans cette paroisse. Aussi, fallait-il voir la foule de curieux s'empresser d'aller voir ce que plusieurs n'avaient jamais vu.

—Mmes Moisan et Abbott, de New-York, en villégiature ici, sont de retour d'une promenade à Québec.

—Les gelées que nous avons eues, il y a quelques jours, ont causé beaucoup de dommages au tabac, en certains endroits.

LA NATURALISATION

80 demandes en deux jours — Les Juifs se font en foule naturaliser sujet anglais.

M. Chabot, commissaire chargé de la naturalisation des étrangers, est assiégé depuis deux jours par un nombre inusité de demandes de naturalisation. Mardi, quarante applications étaient produites entre ses mains; et le même nombre lui était présenté hier, soit quatre-vingt demandes en deux jours.

La majorité des requérants sont des Juifs, résidant à Montréal et exerçant divers métiers; ils ont prêté les serments d'allégeance et de résidence requis par la loi ; mais ils ne recevront toutefois leurs papiers de naturalisation que dans un mois, la loi exigeant que leurs noms soient affichés publiquement durant trois semaines avant que la Cour de Circuit ne leur délivre des certificats.

Depuis le mois de juin, plus de deux cents étrangers ont demandé à se faire naturaliser. La plupart sont Juifs d'origine.

NICOLET

La rentrée des élèves dans les différentes communautés de cette ville s'est effectuée la semaine dernière. Le nombre des élèves qui ont fait leur entrée au séminaire dépassera trois cent, encore cette année.

Quant aux élèves du couvent de l'Assomption, celles des paroisses étrangères et des Etats-Unis, ont été envoyées dans diverses missions, en attendant la construction d'un pensionnat temporaire ici. L'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes compte aussi près de deux cent cinquante élèves.

Bon Ami

Le Meilleur Savon à Curage

Un Savon pour Curer pour Polir le Métal Pour Nettoyer le Verre



Vent frais du sud-ouest, averses locales, plus frais.

Vendredi: Vent du nord-ouest, beau et frais.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, assistera à l'exposition des produits agricoles et autres du comté d'Argenteuil, à Lachute, le 20 courant. Il sera reçu par les officiers civiques et par les officiers de la Société d'Agriculture. Le matin, il visitera les produits de l'exposition et fera une promenade dans la ville. Dans l'après-midi, il sera l'hôte d'une réception aux terrains de l'Exposition. On lui présentera une adresse de bienvenue. L'exposition s'ouvrira le 18 et se fermera le 20 au soir.

—L'hon. L.-P. Brodeur a accepté l'invitation d'inaugurer l'exposition qui sera tenue à Prescott le 19 de ce mois, sous les auspices de l'Association Agricole de Greenville. La veille, il assistera à la convention libérale qui aura lieu à Saint-Jean pour choisir un candidat en remplacement de M. le juge Demers.

—L'hon. M. Gouin est parti hier soir pour Québec. Il sera de retour à Montréal, mercredi.

—L'hon. M. Weir a passé la journée aux bureaux du gouvernement. Il partira ce soir, pour Cobalt et le lac Témiscamingue.

Mardi prochain, il assistera à l'exposition agricole du comté de Beauharnois.

—L'honorable M. Brodeur est arrivé cet après-midi en ville.

—L'hon. M. Emmerson, ministre des Chemins de Fer, était hier, à Orillia. Il doit descendre aujourd'hui la rivière Severn, jusqu'à Fort Severn, et prendre le train de Toronto.

L'HON. JUGE LAFONTAINE

L'honorable M. Eugène Lafontaine a reçu sa commission de juge ce matin. Il prêtera serment cette après-midi et siègera dès demain matin.

TEMOIGNAGE IRRECUSABLE

L'EFFICACITE DE LA PUBLICITE DE "LA PRESSE" EST DEMONTREE, CE MATIN, EN COUR DE CIRCUIT.

Il s'est déroulé ce matin en Cour de Circuit, devant l'honorable juge Dorion, une cause au cours de laquelle l'efficacité de la grande publicité de "La Presse" a été une fois de plus démontrée.

Le 27 juillet 1905 "La Presse" pu-



Le bambin Dave Israël, dont la disparition, a été la cause d'un important litige à la Cour de Circuit.

bliait la disparition d'une jeune garçon du nom de Dave Israël, âgé d'une douzaine d'années. Le père du petit disparu très affligé par ce triste événement, décida de ne rien négliger pour revoir son enfant et de remuer ciel et terre s'il le fallait. Il se rendit de ce chef chez un agent secret et après quelques pourparlers lui confia le soin de retrouver l'enfant égaré. Il avait été convenu auparavant que le détective recevrait la somme de $25 pour son trouble, s'il réussissait à retracer le jeune garçon.

Content de son marché et possédant une confiance illimitée dans la grande popularité de "La Presse", le détective en question se rendit immédiatement à nos bureaux et fit publier dans nos colonnes la nouvelle de la disparition ainsi que la photographie du jeune Israël.

Quelques heures plus tard, la distribution de notre journal étant à peine terminée, que l'on amenait aux bureaux du chef Carpenter, un jeune garçon qui avait été trouvé errant par les rues de cette ville et qui ne pouvait ou refusait obstinément de répondre à toute question qui lui était posée. Après avoir examiné l'enfant pendant quelques instants, le chef Carpenter faisant appel à sa mémoire, se rappela avoir vu dans un journal du soir, le portrait d'un enfant recherché par ses parents. Il fouilla avec empressement la file des journaux du bureau et constata avec surprise que l'enfant que l'on recherchait avec tant d'activité était bel et bien devant lui en comparant attentivement la photographie parue dans notre journal avec les traits de l'enfant en sa présence. Le chef Carpenter envoya ensuite un de ses hommes conduire le jeune garçon chez lui, où il fut reçu comme bien l'on pense avec une joie indicible.

Le point en litige dans toute cette affaire est le suivant: Lorsque le détective secret se rendit chez le père du jeune Israël pour réclamer la récompense qui lui avait été offerte, ce dernier refusa carrément de lui payer un seul sou, prétendant que son enfant avait été retrouvé, grâce à la publicité de la "Presse". De là l'action en Cour de Circuit.

En donnant gain de cause au demandeur, le juge Dorion a donc pratiquement consacré la puissance de la publicité de "La Presse".

L'ANNEXION DE MAISONNEUVE

La majorité du conseil se range avec la minorité pour préparer

UN PROJET

Le maire refuse la responsabilité des dépenses extra encourues au sujet des travaux publics.

NOUVELLE REQUETE

L'annexion semble avoir fait un pas en avant, hier soir, à Maisonneuve. La majorité s'est rangées du côté de la minorité du Conseil pour étudier cette question importante.

L'assemblée était présidée par le maire W. Reed. Etaient présents, les échevins T. Trudel, J. Q. Fafard, R. Fraser et A. Désilets, et une cinquantaine de citoyens.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées; mais l'échevin Désilets se déclare dissident pour ce qui concerne l'adoption du rapport du comité de police et feu, alléguant que le montant de $25,000 approprié à la construction de la nouvelle station du feu était épuisé.

Les citoyens de la rue Ontario, entre la 1ère et 3ème avennues se plaignent qu'ils sont dans les ténèbres. Il est décidé de faire poser deux lumières, l'un au coin de la 3ème avenue et une autre au coin de la 5ème avenue.

Le secrétaire donne lecture de

LA REQUETE SUIVANTE

signée par les membres de la succession Viau et une centaines d'autres.

"Les soussignés contribuables de la ville de Maisonneuve demandent que leur municipalité soit annexée à la Cité de Montréal, d'après les dispositions de la charte de cette dernière ville, mais à la condition que la dite Cité de Montréal s'engage à dépenser avant deux ans, dans les limites de la ville de Maisonneuve un montant égal au pouvoir d'emprunt qu'aura la ville de Maisonneuve d'après sa charte, lors de son annexion à la ville de Montréal. Et, les soussignés prient le conseil de ville de Montréal, de même que le conseil de ville de Maisonneuve de faire tout ce qui est nécessaire pour réaliser la présente demande".

M. Trudel propose, secondé par M. Fraser, que cette requête soit reçue et référée au conseil en comité, qui devra préparer les demandes que Maisonneuve fera à la ville de Montréal.

M. J. Q. Fafard préfère que le conseil se constitue immédiatement en comité et qu'il aille

LE PLUTOT POSSIBLE

rencontrer le comité d'annexion de Montréal pour entamer des négociations.

"J'espère, dit-il, qu'il y aura moyen de s'entendre. Si l'on ne peut en venir à une entente nous n'aurons qu'à revenir ici."

M. Trudel déclare qu'il est en faveur de l'annexion, mais moyennant de bonnes conditions, et ce sont ces conditions qu'il veut au préalable faire préparer par le comité qui rencontrera les échevins de Montréal.

L'échevin A. Desilets ne peut croire à la sincérité de M. Trudel et de M. Fraser. Il voit dans cette proposition un

NOUVEAU TRUC

pour traîner la question en longueur jusqu'à ce qu'elle s'endorme de son sommeil de mort. "Renvoyer quelque chose au comité," a-t-il dit, "on sait ce que cela veut dire; c'est la renvoyer pour l'oublier tout simplement. C'est un faux fuyant."

M. Desilets se déclare fier, cependant, de constater que MM. Trudel et Fraser se sont prononcés pour l'étude d'un projet de règlement.

Sur proposition de MM. Trudel et Fraser, il est unanimement résolu de référer la demande des citoyens au Conseil en Comité, pour préparer des demandes en vue de l'annexion de Maisonneuve à Montréal.

Le secrétaire donne lecture d'un rapport du comité des chemins augmentant à $25 par semaine le salaire de M. Scanlan, surintendant des travaux, et approuvant la location d'une machine D. W. Harirs à raison de $20 par jour pour un minimum de 30 jours, laquelle machine devra être transportée rue Pie IX, les travaux de la rue Orléans étant terminés.

LE MAIRE REED

proteste contre les travaux que l'on veut faire rue Pie IX alléguant qu'ils sont illégaux puisque le montant des appropriations pour ces travaux est outrepassé. Il dit qu'il a refusé un chèque à ce sujet et qu'il agira encore ainsi à l'avenir. Il ajoute de plus que ces travaux vont cesser car un bref d'injonction va être pris incessamment. Le rapport du comité des chemins est adopté sur division. Votent pour, MM. Trudel, Fraser et Ricard; contre, MM. Désilets et Fafard.

L'aviseur légal est requis de dire par écrit si les anciens propriétaires de la rue Pie IX avaient le droit d'enlever de la terre de cette rue et si la ville a aujourd'hui le droit de leur faire payer le coût de ce remblai.

Une demande pour travaux d'égouts sur une longueur de 250 pieds est référée au comité des finances.

M. Désilets, secondé par M. Fafard, propose que le surintendant commence sans retard, pas plus tard que lundi, les travaux de

LA RUE BOURBONNIERE,

et ce en vertu du règlement No 112.

Cette motion est perdue sur la division suivante: Pour, MM. Désilets et Fafard; contre, MM. Ricard, Fraser et Trudel.

Mtre L. S. Morin avise le conseil que n'importe quel citoyen propriétaire peut demander l'expropriation, rue Notre-Dame, et que le conseil peut être forcé de faire cette expropriation.

M. Fafard donne avis qu'il proposera à la prochaine séance un règlement à l'effet d'exiger les fumivores de manufactures.

LA PLAQUE DE "LA PRESSE"

Toinon et Poivre s'associent à Ladébauche pour chercher la plaque de "La Presse." Ils y parviennent enfin, mais au prix de quelles recherches, de quels efforts, c'est ce que l'on verra dans le numéro de samedi prochain. Le brave Ladébauche est roulé par les deux polissons, qui ont résolu d'appliquer le prix de leur découverte, $25 en or, à l'achat d'une cargaison de pea-nuts.

UN VOYAGEUR INFATIGABLE

M. J. M. Viglino cause d'intéressante façon de ses longues courses

EN EUROPE

Il revient émerveillé des beautés de notre pavillon canadien à l'Exposition

DE MILAN

"J'aime le pays qui m'a vu naître, mais je reviens ici en m'écriant: "Vive le Canada!"

C'est ainsi que M. Jean-Marie Viglino, interprète officiel italien pour la ville de Montréal et les autorités provinciales, exprime sa joie de se retrouver ici.

On se rappelle quelle brillante et sympathique démonstration un groupe de citoyens éminents de Montréal a faite à M. Viglino, lors de son départ pour l'Europe, il y a deux mois et demi. Tous avaient voulu lui montrer en quelle haute estime il est tenu en notre pays.

Parti de New York à bord de "La Lorraine", de la ligne Transatlantique française, les officiers de ce navire le



M. J. M. Viglino, interprète officiel italien, retour d'un long voyage en Europe.

prièrent de prendre charge d'un fort contingent de voyageurs — plus de 300 — qui retournaient en Italie. Il accepta cette lourde tâche et accompagna ses protégés jusqu'à ce qu'il les sût tirés de tout embarras.

Avant de se rendre à l'Exposition de Milan, M. Viglino séjourna quelques jours à Paris, Dijon, Chambery, Montcenis, Modène et Turin.

La magnificence de l'exposition l'a vivement impressionné. Il a rencontré là M. Hutchison, commissaire général pour le Canada; MM. Jas. Brodie, secrétaire-général; le chevalier C. Mariotti, J. Oscar Turcotte, l'avocat Evans, tous commissaires, et autres.

Ces fonctionnaires ne pouvaient être mieux choisis par le gouvernement canadien, nous dit M. Viglino. Leur courtoisie exquise et leur empressement mettent tout le monde à l'aise.

—"Quelle impression vous a laissée notre pavillon?" demandons-nous à M. Viglino.

—"C'est vraiment une merveille. Je crois vraiment que c'est le pavillon canadien qui reçoit le plus de visiteurs, et tous en sortent étonnés des ressources si variées et si riches du Canada."

M. le chevalier Mariotti a offert un dîner officiel à notre voyageur, à l'Hôtel du Peuple, de même que M. le professeur Ercole Broggi, capitaine d'état-major.

Comme toujours, M. Viglino a su retourner cette délicatesse et à son tour a convié plusieurs invités dans un banquet à l'hôtel Savini.

Les chaleurs excessives ont quelque peu nui au succès de l'Exposition, des milliers de familles étant parties pour la campagne, mais les directeurs comptent fortement sur les mois de septembre et octobre.

Dans la plupart des voyages qu'il a faits après sa visite à Milan, M. Viglino était accompagné d'un Italien de marque, M. Ventorino Delfatore.

Il s'est rendu à Varese, visiter des parents de M. Catelli, de notre ville, puis à Besozzo, où il a passé quelques heures dans la famille Roncari, l'une des plus opulentes et des plus estimées de la région. La vieille mère de M. Félix Roncari, gérant de l'Hôtel d'Italie, habite Besozzo.

Après être passé par le lac Majeur, Como, Monza et Turin, M. Viglino alla revoir à Aost, sa mère, ses frères et ses soeurs, dont il était séparé depuis 18 ans.

Les fêtes n'ont pas manqué, comme bien on le pense, au foyer.

S'arrachant pour un moment aux affectueuses manifestations des siens, M. Viglino s'en alla faire de l'alpinisme en Suisse et dans la Haute Savoie. A Chamonix, il s'est arrêté chez les parent de M. le consul Rey, de Montréal, puis après avoir rencontré, à Bauvermiers, un cousin portant le même nom que lui, un entrepreneur, il visita les gorges du Dorman et revint dans sa famille, à Gignod et Aoste.

L'un des frères de M. Viglino, M. Dominique Viglino, est pro-maire de la ville de Gignod.

Notre actif voyageur est retourné à Paris en passant par le Simplon et après avoir parcouru et étudié la Belgique et l'Angleterre, il s'est embarqué à Liverpool sur le "Victorian", ligne Allan, pour revenir au Canada, enchanté de ses longues courses mais heureux aussi de venir se retrouver au milieu de ses nombreux amis.

POUR LIBELLE

M. Ernest Leclaire, conducteur de tramway à l'emploi du Terminal, poursuit en dommages-intérêts, le journal "La Patrie" et le journal "Le Canada": il leur réclame $500 chacun, par le ministère de Mtres Robillard, Rivet et Têtreau. M. Leclaire se plaint d'articles libelleux parus dans ces journaux, au sujet de la mort d'Andrew Buchanan.

QUATRE CONTRE UN

Une bande de bandits connue sous le nom de "bande du chemin Papineau," terrorisent le quartier Duvernay depuis quelque temps. Lundi soir, un nommé Beaudoin, de la rue Maisonneuve, a été attaqué, au coin des rues Papineau et Gauthier. Il est parvenu à se débarrasser de ses deux adversaires en les repoussant avec ses poings, et de deux autres en poussant son cheval au galop. M. Beaudoin avait une forte somme d'argent sur lui. On ne lui a rien volé, heureusement.

CONFLAGRATION DESASTREUSE

Le petit village de Shawville, Ont., est partiellement réduit en cendres,

HIER SOIR

L'église méthodiste, les moulins Hodgins et 18 maisons ont été rasés.

$100,000 DE PERTES

Par dépêche spéciale à "La Presse".

Shawville, Co. Pontiac, 13 — Une désastreuse conflagration a accumulé des ruines dans notre petit village, hier après-midi.

Le feu éclata, vers les 3 heures p. m. dans la boulangerie appartenant à M. Lucas, et en quelques instants l'édifice n'était plus qu'un brasier.

Des brandons enflammés par le vent communiquèrent bientôt le terrible élément aux édifices voisins.

L'église méthodiste elle-même prit feu et elle fut promptement réduite en cendres. Ce temple était évalué à $12,000 et il n'était assuré que pour $5,000.

De là le feu se communiqua aux moulins à scie de M. R. G. Hodgins et à la manufacture de portes et de châssis de ce dernier, ainsi qu'à dix-huit maisons privées.

En face de l'affreuse conflagration, qui menaçait de raser tout le village, on décida d'appeler du secours d'Ottawa, soit d'une distance de soixante milles.

Heureusement, grâce à l'héroïque dévouement des citoyens de Shawville, le brasier put être circonscrit et arrêté dans sa marche envahissante.

Dès que le feu fut sous contrôle, on avertit la brigade des pompiers d'Ottawa qui s'apprêtait à voler au secours du village en flammes. Il était alors 7 heures du soir.

Les pertes totales s'élèvent, dit-on, à une centaine de milliers de dollars. Le chiffre des assurances n'excède pas $20,000.

Comme on peut facilement le supposer, la conflagration d'hier est une rude épreuve pour notre petit village, dont la population n'est que de 800 âmes.

Les pertes subies par M. Hodgins seul sont, dit-on, de $15,000.

SHAWVILLE

Le village de Shawville, l'un des plus coquets du comté de Pontiac, Ontario, est situé sur la ligne du chemin de fer Pontiac et Pacific Junction.

La population de Shawville est exclusivement de langue anglaise.

L'incendie d'hier a prouvé tristement que notre village n'est pas suffisamment pourvu de moyens effectifs pour combattre le feu.

Pour comble de malheur, un grand nombre de citoyens de Shawville étaient allés, hier, à l'exposition d'Ottawa et leur absence contribua à désorganiser l'équipe de secours.

On espère que notre village se relèvera promptement de cette épreuve.

UNE ECOLE MODERNE A ST HYACINTHE

L'école d'industrie laitière du gouvernement est inaugurée.

JOUR MEMORABLE

L'Hon. Jules Allard, ministre de l'Agriculture, préside à l'imposante cérémonie.

ETABLISSEMENT MODELE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 13 — L'inauguration officielle de l'Ecole d'industrie laitière, en cette ville, a eu lieu avec éclat, cet avant-midi, sous la présidence de l'hon. Jules Allard, ministre de l'Agriculture à Québec.

Dès l'ouverture de la solennité, la Société d'Industrie Laitière présenta à l'hon. M. Allard l'adresse dont voici un résumé:

La Société souhaite d'abord la bienvenue à l'honorable M. Allard et le félicite de sa promotion au poste de ministre de l'Agriculture.

Elle se dit ensuite reconnaissante au gouvernement d'avoir bien voulu la doter d'une école qui ne le cède à aucune de celles qui se trouvent sur ce continent si elle ne leur est pas supérieure.

Elle rappelle que quatre ministres ont contribué à son érection, son maintien et son perfectionnement, les honorables Miville Déchênes, Adélard Turgeon, Auguste Tessier et Jules Allard.

La Société dit que si beaucoup a été fait dans le passé il y a encore beaucoup à faire et elle compte sur l'aide incessante du gouvernement pour continuer à marcher dans la voie du progrès.

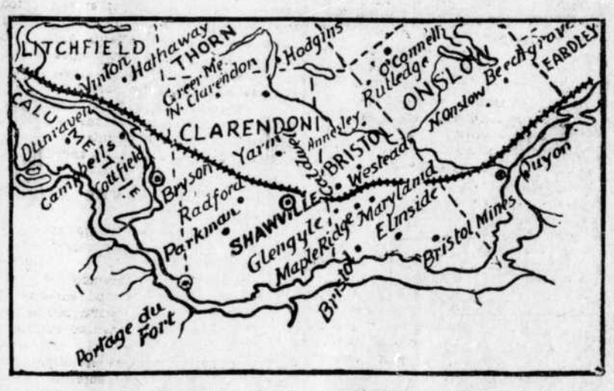
Un court historique de la Société d'Industrie Laitière rappelle son humble début, son travail énergique et les heureux résultats des efforts incessants de ses fondateurs et de ses premiers directeurs et officiers.

Après avoir établi que la Société d'Industrie Laitière a donné une instruction pratique à un nombre considérable d'élèves, l'adresse fait constater jusqu'à quel point cet enseignement a concouru au développement de l'Industrie Laitière en notre province.

En 1892, le nombre des établissements laitiers était à peine d'un millier et le total des produits fabriqués ne dépassait guère 3 millions. En 1890, et depuis cette époque nous avons même fait des progrès rapides et considérables, le nombre des établissements laitiers atteignait 2000 et la production totale, pour la province, était de 13 millions, dont 8 millions pour le fromage et 5 millions pour le beurre, ce qui veut dire que l'industrie du beurre qui, vers 1890 était tombée presqu'à néant, avait eu une heureuse et puissante renaissance.

La Société signale ensuite un autre progrès, celui qui consiste dans l'acquisition par nos beurres de la province de Québec d'une réputation de supériorité incontestée et parfaitement établie par les triomphes de nos procédés de fabrication depuis quelques années,

A suivre sur la page 5



Carte indiquant où se trouve située, dans le comté de Pontiac, la petite ville de Shawville, qui vient d'être ravagée par un incendie.

LE CONCOURS No 5 SERA COMMENCE SOUS PEU

Le succès des concours précédents encourage "La Presse" à organiser un cinquième concours, dans les mêmes conditions que les autres.

Après le succès qui a couronné les quatre premiers concours de la "Presse," il a été décidé d'en commencer un cinquième dont les conditions seront les mêmes que pour les précédents.

Nous rappellerons pour mémoire ce qu'il faut faire pour gagner dans ce concours. Une plaque portant le numéro 5, plaque dont un fac-similé sera publié demain, sera cachée dans un endroit de la ville indiqué par un plan qui sera publié samedi. Il suffira de chercher dans les endroits indiqués par le plan et de conserver les numéros de la "Presse" qui porteront un fac-similé de la petite plaque.

Le concours est

OUVERT A TOUS

sans distinction d'âge ou de sexe et, seuls, ceux qui ont gagné les concours précédents n'auront pas droit de prendre part à ce concours.

On le voit, les conditions sont très faciles à remplir, il suffit de chercher patiemment, sans se décourager et en consultant attentivement le plan qui sera publié tous les jours.

La plaque ne sera ni enfouie, ni cachée hors de la portée d'une personne de taille moyenne. Il sera donc inutile de grimper pour la trouver et il ne faudra, non plus, déplacer quoi que ce soit. La plaque ne sera cachée ni dans une ruelle ni dans une cour, mais dans un endroit accessible de la rue.

Les recherches pourront donc être commencées samedi dans le cours de la journée. Ceci donne deux jours pleins aux chercheurs actifs pour trouver et gagner le prix de vingt-cinq dollars en or.

Ce prix sera immédiatement versé à celui qui rapportera la plaque en même temps que les numéros de la "Presse" qui contiennent le fac-similé de la plaque du concours No 5.

Ne pas oublier cette dernière condition qui est essentielle pour gagner le prix.

LA COLONISATION AU LAC ST JEAN

La Société de Colonisation du Lac Saint-Jean demande

UNE ENQUETE

M. René Dupont nie énergiquement les avancés de M. Jos. Girard, député.

LES OCTROIS

M. René Dupont, secrétaire de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean, était à Montréal, hier. A un représentant de "La Presse" il a déclaré que c'était son intention de demander aux deux gouvernements provincial et fédéral d'instituer une enquête sur la façon que sa Société a employé ou distribué les octrois qu'elle a reçus de Québec ou d'Ottawa.

On sait que récemment sir Wilfrid Laurier, pendant qu'il était à Québec,



M. René Dupont, secrétaire de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean.

a reçu une délégation de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean, et qu'il a déclaré alors qu'à la demande de M. Jos. Girard, député du comté de Chicoutimi à la Chambre des Communes, il se voyait forcer de retirer les octrois jusqu'ici accordés à la Société par le gouvernement fédéral.

D'après M. Girard la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean au lieu d'employer l'argent à la colonisation



M. Jos. Girard, député du comté de Chicoutimi et Saguenay, à la Chambre de Commerce.

même, s'en serait servi pour des piquenniques, des dépenses de voyages ministériels, des voyages de pêche et d'amusements divers, etc.

"Cela est absolument faux, dit M. Dupont, et M. Girard devra venir prouver ses avancés, si les gouvernements veulent bien nous accorder l'enquête que nous demandons."

Cette affaire fera beaucoup de bruit probablement d'ici à quelque temps.

ACCIDENT DE VOITURE

TROIS JEUNES GENS SONT BLESSES A LA SUITE D'UNE COLLISION AVEC UN TRAMWAY.

Trois jeunes gens de la Ville Saint-Louis ont été victimes d'un accident de voiture lundi soir, rue Saint-Laurent, entre les rues Marie-Anne et Rachel. Rosario Delorme, âgé de 19 ans, fils d'Isaie Delorme, et frère du constable Delorme de la Ville Saint-Louis, ainsi que Honoré Havey, âgé de 22 ans, et Oscar Boivin, âgé de 17 ans descendaient vers 8½ heures du soir, tous trois dans une voiture, la rue Saint-Laurent en route pour Verdun. Près de la rue Rachel, leur voiture a été frappée et renversée par un tramway qui descendait également la rue Saint-Laurent. Les jeunes gens ont été précipités sur le pavé tout meurtris et contusionnés. Rosario Delorme a eu l'oreille droite presque complètement arrachée. Havey outre de nombreuses contusions une trois côtes enfoncées et une jambe blessée. Oscar Boivin a eu le côté gauche lacéré et il a reçu des blessures internes graves.

Ils ont été transportés chez M. Isaie Delorme où ils ont reçu les soins des Drs Verschelden et Prince.

ATKINSON EST CONDAMNE

LE CHAUFFEUR TROUVE RESPONSABLE DE LA MORT DE TOUTANT, PASSERA SIX MOIS EN PRISON

Le juge Choquet a prononcé ce matin la sentence dans la cause de Atkinson, trouvé coupable d'homicide involontaire. Avant que le jugement soit prononcé, Mtre Maréchal a imploré la clémence de la Cour pour son client, faisant ressortir les circonstances atténuantes qui militent en faveur de l'accusé. Il a aussi fait remarquer que la mère d'Atkinson venait récemment de mourir.

Le juge Choquet a déclaré que l'offense dont Atkinson s'est rendu coupable peut le mener au bagne pour toute sa vie. Cependant, vu la franchise parfaite dont l'accusé a fait preuve, il veut bien se montrer clément.

"Votre témoignage lui-même, dit le juge, aurait suffi pour vous faire condamner, mais c'est ce témoignage que je prendrai en considération à cause de sa franchise. Le public a le plus grand intérêt dans ce jugement; car le public doit être protégé et il possède des droits bien définis. A cause des circonstances atténuantes qui ont entouré votre crime, je veux bien ne vous condamner qu'à six mois de prison."

Atkinson a été immédiatement dirigé sur la prison où il purgera sa sentence.

UNE AVENTURE STUPEFIANTE

Un comptable est battu et volé dans son propre logis, rue Labelle.

TROIS INCONNUS

Dont une femme ont fait le coup, et se sont enfuis à la barbe des

VOISINS AHURIS

Lagent des escarpes et des détrousseurs semble avoir accordé une certaine préférence au quartier formé par les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine, Saint-Hubert et la Place Viger. La nuit les agressions se multiplient d'une façon stupéfiante, depuis quelque temps, et, malgré l'intervention de la police, malgré les leçons données aux coupables, les vols de toutes sortes continuent.

Joseph Lambert fut condamné à dix ans de pénitencier pour avoir dévalisé l'agent Bergen, du "Colliers Weekly". George Lévesque vient d'être envoyé en prison pour six mois à la suite d'un vol sur la personne d'un agent de commerce.

Mais combien de coupables ont échappé au châtiment qu'ils méritaient?

La nuit dernière, encore, une audacieuse et brutale agression a failli causer une mort d'homme, dans le même quartier. A deux pas de la rue Dorchester, rue Labelle, un comptable a été assailli par trois inconnus dont une femme, et assommé pendant que sa maison était mise au pillage.

Vers minuit les personnes domiciliées rue Labelle furent brusquement arrachées à leur sommeil par des appels désespérés qui semblaient venir de la rue Dorchester. Quelques hommes sortirent, dont M. Cyr, agent de police provincial, MM. J. Pagé, J. Landry, A. Buteau, mais ils virent quatre personnes s'enfuir et disparaître au coin de la rue Labelle et Dorchester. Il était impossible de les rejoindre.

On chercha alors d'où pouvaient venir les cris et l'on vit la porte du logis de Louis Napoléon Lefebvre, 19 rue Labelle, grande ouverte.

M. Lefebvre qui sortait pour appeler la police, était couvert de sang.

Il raconta qu'au moment où il revenait à son logis, il fut attaqué par deux hommes et une femme. M. Lefebvre demeure seul, dans ce logis, sa famille étant actuellement à la campagne.

M. Lefebvre, pris à l'improviste, put difficilement se défendre et il fut entraîné dans son propre logis et jeté sur son lit, pendant que ses agresseurs lui criaient de leur donner de l'argent s'il ne voulait pas mourir. En même temps ils cherchaient à l'étouffer sous le matelas du lit. Puis lorsque Lefebvre fut trop affaibli pour offrir une résistance sérieuse, l'un des bandits, aidé de la femme, ouvrit les tiroirs, dévalisa tout, jetant toute chose inutile sur le plancher. Les trois escarpes disparurent après avoir vidé la garde-robe, enlevé la montre et l'argent du malheureux. Habits, chapeaux, furent brutalement déchirés ainsi que les vêtements que portait M. Lefebvre. Les voleurs, par dérision, avaient laissé une vieille défroque à leur victime.

On attribue cette agression méprisable, à une vengeance, mais M. Lefebvre dit ne pas avoir d'ennemis. On croit plutôt, à la police, que M. Lefebvre fut attaqué par des gens qui croyaient trouver chez lui la caisse du magasin où il travaille.

"Les agresseurs de M. Lefebvre, hommes et femme, avaient des mines peu rassurantes", dit la victime.

Un constable du poste No 2, attiré par les cris, vint prendre la déposition de M. Lefebvre quelques instants après l'agression.

Il est probable que les coupables seront pincés aujourd'hui même.

DANS SAINTE-MARIE

Il y aura, demain soir, une grande assemblée publique en plein air, dans la division Sainte-Marie, en faveur de la candidature de M. Joseph Ainey. Cette réunion, à laquelle plusieurs orateurs bien connus adresseront la parole, se tiendra à l'angle des rues Ontario et Maisonneuve.

UNE NOUVELLE CHAIRE

M. Geo. Gonthier a soumis, hier, à la Chambre de Commerce, un projet de résolution sur la création d'une chaire d'économie politique et commerciale, à l'Université Laval. Ce projet sera discuté à la prochaine séance. M. Gonthier veut ainsi réparer une lacune; nous n'avons pas d'écoles françaises pour former des directeurs de grandes entreprises commerciales et industrielles.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

MARIAGES

BOURQUE - LAMOUREUX — Samedi, le 8 septembre, à l'église Sainte-Brigide, M. Ludger Bourque conduisait à l'autel Mlle Rosa Lamoureux.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Demers, curé.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

BRAIS — A Longueuil, le 12 du courant, à l'âge de 62 ans, Pierre Brais, notaire. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 25 rue Chemin de Chambly à 8 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264—2

BONENFANT — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 3 jours, Paul-Emile-Exeas, enfant bien-aimée de Napoléon Bonenfant. Funérailles privées.

DESLAURIERS — En cette ville, le 13 du courant, à l'âge de 7 ans, 8 mois, Marie-Antoinette, enfant bien-aimée de George DesLauriers, No 3 rue Garneau. Funérailles privées.

DUFORT — En cette ville, le 13 du courant, à l'âge de 3 mois et 6 jours, Marguerite, enfant de M. Edmond Dufort, boucher. Des funérailles privées auront lieu demain, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1311 rue Notre-Dame Est, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

GAUTHIER — A Montréal, à la demeure de son fils, 509 avenue Delorimier, le 13 du courant, à l'âge de 72 ans et 17 jours, Augustin H. Gauthier, ancien marchand de chaussures de la rue Notre-Dame Est. Avis des funérailles demain.

SAVARD — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 8 jours, Joseph-Eusèbe, enfant bien-aimée de J. E. Savard, commis voyageur, 1334 Saint-André. Funérailles privées.